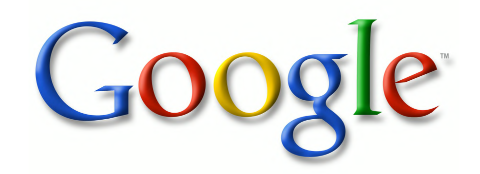
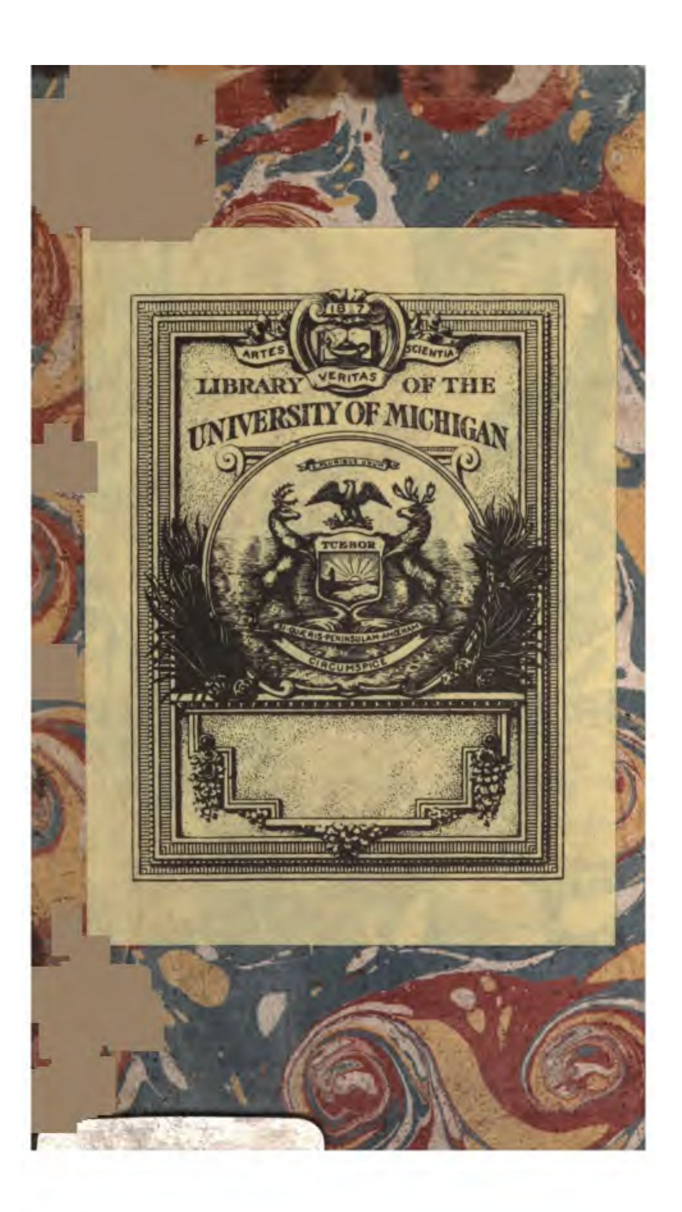
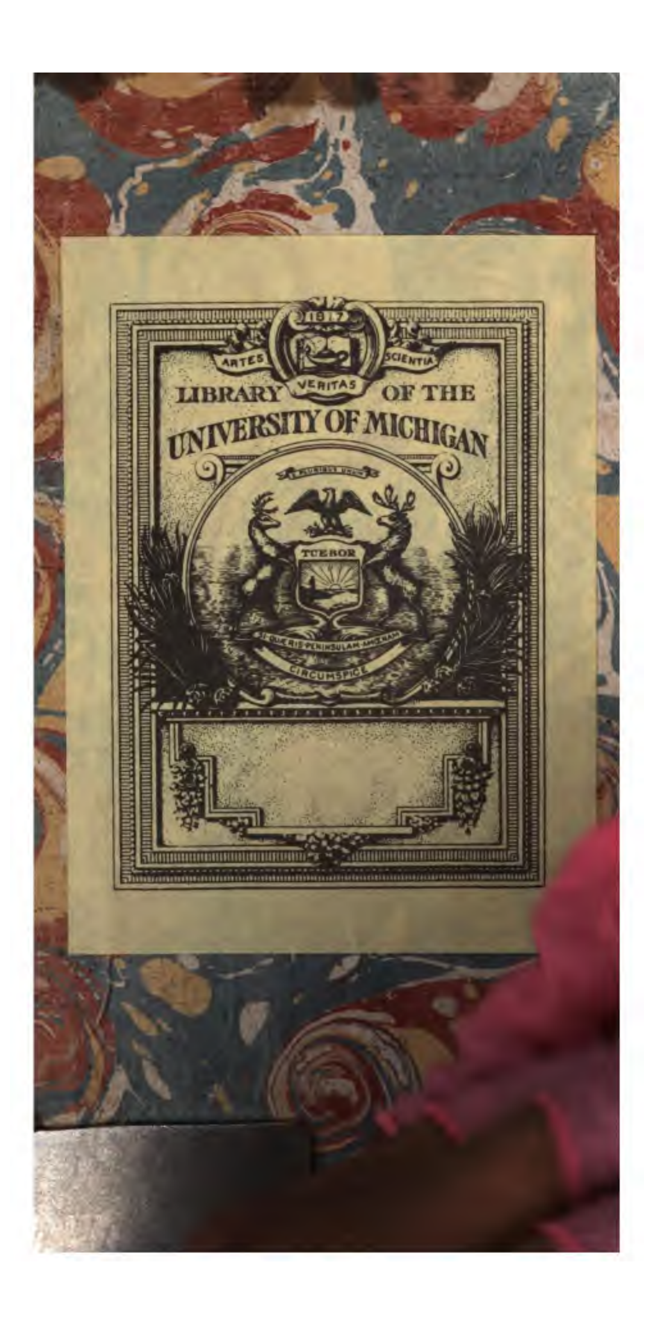






ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

coll.
1 fl.

par [Dernans de Courcicet]

HISTOIRE
DU CARDINAL
DE
GRANVELLE.



ANTOINE PERRENOT
Cardinal De Granvelle
Ministre de Charles-Quint
et de Philippe Second.

Garand del. *Chenu sculp*

Courchetet d'Esnans Luc.

HISTOIRE
DU CARDINAL DE GRANVELLE,

ARCHEVESQUE DE BESANÇON,

VICEROI DE NAPLES,

MINISTRE DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT,

ET DE PHILIPPE SECOND,

ROI D'ESPAGNE.



A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

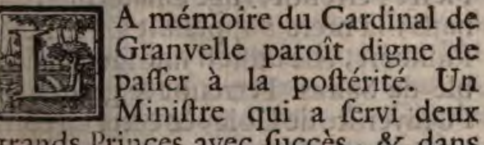
M. DCC. LXI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



HISTOIRE DU CARDINAL DE GRANVELLE, MINISTRE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT, ET DE PHILIPPE SECOND, ROY D'ESPAGNE.

LIVRE PREMIER.



LA mémoire du Cardinal de Granvelle paroît digne de passer à la postérité. Un Ministre qui a servi deux grands Princes avec succès, & dans des tems très-difficiles, mérite cette sorte d'immortalité que les hommes

peuvent donner. C'eſt ſans doute une récompenſe bien foible pour de grands travaux; auſſi l'on doit écrire l'Hiſtoire, moins pour payer un tribut de louanges aux hommes illuſtres, que pour encourager les talens, pour exciter l'émulation de ceux qui ont à remplir de pénibles carrières, pour leur préſenter des modèles qu'ils puiſſent imiter, ſouvent même des défauts dont ils doivent ſe garantir. C'eſt dans cet eſprit de ſincérité, que j'entreprends d'écrire l'Hiſtoire du Cardinal de Granvelle; mais avant que de parler de ce qui lui eſt perſonnel, je dois faire connoître le Chancelier de Granvelle ſon pere, qui a été lui même un des plus grands Miniſtres que l'Europe ait eus.

Précis de l'Hiſtoire du Chancelier de Granvelle.

Nicolas Perrenot naquit en 1486 à Ornans petite Ville ſituée à quatre lieues de Beſançon. Son pere étoit Pierre Perrenot, Juge Châtelain d'Ornans; ſa mere s'appelloit Etiennette Philibert, elle étoit d'une famille noble de Salins. Perrenot ſe gradua en l'Univerſité de Dole, & cette circonſtance fut la ſource de toute ſa fortune. Il y eut pour Profeſſeur le célébre Mercurin de Gattinara, qui préten-

doit être de l'ancienne Maison d'Arbois en Franche-Comté, qui fut ensuite seul Président du Parlement de Dole, puis Chancelier de l'Empereur Charles-Quint, Comte de Gattinara dans le Milanès, & enfin Cardinal. Gattinara connut l'application & les talens de Perrenot; c'est entrer heureusement dans le monde, que d'avoir le suffrage d'un génie si supérieur, & la protection d'un Ministre qui étoit honoré de toute la confiance de l'Empereur. Lorsque Gattinara quitta le Parlement de Dole, pour entrer dans le Ministére, il présenta Perrenot à Marguerite d'Autriche, Comtesse de Bourgogne. M. de Vergy, Gouverneur de la Province, lui rendit encore les témoignages les plus avantageux, & Marguerite le fit son Sécretaire: ce fut le premier pas qu'il fit dans le chemin de la fortune.

Marguerite d'Autriche étoit fille de l'Empereur Maximilien I. & de Marie de Bourgogne. Lorsque Philippe I. Roi d'Espagne, mourut, & qu'il laissa en bas âge ses fils Charles & Ferdinand, l'Empereur Maximilien se chargea de leur tutelle. Il nomma Marguerite d'Autriche sa fille,

alors veuve de Philibert II. Duc de Savoye, Gouvernante des Pays-Bas; & pour lui faire un établissement convenable à sa naissance, il lui donna l'usufruit des Comtés de Bourgogne & de Charolois. Cette donation étoit nulle, un Tuteur ne peut aliéner même le simple usufruit des biens de son Mineur; mais Charles devenu majeur, ratifia cette donation en faveur de sa Tante; c'est par cette raison que Marguerite prenoit le titre de *Comtesse de Bourgogne à vie*. En choisissant Perrenot pour son Sécretaire, elle lui donnoit une place de quelque distinction dans sa patrie; cependant les fonctions en étoient extrêmement bornées. Tous les ordres importans aux Provinces gouvernées par Marguerite d'Autriche, émanoient de la Cour de l'Empereur; cette Princesse n'eut d'autres occasions d'employer Perrenot dans des affaires de conséquence, qu'au Congrès de Cambray, où l'on fit le Traité qu'on a appellé *la Paix des Dames*, & au renouvellement du Traité de neutralité, entre le Duché & le Comté de Bourgogne. C'étoit un Traité qui étoit d'usage, & pour ainsi-dire de stile; il conve-

noit trop à la France & à l'Eſpagne, pour ſouffrir de la difficulté, & il ne demandoit pas une grande négociation.

Perrenot alloit à une plus haute fortune. L'âge de la Comteſſe de Bourgogne ne lui permettoit pas de conſerver long-tems la place qu'il occupoit; le théâtre lui paroiſſoit trop petit, & la fonction de Sécretaire étoit trop ſubalterne, pour ſatisfaire ſon ambition. En homme habile, il ſe hâta de recueillir quelques bienfaits de ſa Maîtreſſe; mais il profita de toutes les occaſions qu'il eut de ſe faire connoître à la Cour de l'Empereur, avec cet avantage qu'il y avoit un Protecteur puiſſant dans la perſonne de Gattinara.

D'abord Perrenot obtint une Charge de Conſeiller au Parlement de Dole, où la vénalité des Charges n'étoit pas connue alors, & où elle n'a été introduite que long-tems après; il s'appliqua ſurtout à donner à Pierre Perrenot, ſon pere, toutes les petites décorations dont il étoit ſuſceptible, pour embellir leur naiſſance, & pour s'élever au-deſſus de la médiocrité. Pierre Perrenot quitta les fonctions

de Juge-Châtelain d'Ornans, pour exercer celles de Lieutenant des Salines, qui étoient alors subordonnées à un Officier supérieur, qu'on nommoit *le par-dessus des Sauneries*. En 1524, son fils obtint pour lui des Lettres de noblesse. En 1528 il acquit la Terre de Cromary près de Besançon, & dans la suite l'Empereur lui accorda des Lettres de Chevalier, qualité dont on a décoré son tombeau. Sa fortune n'alla pas plus loin, il fut redevable de toutes ces graces au crédit naissant de Nicolas Perrenot son fils. Ce détail étoit nécessaire pour fixer la naissance des Perrenot, dont les Historiens ont parlé bien différemment.

Dès que Nicolas Perrenot fut entré dans le Parlement de Dole, sa course fut extrêmement rapide jusqu'aux premieres dignités & aux plus grandes richesses. En 1519, Charles-Quint lui donna le titre de son premier Conseiller, & bientôt après il obtint celui de Maître des Requêtes de l'Hôtel de l'Empereur. Ce fut alors qu'il acquit la Terre de Granvelle, dont il prit le nom. En 1521, il y eut des Conférences à Calais, pour traiter la

paix entre la France & l'Eſpagne. L'Aſſemblée fut nombreuſe. Le Chancelier Duprat y aſſiſta pour François I, le Cardinal de Gattinara y aſſiſta pour l'Empereur, le Cardinal de Volſey exerçoit la médiation au nom du Roi d'Angleterre. Gattinara y appella Granvelle ; les Conférences ne réuſſirent pas pour la paix, elles ſervirent du moins à introduire Granvelle dans les grandes négociations. L'année ſuivante il obtint de l'Empereur l'expectative de Conſeiller en ſon Conſeil privé, avec l'agrément de prendre poſſeſſion de cette place, ſans proviſions nouvelles, à la premiere vacance, qui arriva bientôt par la mort d'Antoine Lucquet originaire de Salins. Dès ce moment Granvelle ne quitta plus la Cour de l'Empereur ; par-tout il ſuivit ce Prince, en Eſpagne, en Afrique, en Italie, dans toutes les guerres qui étoient alors vives & fréquentes, à toutes les Diettes de l'Empire, où l'on délibéroit des plus grands intérêts de la Religion & de l'Etat ; chaque année même fut marquée par quelque nouveau bienfait de l'Empereur.

Ce Prince lui donna les Greffes du

Bailliage de Vesoul, & l'emploi de *par-dessus des Sauneries*, dont Pierre Perrenot n'avoit été que Lieutenant. Il lui conféra la Commanderie de Calamea de l'Ordre d'Alcantara, & le titre de Chevalier de l'Eperon d'or, dont l'Ordre avoit été fondé par Charles d'Anjou, Roi des deux Siciles. Charles-Quint le conféroit en qualité de successeur des anciens Rois de Sicile. Il permit encore à Perrenot d'acheter la Charge de Maréchal de l'Empire, dans la Ville de Besançon, & cette Charge fut déclarée héréditaire pour toute sa postérité, qui en prend encore le titre, quoique les fonctions en soient presqu'entiérement supprimées. Il y a de semblables Charges dans toutes les Villes Impériales; leurs fonctions sont d'exercer la haute Police, lorsque l'Empereur ou le Roi des Romains y font leur résidence. Granvelle obtint en différens tems des pensions, jusqu'à la concurrence de trois mille ducats d'or; enfin il fut fait Chancelier de l'Empereur en 1530, & cette dignité lui donna la direction principale de toutes les affaires. Les Brevets de ces dons subsistent encore; ils sont glo-

rieux au Chancelier, ils expliquent même les motifs de tant de libéralités, faites par un Prince qui ne les prodiguoit pas. Ces motifs sont les Négociations du Chancelier dans l'Empire, en Italie & en Espagne, ses voyages d'Afrique & de Provence à la suite de l'Empereur, son ambassade en France, & la prison qu'il y souffrit pendant la détention de François I. à Madrid; en un mot tous les services importans que l'Empereur reconnoissoit avoir reçus de son Ministre.

Si la reconnoissance de l Empereur eut quelque part à tant de bienfaits, il faut dire aussi, que l'ardeur & les sollicitations vives de Granvelle n'y en eurent pas moins. Dans l'instruction que Charles-Quint donna par écrit à Philippe son fils, en 1540, il dit de son Chancelier, *il a quelques passions; entr'autres beaucoup d'envie d'élever sa famille, & de l'enrichir, aussi bien que ceux qui lui sont attachés. Je lui ai témoigné que je l'avois remarqué; mais il faut dire que ce défaut, qui est commun à plusieurs grands hommes, est compensé d'un autre côté par de grandes qualités & par des talens rares. C'est pourquoi je juge que vous devez le*

garder auprès de vous, le placer au Conseil de Flandre, & prendre les avis sur les affaires étrangeres. Il dit encore en parlant de l'avidité de Granvelle, *ce défaut est pardonnable à de semblables gens.* Il falloit que Charles-Quint eût été excédé des demandes de son Ministre, pour avertir ainsi son successeur d'être en garde contre tant de cupidité. Il falloit aussi que l'Empereur eût accordé cette multitude de graces, moins par générosité, que pour se délivrer des demandes importunes de Granvelle; un Prince peu libéral & un Ministre ardent sont mal assortis. Si ce reproche ternit un peu la réputation du Chancelier, le témoignage que son Maître lui rend, est bien honorable. Il le place au rang *des grands hommes*; il lui accorde *de grandes qualités & des talens rares*; il ajoute cet éloge, qui pourroit combler l'ambition de tout Ministre. *Je suis assuré que personne n'entend mieux les affaires de mes Etats, que Granvelle, particuliérement celles qui concernent l'Allemagne, la Flandre, la Bourgogne, & les Négociations à faire avec les Rois de France & d'Angleterre; il m'y a servi, & il m'y sert encore actuellement avec utilité.*

Pour juger encore mieux du mérite du Chancelier de Granvelle, il faut connoitre le Prince qu'il servoit, les Peuples qu'il gouvernoit sous l'autorité de ce Prince, & les tems malheureux de son Ministére.

Caractere de Charles Quint.

Charles-Quint avoit de grandes qualités, surtout de celles qui sont nécessaires sur le Trône; beaucoup de pénétration, un jugement solide & juste, une mémoire prodigieuse, des vûes élevées & étendues, une éloquence naturelle, du courage dans les affaires, bien plus important à un Souverain, que la bravoure qu'il a rarement occasion d'exercer; assez de netteté dans l'esprit, pour n'être pas embarrassé des plus grands détails; assez de précision & de justesse pour se décider promptement dans les conjonctures imprévues. Un naturel si heureux avoit été cultivé par deux grands hommes, de Croy de Chièvres son Gouverneur, & Adrien Florent son Précepteur, qui fut Pape sous le nom d'Adrien VI. Son éducation avoit été sévére, & bien éloignée de la mollesse, où l'on éleve souvent ceux qui sont destinés à commander. Dès sa plus tendre jeunesse on l'avoit

obligé à s'occuper de ses affaires. Il avoit été instruit des maximes du Gouvernement, on lui avoit inspiré le desir de répondre aux grandes espérances que les Peuples avoient conçues de son mérite & de sa puissance. Chièvres & Florent lui formerent une heureuse habitude au travail; ils ne lui donnerent que des conseils de probité, & des exemples de vertus; ils s'appliquerent plus particulierement à lui inspirer du respect, du zéle même pour la Religion, qui fut redevable à sa fermeté des décisions sages du Concile de Trente.

Ce Prince eut de la bravoure, il en donna des preuves au passage de l'Elbe, qu'il traversa à la nage avec sa cavalerie, pour aller attaquer l'Electeur de Saxe dans ses retranchemens; & à la levée du siége d'Alger, lorsqu'il commanda en personne son Arrière-garde, pour soutenir les attaques des Maures, & pour éviter le désordre toujours dangereux dans un embarquement précipité. Charles-Quint eut dans sa vie privée cette douceur qui tempere la majesté du Souverain, & de la décence dans toute sa conduite. Frugal, plus négligé

que modeste dans son extérieur, peut-être trop économe dans sa maison, & trop attentif à sa dépense domestique, il vouloit de la magnificence & de l'éclat pour tout ce qui appartenoit à sa dignité, pour les cérémonies, les fêtes qu'on lui donnoit, les entrées solemnelles qu'il vouloit qu'on renouvellât à chacun de ses voyages, quoique très-fréquens; alors il exigeoit une profusion qui excédoit les forces de ses Peuples, & qui les épuisoit par un vain appareil; il falloit ensuite les accabler pour les dépenses indispensables de l'Etat.

Il aimoit la justice, mais son caractere le portoit plus à la sévérité qu'à la clémence; l'éducation austere qu'on lui avoit donnée, avoit encore fortifié son inflexibilité naturelle. Tous les Historiens lui rendent le témoignage, qu'il eut dans un degré supérieur le discernement le plus essentiel aux Souverains, le plus important pour leur réputation, le plus utile pour le bonheur de leurs Sujets, le discernement des hommes & de leurs talens, avec la prudence qui sçait les employer à

propos. Un Prince qui régne ſur de vaſtes Etats & ſur des Peuples nombreux, ne peut connoître par lui-même qu'une partie de ſes intérêts; quelque grand que ſoit ſon génie, quelque forte que ſoit ſon application, il ne peut jamais embraſſer toutes les branches du Gouvernement. S'il a aſſez de lumieres pour former des projets dignes de lui, il faut du moins qu'il en abandonne l'exécution à ſes Généraux & à ſes Miniſtres; ainſi ſes ſuccès ſont toujours dans des mains étrangeres, & tout dépend de choiſir des mains habiles. Charles-Quint fut heureux, ou plutôt il fut ſage dans le choix qu'il fit des hommes qu'il honora de ſa confiance. Son ſiécle a été appellé le ſiécle des grands Capitaines. Les guerres continuelles qu'il fit naître, ou qu'on lui ſuſcita, en formerent une multitude; elles ne lui laiſſerent d'autre ſoin, que celui de les démêler dans la foule, de les occuper ſelon leurs talens, & de les animer par des récompenſes. Pour ſes Miniſtres, il ne les prenoit qu'après de longues épreuves; en ſorte qu'il raſſembloit toujours dans un Conſeil peu nombreux, les meilleurs

Généraux & les meilleurs Miniſtres.

Ceux qui connoiſſent les tems de Charles-quint ne m'accuſeront pas d'avoir flatté ce portrait. Dans tout ce que j'ai dit, il n'y a rien dont il ne ſoit facile de donner des preuves ; mais c'eſt le ſort de l'homme d'être toujours très-imparfait ; ceux même que nous honorons du nom de Grands Hommes, effacent ſouvent leurs bonnes qualités par quelques vices, ou du moins ils les terniſſent par des défauts.

Charles-Quint ſe laiſſa quelquefois dominer par la colere, & dans ces occaſions la réſiſtance l'irrita, juſqu'à le rendre inhumain. On le vit abandonner Tunis à toute la fureur du ſoldat victorieux : & quoique Muley-Haſſem, qu'il rétabliſſoit ſur le Trône, le conjurât dans la poſture la plus humiliante de lui conſerver ſes Sujets & ſa Capitale, Charles-Quint fut inexorable, ſous prétexte de récompenſer ſes Troupes par quelque pillage ; il perdit ainſi tout le mérite de ſon bienfait, & il ne laiſſa au malheureux Muley-Haſſem qu'un cadavre de Royaume, qui ne put réſiſter aux efforts de Barberouſſe. Dans un

pareil tranſport, après la levée du ſiége de Metz, il fit détruire Thérouane de fond en comble, pour venger ſur une Ville foible l'affront qu'il avoit reçu devant une Place forte & bien défendue. Sous ſon régne pluſieurs autres Villes furent ſaccagées, & leurs Habitans furent paſſés au fil de l'épée, ſur ce principe barbare, qu'on facilite les conquêtes, lorſqu'on fait marcher la terreur devant ſoi, & qu'on punit une défenſe glorieuſe même & juſte, par toutes les horreurs que produit la licence du ſoldat.

Charles-Quint aimoit la gloire plus qu'elle ne mérite d'être aimée. Souvent il la faiſoit conſiſter à ne pas abandonner des projets qui avoient éclaté. Il croyoit avoir alors de la fermeté, & il n'avoit que de l'obſtination; il ne vouloit plus de conſeils; ſes Miniſtres n'avoient alors que la liberté de propoſer des expédiens pour réuſſir. Avant le ſecond voyage qu'il fit en Afrique, pour faire la guerre à Barberouſſe qui avoit ravagé impunément les côtes d'Eſpagne & des deux Siciles, Doria ſon Amiral, tous ſes Généraux, Granvelle & ſes autres

Miniſtres, le preſſerent de différer une entrepriſe ſi téméraire. Ils lui repréſenterent que le Roi des Romains, ſon frere, étoit en danger de ſuccomber en Hongrie, ſous les efforts de Soliman. C'étoit une expédition plus glorieuſe pour lui, & infiniment plus utile à la Religion, de faire la guerre au Turc, que d'aller attaquer en Barbarie un Corſaire, auquel il ne falloit oppoſer que ſes ſemblables. Tous les gens de mer l'aſſuroient de plus, que dans la ſaiſon où l'on étoit, il ne pouvoit mettre à la voile, ſans expoſer ſa perſonne, ſon armée & ſa flotte à un danger évident. On eut pour toute réponſe, *qu'on me laiſſe une fois agir en Empereur, & qu'on me permette de me ſatisfaire.* La traverſée fut terrible; les tempêtes firent périr plus de cent vaiſſeaux, tous les bâtimens chargés de vivres, & environ dix mille hommes, qui ne purent jamais débarquer. Le ſiége d'Alger commença ſous des auſpices ſi funeſtes; bientôt il fallut l'abandonner. Les Africains ne donnerent pas en Corps d'armée; mais les eſcarmouches furent vives & continuelles, & ſi la ruine de la Flotte Eſpagnole, que la

Mer engloutiſſoit ſous leurs yeux, ne les avoit jettés dans la ſécurité, ils auroient pû facilement défaire le petit nombre de Troupes qui ſe rembarquoient, & peut-être ſurprendre l'Empereur qui commandoit ſon Arrière-garde. A la vérité il eut la modeſtie d'avouer ſa faute, & de dire en préſence de ſes Généraux & de ſes Miniſtres : *Dieu a voulu m'humilier, pour m'apprendre à n'avoir pas tant de confiance en moi, & pour me punir de ma préſomption.* Le Vaiſſeau ſur lequel étoit Granvelle fut pluſieurs fois en danger de périr ; ce n'étoit pas la place d'un Chancelier ; du moins il ſçut en profiter, pour obtenir une nouvelle penſion.

L'autorité abſolue que Charles-Quint exerçoit même dans ſon Conſeil, n'étoit pas encore ce qui rendoit ſon ſervice plus difficile. Il contractoit des obligations qu'il étoit réſolu de ne pas remplir, dans l'eſpérance que le tems lui donneroit les moyens de s'en affranchir, ou que ſon habileté & celle de ſes Miniſtres lui en ſuggéreroit des prétextes. Ainſi la mort du Duc d'Orléans, fils de François I. le dégagea de la parole qu'il

avoit donnée au Traité de Crépy, de lui céder le Milanès; mais il n'eut ni raiſons ni prétextes pour ſe diſpenſer de reſtituer ce Duché, après la promeſſe qu'il en avoit faite, lorſqu'il paſſa par la France pour aller ſoumettre les Gantois. Le Chancelier de Granvelle fut envoyé à Loches, où la Cour de France étoit alors, pour demander la permiſſion du paſſage, à la faveur de l'eſpérance poſitive qu'il donna, par ordre de ſon Maître, de reſtituer le Milanès. Charles-Quint n'héſita pas pendant ſon ſéjour en France, d'approuver les eſpérances que ſon Miniſtre avoit données. Lorſqu'il eut ſoumis les Gantois, il n'imagina d'autre expédient, pour ne pas rendre le Milanès, que de dire à l'Ambaſſadeur de France, qu'il n'avoit rien promis; de déſavouer ſon Miniſtre, & d'aſſurer qu'il ne rendroit jamais un pays ſi néceſſaire, pour lier ſes Etats d'Italie avec l'Empire qu'il poſſédoit.

Il s'étoit formé une idée exceſſive des droits de l'Empire Germanique ſur l'Allemagne & ſur l'Italie; il auroit voulu être le ſucceſſeur des anciens Empereurs d'Occident; cette

idée fut la ſource de pluſieurs entrepriſes & de pluſieurs guerres, dont la juſtice étoit au moins très-équivoque. Ce fut par foibleſſe & par un défaut abſolu de pouvoir, que l'Italie ne ſe ſouleva pas, lorſqu'elle vit ſaccager Rome, & Clément VII. aſſiégé dans le Château Saint-Ange par l'Armée Impériale, lorſque Charles diſpoſa en maître de la Toſcane & de la République de Sienne, lorſqu'il obligea Farnèſe même, ſon gendre, à la défection, par le refus qu'il fit de lui rendre Plaiſance. Sa ſévérité envers le Landgrave de Heſſe, rendit irréconciliables tous les Princes de la Ligue de Smalcalde. Il obligea Maurice de Saxe, qu'il avoit élevé à l'Electorat, à lui déclarer la guerre, quoiqu'il fût ſon bienfaiteur, pour ne pas laiſſer languir dans la captivité le Landgrave ſon beau-pere. C'étoit à Granvelle à diſſimuler dans ces occaſions, & à tâcher d'inſpirer à l'Empereur les ſentimens d'humanité & de douceur dont il étoit pénétré lui-même. Sleidan * rapporte la Lettre que la Confédération de Smalcalde lui écrivit au ſujet de la priſon du Landgrave, elle lui rendit ce glorieux

* *De ſtatu Rel. & Reip. Car. V. imperante.*

témoignage, *qu'il avoit employé tous ses soins pour procurer la paix à l'Empire, & qu'il n'avoit donné à l'Empereur, que des conseils remplis de modération & d'équité.*

Toute l'Europe étoit attentive aux démarches de ce Prince, elle se défioit de son ambition; elle étoit allarmée de sa puissance & de son bonheur; & la jalousie seule lui suscita beaucoup d'ennemis. Que n'auroit-il pas entrepris en effet, s'il n'avoit été arrêté à chaque pas par la bravoure de François I, par les forces de Soliman, par les intrigues de la Ligue de Smalcalde, souvent par le seul désordre de ses finances, que ses guerres continuelles dérangeoient, & que ses voyages fréquens achevoient d'épuiser? Dans le Discours qu'il lut lors de son abdication, il dit, qu'il avoit passé sept fois la Mer, & que pour être présent à tout, il avoit fait une multitude de voyages, en Espagne, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas. Il marchoit toujours en triomphateur; son Chancelier le suivoit par-tout, & l'activité du Maître devoit rendre le travail du Ministre bien embarrassant.

Tel fut le Souverain que Gran-

velle servit pendant vingt ans, sans éprouver un seul instant de disgrace; exemple rare, & d'autant plus surprenant, que Charles-Quint étoit défiant, qu'il étoit inquiet dans les affaires, & qu'il vouloit avoir la réputation de gouverner par lui-même; cependant on disoit communément, *que Granvelle étoit Empereur & que Charles n'étoit que son premier Ministre.* Il fallut peut-être à Granvelle plus d'esprit & d'adresse, pour cacher son autorité à son Maître, que pour l'exercer sur les Peuples.

Etendue de la Domination de Charles-Quint.

S'il ne put satisfaire un Prince si éclairé, si absolu, si entreprenant, qu'avec des lumieres supérieures, & par un travail infatigable, il étoit nécessaire qu'il eût, pour ainsi dire, toutes les sortes d'esprit, pour commander aux différentes Nations soumises à son Gouvernement, qu'il connût toutes leurs Loix & tous leurs intérêts, qu'il prît tous leurs différens caractéres. Peuples nombreux, éloignés de leur Souverain, dispersés dans toute l'Europe & dans le nouveau Monde. Peuples de mœurs, de génies, de sentimens aussi variés, que les climats qu'ils habitoient. Peuples

belliqueux, & extrêmement jaloux des priviléges que leurs anciens Souverains leur avoient accordés. L'Empire, l'Autriche & les autres Pays héréditaires ſitués en Allemagne, l'Eſpagne, les deux Siciles, le Milanès, le Comté de Bourgogne, le Comté de Charolois, les dix-ſept Provinces des Pays-Bas, des poſſeſſions immenſes aux Indes orientales & occidentales formoient la domination de Charles-Quint. Il avoit des Colonies récentes à peupler, de nouveaux Pays à conquérir, des Sauvages à dompter, un commerce à établir ou à perfectionner, des Loix à preſcrire à ſes nouveaux Sujets, qui connoiſſoient à peine le Droit naturel ; la ſubordination à entretenir parmi les Eſpagnols, qui affectoient l'indépendance aux Indes, & qui ſembloient être devenus plus féroces, que les Sauvages mêmes, à la vûe des tréſors du Mexique & du Pérou ; jamais Souverain, jamais Miniſtre n'a eu d'adminiſtration plus variée, plus étendue, plus difficile.

Elle devint encore plus pénible par les ſéditions fréquentes qu'il fallut réprimer ou diſſimuler ; il eſt re-

marquable même, que de toutes les Nations qui furent ſoumiſes à Charles-Quint, il n'y en eut pas une ſeule qui ne ſe révoltât ſous ſon regne, ſi l'on en excepte la Franche-Comté, toujours féconde en Nobleſſe & en Peuples guerriers, & toujours fidelle à ſes Maîtres. Auſſi Charles-Quint la diſtingua parmi toutes ſes Provinces, & il répandit ſur elle ſes graces les plus ſignalées. Sa Nobleſſe occupa de grands Gouvernemens, & les premieres Charges de la Maiſon de l'Empereur; l Hiſtoire la nomme dans toutes les guerres, & dans toutes les grandes entrepriſes du tems. Ses Magiſtrats furent dans le Miniſtére, dans les Ambaſſades de France, d'Allemagne, d Angleterre, & dans le Conſeil d'Etat des Pays-Bas. Pluſieurs Evêques furent choiſis dans l'Ordre Eccléſiaſtique de la Province, & pour donner à la Nation une preuve de la confiance qu'il avoit en ſa fidélité, Charles-Quint lui confia la garde de ſa perſonne.

Tous ſes autres Sujets lui firent de la peine, & une peine d'autant plus ſenſible, que jamais Prince ne déſira plus vivement que lui d'être maître

abſolu

abſolu dans ſes Etats. L'Eſpagne avoit donné l'exemple de la déſobéiſſance; Philippe I, pere de Charles-Quint, n'avoit paru ſur le Trône que quelques inſtans. La domination de la Maiſon d'Autriche étoit alors nouvelle pour les Caſtillans & pour les Arragonois, ils ſe ſouleyérent, & ils réduiſirent leur Reine, mere de Charles-Quint, dans une ſorte de captivité. Les Peuples des deux Siciles prirent les armes, ſur la ſeule propoſition qu'on leur fit, de les ſoumettre au Tribunal de l'Inquiſition; il fallut céder & pardonner. Le Milanez ſuivit l'exemple que les Siciliens avoient donné, & qui leur avoit réuſſi.

En Allemagne l'Autriche ſe révolta. Les Electeurs firent une ligue déffenſive, par la ſeule crainte que leur avoient inſpirée le caractére & les forces de Charles-Quint. D'autres Princes de l'Empire furent plus hardis, ils formerent une ligue offenſive contre leur Chef. L'Electeur de Saxe, Landgrave de Heſſe-Caſſel, les ucs de Cléves, de Gueldre & de rtemberg lui déclarerent la guerre; mpereur ne put les réduire qu'en

les attaquant séparément, & en se servant à propos des espérances qu'il sçavoit donner, & des peines qu'il pouvoit imposer.

En Flandre, les Gantois combattirent pour leurs priviléges; ils n'auroient peut-être pas été domptés, si François I. n'avoit eu la générosité de désapprouver leur révolte, & de refuser leur hommage. Dans les autres Provinces des Pays Bas, la haute Noblesse nombreuse, fiere, riche & aguerrie, prépara sous le régne de Charles-Quint, une grande révolution. Les Peuples séduits s'attachoient à cette Noblesse; ils croyoient travailler pour leur propre indépendance, & sans s'en douter, ils travailloient pour un petit nombre d'ambitieux, qui ne vouloient secouer le joug de l'Espagne, que pour asservir leurs compatriotes. L'esprit de révolte passa jusqu'au Pérou; si cependant on peut appeller révolte le désir naturel & juste que les Péruviens avoient de conserver leurs biens, & la liberté dont tous leurs ancêtres avoient joui. Charles-Quint ne put les pacifier, qu'en répandant beaucoup de sang innocent, & en leur imposant

des Loix extrêmement févéres.

La Religion même, qui ne refpire que la charité, l'ordre & la paix, la *Religion* fut fous fon régne, une fource intariffable d'agitations & de guerres civiles. Luther établit fes nouveaux dogmes dans l'Empire, & ceux de Calvin firent des progrès rapides aux Pays-Bas. Les Diettes du Corps Germanique fe paffoient en vaines difputes, fouvent on n'y prenoit aucun parti décifif, ou fi l'on y portoit quelques Loix, c'étoit des Loix plus funeftes que l'anarchie. Toute l'autorité de Charles-Quint, toutes les Négociations de fes Miniftres, les Conférences publiques qu'il établit, les voies de douceur & de févérité, la guerre, les victoires mêmes, les Décrets les plus équitables d'un Concile oecuménique légitimement affemblé, rien ne put arrêter le torrent des nouveautés, & affurer à l'ancienne Religion la fupériorité & la foumiffion dont elle étoit en poffeffion depuis tant de fiécles. Les Luthériens battus à Mulberg, fe relevérent de leur défaite avec une promptitude & une facilité furprenante; il s'en fallut peu, que l'Empereur qui venoit

d'en triompher en Saxe, ne fût leur prisonnier à Inspruk.

Pour comble d'inquiétudes & de travaux, il ne pouvoit se dispenser de donner quelques secours à Ferdinand son frere, Roi des Romains, de Hongrie & de Bohéme. La Hongrie étoit presque subjuguée par Soliman, & peu affectionnée aux Rois qu'elle n'avoit pas elûs. La Bohéme réclamoit plus hautement encore l'ancienne liberté de ses élections. La Religion y étoit attaquée plus vivement, que dans aucun pays du monde, & Ferdinand étoit menacé des plus grands malheurs. Il avoit été d'abord avec l'Empereur dans l'intelligence la plus parfaite. Charles-Quint l'avoit même fait Roi des Romains, presque de sa seule autorité, ou du moins malgré les oppositions de quelques Electeurs. Il lui avoit cédé les Provinces héréditaires que la Maison d'Autriche possédoit en Allemagne; il l'avoit marié à l'héritiere de Hongrie & de Bohéme. Tant de bienfaits exigeoient de la reconnoissance, & Ferdinand en avoit; mais Charles se repentit de lui avoir donné l'expectative de la Couronne Impé-

riale, il prétendoit la reprendre, pour la donner à Philippe son fils, & Ferdinand refusa de s'en dépouiller. Charles demanda du moins, que son fils eût le Vicariat de l'Empire sur tous les Etats d Italie. Ferdinand le refusa encore, pour ne pas diviser l'autorité Impériale, & pour ne pas transmettre aux Rois d'Espagne des pouvoirs qu'il auroit été difficile de leur enlever. Les esprits s'aigrirent; la mésintelligence subsista jusqu'à l'abdication de Charles-Quint; l'administration de l'Empire n'eut pas cette vigueur, que l'unanimité de ses Chefs auroit pu seule lui donner.

Les Côtes d'Espagne, celles de Naples & de Sicile étoient infestées par Barberousse, Dragut-Rays & Assen-Aga, Corsaires habiles, intrépides, inhumains. Henry VIII, Roi d'Angleterre, fut quelquefois pour Charles-Quint un Allié infidéle & inconstant; mais plus souvent il fut un ennemi déclaré, dont Charles reçut des outrages, & à qui il en rendit. François I. sçavoit se faire redouter malgré ses malheurs. Il avoit commencé son régne par les conquêtes les plus brillantes en Italie. Un excès

de bravoure le précipita dans la captivité ; cependant ſon courage ne fut point abbatu, quoique de ſon aveu même, *il eût tout perdu excepté l'honneur ;* Charles-Quint ne put le déſarmer qu'en le trompant. Entre ces Princes les intervales de paix furent très - courts, leurs guerres furent toujours vives, & également funeſtes à l'un & à l'autre. La mort même de François I. ne put éteindre leur haine, elle paſſa à Henry II. qui ſe vengea de la perte du Milanez, par la conquête des Trois-Evêchés.

Il ſemble que l'Empereur & ſon Miniſtre duſſent être accablés du poids & de la multitude de tant d'affaires importantes. Charles forma encore de grands projets, il alla chercher au loin de l'aliment à ſon activité & à ſon ambition. Il voulut fonder un Royaume en Afrique ; cet établiſſement parut même ſi certain, que Philippe ſon fils, alors Prince d'Eſpagne, & très - impatient de régner, lui en demanda l'inveſtiture, avant qu'on pût s'aſſurer de conſerver ce qui avoit été conquis ſur les Maures. Sous prétexte de la donation du nouveau Monde, que les

Papes avoient hasardée en faveur de Ferdinand & d'Isabelle, ayeux maternels de Charles-Quint, & quoique personne de l'ancien Monde n'eût droit de disposer du nouveau, au préjudice des Propriétaires légitimes, Charles se proposa d'en exclure toutes les autres Puissances de l'Europe ; il auroit pû y réussir, s'il avoit eu des forces navales proportionnées à un si grand projet. Il vouloit rétablir Christierne II. son beau-frere, Roi de Dannemark, que ses Sujets avoient détrôné pour ses cruautés. Pendant quelque tems l'Angleterre fut au nombre des Etats que Charles espéroit de transmettre à sa postérité, par le mariage de son fils avec l'héritiere de cette Couronne. On l'a soupçonné d'avoir formé le dessein de subjuguer l'Empire, & de réduire en une seule Monarchie toutes les Souverainetés qui le composent ; on a dit même qu'il aspiroit à la Monarchie universelle. A la vérité il y touchoit de plus près qu'aucun des Souverains qui ont régné en Europe depuis Charlemagne ; mais il en étoit encore trop loin pour pouvoir s'en flatter ; au tems de son abdication,

il pouvoit à peine défendre ses anciens Etats.

Une agitation si violente mit aux plus rudes épreuves le courage du Chancelier de Granvelle ; ses travaux le consumerent insensiblement, il mourut en 1550 à la Diette d'Ausbourg, âgé de soixante-quatorze ans. Charles-Quint lui fit un honneur que les Têtes couronnées ne font pas à leurs Sujets, il en porta le deuil ; cette marque de reconnoissance pour un bon Ministre, fit encore moins d'honneur à Granvelle, qu'à Charles-Quint. Ce Prince écrivit à Philippe son fils, *qu'ils perdoient l'un & l'autre un bon lit de repos*. De Thou * a dit de Granvelle, *que c'étoit un homme d'une haute prudence, qu'il avoit mérité que l'Empereur lui confiât ses intérêts les plus secrets, & qu'il avoit rempli toutes ses fonctions avec beaucoup de dignité.*

* *Thuan. T. Lib. 6.*

Le Chancelier de Granvelle laissa une famille nombreuse, pourvue de grandes richesses & d'établissemens honorables. Il eut onze enfans de Nicole Bonvalot sa femme, originaire de Besançon. Son fils aîné fut Thomas Perrenot, Baron de Chantonnay, Seigneur de Granvelle & de

Mèche, Majordôme du Roi d'Espagne, Maréchal de l'Empire à Besançon, Ambassadeur en France, & ensuite en Allemagne. Il épousa Hélène de Brederode, d une Maison illustre de Flandre; ses enfans n'ont point laissé de postérité.

Le second fils du Chancelier fut Antoine Perrenot, Cardinal de Granvelle, dont j'écris l'histoire; il naquit le 20 Août 1517.

Le troisiéme fils fut Frederic Perrenot de Champagney, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, Gouverneur d'Anvers, & Surintendant des Finances aux Pays-Bas. Il fut marié à Constance de Berkem, dont il eut une fille qui épousa le Comte de la Baume-Saint-Amour; sa postérité subsiste encore en Franche-Comté.

Charles Perrenot, Abbé de Faverney, fut le quatriéme fils du Chancelier. Par le conseil du Cardinal son frere, il refusa l'Evêché de Toul, puis il se repentit de l'avoir refusé, & il reprocha au Cardinal de lui avoir donné un conseil trop désintéressé. Le plus jeune des fils du Chancelier fut Jerôme Perrenot, qui épousa une

Princeſſe de Bade, dont il n'eut point d'enfans. Il ne laiſſa qu'un fils naturel, Capitaine de galére, qui périt dans le naufrage de la Flotte nommée l'Invincible, que Philippe ſecond avoit armée contre l'Angleterre.

Les filles du Chancelier de Granvelle furent mariées dans la bonne Nobleſſe de la Franche-Comté. Sa fortune étoit immenſe. Deux ſiécles ſe ſont à peine écoulés, ſon nom eſt éteint, & il ne reſte que de foibles traces de ſes grands biens; ces ſortes d'exemples devroient corriger les hommes de l'ardeur qu'ils ont à former ce qu'ils appellent de grands établiſſemens, & les détromper de la vanité de perpétuer leurs noms.

Education de Granvelle.

Le Chancelier de Granvelle donna une attention particuliere à l'éducation d'Antoine Perrenot, qui ſe deſtinoit à l'état Eccléſiaſtique. Padoue avoit alors une des plus célébres Univerſités de l'Europe. Il faut rendre cette juſtice à la République de Veniſe; elle a été la premiere qui ait recueilli les Sçavans, que la Barbarie des Turcs avoient chaſſés de Conſtantinople & de toute la Grece, elle a ouvert le premier azile aux Sciences

errantes & fugitives, elle a donné aux Médicis & à François I. l'exemple de les protéger, de les nourrir, de les encourager. Plusieurs Professeurs se distinguoient à Padoue, par leurs talens, & par leur érudition. Les hautes Sciences & la Littérature y étoient florissantes; l'étude des Langues sçavantes faisoit une grande partie de l'éducation qu'on y donnoit; la réputation de cette Université étoit si grande, qu'on y venoit étudier de tous les Pays de l'Europe; on disoit Padoue la Sçavante, comme les Italiens disent encore, Rome la Sainte, & Gènes la Superbe.

Le Chancelier de Granvelle y envoya son fils, pour commencer ses études. Je ne dirai pas, qu'il y acquit beaucoup de science, quoique Sleidan, de Thou, & le Laboureur assurent, qu'il fut très-sçavant. Dans une si grande jeunesse on ne peut que jetter les premiers fondemens du sçavoir, & bientôt les affaires du Ministére ne permirent plus à Granvelle de suivre ses études, & d'approfondir ce qu'il avoit heureusement commencé. Je dirai seulement que dans l'Université de Padoue, il prit du goût pour

les Belles-Lettres, qu'il s'y livra entiérement, & qu'il les protégea toute ſa vie; c'eſt ce qu'on exige avec juſtice de ceux qui ſont deſtinés au Gouvernement.

Il donna dès-lors des preuves de génie, & d'un courage capable de ſoutenir les plus grands travaux. Tous les Hiſtoriens du tems lui accordent une facilité ſurprenante, une éloquence mâle & naturelle, de la juſteſſe, du goût, de l'élevation. Il étoit d'un caractére hardi & même impétueux, ſon émulation croiſſoit à meſure qu'il approchoit des honneurs. Il avoit vu naître la fortune de ſon pere, il la voyoit encore s'augmenter rapidement. Sa deſtination à tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Egliſe & dans l'Etat, n'étoit pas une ambition déplacée, il avoit de quoi la juſtifier & la ſoutenir; dans l'âge des plaiſirs & de la diſſipation, il fit voir tout ce que le deſir de s'élever peut inſpirer d'ardeur & de conſtance.

Pour ſervir l'Empereur dans le Miniſtére, il falloit être en relation avec les Allemans, les Eſpagnols, les Italiens, & les Flamans. Granvelle apprit les Langues de ces Nations dif-

férentes, avec une facilité qui tenoit du prodige ; ce n'étoit même qu'un travail de surérogation ; le Grec, le Latin, & tout ce qui appartient à la Littérature, faisoit le fond de ses études. Le François étoit sa Langue maternelle, il la parloit avec autant d'exactitude, qu'on pouvoit parler alors ; les Lettres de Chantonnay, son frere, sont d'un stile barbare en comparaison des siennes. Souvent il disoit avec complaisance, qu'il possédoit sept Langues, & les Sçavans qui lui ont dédié leurs ouvrages, l'ont répété, pour applaudir à un talent rare parmi les hommes qui sont chargés des plus grandes affaires.

A Padoue Granvelle se fit des amis illustres, dont l'érudition étoit le plus grand ornement de cette Université. Ces tems étoient ceux de la renaissance des Lettres. On n'étoit pas à la mode parmi les Sçavans, si l'on ne tâchoit d'imiter le stile de Ciceron, & le titre de Ciceronien étoit la dignité suprême de la Littérature. Bembe & Sadolet avoient frayé la route, ils s'étoient formés sur ce grand modéle, & l'élégance de leur Latinité avoit déterminé le Pape Léon X. à

les choisir pour ses Sécretaires. Après la mort de ce Pape, Bembe dégouté de la Cour & des affaires, s'étoit retiré à Padoue, où il s'occupoit de son Histoire de Venise, & d'autres Ouvrages également estimés, pour la pureté du langage, en Latin, & en Italien. Malgré la différence des âges, Granvelle desira son amitié, & il la mérita. Les lettres de Bembe sont venues jusqu'à nous; on en voit une *, où il parle à Granvelle avec cette familiarité & cette confiance, que des liaisons intimes peuvent seules autoriser. Il lui recommande un de ses amis, il le prie de le secourir lui-même *dans le naufrage de sa fortune*, & sans expliquer le sujet de sa sollicitation, dont le porteur de la lettre devoit lui rendre compte, il assure Granvelle, que sa prétention est appuyée sur les loix, sur les bonnes mœurs, sur la Religion même, & sur l'équité. Il falloit que Bembe eût essuyé une de ces sortes de tempêtes si fréquentes dans les routes de la fortune; mais il étoit bien éloigné du naufrage. La même année il fut nommé Cardinal par Paul III.

* *Card. Bembi Epist. ad famil. lib. 6. kal. Octob. 1539.*

Sadolet avoit été fait Evêque de

Carpentras par Léon X, il fut toujours très-uni avec Bembe, & leur amitié fit naître celle que Sadolet eut pour Granvelle. C'étoit alors un usage reçu, que les Sçavans qui avoient de la réputation, adressassent aux Souverains de l'Europe des éloges en prose, ou en vers, lorsque ces Princes avoient fait des actions dignes de la renommée. Charles-Quint venoit de conclure la Paix de Crépy. Sadolet l'en félicita par un ouvrage semblable, dit-il, à ceux que l'Antiquité avoit présentés à Philippe de Macédoine, à Alexandre, à Cœsar, à Trajan, à Constantin. L'ouvrage fut envoyé à Ferdinand de Gonzague, pour le présenter à l'Empereur. En même temps l'Auteur écrivit à Granvelle, pour le prier d'assister à la présentation; il lui rappella l'intimité dans laquelle ils avoient vécu à Padoue, & la satisfaction qu'ils eurent de se rencontrer à Nice, à la suite du Pape & de l'Empereur. Sadolet lui dit, qu'il l'aimoit pour son esprit, pour sa science, pour l'inclination qu'il avoit à obliger. Ces Lettes ont été écrites quelque temps après le séjour de Granvelle à Padoue; je les rapporte ici, pour prouver l'es-

time qu'il avoit pour les Sçavans dès sa plus grande jeunesse, & qu'alors même des hommes illustres jugeoient qu'il étoit déjà digne de leur amitié. Le goût des Sciences avoit réuni Bembe, Sadolet & Granvelle; dans la suite la pourpre romaine les rendit égaux, & récompensa leur mérite.

Granvelle n'avoit que quatorze ans, lorsque Clement VII. le fit Protonotaire Apostolique *; c'étoit alors le premier pas qu'il falloit faire, pour arriver aux Prélatures. Il continua ses études avec tant d'assiduité, que sa santé en fut altérée. Son pere le rappella aux Pays-Bas. Il étudia en Théologie dans l'Université de Louvain; époque heureuse pour plusieurs Professeurs célébres, qui, par son suffrage, furent élevés dans la suite à l'Episcopat, & comblés des bienfaits de l'Empereur. A peine eut-il pris ses grades, que le Chancelier l'appella auprès de lui, pour l'initier dans les affaires du Gouvernement. Sa figure, son esprit, son application prévinrent favorablement l'Empereur; dans l'instruction que ce Prince composa pour son fils, & que j'ai déja citée, on voit ce témoignage bien glorieux à un

* *La Bulle [...]st datée de [...]ologne, aux [...]des de Dé[...]embre 1529.*

jeune homme, qui ne pouvoit encore avoir aucune expérience, & qui n'avoit que des eſpérances à offrir; *je ſçais*, dit Charles-Quint, *que Granvelle n'a rien oublié pour former ſon fils, & je compte que les ſoins qu'il a pris de ce jeune homme répondront à ſon attente;* mais Charles-Quint ne ſe borna pas à en donner une idée avantageuſe à ſon ſucceſſeur, il lui conféra l'Abbaye de S. Vincent de Beſançon, & quoique Granvelle n'eût pas encore vingt-trois ans acomplis, il le nomma à l'Evêché d'Arras, vacant par la mort d'Euſtache de Croy.

Dans le cours de cette Hiſtoire, j'aurai rarement occaſion de parler de ſes fonctions Epiſcopales. Il réſida peu à Arras, encore moins à Malines, où il fut transféré, lors de la création des nouveaux Evêchés de Flandre, & jamais à Beſançon, dont il n'obtint l'Archévêché, qu'une année avant ſa mort. Le deſir qu'il eut d'obtenir de plus grands honneurs, l'eſpérance de bien ſervir ſon Maître, & le prétexte de ſoulager ſon pere accablé de travaux, purent dans ſa jeuneſſe ſe déguiſer ſous l'apparence de la néceſſité & de la vertu; dans la ſuite les em-

plois importans qui lui furent confiés, lui servirent d'excuses, s'il en est de légitimes pour un Evêque qui ne réside pas, & si l'on peut avec justice s'absenter de son Evêché, pour donner tous ses soins au Gouvernement temporel.

Naissance des Granvelles.

Ne cherchons pas à justifier Granvelle sur l'ambition; dans le commencement de son Episcopat, il en donna une preuve que je ne dois pas dissimuler. Sa naissance étoit obscure, il voulut l'illustrer; mais il prit un moyen, que la prudence, autant que la modestie & l'amour de la vérité, devoit lui interdire. Je ne dirai rien qui ne soit certain, & qui ne soit fondé sur des actes autentiques.

Les Historiens ont parlé différemment de la naissance des Granvelles; les uns l'ont avilie, les autres l'ont flattée. Aubery (1), dans son Histoire des Cardinaux, dit, que le Chancelier de Granvelle étoit fils d'un Maréchal ferrant de Nozeroy, petite Ville de Franche-Comté; il ajoute d'après une Chronique des Provinces-Unies (2), que le Chancelier *avoit été simple Clerc de Pratique, & depuis subtil & cauteleux Procureur en la Cour de Parlement à Dole.*

(1) *Aubery Hist. gén. des Card. tom.* 5. *pag.* 58.

(2) *Jean-Franc. le Petit, Chron. des Provinces-unies.*

Strada (1) prétend qu'il étoit né à Besançon, & que son pere étoit en effet Maréchal-ferrant. De Thou (2) le fait *fils* d'un Serrurier. D'autres ont dit, qu'ils étoit né à Ornans, que sa famille y étoit connue depuis le quinziéme siécle, & *qu'elle étoit de ces familles qui sont la pepiniere des Emplois Militaires & de la Magistrature.* On a été plus loin, & pour décorer la naissance dont il s'agit, on a placé, sans aucune preuve, parmi les Ancêtres du Chancelier de Granvelle, un Capitaine de cent hommes d'armes, qui avoit suivi le Roi d'Espagne à la guerre, & qui en avoit reçu des marques de son estime; enfin on a profité de l'épitaphe de Pierre Perrenot, pere du Chancelier, où il est qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Cromary*, *Châtelain d'Ornans*, & *Lieutenant des Sauneries*, & l'on a cru éviter ainsi toute idée de roture.

(1) *de Bello gico.*

(2) T *Hist. Li*

La vérité est, que le Chancelier de Granvelle n'étoit pas fils d'un simple Artisan; il étoit d'une famille Bourgeoise d'Ornans, sans noblesse, & sans autre distinction, que celle de Juge Châtelain de la petite Ville où il étoit né. Guillaume Perrenot, son bisayeul, étoit Notaire à Besançon. On ne voit

pas que son ayeul ait eu aucun titre; son pere n'avoit d'autres fonctions que celles de Juge d'Ornans, & de Lieutenant des Saunneries. Il faut même lever l'équivoque qu'on a affectée sur la qualité de Châtelain d'Ornans. Il y avoit autrefois dans les Châteaux forts deux sortes de Châtelains; l'un commandoit la garnison du Château, & on le nommoit simplement Châtelain; l'autre étoit Juge de la Terre dépendante du Château, on le nommoit Juge-Châtelain, & tel étoit incontestablement l'Office de Pierre Perrenot, pere du Chancelier de Granvelle; s'il avoit été militaire, commandant la garnison du Château, il n'auroit pas accepté la Lieutenance des Salines, qui est un office de Judicature.

Le Chancelier ne fut anobli que par la charge de Conseiller au Parlement de Dole, que la Comtesse de Bourgogne lui donna en 1518; lui-même n'a pas craint de reconnoître publiquement cette vérité, & de l'avouer à l'Empereur, dans un temps où ce Prince l'honoroit déjà de sa confiance. Pour assurer à sa postérité une noblesse plus ancienne en appa-

rence que sa réception au Parlement de Dole, mais en effet plus récente, & pour l'augmenter d'un degré, il *obtint* en 1524 des Lettres de Noblesse, pour Pierre Perrenot son pere; Charles-Quint les accorda *en récompense des services du Docteur Nicolas Perrenot son Conseiller*; ces Lettres existent encore parmi les manuscripts des Granvelles, elles sont décisives sur leur naissance.

L'Evêque d'Arras alloit aux plus grands Emplois de la Cour de l'Empereur; il voulut établir pour base de sa fortune une naissance plus distinguée, & il demanda d'être reçu Chanoine au Chapitre de Liége. La preuve de noblesse qu'il présenta, ne doit pas en imposer; elle est plutôt un monument de la médiocrité de sa naissance, qu'un titre capable de lui assurer une noblesse de nom & d'armes, telle que l'exigeoit l'usage du Chapitre de Liége. Si sa famille avoit eu des titres honorables, il pouvoit facilement les avoir, & dans cette occasion il lui auroit été important de les produire. Il n'en produisit aucun; on ne voit pas même qu'il ait présenté son extrait-baptistère, dans

la crainte que cet acte ſeul ne dévoilât tout le myſtère. Les familles qui n'ont pas de plus grandes diſtinctions, ſont toujours attentives à exprimer la qualité de Noble dans les Regiſtres de baptême ; l'extrait-baptiſtère de l'Evêque d'Arras ne lui donnoit pas cette qualité, & en 1517 ſon pere n'avoit d'autre titre, que celui *de Docteur ès Loix ;* il vaut mieux, dit la Loi Romaine, n'avoir point de titre, que d'en avoir un qui ſoit vicieux ; Granvelle ſupprima ſon extrait baptiſtère, qui l'auroit humilié, & qui auroit dépoſé contre lui.

Il eſpéroit tout du crédit de ſon pere, alors premier Conſeiller de l'Empereur. Il ſe flatta même de donner toute l'apparence de la juſtice à la grace qu'il eſpéroit, & il propoſa la preuve par Témoins, dont le Chapitre voulut bien ſe contenter. L'Evêque d'Arras obtint que Boiſſet, Archidiacre de ſa Cathédrale, fût nommé Commiſſaire pour faire l'information ; ſept Témoins furent entendus, à la vérité preſque tous gens de conſidération, mais leurs dépoſitions * ſe bornerent à des faits vagues & équivoques, bien éloignés de la certitude

* *Cette information a été tirée des Archives du Chapitre de Liége.*

nécessaire dans une preuve de Noblesse. Tout ce qu'on peut en recueillir, est que l'Evêque d'Arras étoit fils *légitime* de Nicolas Perrenot, premier Conseiller de l'Empereur, que son ayeul avoit été Châtelain d'Ornans (on suprimoit toujours avec affectation la qualité de Juge); que les Perrenots vivoient noblement dans leur Provinces; qu'ils étoient alliés à des familles nobles, & qu'ils étoient admis parmi la Noblesse aux Etats, & autres Assemblées générales du Comté de Bourgogne.

Cette derniere circonstance étoit sans doute importante. Il auroit été naturel de l'appuyer sur l extrait des Registres des Etats; on ne le fit pas, ce seul défaut devoit rendre toute l information suspecte. Et comment les Ancêtres de Granvelle seroient-ils entrés aux Etats parmi les Nobles? Comment Granvelle pouvoit il aspirer à une Noblesse ancienne? Il étoit né en 1517; son pere fut anobli l'année suivante par sa Charge de Conseiller au Parlement de Dole; son ayeul n'obtint des Lettres de Noblesse qu'en 1524; l'Evêque d'Arras étoit donc né roturier; les titres mê-

mes les plus honorables à ſa famille le prouvoient invinciblement.

C'eſt une obſervation, où l'eſprit ſatyrique n'a point de part, elle étoit due à la fidélité inviolable de l'Hiſtoire. Granvelle auroit été plus grand, s'il eût avoué ingénument qu'il étoit un homme nouveau; la vérité & la modeſtie lui auroient fait plus d'honneur qu'une Nobleſſe uſurpée, & même que la Nobleſſe la plus vraie & la plus illuſtre. Si cette foibleſſe lui a été commune avec des hommes célébres; s'il a craint que l'obſcurité de ſa naiſſance ne le fît mépriſer au milieu des dignités mêmes & des richeſſes, il n'en fut pas plus excuſable, ſa prétendue preuve de Nobleſſe ne perſuada perſonne. Dans ſa patrie, il étoit trop connu, pour y être reſpecté par ſes Ancêtres, lors même qu'on y admiroit ſes talens, & qu'on étoit ébloui de ſa fortune; loin de recueillir quelqu'avantage du titre de Chanoine de Liége, ſouvent les Princes d'Allemagne & la Nobleſſe de Flandre, indocile à ſes ordres, lui reprochérent l'obſcurité de ſon origine; il ne lui reſta d'autre parti à prendre, que celui

celui du silence & de la modération.

Le temps où les travaux de Granvelle commencerent, fut pour l'Europe un temps de troubles & de confusion. Depuis que les Pays les plus fertiles de cette partie du Monde avoient été envahis par les Barbares de l'Asie & du Nord, on n'y avoit pas vu tant de désordres. Par-tout la Religion étoit attaquée dans sa foi, dans sa discipline, dans sa morale. Les grandes Monarchies étoient encore dans l'accablement, où les guerres précédentes les avoient réduites; l'ombre de paix dont on jouissoit, depuis la trêve conclue à Nice en 1538 entre Charles-Quint & François I, étoit une paix armée, pleine de jalousie & de défiance, & toujours au moment d'expirer par la funeste rivalité des Maisons de France & d'Autriche.

Etat de l'Europe, lorsque Granvelle entra dans le Ministère.
1540.

Il y avoit long-temps que l'Italie étoit le théâtre d'une guerre continuelle. Le Royaume de Naples & le Duché de Milan avoient été enlevés tour à tour par les François & les Espagnols. Les Italiens étoient extrêmement divisés entr'eux, ils souf-

Etat d'Italie.

froient plus encore de leurs guerres intestines, que des guerres étrangeres. Quelques Papes devenus guerriers, avoient épuisé leur domaine temporel, ou pour enrichir leurs familles, ou pour jouer le rolle humiliant d'auxiliaires, à la suite des grands Princes, qui s'étoient disputé l'empire d'Italie. Venise sembloit n'avoir pris aucun parti, & ne consulter que le moment présent, dans chaque événement de la guerre; des révolutions étonnantes avoient fait flotter cette République dans une incertitude apparente, quoiqu'elle se fût toujours attachée fortement à son intérêt le plus pressant, plutôt qu'à la gloire des armes, & à la fidélité qu'on doit à ses engagemens. La liberté de Gènes avoit succombé sous la puissance de Louis XII; celle de Florence expiroit par la résolution que Charles-Quint avoit prise de lui donner un Souverain, qui par intérêt & par reconnoissance, fût entiérement dévoué à la Maison d'Autriche. Le Duché de Ferrare, le Piedmont, le Montferrat, le Marquisat de Saluces avoient été ravagés par les amis, autant que par les ennemis. François I. avoit con-

quis plusieurs Places fortes dans le Piedmont, il y avoit des garnisons & une armée; le Duc de Savoye n'avoit d'espérance de recouvrer ses Etats, que par un Traité de paix, qui paroissoit encore fort éloigné; l'Italie entiere appauvrie & presque déserte, ne voyoit point de fin à ses malheurs, tant que Charles-Quint refuseroit avec obstination de rendre le Milanez, & que François I. feroit les plus grands efforts pour le reprendre.

L'Espagne concentrée en elle-même & désolée par les Maures, jusqu'au régne de Ferdinand & d'Isabelle, avoit acquis dès-lors beaucoup de réputation. Ces Princes avoient eu le bonheur de réunir par leur mariage, les Royaumes de Castille & d'Arragon. Si Ferdinand avoit à se reprocher d'avoir acquis par des voies illégitimes les deux Siciles, la Navarre & le Roussillon, sa puissance étoit beaucoup augmentée par l'acquisition de ces différens Etats, & la découverte du nouveau Monde lui avoit fait espérer des richesses immenses, qui devoient le rendre redoutable à toute l'Europe. Il avoit marié Jeanne sa fille unique, à Phi- Etat [de l'Es]pagne.

lippe Archiduc d'Autriche. Philippe étoit mort à la fleur de son âge; Jeanne tombée en démence, portoit dans sa retraite le vain titre de Reine, pendant que Charles-Quint son fils, gouvernoit l'Espagne avec une autorité absolue; mais son Royaume étoit épuisé, par les victoires mêmes que les Espagnols avoient remportées sur les Maures, & par trop d'empressement à peupler l'Amérique; il supportoit impatiemment les impositions excessives que Charles-Quint exigeoit, & que la Nation croyoit incompatibles avec ses anciens priviléges.

Etat d'Allemagne. L'Allemagne & tout le Nord étoit en feu, à l'occasion de la révolte de Luther contre l'Eglise. Cet Hérésiarque avoit été excommunié par Léon X, & Charles-Quint l'avoit mis au ban de l'Empire; cependant il vivoit & il prêchoit en liberté sous la protection de Fréderic III, Electeur de Saxe; il répandoit au loin ses erreurs par ses Emissaires, & tous ses Sectateurs avoient encore plus d'empressement à attaquer les biens, que les dogmes de l'Eglise Catholique. Il sembloit que Luther eût donné le

ſignal, pour déclarer la guerre à la Religion dans tous les Etats de l'Europe. Les Hérétiques appellés *Picards*, demandoient hautement en Bohéme la liberté de conſcience. Zuingle & Œcolampade avoient ſéduit quelques Peuples d'Allemagne, & une partie des Cantons Suiſſes. Dans la Weſtphalie, les *Anabaptiſtes* eſſayoient, non-ſeulement de fonder une Religion monſtrueuſe, mais encore une Monarchie nouvelle & ridicule, ſous leur prétendu Roi Jean de Leyde, originairement Tailleur d'habits. Pluſieurs Souverains d'Allemagne avoient choiſi parmi les erreurs récentes celles qui leur étoient le plus commodes; ils paroiſſoient même avoir voulu s'interdire toute eſpérance de retour à l'Egliſe, en uſurpant ſes biens temporels, & en contractant l'obligation de reſtituer, qu'on ne remplit preſque jamais. L'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Heſſe étoient à leur tête. La ligue qu'ils avoient formée à Smalcalde, ne paroiſſoit que défenſive, contre l'Empereur & les Catholiques; mais elle devoit attaquer, lorſqu'elle pourroit le faire avec impunité, & avec quel-

qu'eſpérance de ſuccès ; on voyoit dans cette ligue des Princes des Maiſons d'Allemagne les plus illuſtres, des Maiſons de Saxe, Palatine, de Brandebourg, de Luncbourg, de Pomeranie, d'Anhalt, de Wirtemberg & de Mansfeldt. Un Electeur Eccléſiaſtique, pluſieurs autres Prélats, un grand nombre de Prêtres ſéculiers & réguliers avoient renoncé à leur état & à leurs obligations les plus eſſentielles, pour s'affranchir de la morale auſtere de la vraie Religion, & ce torrent avoit encore entraîné les Peuples de Suéde & de Dannemark.

Etat des Pays-Bas, de l'Angleterre & de la France.

Pour ceux des Pays-Bas, ils diſſimuloient encore, par la crainte que leur inſpiroit la puiſſance de l'Empereur, & la protection déclarée qu'il accordoit à l'Egliſe ; cependant ils épioient le moment, où ils pourroient ſecouer en même temps le joug de la foi, & celui de la domination Eſpagnole. Il ſembloit que l'eſprit de vertige eût ſaiſi toute l'Europe. L'Angleterre avoit commencé par le ſchiſme, elle avoit fini par l'héréſie, ou plutôt par l'irréligion. Le Royaume de France conſtamment attaché à la Religion Catholi-

que, depuis qu'il avoit été fondé par Clovis, n'avoit pû se garantir de la contagion. Calvin y répandoit ses erreurs. Souvent il pensoit différemment de Luther; mais ils s'accordoient dans le projet audacieux de fonder une Religion nouvelle, & de détruire, s'ils l'avoient pû, la Religion Romaine. Les charmes de la nouveauté, l'appas de l'indépendance, la licence des mœurs, faisoient naître les plus grandes révolutions. On ne vouloit plus de soumission en matiére de foi, chacun vouloit en être Juge; plus de célibat pour les Prêtres & pour les Religieux, plus de pauvreté évangélique, d'indissolubilité dans le mariage, de confession, de jeûnes, de tout ce qui humilie l'orgueil, & qui contraint la liberté; on ne craignoit pas de défendre ces funestes avantages, les armes à la main, & sous prétexte de réformer la Religion, on commettoit les plus grands crimes.

Entrée d[e] Granvelle da[ns] le Ministér[e]

Ce fut dans ces momens terribles, où Granvelle fut admis à partager les travaux du Chancelier son pere. Revêtu du double caractére d'Evêque & de Ministre, il devoit s'appliquer avec

zéle à rétablir la paix dans l'Eglise & dans l'Etat ; ce qui pressoit davantage, étoit de faciliter la convocation d'un Concile œcuménique, qui décidât les questions que tant de Novateurs avoient élevées, & dont l'autorité pût se faire respecter par tous les Chrétiens. Il s'agissoit encore de réunir toutes les forces de l'Empire contre Soliman, qui menaçoit d'accabler la Hongrie, par la hardiesse de ses entreprises, & par la supériorité de ses troupes.

Il n'est pas douteux, que Charles-Quint ne souhaitât sincérement la convocation d'un Concile ; il en donna des preuves qui n'étoient pas équivoques ; mais dans l'espérance d'abréger les disputes de Religion, & de pourvoir promptement aux besoins pressans de la Hongrie, il voulut faire marcher d'un pas égal deux affaires si importantes, & trop d'empressement à les terminer lui fit prendre le plus mauvais parti. Toujours disposé à porter l'autorité impériale au plus haut degré, toujours prévenu en faveur de son habileté dans les négociations, il résolut d'assembler la Diette de l'Empire, pour y faire un régle-

ment provisionnel sur les controverses de Religion, & pour demander de grands secours contre le Turc.

Les Catholiques n'oublierent rien, pour le dissuader de son projet de réglement. La Diette de l'Empire est une assemblé séculiere, qui ne peut avoir aucune autorité, pour décider de la foi & de la discipline de l'Eglise. Elle avoit aussi peu de lumieres, que d'autorité en cette matiere. Les esprits étoient trop échaufés; les disputes ne pouvoient servir, qu'à rendre irréconciliables les différens partis; il falloit laisser à l'Eglise seule le soin de convertir par sa douceur les Peuples qui avoient été séduits, de les éclairer par des décisions puisées dans les sources les plus pures, & s'il étoit nécessaire d'en venir aux extrêmités, de les condamner par son autorité. L'Empereur devoit soutenir les décisions de l'Eglise, il ne pouvoit les prévenir, & disposer de ce qui est purement spirituel.

Charles-Quint étoit trop éclairé, pour ignorer ces principes; il étoit trop attaché à la Religion, pour les combattre; la sincérité de ses intentions lui servoit d'excuse; il ne vou-

loit pas, difoit-il, porter des loix définitives fur le dogme & fur la difcipline; il prétendoit feulement difpofer les efprits à la paix, & les préparer à recevoir avec docilité les décifions de l'Eglife univerfelle. Il eft vraifemblable qu'il ne s'en flattoit pas; mais il croyoit que le danger imminent de la Hongrie toucheroit les Etats de l'Empire, & qu'on lui accorderoit fans héfiter, des troupes & des fubfides. La Diette fut convoquée à Wormes pour le 8 Octobre 1540.

Granvelle à la Diette de Wormes.

L'effai que l'Empereur faifoit des fentimens des Princes Proteftans d'Allemagne, étoit au moins fort incertain. Quelque confiance qu'il eût dans fon autorité, & dans l'art qu'il croyoit avoir de manier les efprits, il craignit de fe commettre, & de s'expofer en perfonne, ou à un refus qui feroit fans retour, ou du moins à des oppofitions violentes, & à des follicitations vives, pour établir la liberté de confcience dans l'Empire. Charles-Quint ne jugea pas à propos de fe rendre à la Diette; le Roi des Romains fut chargé d'y préfider; le Chancelier de Granvelle fut nommé principal Com-

miſſaire de l'Empereur, & l'Evêque d'Arras ſe propoſa de veiller plus particulierement aux intérêts de la Religion.

D'abord on ne parla que de queſtions dogmatiques. L'Empereur avoit ordonné qu'on établît des Conférences publiques entre des Théologiens Catholiques & Proteſtans, pour tâcher de s'accorder ſur les objets les plus importans. Thomas Campége, Evêque de Feltri & Nonce du Pape, étoit préſent à la Diette. Il fit de nouvelles repréſentations ſur le danger de ces Conférences, il conjura le Roi des Romains de les ſupprimer, perſuadé que les Proteſtans ne manqueroient pas de s'attribuer une victoire chimérique, & qu'ils perſuaderoient facilement des Peuples, qui ne cherchoient qu'un prétexte, pour perſéverer dans des opinions commodes. Charles-Quint étoit abſolu; il avoit donné des ordres précis ſur les Conférences, elles s'ouvrirent entre Jean Eckius pour les Catholiques, & Philippe Mélancton pour les Luthériens. On commença par l'examen des opinions différentes ſur le péché originel. Après trois jours de diſputes tumultueuſes,

on reconnut évidemment qu'elles seroient inutiles. L'Empereur fit cesser la Diette, il en convoqua une autre à Ratisbonne, pour l'année suivante, résolu d'y assister & d'exiger pour lui plus de respect, qu'on n'en avoit eu pour le Roi des Romains.

Diette de Ratisbonne. 1541.

Afin de donner plus d'éclat à la nouvelle Diette, Charles-Quint détermina le Pape Paul III. à y envoyer un Légat, dont l'autorité, la vertu, & les lumieres pussent concilier les esprits, & dont la présence donnât aux décisions de la Diette l'approbation de l'Eglise Romaine, si l'on étoit assez heureux, pour rendre à la foi un hommage sincére & unanime. Le Pape choisit pour cette légation le Cardinal Gaspard Contarini Vénitien. Il méritoit à tous égards le respect & la confiance de la Diette; mais il étoit envoyé du Pape; ce titre seul indisposa les Protestans contre lui. D'ailleurs il leur parla de la soumission que tout Chrétien doit à l'Eglise, & ils ne vouloient que disputer, soutenir les nouveautés qui les flattoient, & juger l'Eglise elle-même conformément au sens qu'ils donnoient à l'Ecriture.

D'un autre côté, Contarini proposa aux Catholiques des projets de réforme pour les mœurs; il voulut exiger du Clergé d'Allemagne une vie plus exemplaire. Ses projets furent mal reçus, il eut le sort qui menace toujours les Conciliateurs, lorsqu'ils veulent dire ingénument la vérité, & qu'ils rendent la justice, sans acception de personnes. Contarini déplut à tous les partis. A Rome, on l'accusa d'avoir eu trop de condescendance pour les Luthériens. On lui reprocha en Allemagne de n'avoir rien accordé pour le bien de la paix; il lui fut facile de se justifier. Sa charité & sa douceur pour les Protestans, n'avoient point alteré la foi; sa sévérité pour les mœurs des Catholiques & pour la conduite du Clergé, étoit la preuve d'un zéle désintéressé & impartial, qui alloit uniquement à l'utilité de la Religion; après quelques ombrages, le Pape rendit au Légat la justice la plus éclatante.

Cependant le Chancelier de Granvelle ne put se dispenser d'ouvrir les Conférences ordonnées par l'Empereur; il souhaitoit de les abréger, pour venir promptement à la demande des

ſubſides, qui ne ſouffroient plus de retardement. Les Proteſtans avoient un deſſein tout oppoſé. Dans la diſpute ils faiſoient naître des difficultés à chaque pas, bien réſolus de n'accorder aucun ſecours pour la guerre, qu'après avoir obtenu la liberté de conſcience, & les aſſurances les plus fortes qu'ils ne ſeroient pas recherchés ſur leurs uſurpations des biens d'Egliſe.

Il n'eſt pas étonnant qu'avec ces diſpoſitions, la premiere Conférence même pensât rompre toute négociation. Il ne s'agiſſoit encore que de nommer les Théologiens qui devoient diſputer en préſence de la Diette, & l'on ne pouvoit s'accorder ſur ce préliminaire. Le Chancelier de Granvelle propoſa de laiſſer ce choix à l'Empereur, & il eut la pluralité des ſuffrages, malgré les clameurs & les intrigues de ceux qui vouloient conſumer le temps en difficultés. L'Empereur nomma pour les Catholiques, Jean Eckius, Jules Pflug & Jean Gropper. Pour les Proteſtans, il nomma Philippe Melancton, Martin Bucer & Jean Piſtorius, tous renommés pour leur ſcience; ce

choix fut universellement approuvé. Il falloit encore qu'un Catholique & un Luthérien présidassent à la dispute ; l'Empereur donna cette commission au Chancelier, & à Fréderic, Prince Palatin, qui avoit embrassé le Luthéranisme ; pour l'Evêque d'Arras, les Historiens ne disent pas qu'il se soit mêlé de ces disputes qu'il désapprouvoit.

Parmi les dogmes contestés, les plus importans furent discutés les premiers. On examina l'autorité de l'Eglise, & l'ordre de la Hiérarchie établi par Jesus-Christ même, le Sacrement de pénitence, la présence réelle, le célibat des Prêtres & des Religieux, la restitution des biens qu'on avoit enlevés aux Ecclésiastiques. Les Protestans parurent moins vifs sur les objets spéculatifs de la foi ; mais ils se défendirent avec une chaleur extrême sur les objets pratiques, & ils ne dissimulerent pas, qu'ils se porteroient aux plus grandes extrémités, plutôt que d'abandonner ce qui flattoit leurs passions, & ce qui étoit le premier mobile de leur prétendue réforme. Comment déterminer en effet plusieurs Princes Protes-

tans & beaucoup de Villes Impériales à rendre les biens immenſes que l'Egliſe réclamoit avec juſtice ? Comment ſéparer les Prêtres & les Religieux apoſtats de leurs femmes & de leurs enfans ? Pour rompre les liens dont Luther & les autres Héréſiarques avoient eu l'adreſſe d'enchaîner leurs Sectateurs, il auroit fallu des prodiges auſſi étonnans, que ceux qui ont paru à la naiſſance du Chriſtianiſme.

On parloit plus que jamais de la convocation d'un Concile général. Le Pape le faiſoit eſpérer, pluſieurs Souverains le demandoient, & l'on ne voyoit point d'autre reméde aux maux de l'Egliſe ; mais ce remede paroiſſoit encore éloigné par des préliminaires indiſpenſables. Les Evêques Allemans propoſérent un Concile National, qu'on pouvoit aſſembler facilement dans l'Empire ; les Proteſtans mêmes ne paroiſſoient pas s'en éloigner, quoique dans la vérité ils n'en vouluſſent point, & que pour s'y ſoumettre, ils exigeaſſent des conditions abſolument impraticables. Ceux-mêmes d'entr'eux, qui n'avoient ni caractére, ni autorité, pré-

tendoient y assister en qualité de Juges, bien sûrs que leur multitude formeroit la pluralité, & qu'ils auroient par le nombre une victoire complette sur les Evêques, & sur les Théologiens Catholiques.

Ils porterent leurs prétentions encore plus loin; ils demandérent que le Légat présent à la Diette fût exclus du Concile, & que le Saint Siége n'eût aucune sorte d'autorité sur ses décisions, soit pendant les délibérations du Concile, soit pour les approuver ou les condamner, lorsque le Concile auroit été séparé. Tous les Catholiques unanimement rejettétent des conditions si injurieuses à l'Eglise universelle, dont le Chef doit principalement veiller à la conservation de la foi, de la discipline & des moeurs; tous refusérent d'introduire une forme de Concile, qui auroit été sans exemple, contraire aux lois primitives de l'Eglise, & opposée à sa tradition la plus ancienne & la plus constante.

Charles-Quint détrompé enfin de toutes ses espérances, se hâta de dissoudre la Diette; on lui doit ce témoignage, qu'il ne voulut point des

ſubſides qu'il ne pouvoit obtenir, qu'en ſacrifiant la Religion. Les Allemans inſiſtérent ſur le Concile National, ils preſſérent les Miniſtres de l'Empereur d'éprouver du moins ce qu'on pouvoit attendre de ce Concile; les Miniſtres répondirent, qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de décider les queſtions ſuſcitées par Luther, il falloit encore terminer celles que Calvin & d'autres Novateurs avoient fait naître en différens Etats de l'Europe indépendans de l'Empire. Le Concile National ne pouvoit avoir d'autorité qu'en Allemagne; il ne devoit pas eſpérer dans le centre même des opinions nouvelles & au milieu du bruit des armes, d'avoir la liberté & la tranquillité néceſſaire, pour traiter des affaires de Religion; ſa déciſion ne pouvoit être ſans retour; il falloit un Jugement définitif, & Charles-Quint ſe déclara hautement pour le Concile univerſel.

Après la diſſolution de la Diette, il paſſa en Italie avec le Chancelier de Granvelle. Le Pape Paul III. s'avança juſqu'à Lucques, pour conférer avec l'Empereur ſur la convocation du Concile. Quelque zélé que fût ce

Pontife pour la paix de l'Eglise, divers incidens suspendirent pendant quelque temps les effets de son zéle. L'Empire au défaut du Concile National, demandoit que le Concile universel fût assemblé à Cologne, ou à Ratisbonne. Toutes les autres Nations s'y opposoient, elles exigeoient avec raison qu'on s'assemblât dans un pays neutre, où les Evêques fussent en sûreté, & l'Italie seule avoit cet avantage. Le Pape désigna d'abord Vicence pour le siége du Concile. La République de Venise refusa de prêter le territoire de cette Ville. Ferrare, Bologne, Plaisance, furent proposées successivement; enfin pour se rapprocher davantage de l'Empire & de la France, le Pape fixa le Concile à Trente. Tous les Souverains Catholiques accepterent ce parti; les Evéques Allemans se désistérent de leurs demandes; il n'y eut que les Protestans, qui ne laissérent aucune espérance de les voir soumis à un Concile présidé par le Pape, ou par ses Légats, en quelque pays qu'il fût assemblé, & quoique telle fût la forme invariable des Conciles œcuméniques.

Convocation du Concile de Trente.

1542.

Le 22 Mai 1542, Paul III. donna une Bulle pour convoquer le Concile à Trente; il en fixa l'ouverture au premier Novembre de la même année. Les motifs qui l'avoient déterminé, étoient vraiment dignes du Vicaire de Jesus-Christ. Il espéroit que ce Concile affermiroit la foi attaquéé en même temps par une multitude de Novateurs, qu'il travailleroit à la réformation des mœurs, qu'il rétabliroit la paix entre tous les Princes Chrétiens, & que l'Eglise leur mere auroit sur eux assez d'autorité, pour les réunir contre le Turc, dont les armes menaçoient l'Italie, la Hongrie & l'Empire. Les Légats nommés pour présider au Concile, furent les Cardinaux Pierre-Paul Pâris, Jean Moron, & Renaud de Pool, Prince du Sang d'Angleterre. Les Cardinaux Pâris & Moron se rendirent en effet à Trente; le Cardinal de Pool fut retenu à Rome, sur l'avis qu'on donna au Pape, qu'il y avoit sur la route des gens armés, pour l'enlever, & qu'on en vouloit même à sa vie.

Il sembloit qu'un Concile si utile dans tous les temps, & si nécessaire alors, ne dût éprouver aucun obsta-

cle de la part des Catholiques; cependant des Princes très-zélés d'ailleurs pour la Religion, n'eurent pas le courage de sacrifier leurs anciens ressentimens au bien de toute l'Eglise, & la guerre suspendit pour quelque temps l'assemblée du Concile, où il n'y avoit encore que des Prélats Italiens.

En 1538, Charles-Quint & François I. avoient fait une trêve pour dix ans. Elle avoit été conclue à Nice par la médiation du Pape. Le Chancelier de Granvelle avoit conduit la négociation de l'Empereur, & son fils y avoit été présent, quoiqu'il fût encore bien jeune, pour être initié dans des affaires de cette conséquence. L'union des deux Monarques de l'Europe les plus puissans, paroissoit bien affermie; ils s'étoient donné mutuellement des témoignages d'une réconciliation qu'on croyoit durable, & l'on respiroit enfin après des guerres qui avoient été funestes, même au parti victorieux. L'union & la confiance avoient paru redoubler entre François I. & Charles-Quint, à l'occasion de la révolte des Gantois. Charles, persuadé que sa présence

L'Asse[…] du Conci[…] Trente s[…] due par guerre.

ſeule feroit tomber les armes des mains des Rebelles, envoya le Chancelier de Granvelle à Loches, où étoit la Cour de France, pour prier François I. de lui accorder le paſſage par ſon Royaume. Le Roi l'accorda généreuſement, & Charles ne l'accepta pas ſans inquiétude; mais la crainte que la révolte ne ſe communiquât à tous les Pays-Bas, ne lui laiſſoit aucun autre parti à prendre.

Motifs de cette guerre.

Il avoit prévû qu'à ſon paſſage en France, on lui feroit ſûrement des propoſitions ſur la reſtitution du Milanez. Pour les prévenir, & afin que rien ne retardât ſon arrivée à Gand, il aſſura l'Evêque de Tarbes, Ambaſſadeur de France en Eſpagne, qu'il donneroit l'inveſtiture du Milanez, ou au Roi, ou à l'un de ſes fils. Cette promeſſe ne fut que verbale, & avec Charles-Quint il auroit été à propos de prendre de plus grandes ſûretés. Le Dauphin & le Duc d'Orléans allérent à ſa rencontre juſqu'à Bayonne; ils offrirent de reſter en otages en Eſpagne, pour tranquiliſer l'Empereur; la précaution lui parut odieuſe, il affecta la plus grande confiance, ayant probablement déja décidé com-

ment il se tireroit d'embarras sur les paroles qu'il avoit données. Les Fils de France l'accompagnérent jusqu'aux frontières des Pays-Bas; par-tout on lui rendit les plus grands honneurs. Le Roi le reçut avec une magnificence extraordinaire; on jugea même qu'il y avoit de l'excès dans les distinctions qui lui furent accordées, & qu'en lui donnant la main, que les Rois de France ne refusent pas chez eux aux Monarques étrangers, il étoit convenable d'établir une égalité parfaite, dans tout le reste du cérémonial.

Tous ceux qui connoissoient le caractére de Charles-Quint (& François I. avoit eu beaucoup d'occasions de le connoître) étoient d'avis de profiter de la circonstance, pour avoir une promesse par écrit de restituer le Milanez. François I. incapable de tromper, ne fut pas assez défiant. Le Connétable de Montmorency l'entretint dans sa sécurité, il eut l'imprudence de répondre de la bonne foi de l'Empereur, & ce Prince échappa sans avoir signé aucun engagement. Lorsqu'il fut arrivé aux Pays-Bas, l'Evêque de Lavaur, Ambassadeur de Fran-

ce, lui demanda l'exécution des paroles qu'il avoit données à Madrid, & qu'il avoit renouvellées en France. La réduction des Gantois étoit encore douteuse. L'Empereur demanda du temps, pour délibérer avec son Conseil, plutôt sur la forme de la cession du Milanez, que sur la cession même; mais d'abord que les Rebelles furent à ses pieds, il dit nettement à l'Evêque de Lavaur, qu'il n'avoit rien promis. Il ajouta qu'il ne se dépouilleroit jamais du Milanez, qui donneroit trop d'avantage à la France sur l'Italie, & qui couperoit la communication de ses Etats avec l'Empire, & avec les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche.

Il est toujours humiliant d'être dupe; la duplicité de l'Empereur irrita le Roi d'autant plus, que dans toutes les occasions l'Empereur n'avoit pas hésité à reconnoître qu'il étoit juste de rendre le Milanez à la France, dont les droits étoient en effet incontestables. François I. étoit la victime de sa générosité & de sa bonne foi; il l'étoit dans le temps même où il venoit de refuser les offres que les Gantois lui avoient faites de se soumettre à sa domination

domination, & de lui livrer la Place la plus importante des Pays-Bas Espagnols. Le Roi avoit porté la sincérité jusqu'à révéler ce secret à l'Empereur; il lui avoit donné des facilités, pour arrêter la révolte des Gantois dans sa naissance, & pour éteindre un feu qui devoit naturellement embraser les dix-sept Provinces; François I. ne crut pas devoir pardonner un si grand outrage.

Charles-Quint jugea lui-même, que la guerre étoit inévitable, & il ne garda plus de mesures. Dans plusieurs Cours de l'Europe il forma des intrigues, pour enlever au Roi ses Alliés, & il mit le comble à des procédés si étonnans par une action, dont François Sforce, Duc de Milan, avoit donné le seul exemple, lorsqu'il fit trancher la tête à Merveille, Ambassadeur de France auprès de lui. L'Empereur avoit approuvé publiquement la conduite de Sforce, & il ne tarda pas à l'imiter.

Pour affoiblir François I, & pour lui susciter des ennemis de tous côtés, Charles-Quint tâcha de le rendre suspect à Henry VIII. Roi d'Angleterre, à Soliman, Empereur des Turcs;

&à la République de Venise. Il entreprit de leur persuader, que François I. avoit formé contr'eux de grands projets; il les assura que ce Prince lui en avoit fait la confidence dans leur entrevue à Paris, qu'il lui avoit même demandé des troupes, pour leur faire la guerre, & qu'elle étoit prête à éclore. Le Roi en fut informé. Il avoit à son service Cæsar Frégose, Génois, & François Rinçon, Navarrois, établis en France depuis quelque temps. Il les nomma ses Ambassadeurs à la Porte & à Venise, leur commission principale étoit d'effacer les impressions que ces Puissances avoient reçues trop facilement de l'ennemi déclaré de la France; le seul exposé de l'état du Royaume, suffisoit pour détruire la calomnie. François I. n'avoit aucun intérêt à attaquer le Roi d'Angleterre, le Grand-Seigneur & la République de Venise. La conquête du Milanez étoit sa grande affaire, on peut dire même sa passion; il ne pouvoit y réussir, & on l'accusoit de vouloir disperser ses troupes dans toute l'Europe, d'entreprendre, avec une marine foible, de porter la guerre dans les Etats de plusieurs

Puiſſances maritimes, & d'attaquer en aventurier des Princes à qui il n'avoit rien à demander, lors même *qu'il* ne pouvoit avoir raiſon de celui qui retenoit injuſtement le Milanez.

Alors il n'y avoit point encore de guerre déclarée entre la France & l'Eſpagne. Frégoſe alloit réſider à Veniſe. Rinçon devoit paſſer à Conſtantinople, où il avoit eu déja le caractére d'Ambaſſadeur. Ils prirent leur route par le Milanez, dont le Marquis Duguât étoit Gouverneur, ſans demander de paſſeports, qui ne ſont pas néceſſaires en temps de paix. Duguât réſolut de les faire enlever, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit que l'Empereur le lui eût ordonné. Les Ambaſſadeurs de France deſcendoient le Pô, pour ſe rendre à Veniſe; la Garniſon de Pavie les arrêta à l'embouchure du Teſſin, elle les maſſacra avec toute leur ſuite, ſous prétexte de la réſiſtance qu'ils avoient voulu faire.

François I. en demanda juſtice à l'Empereur. L'accuſation ne pouvoit tomber que ſur le Gouverneur du Milanez, qui avoit ſeul le droit d'armer la Garniſon de Pavie, pour une

cette partie de la Navarre, qui obéissoit à Charles-Quint; mais on peut le présumer, puisqu'en France on ne *dit* rien sur son origine. La justice la plus sévére auroit autorisé les troupes de l'Empereur à le faire prisonnier en temps de guerre, & l'Empereur à ordonner qu'on lui fit son procès, s'il avoit été pris les armes à la main; mais en temps de paix n'avoir aucun égard à son caractére d'Ambassadeur, c'étoit insulter le Prince qu'il servoit; le faire massacrer, c'étoit une violence digne des principes de Machiavel; c'étoit une déclaration de guerre la plus formelle, & que la lâcheté seule auroit pû dissimuler.

L'Empereur ne pouvoit même avoir que des soupçons, sur l'objet des négociations de Rinçon & de Frégose. Il présumoit que ces Ambassadeurs étoient envoyés pour détruire les faux bruits qu'il avoit fait répandre; mais il n'en avoit aucune preuve. Langei qui commandoit dans la partie du Piedmont que François I. avoit conquise sur le Duc de Savoye, avoit engagé les Ambassadeurs à lui laisser leurs instructions,

cérémonie commune à tous les Am-
baſſadeurs de Charles-Quint ; Gran-
velle en avoit le caractere, il devoit
paroître parmi eux, ſur-tout étant
chargé de porter la parole au nom
de toute l'Ambaſſade ; ſans doute il
auroit pris ſon rang parmi les Evê-
ques, dans les ſéances où l'on auroit
déliberé des affaires de la Religion ;
mais on étoit encore bien éloigné d'y
pouvoir travailler.

D'autres Hiſtoriens ont dit, que
dans le diſcours que Granvelle pro-
nonça en préſence du Concile, il
donna une grande idée de ſon élo-
quence. Il faut qu'on ne nous ait pas
conſervé ce diſcours dans ſon entier.
Je vais le traduire ſur la copie qui en
eſt dépoſée aux archives du Vatican,
& ſur celle que Raynaldus (*a*) rap-
porte dans ſon Hiſtoire. On verra
une harangue fort ſimple, une ha-
rangue qui eſt, pour me ſervir des
expreſſions du Cardinal Pallavicin, (*b*)
*toute pétrie de fiel très-amer contre le
Roi de France, & d'un fiel dont il tombe
quelques gouttes ſur le Pape même, dont*

(*a*) An. 1543. n°. 2.
(*b*) Pallavicino, Iſtor. del Concil. di Tren-
to. lib. V. cap. IV.

la neutralité paroiſſoit à la paſſion des Impériaux une partialité blâmable. Ne ſeroit-ce point ce fiel, que des Hiſtoriens ſujets de Charles-Quint ont pris pour de l'éloquence?

» Si nous nous propoſions, Révé- *Harar. Granvel Conc. d. te. 9. J 154*
» rendiſſimes & très-illuſtres peres,
» de parler de l'origine, de l'inſtitu-
» tion, de la forme & de l'autorité
» des Conciles, de chacun des diffé-
» rens ordres qui y ſont appellés,
» des devoirs qu'ils ont à remplir, &
» de l'exactitude avec laquelle de vrais
» Catholiques doivent s'en acquiter,
» nous ſerions dans la néceſſité de
» faire un diſcours très-étendu. La
« circonſtance même où nous ſom-
» mes, paroîtroit l'exiger, ſi votre
» ſçavoir, & la grande expérience que
» vous avez dans le gouvernement de
» l'Egliſe, ne rendoient ces connoiſ-
» ſances très-préſentes à votre eſprit.
« Nous dirons ſeulement, que ja-
» mais Concile n'a été plus néceſſaire,
» qu'il l'eſt à préſent. Il ſeroit inutile
» d'en expliquer les cauſes, & de tra-
» vailler à en rechercher les preuves;
« hélas! il n'y a perſonne qui n'en re-
« connoiſſe trop évidemment la né-
« ceſſité, s'il veut examiner avec

» prudence, combien la Républiqu
» Chrétienne eſt foible & infirme
» combien elle eſt déſolée & abattu
» par les diſputes de Religion, &
» quels dangers l'expoſent ſes enn
» mis irréconciliables. Les Turcs
» les Maures la fatiguent par des con
» bats continuels; pour combler l
» malheurs des guerres étrangéres ſu
» citées par les infidéles, & des qu
» relles inteſtines ſur la Religion, u
» de ſes Princes les plus puiſſans
» allumé la guerre dans ſon ſein,
» l'a portée en même tems en plu
» ſieurs Pays différens, & mal-à-pr
» pos, il a pris le moment où l'o
» préparoit les armées de terre & c
» mer, pour combattre les ennem
» de notre foi.

» Mon deſſein n'eſt pas d'expoſ
» ici toute la ſollicitude, tous l
» ſoins, les travaux continuels, l
» bons offices que Sa Majeſté Impe
» riale a employés, pour obtenir l
» convocation & la célébration d
» Concile; ils ſont connus du S. Pere
» & de tous ceux qui compoſent ce
» te ſainte aſſemblée. Nous avon
» vû l'Empereur entreprendre de fré
» quens voyages à Rome & dan

» d'autres Villes d'Italie, pour con-
» férer avec ſa Sainteté, & avec le
» Pape Clément VII. ſon prédéceſ-
» ſeur. Les ſollicitations aſſidues de
» ſes Miniſtres & de ſes Ambaſſa-
» deurs, ſont des témoignages écla-
» tans du déſir ardent qu'il avoit de
» procurer un Concile, & nous aſſu-
» rerons, que ſi le premier objet de
» ſes vœux a été de le vouloir aſſem-
» bler, il ne ſouhaite pas avec moins
» d'empreſſement, que le Concile
» étouffe les diſcordes de Religion,
» & qu'il ſoit utile à la République
» Chrétienne, perſuadé qu'il n'y a
» point d'autre reméde, pour guérir
» les maux dont l'Egliſe eſt accablée.

» Sa Majeſté Impériale ſçait auſſi
» qu'il eſt indiſpenſable de travailler
» à la réformation de la diſcipline &
» des mœurs. Sa ſainteté l'a offerte,
» elle l'a ſouvent promiſe. L'Empe-
» reur l'a demandée tant de fois en
» ſon nom, & au nom de tous les
» Ordres du Saint Empire; elle eſt né-
» ceſſaire pour réparer les malheurs
» que nous avons éprouvés, & pour
» empêcher que nous n'ayons un ſort
» encore plus déplorable. Vous le
» ſçavez par vous-même, Révéren-

» dissime Cardinal de Modéne ; il se
» roit inutile de rappeller à votre mé
» moire, ce que l'Empereur dit dan
» la derniere Diète de l'Empire, a
» semblée à Ratisbonne, au Révé
» rendissime Cardinal Contarini, &
» à vous qui étiez alors Nonce du Pa
» pe, lorsque vous l'eutes assuré
» que sa Sainteté avoit résolu d
» convoquer un Concile œcuméni
» que. Vous vous souvenez égale
» ment de ce que Sa Majesté Impé
» riale répondit le 25 d'Août 154
» à la Bulle de convocation, & a
» Bref par lequel le Pape déclaroi
» ses intentions. Cette réponse &
» toute la conduite de l'Empereur
» prouve ses sentimens, & combien
» il desire, que la célébration du Con
» cile ait tout le succès qu'on en doi
» attendre.

» Pour remplir toutes les obliga
» tions que ses Dignités Impériale &
» Royale lui imposent, il a donné le
» ordres les plus amples à nous troi
» ses Ambassadeurs, à l'illustre Mar
» quis d'Anguillara, son Ambassa
» deur auprès du S. Siége, & à cha
» cun de nous, de paroître ici en so
» nom, & d'excuser son absence

» autant que le retardement de notre
» arrivée. Il nous a ordonné de plus
» de faire tous nos efforts, pour as-
» surer les avantages qu'on doit re-
» cueillir de la célébration du Con-
» cile, pour protéger la pieté de l'E-
» glise & l'unité de la foi, pour af-
» fermir la Religion, & contribuer
» de tout notre pouvoir à ce qui peut
» la rendre florissante.

» Il ne nous sera pas difficile d'ex-
» cuser l'absence de Sa Majesté Im-
„ périale; elle s'en est même déjà jus-
„ tifiée par les lettres dont j'ai parlé,
„ & qu'elle a écrites au Saint Pere.
„ Qui est ce, en effet, qui ne voit pas
„ qu'on lui a déclaré la guerre, &
„ qu'on l'a portée en différentes Pro-
„ vinces, que dans cette guerre on
„ n'a observé aucunes des Loix divi-
„ nes & humaines, pour ne pas dire
„ plus, & que cette guerre est un
„ motif légitime de ne pas abandon-
„ ner ses Etats? Tout le monde Chré-
„ tien est témoin de cette vérité, &
„ Sa Sainteté en est informée plus
„ particulierement. Elle sçait qu'au
„ tems de la déclaration de guerre,
„ le Concile étoit déjà indiqué, &
„ elle peut juger si l'Empereur peu-

„ voit s'y rendre, lorsqu'il étoit oc-
„ cupé à repousser les efforts de ses
„ ennemis. Vous-mêmes, Révé-
„ rendissimes & Illustrissimes Peres,
„ vous voyez les motifs qui le retien-
„ nent dans ses Etats. La pruden-
„ ce exige qu'il pourvoye à tout,
„ pour prévenir cette année une in-
„ vasion semblable à celle de l'an-
„ née derniere. On a choisi pour cet-
„ te invasion, le tems où il rassem-
„ bloit les troupes & les forces nava-
„ les qu'il devoit opposer à l'enne-
„ mi du nom Chrétien. Une occupa-
„ tion si sainte devoit le garantir de
„ toute hostilité, sans parler de la
„ trêve conclue à Nice, par la mé-
„ diation & par les soins infatigables
„ de Sa Sainteté; il sembloit qu'on
„ dût avoir une confiance entiere,
„ dans un traité revêtû d'une autori-
„ té si respectable.

„ D'ailleurs tous les Ordres du Saint
„ Empire avoient déclaré à l'Auteur
„ de l'invasion, qu'ils étoient dans
„ la nécessité & dans la résolution de
„ réunir leurs forces avec celles de Sa
„ Majesté Impériale, de Sa Sainteté,
„ & de tous les Princes Chrétiens,
„ qui voudroient entrer dans des vues

„ si dignes de la Religion, pour chas-
„ ser les Turcs de la Hongrie. L'Em-
„ pire lui avoit même demandé les
„ secours qu'il avoit promis si géné-
„ reusement par ses Ambassadeurs ;
„ enfin on s'étoit réduit à demander,
„ que du moins il ne fît aucune entre-
„ prise, pendant qu'on seroit occupé
„ à la guerre contre les Turcs. Il a
„ méprisé des demandes si justes, &
„ c'est dans ces circonstances, qu'il
„ a déclaré la guerre.

„ Au reste, si l'on se plaint de ce
„ que nous sommes venus tard au
„ Concile, & si l'on dit, que l'Em-
„ pereur trop occupé dans ses états,
„ pouvoit envoyer plutôt ses Ambas-
„ sadeurs, nous répondrons facile-
„ ment à ces plaintes. La même ex-
„ cuse qui justifie l'absence de l'Empe-
„ reur, peut également justifier le dé-
„ lai de notre arrivée. La guerre nous
„ a arrêtés, les chemins ont été fer-
„ més aux lettres mêmes qui pas-
„ soient sans obstacles pendant les
„ dernieres guerres. Si les routes par
„ terre nous étoient interdites, celles
„ de la mer étoient encore plus dan-
„ gereuses. Nous n'avions pas seule-
„ ment à craindre les vaisseaux de

„ celui qui a déclaré la guerre ; il f
„ loit encore nous défendre de ce
„ des Turcs, & des autres infidéle
„ puisque la France elle-même a
„ nonçoit, qu'ils devoient venir r
„ vager les Royaumes de Sa Majes
„ Impériale. On voit la mauvaise v
„ lonté de nos ennemis, & par
„ qu'ils ont fait, on peut juger de
„ qu'on en doit attendre.

„ Nous ne pouvions avoir aucu
„ confiance dans la protection q
„ l'autorité inviolable du Concile d
„ voit nous assûrer, & nous l'avo
„ connu par notre expérience. E
„ effet d'abord que les François o
„ sçû que l'Empereur envoyoit M
„ de Granvelle au Concile en quali
„ de son Ambassadeur, ils ont arm
„ vingt-deux galeres, & ils les o
„ jointes à des vaisseaux Turcs de to
„ te grandeur, pour l'enlever sur
„ route. Il étoit donc nécessaire
„ différer notre embarquement, ju
„ qu'à ce que nous eussions une flot
„ assez forte pour assûrer notre na
„ gation. Cette excuse est plus lég
„ time, que nous ne le souhaiterion
„ nous laissons à juger, si ceux q
„ font ainsi la guerre, sont anim

„ d'un vrai zèle, pour le ſuccès du
„ Concile.

„ Nous pourrions ajouter d'autres
„ *faits*, dont Sa Majeſté Impériale a
„ eu des avis fréquens, & dont nous
„ croyons que vous êtes informés.
„ Nous le dirons ingénument. L'Em-
„ pereur eſpéroit que le Saint Pere
„ lui expliqueroit certaines intrigues,
„ dont il lui a parlé dans ſes lettres,
„ & dont l'explication auroit dû pré-
„ céder l'ouverture du Concile. Il
„ n'en a reçu aucune réponſe; cepen-
„ dant afin qu'on ne puiſſe lui repro-
„ cher d'avoir manqué à ſon devoir;
„ déterminé d'ailleurs par l'opinion
„ avantageuſe qu'il a conçue de Sa
„ Sainteté, & dans la confiance
„ qu'elle remplira parfaitement ſes
„ obligations, Sa Majeſté Impériale
„ nous a ordonné de venir au Con-
„ cile, & nous y rendrons un témoi-
„ gnage ſolemnel à ſon zéle pour la
„ Religion. Nous promettons en ſon
„ nom ce qu'il a ſouvent promis lui-
„ même par ſes lettres & par ſes Am-
„ baſſadeurs, qu'il aſſiſtera au Conci-
„ le, ſi des obſtacles invincibles ne
„ s'oppoſent au deſir qu'il a d'y aſſiſ-
„ ter, pourvû cependant que l'aſſem-

,, blée se forme avec la dignité qu'
,, xige une entreprise si sainte ; & q
,, demande la présence de la Majes
,, Impériale.

,, L'Empereur y envoyera les Ev
,, ques de ses Etats, & tous ceux
,, ses Sujets, qui ont séance dans l
,, Conciles, s'ils peuvent y venir
,, sûreté. Il est certain que jusqu'
,, présent ils n'ont pû l'avoir, cet
,, sûreté. On a enfreint cruelleme
,, toutes les loix de la guerre, da
,, l'invasion récente des Royaum
,, de l'Empereur. On a attaqué ce
,, mêmes que leur état devoit mett
,, à l'abri de toute violence ; par cet
,, raison, il nous a ordonné de pr
,, poser leurs excuses, & d'assur
,, qu'ils seront toujours très-dispos
,, à se rendre au Concile.

,, Pour finir en peu de mots, & po
,, conclure ce discours, nous somm
,, venus, Révérendissimes & Illustr
,, simes Peres, avec tout l'empres
,, ment & toute la promptitude qu
,, nous a été possible. Nous avo
,, reçu de Sa Majesté Impériale l
,, ordres les plus étendus, & no
,, avons l'intention la plus sincére
,, contribuer à tout ce qui peut f

„ vorifer la célébration du Concile.
„ Nous nous y engageons au nom de
„ Sa Majefté Impériale & Royale Ca-
„ *tholique*, au nom de fes Royaumes
„ & de toutes les Provinces qui lui
„ font foumifes. Il ne fera rien omis
„ de tout ce que la Dignité Impériale
„ & Royale, de tout ce que la Sou-
„ veraineté de tant d'Etats exigent en
„ cette occafion. Que le Saint Efprit
„ confolateur daigne nous exaucer;
„ qu'il veuille bien effuyer les larmes
„ de fon Eglife affligée; qu'il guériffe
„ fes plaies; que par fa bonté infinie,
„ & par fa miféricorde ineffable, il
„ la délivre des maux dont elle eft
„ environnée."

Il n'y avoit encore ni Ambaffadeurs, ni Evêques François au Concile; les reproches de Granvelle demeurerent fans réponfe, parce qu'ils étoient fans contradicteur. Il n'avoit parlé que de la déclaration de guerre & des premieres hoftilités; on auroit pû lui répondre avec plus de juftice & de folidité, en expofant fimplement les motifs qui avoient déterminé François I. a déclarer la guerre. Le Public défintéreffé étoit pour lui; c'eft la plus éloquente de toutes les apologies.

Quelque juste que fût le ressentiment de ce Prince, il faut avouer qu'il lui auroit été plus glorieux de le sacrifier, ou du moins de le suspendre, pour donner à l'Eglise assemblée le tems de travailler à l'extinction des hérésies naissantes; la victoire qu'il auroit remportée sur lui-même, l'auroitrendu plus grand, que toutes celles qu'il pouvoit espérer de remporter sur son ennemi. Il courut à la vengeance, sans se donner le tems de se préparer à une guerre si importante & si couteuse; en commençant les hostilités dans le Piedmont, il obligea le Concile à demeurer d'abord dans l'inaction, & bientôt après à se séparer; on pouvoit attendre de lui une conduite plus chrétienne & plus prudente. Mais il n'est pas possible de justifier celle de Charles-Quint. La vengeance est toujours interdite aux Particuliers, qui ont des Loix ou des Supérieurs pour leur rendre justice. Les Souverains n'ont souvent que la voye des armes pour l'obtenir, & il y a des occasions où ils ne peuvent dissimuler, sans exposer l'honneur & la sûreté de leur Couronne. L'assassinat de

deux Ambassadeurs, ou ordonné expressément, ou solemnellement approuvé, est une injure atroce; si ce n'est pas un sujet de guerre légitime, il n'y en aura jamais. Aussi personne n'y fut trompé, toute l'Europe s'attendit à la guerre; elle connoissoit la probité, la franchise, la délicatesse sur l'honneur, l'intrépidité, l'amour de la gloire qui formoit le caractere de François I. Tout ce que la suspension du Concile avoit d'odieux, retomba sur Charles-Quint; le Concile même ne fut pas persuadé par la véhémence des invectives de Granvelle.

Bientôt on en eut la preuve certaine. Il n'y avoit à Trente qu'un petit nombre d'Evêques Italiens & Allemands; cependant les Ambassadeurs de l'Empereur les presserent de commencer leurs délibérations, sur les questions qui appartenoient à la foi, & sur la réformation des mœurs, & de la discipline. Ils disoient aux Peres du Concile, que toutes les Nations étoient suffisamment averties par la Bulle de convocation, & qu'après un délai aussi considérable que celui qui avoit été accordé, on n'étoit pas obligé d'attendre qu'il y eût des Evê-

ques de tous les Etats Chrétiens
Concile en jugea différemmen
craignit de donner aux Proteſtan
prétexte plauſible pour ne pas ſe
mettre, s'il précipitoit ſes déciſi
avant qu'il y eût des Evêques de
tes les Nations. Il n'y avoit p
d'Evêques François, il ne pou
même y en avoir. Trente eſt une
Impériale, où l'on ne peut arri
que par cette partie de l'Italie
étoit occupée par les Armées
France & d'Eſpagne, ou par les E
héréditaires de la maiſon d'Autri
Bien loin d'imputer à la France
ſence de ſes Evêques, le Concile
cida, que leur empêchement é
légitime, il ſuſpendit toutes ſes
bérations, & les ſollications des
baſſadeurs de l'Empereur devin
inutiles.

L'Ambaſſade ſe diſperſa; Mend
ſeul eut ordre de reſter à Trente,
qu'il y auroit une ombre de Conc
& de veiller à ce qui s'y paſſer
Alors l'Empereur reprit ſes prem
projets ſur la Diète de l'Empire.
fut indiquée à Nuremberg, pour l
née ſuivante; le Chancelier de G
velle & l'Evêque d'Arras s'y rendir

Granvelle à la Diète de Nuremberg. 1543.

pour solliciter des secours, moins contre le Turc, que contre la France. Ils les demandérent en effet, sans parler des disputes de Religion, dont ils prétendoient avec justice, que tout Chrétien devoit attendre la décision du Concile légitimement convoqué, Les Protestans étoient toujours d'un avis contraire; ils disoient, que c'étoit un préliminaire indispensable, que la Diéte terminât toutes les controverses, & ils demandoient expressément, que la Chambre de Spire cessât de rendre des Arrêts sévéres contre les Sectateurs des nouvelles opinions.

On leur représenta en vain, que la discussion des dogmes contestés demandoit beaucoup de tems. On avoit l'expérience de l'inutilité des disputes. Les secours que l'Empereur attendoit, ne pouvoient souffrir aucun retardement; quelques efforts qu'il fît, ses finances & ses troupes n'étoient pas suffisantes, pour résister à des ennemis redoutables par leurs forces, par leur bravoure, par leur expérience dans la guerre. Il n'étoit pas possible que l'Empereur défendît seul la Hongrie, le Milanez, les frontie-

res d'Espagne, & les Pays-bas, qui étoient vivement attaqués. Ses Ministres prevoyoient les plus grands malheurs pour ses Etats, & pour tout l'Empire, le danger étoit évident; on ne pouvoit l'éviter, qu'en réunissant toutes les troupes du corps Germanique. Rien ne put toucher les Protestans; il fallut dissoudre la Diéte, sans avoir obtenu le plus médiocre subside. Charles-Quint se retira en Espagne, où le Chancelier de Granvelle le suivit. Les Peres du Concile abandonnerent la Ville de Trente, Mendoza retourna à son ambassade de Venise, & l'Evêque d'Arras alla aux Pays-Bas, pour veiller à la guerre, qui étoit fort allumée dans le Duché de Luxembourg.

On n'exigera pas de moi, que j'explique en détail toutes les operations de cette guerre, & de celles qui l'ont suivie. Il me suffit de lier tous les événemens du ministére de Granvelle, d'exposer les facilités ou les obstacles que la guerre apportoit à ses projets, & de donner des preuves des services importans qu'il rendit à l'Empereur dans des momens si orageux.

Dès le commencement de cette guerre,

guerre, les siéges & les combats furent mêlés de bonheur & de malheur, pour la France & pour l'Espagne. François I. déclara d'abord, qu'il prétendoit recouvrer le Duché de Luxembourg, dont les derniers Ducs avoient été dépouillés injustement par la maison de Bourgogne. Ces Ducs avoient, disoit-on, cédé leurs droits à la France; elle avoit acquis encore les droits de la maison de la Mark, & quoique tous ces droits fussent surannés, ils servirent du moins de prétexte, pour entrer dans le Luxembourg. La vérité est, qu'il importoit au Roi de soutenir le Duc de Cleves son allié, & qu'il attendoit des troupes de plusieurs Princes d'Allemagne; il falloit pour les recevoir, qu'il eût une armée dans le Luxembourg.

En même temps François I. porta la guerre dans le Roussillon, qu'il réclamoit avec bien plus de justice, que le Duché de Luxembourg. Charles VIII. avoit cédé imprudemment le Roussillon à Ferdinand, Roi d'Arragon, à des conditions qui n'avoient jamais été remplies. François I. espéra de le reprendre; il se flatta du

moins que cette diverſion lui ſer
utile, que Charles-Quint affoiblir
ſon armée d'Italie, pour défen
ſes frontieres du côté des Pyréné
& qu'alors Langei qui command
en Piedmont, pourroit attaquer
Milanez avec des troupes plus no
breuſes que celles de l'Empereur
La premiere campagne fut h
reuſe pour les François, aux Pays-B
Leur armée commandée par le D
d'Orléans prit Damvilliers, Yv
Arlon, Vireton, Montmedy & L
xembourg; en ſorte que de tout
Duché, il ne reſta que Thionvill
l'Empereur. Le Duc de Clèves ra
gea le Brabant, dont l'Empereur ét
en poſſeſſion. Le Duc de Vendôm
Gouverneur de la Picardie, fit ra
pluſieurs forts, qui couvroient
Pays-Bas Autrichiens; mais de ſi b
les eſpérances s'évanouirent par l'i
prudence du Duc d'Orléans, & p
un déſir de gloire mal entendu. A
lieu de tenir la campagne, po
combattre les troupes que l'Emp
reur envoyoit au ſecours du Duché
Luxembourg, il diſperſa ſon arm
dans les places qu'il avoit conquiſ
il crut même pouvoir l'affoiblir p

un détachement considérable qu'il envoya en Italie, & il se hâta de passer du côté des Pyrénées, persuadé qu'il pourroit y acquérir une nouvelle gloire.

Sa présence n'y étoit pas nécessaire. L'armée du Roussillon étoit commandée par le Dauphin, & François I. s'étoit avancé jusqu'en Languedoc, pour se mettre à la tête de ses troupes, si l'on en venoit à une bataille. Elle paroissoit inévitable, & elle devoit être décisive pour le Roussillon; ce fut ce qui détermina le Duc d'Orléans à y assister. Il fut mal reçu du Roi; mais la faute étoit faite, & à son arrivée en Languedoc, le mal étoit déjà sans reméde. René, Prince d'Orange, Général des troupes de l'Empereur, avoit saisi le moment: il avoit repris toutes les places conquises par les François; la prudence & l'activité du Duc de Guise, n'avoit pu conserver qu'Yvoi & Montmedy.

Du côté des Pyrénées, la campagne fut réduite au siége de Perpignan, que le fameux Duc d'Albe défendit. Après trois mois d'attaques très vives & très meurtrières, le Dauphin fut obligé de lever le siége,

& les Espagnols contens de ce succès, sçurent éviter le combat qu'on désiroit dans l'armée Françoise. En Piedmont il n'y eut aucun événement mémorable. Le Maréchal d'Annebaut y avoit conduit de nouvelles troupes ; cependant il se borna à conserver les places que les François occupoient depuis long-temps. Charles-Quint connoissoit la passion que François I. avoit pour la conquête du Milanez ; bien loin d'affoiblir son armée d'Italie, il l'avoit augmentée considérablement, le succès justifia sa conduite, d'Annebaut fut obligé de demeurer sur la défensive.

La guerre se soutint avec la même vivacité l'année suivante, quoiqu'elle ne produisît encore aucun événement décisif. Le Duc d'Orléans étoit retourné aux Pays-Bas, résolu de faire les plus grands efforts pour réparer sa faute. Il prit Landrecy, dont il fit réparer les fortifications, & où il laissa une garnison nombreuse. Delà il passa dans le Duché de Luxembourg. Il en fit la conquête aussi rapidement que la premiere fois ; mais elle consuma le temps qu'il auroit fallu employer à voler au secours du

Duc de Clèves. L'Empereur avoit prévenu la jonction des troupes Françoises à celles du Duc, il prit l'instant où ce Prince étoit abandonné à sa propre foiblesse, il le défit; les troupes que le Duc d'Orléans envoya dans le Duché de Clèves après la conquête du Luxembourg arrivérent au moment où le Duc venoit de signer le traité le plus dur & le plus humiliant.

Alors Charles-Quint débarrassé d'un ennemi, qui ne laissoit pas de faire une diversion utile à la France, forma un projet romanesque, qui ne put lui être inspiré que par la haine implacable qu'il avoit pour François I. & par la grande idée qu'il s'étoit faite de son bonheur. Il promit à ses troupes de les conduire à Paris, d'abord qu'elles auroient repris Landrecy, dont les fortifications n'étoient pas encore achevées; il faut même avoüer, qu'avec le gout naturel que ce Prince avoit pour les entreprises extraordinaires, & pour tout ce qui pouvoit accroître sa réputation & ses Etats, il paroissoit avoir pris des mesures justes, pour accabler la France.

Henry VIII. Roi d'Angleterre ét
également mécontent de Charl
Quint & de François I; de Charl
quint, parce qu'il s'opposoit à la d
solution du mariage qu'Henry av
contracté avec Cathérine d'Arrago
de François I. qui empêchoit le m
riage du Prince de Galles avec l'hé
tière de la Couronne d'Ecosse,
qui enlevoit ainsi à l'Angleterre u
occasion heureuse de réunir toute
grande Bretagne sous sa dominatio
L'inclination d'Henry le portoit
faire alliance avec François I. son i
térêt exigeoit qu'il s'alliât à Charl
Quint, dont les forces paroissoie
bien supérieures à celles de la Franc
Après avoir été long-temps incerta
s'il s'engageroit dans cette guerr
& quel seroit celui de ses ennen
qu'il sacrifieroit à l'autre, il suivit s
intérêt, & dissimulant ses anciens n
contentemens, il parut se rendre
bonne foi aux pressantes sollicit
tions de l'Empereur.

Quoique l'Evêque d'Arras ne pas
pas en Angleterre, il conduisit ce
négociation, & il y réussit au delà
ses espérances. L'Alliance fut offe
sive. Henri promit de faire une d

cente sur la côte de Boulogne, & d'y assiéger quelques places, pour faire diversion, pendant que l'Empereur assiègeroit Landrecy. Henry s'obligea d'envoyer ensuite dix mille hommes & cinq mille chevaux à l'armée de l'Empereur; ces troupes combinées devoient s'emparer de la Picardie, pour s'ouvrir le chemin de Paris. Chacun des alliés devoit avoir une part égale dans les conquêtes, dont on ne doutoit pas, & le seul Prince qui faisoit une guerre juste, paroissoit en danger de succomber.

François I. sçut, ou il soupçonna le projet du siège de Landrecy, il y envoya de nouvelles troupes, & il pourvut abondamment la place de vivres & de munitions de guerre. Les troupes Impériales ne laissérent pas de l'investir; mais à la manière dont Lalande & d'Essé défendirent cette place, Charles-Quint craignit de faire périr devant Landrecy une armée qu'il destinoit à de plus grandes conquêtes. Il leva le siége; pour s'en dédommager, il fit l'acquisition de Cambray, dont les habitans voulurent bien recevoit garnison Impériale, & même bâtir à leurs frais une Cita-

delle qui devoit assûrer leur servitude.

Le Roi d'Angleterre fut d'abord fidéle à son traité. Il assiégea Boulogne, & en même temps il fit assiéger Montreuil par le Duc de Norfolk. Les travaux des siéges alloient lentement, l'armée Impériale étoit dans l'inaction, & l'Empereur s'impatientoit d'être simple spectateur des foibles opérations du Roi d'Angleterre. Il lui envoya l'Evêque d'Arras, pour lui proposer de hâter la jonction de leurs troupes, & d'essayer de terminer la guerre avec plus de gloire & de profit, en marchant vers la Capitale. Henry jugea qu'il lui seroit honteux de lever le siége de deux petites places mal pourvues, & que l'armée Françoise ne pouvoit sécourir. Soit qu'il eût déja résolu de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Empereur, soit qu'il voulût seulement différer la jonction, après la prise de Boulogne & de Montreuil, il répondit à l'Evêque d'Arras, qu'il exécutoit son traité en faisant ces siéges, qu'il étoit fâcheux que l'Empereur laissât derriere lui une place aussi forte que Landrecy, & que pour lui,

il vouloit avoir des places de sûreté, avant que de s'engager plus loin dans le Pays ennemi.

Une réponse si juste déconcerta l'Empereur. Il soupçonna qu'Henry vouloit ménager la France, qui pouvoit bientôt lui devenir nécessaire. Il fallut dissimuler, & attendre que le temps découvrît la vérité; cependant l'Empereur n'osa entrer seul en France, & pour ne pas jouer un personnage trop dépendant du Roi d'Angleterre, il ordonna à Fustemberg de faire le siége de Luxembourg. D'Etoge rendit la place faute de vivres & de munitions. L'Empereur assiégea en personne la petite place de Commercy, il n'eut pas de peine à la réduire, & à prendre ensuite Ligny dans le Barrois. De-là il passa au siège de Saint-Dizier, qui étoit un poste plus important. Sancerre le défendit avec beaucoup d'intelligence & de bravoure, il ne capitula qu'après sept semaines de tranchée ouverte, & il obtint les conditions les plus honorables.

François I. n'avoit d'autre parti à prendre, que de temporiser, d'attendre ce que deviendroit la division

naiſſante de l'Empereur & du Roi d'Angleterre. Il eſpéra tout de leur jalouſie mutuelle, & de la haine que Henry avoit pour Charles-Quint. A la vérité François I. avoit ſur la frontiere une armée de quarante mille hommes, & de quelques milles chevaux ; alors on voyoit rarement des armées ſi fortes ; mais elle étoit toute la reſſource de la France. Pour la former, il avoit fallu affoiblir l'armée d'Italie de douze mille hommes, & la prudence ne permettoit pas d'expoſer au ſort, toujours incertain, d'une bataille, ce que le dernier effort avoit pû raſſembler de troupes. Il étoit donc néceſſaire de ſe tenir ſur la défenſive, & de veiller également ſur les deux armées ennemies. Le Dauphin qui commandoit les troupes Françoiſes, ſe plaça entre Châlon & Epernay, ſa diſpoſition fut déciſive. Il harceloit continuellement l'armée Impériale, & il pouvoit empêcher qu'elle ne ſe joignît aux Anglois ; alors l'Empereur connut que ſa prétendue conquête de Paris étoit une de ces belles chiméres, que le premier feu de la guerre enfante ſouvent, & que des obſtacles imprévûs font

bientôt évanouïr. Son armée périssoit par la disette, par les maladies, par des escarmouches fréquentes, qui lui enlevoient beaucoup de monde; bien loin de pouvoir pénétrer jusqu'à la Capitale, il fallut penser à abandonner les frontières; d'autant plus que l'alliance que l'Empereur avoit faite avec le Roi d'Angleterre, devenoit tous les jours plus équivoque.

La guerre avoit absolument cessé dans le Roussillon; l'essai malheureux que le Roi en avoit fait, lui persuada que trop d'entreprises se nuisoient; il se borna à faire la guerre en Italie, & aux Pays-Bas.

Pour l'Italie, François I. étoit en guerre avec le Duc de Savoye, long-temps avant qu'il la déclarât à l'Empereur, & ses troupes occupoient plusieurs places dans le Piedmont. Le Duc de Savoye fit des propositions de paix, mais le Roi ne voulut la faire, qu'à condition que le Duc lui cédât le Comté de Nice, pour la somme dont on conviendroit. Le motif de cette prétention étoit, que le Comté de Nice dépendoit originairement de la Provence. On disoit,

qu'il n'avoit jamais été aliéné irrévocablement, & qu'il n'avoit été engagé à la Maison de Savoye, que pour une somme médiocre. On offroit de la rendre ; d'ailleurs la cession du Comté de Nice devoit être compensée abondamment par la restitution de toutes les places que François I. avoit conquises en Piedmont. Le Duc de Savoye rejetta absolument cette proposition : les François essayèrent de surprendre Nice, ils le manquerent, & pour l'avoir, il fallut l'assièger par terre & par mer.

Le Roi fit armer une escadre à Toulon, elle se joignit à celle de Barberousse qui se disoit Roi d'Alger; ces escadres combinées bloquérent le port de Nice, pendant que les troupes de terre faisoient le siège. La place capitula après douze jours de tranchée ouverte, & le Gouverneur se retira dans le château, plus fortifié encore par la nature, que par l'art. On se préparoit à l'assièger, lorsqu'on apprit que le Duc de Savoye avoit joint ses troupes à celles du Marquis Duguât Gouverneur du Milanez, & qu'elles venoient à grandes journées, pour secourir le Château

de Nice ; Charles-Quint avoit en effet autant d'intérêt, que le Duc de Savoye même, à empêcher les progrès que François I. vouloit faire du côté de l'Italie. Les troupes Françoises étoient en trop petit nombre, pour attendre celles de l'Empereur & du Duc de Savoye ; elles se retirerent à Toulon. Le Duc profita du moment de supériorité que lui donnoit la jonction des troupes Impériales, pour reprendre Montdovis & Carignan ; il auroit même été dangereux qu'il ne portât plus loin ses succès, si le Roi n'avoit envoyé promptement le Comte d'Enguien avec un renfort capable de soutenir le Marquisat de Saluces, & les conquêtes qu'il avoit faites en Piedmont.

Le Comte d'Enguien se proposa de rétablir la communication qui avoit été interceptée, entre les places que les François occupoient des deux côtés du Pô ; pour la rétablir il étoit nécessaire de reprendre Carignan situé sur ce fleuve au dessus de Turin. Les Impériaux avoient beaucoup augmenté les fortifications de cette place, ils y avoient une garnison nombreuse, & ils tenoient la campagne

avec une Armée plus forte que celle de France. Le Comte d'Enguien ne déſeſpéroit pas de reprendre Carignan, mais il ne pouvoit en faire le ſiége, ſans s'expoſer à une bataille, & il avoit des ordres très-exprès de ſe tenir ſur la défenſive, pour ménager une Armée, qui faiſoit toute la ſûreté des frontières de France du côté de l'Italie, & toute l'eſpérance de recouvrer le Milanez.

Le Comte d'Enguien envoya Montluc en France, pour demander la permiſſion de faire le ſiége de Carignan. Tout le Conſeil s'oppoſa à ce projet. Montluc ne ſe rebuta pas, il repréſenta au Roi la néceſſité abſolue de reprendre Carignan, s'il vouloit conſerver ſes conquêtes, il ſe rendit garant du courage des troupes, qui demandoient unanimement la bataille, il peignit ſi bien les facilités qu'une victoire donneroit pour la conquête du Milanez, que le Roi ſe laiſſa enfin arracher la permiſſion de combattre.

En attendant cette permiſſion que le Comte d'Enguien deſiroit avec ardeur, il avoit bloqué Carignan, les vivres y étoient fort rares; le Marquis

Duguât, persuadé qu'il étoit important de dégager promptement cette Place, marcha avec toutes ses troupes & celles du Duc de Savoye, pour faire lever le blocus, la bataille devenoit ainsi indispensable; heureusement pour tirer d'embarras le Comte d'Enguien, Montluc arriva de France avec la permission de combattre, il étoit suivi d'une Noblesse nombreuse, qui venoit partager les périls & la gloire de cette campagne célébre.

Le 10 Avril les Armées furent en présence. L'Armée Françoise avoit fait une marche forcée, pour se saisir de Carmagnole situé entre Carignan & l'Armée Impériale. Ce poste ne put être emporté, qu'après un combat très-vif; lorsque les François y furent établis, le Marquis Duguât n'eut d'espérance de jetter des secours dans la ville de Carignan, qu'en se rapprochant de Cérisoles; il le fit à la vue de l'Armée Françoise. On pressa le Comte d'Enguien de profiter de ce mouvement, pour l'attaquer, il jugea plus à propos de différer le combat jusqu'au lendemain, afin de donner quelque repos à ses troupes, après une marche pénible;

mais le lendemain il marcha aux Ennemis.

Le Marquis Duguât vint au-devant de lui avec la confiance que lui inſpiroit le nombre de ſes troupes. Toutes les ruſes poſſibles furent employées pour s'emparer des poſtes avantageux, la matinée ſe paſſa en chicanes, elles ne finirent que par l'empreſſement mutuel qu'on avoit de combattre. Les Lanſquenets de l'Armée Impériale commencérent par l'attaque de la Gendarmerie & des Suiſſes, qui formoient le corps de bataille de l'Armée Françoiſe. La victoi-fut long-temps incertaine, mais enfin les Lanſquenets furent mis en déroute, & pourſuivis avec vivacité; les Suiſſes ſur-tout en firent un grand carnage, en criant *Montdovis*, pour ſe venger de la perfidie des troupes Impériales, qui avoient violé la capitulation de Montdovis, & qui avoient maſſacré la garniſon Suiſſe de cette Place, dans le temps où elle ſe repoſoit ſur la foi de ſa capitulation.

L'aîle gauche de l'Armée Impériale étoit commandée par le Prince de Salerne, elle étoit compoſée de

l'Infanterie Italienne & de la Cavalerie de Florence, qui étoit à la solde de l'Empereur. La Cavalerie Françoise la rompit entièrement, ce succès couta moins que le premier, quoiqu'il fût aussi complet. Tant d'avantages sembloient décider de la victoire; cependant l'Armée Françoise fut au moment de tout perdre, par la terreur qui se répandit dans l'aile gauche. Il y avoit quelques troupes Italiennes attachées au service de France, des Régimens levés chez les Grisons, & ce qu'on appelloit alors les Archers François. Dès le commencement du combat, les Italiens & les Grisons avoient pris la fuite; l'Infanterie Allemande & Espagnole enveloppa les Archers François, ils se défendirent quelque temps; mais enfin ils cédoient à la multitude, lorsque le Comte d'Enguien y accourut à la tête d'un corps de Cavalerie. Il trouva toute 'laile gauche de l'Infanteri dissipée, & avec le peu de monde qu'il avoit, il n'osa se flatter de rétablir le combat. Témoin seulement des premiers avantages du centre & de l'aile droite de son Armée, il ignoroit encore leur victoire complette;

ſon premier mouvement fut de déſeſpérer du gain de la bataille, & de ſouhaiter de ne pas ſurvivre à un événement ſi funeſte, que le Roi, grand juge en cette matière, n'avoit riſqué qu'à regret, & qu'on ne manqueroit pas d'attribuer uniquement à celui qui avoit voulu combattre à quelque prix que ce fût.

Encore plein de ſon déſeſpoir, & ne voyant aucune reſſource, le Comte d'Enguien apprit la victoire que ſes autres troupes avoient remportée. Il en fit répandre la nouvelle avec éclat; le centre de ſon Armée, inſtruit de ſon embarras, vola à ſon ſecours, les cris de la victoire le précédérent, la révolution fut prompte & entiere. Les Archers François ſe raſſemblerent à la voix de leur Général, les fuyards Italiens & Griſons eurent honte de leur lâcheté, ils revinrent pour partager la gloire & le butin. A leur tour les Impériaux furent conſternés; dans la crainte d'être enveloppés, ils s'enfuirent en déſordre, & leur déroute rendit le Comte d'Enguien maître abſolu du champ de bataille. Près de douze mille Allemans, Eſpagnols & Italiens de l'Armée Im-

périale périrent dans ce combat mémorable. Les François firent beaucoup de prisonniers, entr'autres Madruce frere du Cardinal de Trente, & Général de l'Infanterie Allemande. L'artillerie, les bateaux destinés à jetter des ponts sur le Pô, une grande quantité de munitions de guerre & de bouche demeurérent entre les mains des Vainqueurs, & la ville de Carignan se rendit après deux mois de blocus.

La bataille de Cérisoles devoit être décisive pour l'Italie. François I. eut dans ce moment les espérances les mieux fondées de rentrer dans le Milanez, c'étoit sa plus grande ambition, & le Comte d'Enguien en lui apprenant le gain de la bataille, crut pouvoir en répondre, après avoir examiné toutes les facilités qu'il avoit pour cette conquête, & tous les obstacles qui s'y opposoient, mais le Roi craignoit pour ses frontières des Pays-Bas, il vouloit les assurer, avant que de penser à étendre sa domination en Italie. L'Armée de Flandre avoit été affoiblie, pour fortifier celle du Piedmont : il fallut que l'Armée du Piedmont rendît les troupes qu'on

lui avoit prêtées, & le projet de la conquête du Milanez fut remis à un autre temps.

Ainſi le ſort de cette guerre étoit encore fort incertain. Elle apprenoit à François I. qu'il y auroit eu plus de ſageſſe à différer, & à mieux préparer ſa vengeance; elle apprenoit à Charles-Quint, qu'il n'irritoit pas impunément un ennemi tel que François I, & qu'il ne devoit pas ſe flatter de l'abbattre. Charles-Quint penſa à profiter des circonſtances, pour déterminer enfin l'Empire à lui donner des troupes & des ſubſides. La perte de la bataille de Cériſoles étoit un motif preſſant pour en accorder. La jonction de l'eſcadre Françoiſe à celle de Barberouſſe, étoit un grand ſujet de déclamation, dont Charles-Quint fit retentir toutes les Cours de l'Europe. L'Empire étoit allarmé avec raiſon. Il n'eſpéroit rien de l'alliance du Roi d'Angleterre, & il craignoit tout pour la Hongrie, que Soliman menaçoit d'envahir. L'Empereur ne douta pas que ſa ſituation ne touchât les Proteſtans. Il convoqua une nouvelle Diette à Spire, & il n'oublia rien pour la rendre plus efficace & plus

urs mêmes de la guerre, pour
r les Etats de l'Empire contre
ice. La Diette commença par
ingue de l'Empereur. Il parla
: François I. avec cette violence
l avoit donné des preuves au-
i-en présence du Pape & des
iaux. Les couleurs les plus noi-
rent employées, pour peindre
ince Chrétien uni, disoit l'Em-
:, d'inclination & d'intérêts
Soliman, & avec un Corsaire
que. Leurs forces furent exage-
'Empereur ne leur supposa que
ojets odieux, il se donna pour
: seul appui de la Religion &
iberté de l'Europe. La propo-
qu'il avoit à faire, étoit grande,
able de satisfaire l'ambition la
aste, si elle avoit été moins

nique étoient bien unies ſous les ordres de leur Chef. L'Empereur avoua, qu'il n'étoit pas de la prudence d'attaquer en même temps deux Etats ſi puiſſans. Son plan de guerre étoit de commencer par la France, bien aſſuré que ſi l'Empire pouvoit la vaincre, il lui ſeroit facile de triompher du Turc, & de lui enlever tout ce qu'il poſſédoit en Hongrie.

Le diſcours de l'Empereur fit l'impreſſion la plus forte ſur toute l'Aſſemblée, il le ſentit, & dans la crainte que cette impreſſion ne s'effaçât, ſi la Diette entendoit les Ambaſſadeurs que François I. lui envoyoit, il obtint qu'elle leur refuſeroit toute audience. Le Roi s'en plaignit par un manifeſte qu'il adreſſa à la Diette même. Il ſoutint, qu'il avoit le droit d'y aſſiſter en qualité de Duc de Milan & de feudataire de l'Empire. Tout ce qu'il avoit fait pour avoir la paix, toutes les négociations qu'il avoit entrepriſes, dans l'intention ſincére de procurer une trêve entre l'Empire & le Turc, étoient expoſés dans ce manifeſte. Les motifs qui l'avoient forcé à déclarer la guerre, étoient expliqués ſans ménagemens ; François I.

disoit sans détours, que dans son alliance avec le Turc, il avoit cherché l'unique moyen qu'il pût avoir, pour se faire justice, & pour venger l'assassinat de ses Ambassadeurs.

Ce manifeste n'étoit pas moins vif & moins haut, que le discours que l'Empereur avoit fait à la Diette; il avoit même sur ce discours l'avantage d'exposer des faits connus de toute l'Europe, & des faits qu'il étoit impossible de justifier. Cependant les amis que François I. avoit dans l'Empire, étoient en trop petit nombre, pour ne pas dissimuler; à la pluralité des suffrages, on promit à l'Empereur vingt-quatre mille hommes, & quatre mille chevaux, pour faire la guerre à la France; on ne parla point des affaires de Religion; la guerre étoit si animée, qu'elle attira seule toute l'attention des Etats de l'Empire.

Charles-Quint voulut profiter du moment de bonne volonté qu'il trouvoit enfin, & qu'il avoit cherché inutilement dans les Diettes précédentes. Il obtint encore, que la Diette écriroit au Pape, & aux Cantons Suisses; au Pape, pour l'engager à se déclarer contre la France, sous prétexte

de l'union de cette Puiſſance avec le Turc; aux Cantons Suiſſes, pour leur demander une neutralité exacte, qui devoit, ſelon l'interprétation de Charles-Quint, les obliger à retirer toutes les troupes qu'ils avoient au ſervice de France.

Le Pape répondit qu'il ne vouloit pas ſe dépouiller des ſentimens de Pere commun, & que ſon devoir l'obligeoit ſeulement à offrir ſa médiation pour la paix. Il ajouta qu'il avoit vû avec douleur l'alliance de François I. avec le Turc; mais il ne diſſimula pas les reproches qu'il croyoit pouvoir faire avec juſtice à Charles-Quint, ſur le deſſein que ce Prince avoit formé de décider des intérêts les plus eſſentiels à la Religion dans l'Aſſemblée ſéculiere des Ordres de l'Empire, ſur les liaiſons qu'il avoit priſes tout récemment avec le Roi d'Angleterre, perſécuteur déclaré des Catholiques, & ſpécialement de Cathérine d'Arragon, propre tante de l'Empereur, ſur l'alliance qu'il avoit faite avec Chriſtierne III. Roi de Dannemark, qui venoit de déthrôner le Beau-frere même de l'Empereur, & qui le retenoit encore en priſon. Sur tant

tant de sujets de plaintes que les Catholiques avoient contre l'Empereur, le Pape s'expliqua avec l'autorité qui lui convenoit, & il donna à entendre qu'il n'étoit pas la dupe du zéle que Charles-Quint faisoit paroître à l'occasion de l'alliance de François I. avec le Turc.

La réponse des Suisses ne fut pas plus satisfaisante. Ils parurent bien informés que François I. avoit désiré sincérement la paix. Ils crurent même pouvoir assurer, qu'il étoit encore disposé à la faire à des conditions justes, & à joindre ses troupes à celles du Corps Germanique, pour la sûreté de la Hongrie. Leur avis fut, que la Diète devoit recevoir & entendre les Ambassadeurs du Roi, & qu'elle ne pouvoit prudemment se déclarer contre lui, qu'après avoir écouté les propositions qu'il avoit à faire; au reste le Corps Helvétique refusa nettement de rappeller les troupes qu'il avoit en France, & de manquer à la parole qu'il avoit donnée.

François I. soupçonna, que la Diète avoit encore écrit à la République de Venise, pour l'engager dans cette guerre, quoiqu'elle n'y eût aucun in-

térêt; il envoya à Venise Montluc, Evêque de Valence; cet Ambassadeur fut chargé, non-seulement de justifier son Maître, & de prouver qu'il avoit été dans la nécessité indispensable de recevoir du Turc des troupes auxiliaires, mais encore il devoit instruire le Senat, que l'alliance avoit été faite sous la condition expresse, que la flotte Turque n'attaqueroit ni les Vaisseaux de la République, ni les Pays de sa domination. Le Sénat en marqua sa reconnoissance; bien loin de paroître disposé à donner des secours à Charles-Quint, il parut redouter l'accroissement de la puissance de ce Prince, plus que les succès de François I. qui n'étoit pas en effet dans une situation à exciter l'envie des Souverains de l'Europe.

Les secours que l'Empire avoit promis à Charles-Quint, se préparoient lentement, quoiqu'on les sollicitât avec beaucoup de vivacité. Depuis la bataille de Cérisoles, le Milanez étoit en danger. L'Armée Françoise, toute affoiblie qu'elle étoit par sa victoire même, & par le détachement qu'on avoit envoyé en Flandre, étoit extrêmement redoutée. Ses troupes mar-

quoient une valeur extraordinaire, le Comte d'Enguien envoyoit de fréquens partis jusqu'aux portes de Milan, & le Marquis Duguât n'osoit paroître en campagne. Aux Pays-Bas, l'Armée de l'Empereur diminuoit tous les jours, elle ne recevoit ses convois, qu'à force d'escortes & de petits combats. Les fortifications de ses Places n'avoient pû encore être réparées; il auroit fallu y mettre des garnisons très-fortes, qui auroient risqué même d'être enlevées. Le Roi d'Angleterre étoit infidéle à son traité, il ne pensoit qu'à ses intérêts personnels, & malgré la préférence qu'il avoit donnée à l'Empereur, il ne manquoit aucune occasion de faire éclater la haine qu'il avoit pour lui. L'Armée Françoise recevoit souvent des renforts, elle étoit pourvue abondamment, elle demandoit avec empressement qu'on la menât à l'ennemi. Dans cette situation fâcheuse, l'Empereur sentit qu'il ne faisoit plus qu'une diversion utile à un Allié, qui ne méritoit pas de ménagemens; son Armée assuroit la prise de Boulogne & de Montreuil, sans oser faire la moindre entreprise; il prit le parti de

la faire rentrer dans ses Etats des Pays-Bas.

Il faut rendre justice au Chancelier de Granvelle. Il aimoit la paix ; & il sçavoit la préparer habilement : son caractére étoit très-propre à tempérer les vivacités de Charles-Quint. S'il n'eut pas toujours assez d'autorité sur l'esprit de ce Prince, pour empêcher la guerre, il étudia ses momens de lassitude & de dégoût, pour le ramener à l'équité, à ses véritables intérêts, à la tranquilité de l'Europe ; nous verrons dans la suite, que l'Evêque d'Arras hérita de ses sentimens, toujours plus glorieux à un Ministre, que les funestes succès de la guerre.

Le Chancelier de Granvelle osa proposer la paix. La Reine Eléonore, épouse de François I. appuya cette proposition, & ils engagerent Gusman Confesseur de l'Empereur, à entrer dans cette négociation. Le temps étoit favorable ; Charles-Quint & François I. permirent qu'on négociât ; mais entre ces Princes tout étoit marqué au coin de la haine, ils ne voulurent point de suspension d'armes, ils se bornérent à établir des

Conférences à Lachaussée entre Châlons & Vitry.

Le Roi y envoya l'Amiral de Coligny & de Chemans Garde des Sceaux; les Ambassadeurs de l'Empereur étoient le Chancelier de Granvelle, Ferdinand de Gonzague, l'Evêque d'Arras y assista, mais il ne paroît pas qu'il eût aucun caractére. On pria le Roi d'Angleterre d'y envoyer ses Ministres, il le refusa, persuadé qu'il auroit plus d'avantages, dans une négociation particulière, & peut-être pour marquer encore mieux l'antipathie qu'il avoit pour l'Empereur. Cependant il écouta les propositions que le Cardinal du Bellay lui fit de la part de François I, sans vouloir prendre aucun engagement; Boulogne & Montreuil n'étoient pas encore réduits, il renvoya la négociation au temps, où la prise de ces Places lui donneroit quelque supériorité.

Les Conférences de Lachaussée ne produisirent aucun effet. François I. refusa les foibles avantages qu'on lui offrit; il demanda que l'Empereur lui rendît le Milanez, & il assura qu'il ne s'en désisteroit jamais. L'Empe-

reur en parut ſurpris : ſa réponſe fut, que cette prétention étoit exceſſive, & peu proportionnée à l'état où étoit la France. On ſe ſépara dans la réſolution apparente, mais peu ſincére, de continuer la guerre, juſqu'à ce qu'on pût faire une paix glorieuſe & utile ; aucun des deux Partis ne pouvoit s'en flatter.

Bien loin de marquer quelque timidité, l'Empereur dit hautement qu'il vouloit exécuter ſon premier deſſein, & s'avancer vers Paris ; en effet ſon Armée paſſa la Marne, & dès ſon entrée dans le Soiſſonnois, elle s'empara de quelques magaſins, dont on crut qu'elle étoit redevable à la perfidie d'un Officier François. Bientôt ces magaſins furent épuiſés ; la caiſſe militaire étoit ſans argent & ſans reſſource ; la jalouſie des Allemans & des Eſpagnols entretenoit dans l'Armée Impériale une diviſion funeſte, que toute l'autorité de l'Empereur ne pouvoit appaiſer. Pour ſurcroît d'embarras, les Proteſtans d'Allemagne profitérent des circonſtances, & ils demanderent avec audace des prérogatives, qu'on ne doit jamais accorder aux Novateurs, &

qu'ils n'emportent que par la violence. L'Empereur ne pouvoit plus rien entreprendre sans attaquer l'Armée du Dauphin, qui s'étoit postée à la Ferté-sous-Jouart, pour couvrir la Capitale; plus inquiet de se voir si avancé dans le pays ennemi, que flatté de menacer Paris, il vit que la perte d'une bataille exposoit sa personne & son Armée, & il résolut de faire la paix à quelque prix que ce fût.

On sera peut-être surpris de ce que François I. plein de courage, animé du desir d'une juste vengeance, & si fier peu de tems auparavant pendant les Conférences de Lachaussée, ait paru tout d'un coup ne plus connoître ses avantages, & qu'il n'ait pas tenté une bataille, dont il devoit naturellement espérer les plus grands succès. La surprise cessera, si l'on réfléchit, qu'il y avoit dans le sein de la France deux Armées ennemies. La ville de Boulogne & celle de Montreuil étoient aux abois, sans qu'on pût leur donner du secours. Il étoit dangereux que les Anglois n'entreprissent d'autres conquêtes, & qu'ils ne fissent sur les côtes d'autres établisse-

mens, qu'il auroit été difficile de leur enlever. Henry VIII. haïssoit Charles-Quint, mais son intérêt pouvoit le déterminer à joindre ses troupes aux troupes Impériales, pour avoir une supériorité décidée, & pour porter la guerre dans le cœur de la France. Ces extrémités déterminerent enfin François I, il demanda la paix à un ennemi, qui étoit lui-même dans les allarmes les plus vives & les plus justes.

Il envoya l'Amiral à l'Empereur pour renoüer la négociation. On peut juger de l'empressement avec lequel Charles-Quint saisit un moyen si honorable de se tirer du mauvais pas, où son impétuosité naturelle l'avoit jetté. Lui-même applanit toutes les difficultés, & ce fut pour lui le comble du bonheur, que François I. n'eût pas différé de quelques jours ses propositions nouvelles; sans doute elles n'auroient pas été faites, & par un événement imprévu, l'Empereur auroit été réduit à subir les conditions que le Roi auroit voulu lui imposer.

[Pa]ix de Cre[py] 18. Sept. [15]44. Déjà le Comte d'Enguien & le Marquis Duguât avoient fait une trê-

ve de trois mois pour l'Italie., & ils en avoient obtenu facilement la ratification. Ce fut sous des auspices si heureux pour la tranquillité de l'Europe, que les Ministres de Charles-Quint & de François I. s'assemblérent à Crépy en Laonois ; c'étoient les mêmes Ministres qui avoient assisté aux Conférences de Lachaussée. Il n'y eut aucune difficulté sur les conquêtes qu'on avoit faites, on promit de se rendre mutuellement tout ce qui avoit été pris, depuis la trêve conclue à Nice.

Le grand objet étoit la restitution du Milanez. François I. le demandoit avec cette fermeté que lui inspiroit la justice de sa demande, & le danger où étoit l'Armée Impériale. Charles-Quint avoua l'un & l'autre par sa conduite ; il parut déterminé à restituer, mais il voulut différer la restitution, espérant tout du temps, & de la facilité qu'il avoit à trouver des expédiens, pour ne pas remplir ses engagemens. Toute son attention & celle de ses Ministres fut employée à faire un traité captieux, & malheureusement François I. voulut bien s'en contenter.

L'Empereur promit de marier ſa fille aînée, ou la ſeconde fille du Roi des Romains, au Duc d'Orléans, ſecond fils de François I. En faveur de ce mariage, il s'engagea à céder au Duc d'Orléans, ou le Milanez, ou les Pays-Bas avec le Comté de Bourgogne & le Comté de Charolois. Il s'en réſerva l'option, il eut encore l'adreſſe de différer la ceſſion, juſqu'au temps de la célébration du mariage, ſans donner aucune ſûreté pour l'exécution de ſa parole, & il propoſa des conditions qui devoient être fécondes en incidens. S'il prenoit le parti de céder le Milanez, il vouloit retenir le Château de Milan & la Citadelle de Cremone, juſqu'à ce qu'il y eût un enfant mâle du mariage du Duc d'Orléans. Si ce mariage étoit ſtérile, l'Empereur prétendoit rentrer dans la poſſeſſion du Milanez, ſauf les anciens droits, que François I. avoit ſur ce Duché. Si l'Empereur cédoit les Pays-Bas, le Comté de Bourgogne & le Charolois, le Roi s'obligeoit à renoncer pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, à toutes les prétentions qu'il avoit ſur le Royaume de Naples & ſur le Duché de Milan; propoſitions

magnifiques, mais qui n'avoient aucune solidité, & qui furent acceptées trop légerément.

Par le même traité, François I. fit la paix avec le Duc de Savoye. Il promit de rendre les Places qu'il avoit conquises en Piedmont, d'abord que le Duc d'Orléans seroit en possession du Milanez, ou des Pays-Bas; il ne se réserva que la garde de Pignerol & de Montméliant, pendant que Charles-Quint retiendroit les Châteaux de Crémone & de Milan; c'étoit moins faire une paix sincére, que de se ménager les moyens de continuer la guerre.

Le Duc de Lorraine obtint la restitution de Stenay. Henry d'Albret, Roi légitime de la haute & basse Navarre, ne cessoit de réclamer la portion de son Royaume, que Charles-Quint refusoit de lui rendre. On prévit qu'un objet si important à la Maison d'Albret, & à la France même, pourroit faire naître une nouvelle guerre. François I. voulut bien s'obliger à ne pas prendre les armes à cette occasion, & à n'employer que les voies de conciliation, pour finir cette grande affaire; c'étoit l'aban-

donner entiérement, l'événement l'a prouvé.

Cette paix étoit-elle glorieuse à Charles-Quint ou à François I ? Ce fut un problême que les Politiques du temps examinérent, & sur lequel on écrivit de part & d'autre avec beaucoup de vivacité. Dans les Pays de la domination de l'Empereur, on reprocha aux Granvelles d'avoir acheté la paix à un prix excessif. L'Evêque d'Arras dit dans une de ses Lettres, qu'on désapprouva la négociation du Chancelier de Granvelle & la sienne, & que leurs ennemis voulurent en profiter pour les perdre. Ils se justifiérent, par les circonstances malheureuses où étoient l'Armée & la personne même de l'Empereur; ils avouerent que les Pays-Bas étoient absolument à découvert, & que les finances étoient épuisées. Leur faveur n'en diminua pas, il est très-probable que l'Empereur étoit bien sur de n'avoir rien risqué, lorsqu'il avoit donné de foibles espérances de rendre le Milanez; il ne perdoit rien aux Pays-Bas, & il s'étoit assuré la possession tranquille de la haute Navarre. Henry le Grand a dit, que celui

qui a le profit de la guerre, en a l'honneur.

Pour François I, il est certain qu'il ne recueillit aucun avantage de son traité. Charles-Quint ne lui avoit donné qu'une espérance très-éloignée & très-douteuse de voir son second Fils Duc de Milan, ou Souverain des Pays-Bas, de la Franche-Comté & du Charolois; bientôt il perdit cette espérance même par la mort prématurée du Duc d'Orléans. Il ne résulta du traité de Crépy, qu'un nouvel aveu fait solemnellement par Charles-Quint, qu'il étoit juste de rendre le Milanez & la haute Navarre, mais aveu stérile, qui ne produisit que des remords dont Charles-Quint parut agité dans sa retraite de Saint-Just, & qu'il porta au tombeau, sans avoir fait aucune restitution. C'est ainsi qu'une guerre très-vive & très-couteuse n'opéra pas le plus petit changement dans les possessions de l'Empereur & du Roi. Tous les projets de vengeance & de conquêtes s'étoient évanouis on n'éprouva mutuellement que des malheurs, & souvent c'est tout le fruit de la guerre.

A l'égard d'Henry VIII, il assiégeoit encore Boulogne, lorsque le traité de Crépy fut signé. François I. toujours trop généreux, remit entre les mains de l'Empereur les intérêts qu'il avoit à régler avec l'Angleterre. Henry n'ignoroit pas qu'un Arbitre, fût-il le plus grand ennemi de la France, ne pouvoit juger en sa faveur, & l'autoriser à retenir Montreuil & Boulogne, sur lesquels il n'avoit aucun droit, il refusa l'arbitrage de l'Empereur, & il parut avoir plus d'éloignement pour son Allié, que pour son ennemi.

Peu de temps après la signature du traité de Crépy, Boulogne se rendit par la lâchete de Vervins qui en étoit Gouverneur. Henry content d'un succès si médiocre, leva le siége de Montreuil, il repassa la mer avec précipitation, s'applaudissant d'avoir abandonné l'Empereur, sans l'avertir de son départ, & il triompha plus de ce Prince, que de la petite ville de Boulogne; si cet événement étoit arrivé plutôt, François I. auroit donné la loi, & le traité de Crépy n'auroit pas été conclu.

Le Dauphin se hâta d'envoyer un

ichement pour reprendre Boul-
ne, avant que ses fortifications
ent réparées. Les François repri-
t la Ville basse; mais la garnison
loise beaucoup plus nombreuse,
obligea à abandonner leur entre-
:. Peu de temps après, la Ville
rendue à la France par un traité,
che Gouverneur paya de sa tête
apitulation honteuse qu'il avoit
:, & il ne resta plus de traces de
uste entreprise d'Henry VIII.

n ne pensa plus qu'à rassembler oncile de Trente, que la guerre t dispersé. Les Evêques de toutes Nations Catholiques s'y rendirent grand nombre, ils travaillérent : la plus grande application à dé- r les dogmes contestés, & à ren- la discipline & les moeurs dignes a vraie Religion; mais que peu- : toute l'autorité & toute la sa- : d'un Concile légitime, sur des ples résolus à vivre dans des er- s agréables, sur des Princes usur- urs, qui ne pouvoient rentrer s le sein de l'Eglise, sans lui resti- les biens immenses qu'ils avoient vés! Charles-Quint avoit éprou- :ur obstination, dans les différeu-

Nouvelle Assemblée du Conc. de Trente.

tes Diètes qu'il avoit convoquées. Il ne lui reſtoit plus que la voie d'autorité; auſſi la néceſſité de prendre les armes contre les Proteſtans, fut un des plus preſſans motifs qu'il eût, pour conclure le traité de Crépy; la paix avec la France fut le ſignal de la guerre civile dans l'Empire.

L'Empereur ſéjourna quelque temps aux Pays-Bas, pour faire ſes préparatifs de guerre le plus ſecrettement qu'il lui ſeroit poſſible. Les Proteſtans le ſoupçonnérent, ils redoutoient davantage l'Empereur, depuis qu'il étoit débarraſſé de la guerre contre la France, & ils prirent toutes les précautions que la prudence leur ſuggéra, pour n'être pas ſurpris. En 1530, ils s'étoient aſſemblés à Smalcalde, Ville du Landgraviat de Heſſe, & ils y avoient formé une ligue contre les Catholiques d'Allemagne, & contre l'Empereur. Jean Frederic, Electeur de Saxe, & Philippe, Landgrave de Heſſe-Caſſel, étoient à la tête de cette ligue; d'autres Princes & pluſieurs Villes Impériales s'y étoient engagés, ils avoient tous promis des troupes & des ſubſides; leurs engagemens furent rem-

plis avec tant d'ardeur, qu'après le traité de Crépy, ils formérent une Armée de ſoixante-dix mille hommes & de quinze mille chevaux, pourvue d'une artillerie nombreuſe, & de toutes les munitions néceſſaires pour entrer promptement en campagne.

Leur fermeté étonna l'Empereur, elle l'embarraſſa même, parce qu'il avoit en Allemagne peu de Cavalerie, & que le déſordre de ſes finances rendoit toujours très difficile les approviſionnemens de ſon Armée. Le Chancelier de Granvelle écrivit à l'Aſſemblée de Smalcalde, il lui propoſa des accommodemens, & en même temps il établit de nouvelles Conférences à Ratisbonne, dans l'eſpérance de terminer toutes les affaires de Religion. L'Aſſemblée répondit, qu'elle étoit perſuadée de l'amour ſincére que le Chancelier avoit pour la paix de l'Empire; mais elle ne diſſimula pas qu'elle ſe défioit de l'Empereur, & ſans perdre le temps à fixer les queſtions qu'on pouvoit agiter dans les Conférences, elle redoubla d'activité, pour les préparatifs de guerre. Il fallut avoir recours à un autre expédient, en attendant

l'arrivée des troupes que l'Empereur faiſoit venir d'Italie.

Henry de Brunſwik étoit d'un caractére turbulent, féroce même, injuſte, ne reſpirant que la guerre, avide d'agrandir ſes Etats, ardent à amaſſer de l'argent par les voies les plus odieuſes, ſans ſoumiſſion aux Loix de l'Empire, & n'ayant pas plus de reſpect pour la nouvelle Religion qu'il avoit embraſſée, que pour l'ancienne, dont il avoit apoſtaſié. Il avoit des prétentions ſur Rottembourg ville ſituée entre Bremen & Ferden, & pour la réduire, il avoit raſſemblé le plus de troupes que ſes finances lui avoient permis de lever. L'Empereur lui avoit ordonné d'abord de mettre bas les armes, & de pourſuivre ſes droits par les voies de la Juſtice; bien loin de ſe rendre aux ordres de l'Empereur, il prit Rottembourg, il ravagea la Saxe, & il allarma tous les Etats voiſins. L'Empereur jetta les yeux ſur lui, pour arrêter la premiere impétuoſité de la ligue de Smalcalde : cependant avec toutes les précautions qui pouvoient ſauver le ſecret de cette entrepriſe; les Alliés de Smalcalde furent ſur-

pris, de ce qu'un Prince aussi foible que Brunswik osât les ménacer de porter le fer & le feu dans leurs Etats, s'ils ne désarmoient promptement, & s'ils ne renonçoient à leur confédération. On présuma qu'il étoit sûr d'être soutenu, & l'on ne soupçonna que l'Empereur de l'avoir enhardi à faire une incartade, si peu proportionnée au nombre de ses troupes & à ses finances. Le Landgrave de Hesse l'eut bientôt réduit; il le fit prisonnier, lui, & son fils Victor, & la Ligue des Protestans lui préparoit le sort que méritent tous les Usurpateurs. Cet événement acheva de découvrir tout le mystére. L'Empereur s'intéressa à la liberté des Prisonniers. Il conseilla au Landgrave d'user avec modération de sa victoire, & de licentier ses troupes qui devenoient inutiles, depuis que Brunswik ne pouvoit plus troubler le repos de l'Allemagne. La réponse du Landgrave fut fière, elle annonça une guerre inévitable, & elle fut suivie d'un manifeste audacieux.

Il n'est pas de mon sujet de décrire tous les événemens de cette guerre; je dirai seulement, que l'Electeur de

Saxe, & le Landgrave de Hesse se p
dirent par leur mésintelligence,
par la jalousie du commandeme
Ces Princes avoient été d'abord f
unis; après avoir combiné leurs tr
pes, ils avoient présenté la bataill
l'Empereur près du Danube. L'E
pereur l'avoit refusée, il vouloit
tendre les troupes que d'Egmo
Comte de Buren, lui amenoit
Flandre, & il auroit été import
pour les Alliés de Smalcalde d'int
cepter ce secours. Au lieu d'aller
devant du Comte de Buren, & de
combattre, ils firent la faute de
séparer. Le Landgrave se borna à c
vrir son pays; l'Electeur ramena
troupes en Saxe, où il se flattoit
pouvoir se défendre contre l'Arm
de l'Empereur.

Bataille de Mulberg.

La ville de Mulberg située entre
Saxe & la Lusace, lui parut le p
te le plus avantageux; son ca
étoit couvert par l'Elbe, & appu
à la forêt de Lochawer, il ne craig
pas d'y attendre l'ennemi, dont
troupes étoient bien supérieures a
siennes, & pour le nombre, & po
l'expérience dans la guerre. L'Em
reur le suivit de près, résolu de co

battre à la premiere occasion, & de ne pas donner à l'Electeur le temps de recevoir les secours que les Protestans de l'Empire lui préparoient. Arrivé sur les bords de l'Elbe, il se disposoit à y faire jetter des ponts, lorsqu'un Saxon, traitre à son Prince, apprit à un Officier de l'Armée Impériale, qu'il y avoit un gué, où l'Infanterie même pouvoit passer sans danger. Charles-Quint profita de l'avis; sur le champ il ordonna à son Infanterie de passer le fleuve, avec toute l'artillerie. Pour lui, il se mit à la tête de sa Cavalerie, & afin de couvrir la marche de l'autre partie de son Armée, il passa le fleuve à la nage, assez près de l'Armée ennemie; le passage se fit sans aucun obstacle.

L'Electeur étoit au Prêche dans la plus grande sécurité. On vint lui dire, que l'Armée Impériale avoit passé le fleuve, & qu'elle marchoit avec la plus grande diligence. Il donna ses ordres avec beaucoup de présence d'esprit, sa valeur le détermina même à prendre le commandement de son Infanterie, dont il se défioit, & il sortit de ses retranchemens, pour aller au-devant de l'Empereur. Le

combat fut court, mais décisif.
Hongrois l'avoient engagé, &
lecteur en personne les avoit défa
ce succès médiocre fut mal sout
par ses autres troupes, le nom
accabla les Saxons, & les sages
positions que l'Empereur avoit
tes lui assurérent une victoire co
plette. L'Electeur n'eut pas le ten
de gagner la forêt de Lochawer
Duc d'Albe s'étoit attaché à lui, i
fit prisonnier, & il le conduisit à l'E
pereur. Toute son Armée étoit d
en déroute, cet événement avoit ac
vé de le décourager, il y eut un gra
carnage, une multitude innombra
de prisonniers, peu de Saxons éch
perent par la forêt de Lochawer.

Quelque temps avant ce comb
l'Electeur avoit été mis au ban
l'Empire, pour avoir protégé Luth
pour avoir embrassé & favorisé
opinions de cet Hérésiarque, po
avoir déclaré la guerre au Chef
l'Empire, & avoir soulevé contre
les Princes & les Peuples Protesta
Son Procès étoit tout instruit. Ch
les-Quint n'hésita pas de le conda
ner à la mort. L'Electeur en reçut
nouvelle avec grandeur d'ame, il

prépara de bonne foi; mais les sollicitations de l'Electrice, celles de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, la fureur & les ménaces des Protestans fléchirent enfin l'humeur sévere de Charles-Quint. La peine de mort fut commuée en une prison d'un temps illimité. Le Prince Maurice de Saxe, qui servoit dans l'Armée Impériale, & qui venoit de se distinguer à la bataille de Mulberg, obtint l'Electorat vacant, & l'ancien Electeur fut réduit sans retour à une pension très-modique.

Après une si grande victoire, il n'étoit pas possible que le Landgrave de Hesse pût se soutenir seul contre toutes les forces de Charles-Quint & contre celles des Etats Catholiques de l'Empire, qui venoient chaque jour se joindre à l'Armée Impériale. Le Landgrave demanda la paix. Le nouvel Electeur de Saxe, son gendre, & l'Electeur de Brandebourg intercédérent pour lui; Charles-Quint n'en refusa pas la proposition, il chargea le Duc d'Albe & l'Evêque d'Arras de négocier avec le Landgrave; c'est une circonstance importante dans l'Histoire que j'écris; les Pro-

testans en ont abusé, pour rendre odieux l'Evêque d'Arras : je dois examiner ce fait avec impartialité.

Granvelle négocie un traité entre l'Empereur & le Landgrave de Hesse-Cassel. 1547.

Les Historiens Catholiques, & les Protestans la racontent bien différemment. Les Catholiques disent, que par le traité on assura au Landgrave la vie & tous ses biens ; pour la liberté, on lui promit seulement de l'exemter d'une prison perpétuelle ; en cela même il fut traité bien plus favorablement que l'Electeur de Saxe, qui avoit été condamné à la mort, & qui avoit été dépouillé de son Electorat. La prison n'étoit pas une peine trop rigoureuse pour le Landgrave ; non-seulement il avoit excité une guerre civile dans l'Empire ; on avoit encore découvert qu'il vouloit surprendre Francfort sur le Mein, brûler cette Ville, empoisonner les puits, massacrer le Gouverneur & les Magistrats. Le Landgrave s'engagea de son côté à mettre bas les armes, & à faire sa soumission en personne à l'Empereur. Il n'y a rien que de vraisemblable dans ces conditions. Le Landgrave étoit abandonné à lui-même, il ne pouvoit seul continuer la guerre contre l'Empereur réuni à

tous

tous les Catholiques d'Allemagne; s'il avoit rejetté les conditions qu'on lui proposoit, il ne lui restoit qu'à mener une vie errante & misérable, & à voir ses Etats passer irrévocablement à quelqu'un de ses ennemis.

Il seroit étonnant que les Ministres de l'Empereur eussent employé la ruse & la surprise avec un homme absolument abattu, qui n'avoit d'autre parti à prendre, que celui de la soumission. Plusieurs Historiens assurent même qu'il y eut si peu de surprise, que le Landgrave écrivit entiérement de sa main le traité qu'il avoit fait, & qu'après l'avoir signé, il le présenta à l'Empereur, pour marquer l'approbation sans réserve qu'il donnoit à ce traité.

Les Protestans prétendent que le Landgrave fut trompé sur l'article qui concernoit sa prison, & sans parler du Duc d'Albe qui étoit le chef de cette négociation, ils disent que Granvelle inséra dans le traité une clause équivoque, pour surprendre le Landgrave, & pour interpréter cette clause contre lui, lorsqu'on se seroit assuré de sa personne & de ses Etats. Le traité étoit écrit en langue

Allemande. Il y avoit, disent les Protestans, une promesse pure & simple de rendre au Landgrave ses Etats, *sans aucune prison ; ohne einige gefangnus.* En Allemand *einige* veut dire en effet *aucune*, mais *ewige* mot qui lui ressemble, signifie *perpétuelle*. On dit donc, que dans l'original du traité il y avoit, *ohne einige gefangnus*, *sans aucune prison*, & qu'après la signature du traité, on avoit changé le mot essentiel *einige*, *aucune*, en celui de *ewige*, *perpétuelle* ; ce qui étoit facile, en formant de la lettre *n* un double *w* fort usité dans la langue Allemande, en sorte que suivant le nouveau sens du traité, on promettoit seulement au Landgrave que sa prison ne seroit pas *perpétuelle*.

Le Landgrave fit sa soumission à l'Empereur dans la posture la plus humiliante, & dans les termes les plus forts ; il soupa ensuite avec les Ministres de l'Empereur. La sécurité qu'il avoit, ou qu'il affectoit, étoit si grande, qu'il jouoit aux dez lorsqu'on vint lui annoncer qu'il étoit prisonnier, & qu'on lui donna des Gardes. Il se plaignit de l'infraction prétendue du traité. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg représenté-

à l'Empereur, que le Landgrave
: compté sur sa liberté, qu'eux-
ıes s'en étoient rendus cautions,
ı'on ne pouvoit retenir le Land-
: prisonnier, sans les déshono-
.'Empereur répondit qu'il igno-
:e que les Electeurs avoient pro-
au Landgrave; que pour lui, il
étoit engagé qu'à ne pas punir le
lgrave par une prison perpétuel-
c que si on le pressoit davantage
:ndre la liberté à ce Prince, il le
t transférer en Espagne.
:st possible que Charles-Quint
aissé espérer la liberté du Land-
:, & qu'il ne voulut plus l'accor-
lorsqu'il le vit désarmé & abattu;
d'autres occasions il avoit désa-
: des promesses encore plus im-
ıntes & plus solemnelles; mais
e peut soupçonner son Ministre
›ir trompé le Landgrave, par
équivoque aussi grossiére, que
d'*einige* ou d'*eiwige*; la superche-
ıroit èté déshonorante; elle au-
fait perdre la confiance du Pu-
à un Ministre, qui entroit dans
rrière, & qui travailloit à se faire
de réputation, pour arriver à
ce qu'il y avoit de plus grand.

La fraude dont on l'a accusé lu
roit fait des ennemis puissans
l'Empire. Si le Landgrave avoi
surpris, s'il avoit été la victim
sa bonne foi, pourquoi les Pr
tans n'en ont-ils pas accusé é
ment le Duc d'Albe, qui étoit as
à Granvelle dans cette négociat
Ils ont voulu rendre odieux le c
tére d'Evêque, dont Granvelle
revétu, & se venger du zéle qu'il
quoit dans toutes les occasions co
leur nouvelle secte, & contre le
sordres qu'ils faisoient dans l'Em

Ce qui paroît trancher toute
culté, c'est que Sleidan, Auteur
temporain & Luthérien outré,
rien dit de la prétendue équivo
du traité. Il dit même que, lorsq
donna des Gardes au Landgra
les Electeurs de Saxe & de Bra
bourg, le Duc d'Albe, & l'Evé
d'Arras étoient présens, que le L
grave assura, *qu'il n'auroit jamais*
que cela fût advenu, & qu'il étoit
sur la foi & promesse des Electeurs;
s'en prit qu'à eux, il ne fit aucun
proche au Duc d'Albe & à Granv
les auroit-il ménagés, s'ils avoient
les Auteurs de la fraude, & Sleidan

toit-il dissimulé une accusation si grave contre l'ennemi irreconciliable du Luthéranisme ?

Charles-Quint s'obstina longtemps à retenir le Landgrave prisonnier ; il affecta de le faire marcher à sa suite, & de le donner en spectacle à tout l'Empire. Tant de sévérité irrita plusieurs Princes du Corps Germanique ; elle les détermina à continuer la guerre contre l'Empereur. Parmi ces Princes, on vit Maurice même, nouvel Electeur de Saxe. Il crut être dégagé de toute reconnoissance pour l'Electorat que l'Empereur lui avoit donné, & il entreprit d'arracher par la force la liberté qu'on refusoit à son Beau-pere. Si l'Empereur avoit usé de sa victoire avec plus de modération, il auroit pû calmer l'Empire, & en recueillir de grands avantages pour la Religion ; mais il étoit naturellement sévére, il aimoit à faire éclater son pouvoir contre les Souverains qui relevoient de l'Empire, il écoutoit trop le Duc d'Albe, qui ne connoissoit d'autre manière de gouverner, que d'employer la violence & les châtimens. Granvelle étoit plus politique

& plus modéré ; nous le verrons dans des occasions semblables épuiser toutes les voies de conciliation, avant que de conseiller la guerre : il avoit assez de ressource dans l'esprit, pour ne recourir à l'autorité absolue, qu'à toute extrémité.

Diète d'Ausbourg. 1548.

L'Empereur ne prévoyoit pas toutes les conséquences de sa sévérité, lorsqu'il convoqua la Diète d'Ausbourg ; il se flattoit d'y donner la loi en vainqueur, pour la Religion & pour ses intérêts temporels. Dans l'enthousiasme que lui inspiroit la victoire de Mulberg, il reprit son ancien projet de faire un Réglement sur les affaires de la Religion, & d'obliger tout l'Empire à s'y soumettre. Pour le former ce Réglement, il choisit Jules Phlug, Evêque de Naumbourg, Michel Helding, Evêque suffragant de Mayence, & Jean Agricola d'Islébe, célébre Protestant, quoiqu'opposé à Luther sur des dogmes importans de la nouvelle Religion. Ces Théologiens composerent un formulaire de vingt-six articles relatifs à la Foi, & un autre de vingt-deux articles, pour la discipline & pour les mœurs. Ce Réglement fut appellé

Interim, parce que l'Empereur ne le donnoit que provisionnellement, & jusqu'à ce que le Concile de Trente eût décidé toutes les contestations des Catholiques & des Protestans. Il mécontenta également les deux Partis, & bien loin de rendre la paix à l'Empire, il fut une source de plaintes & de dissensions.

Les Catholiques se plaignoient avec raison de ce que l'Empereur dècidoit plusieurs questions dogmatiques, dont la décision appartenoit uniquement à l'autorité spirituelle; il prononçoit en effet sur le premier état de l'homme avant & après le péché, sur la justification, les bonnes œuvres, la remission des péchés, l'autorité de l'Eglise & de ses Ministres, les Sacremens, le mariage des Prêtres, la Communion sous les deux espéces, la priére pour les Morts, les cérémonies de l'Eglise, & il n'ordonnoit rien sur la restitution des biens d'Eglise usurpés par les Protestans, quoique cet objet important fût de sa compétence, & qu'il fût souverainement juste de rendre à chacun ce qui lui appartenoit. Les Protestans se plaignoient de ce que plusieurs quef-

tions dogmatiques étoient décidées par l'*Interim* contre leurs principes, de ce que l'Empereur n'autorisoit le mariage des Prêtres & la Communion sous les deux espéces, que par provision, & en attendant que le Concile œcuménique en eût porté un Jugement définitif, dont les Protestans ne vouloient point; de ce que l'Empereur n'avoit pas consulté les différens Ordres de l'Empire, pour donner ce Réglement, & de ce qu'enfin il n'accordoit pas aveuglement tout ce que les Religionnaires demandoient les armes à la main.

Dans une conjoncture si délicate, la conduite de Granvelle fut vraiment digne d'un Evêque. Il n'eut aucune part à l'*Interim*, aussi condamnable que le Type de Constant, & que l'Ecthése d'Héraclius, par le défaut absolu de pouvoir. Du moins les Protestans, qui ne le ménageoient pas, ne le lui ont jamais attribué, & aucun Historien ne dit, que l'*Interim* fût son ouvrage; il connoissoit trop les bornes que Dieu même a placées entre les deux puissances, pour approuver une entreprise si irrégulière; mais il saisit le projet du Cardinal Contari-

ni, qui avoit cru ne pouvoir travailler efficacement à la conversion des Protestans, qu'en réformant en même temps les mœurs des Catholiques, sur-tout celles du Clergé, & en rétablissant la discipline de l'Eglise dans son ancienne sévérité, autant que les temps pouvoient le permettre. Nous avons encore le plan de réformation, que Granvelle présenta à l'Empereur, & qui fut lû solemnellement dans la Diète le 14 Juin 1548, pour être envoyé à tous les Evêques d'Allemagne, non comme une loi que l'Empereur prétendît leur prescrire, mais comme un modéle qu'il les exhortoit à suivre; le préambule dit, que *pour détruire les abus & les scandales qui ont irrité Dieu, & qui ont attiré sur son Eglise les châtimens sévéres qu'elle éprouve, il est nécessaire de réformer le Clergé & le Peuple, suivant les saints Décrets, & les Loix prescrites par l'Ecriture-Sainte, autant qu'on peut l'espérer, dans la tempête qui agite l'Eglise, en attendant que le Concile général termine toutes les disputes, & qu'il corrige les abus.* Ensuite est un projet de Statuts les plus édifians pour l'élection & l'ordination des Ministres de l'Eglise, pour leurs fonc-

tions, le bon ordre des Chapitres, l'Office divin, les Maiſons Religieuſes, les Univerſités, & les Ecoles, les Hôpitaux, la prédication de la parole de Dieu, l'adminiſtration des Sacremens, la célébration de la Meſſe, la ſanctification des Fêtes, les cérémonies Eccléſiaſtiques, la pluralité des Bénéfices, les viſites que les Evêques doivent faire dans leurs Diocèſes, les Synodes Diocéſains, les Conciles Provinciaux, & les cenſures Eccléſiaſtiques.

Ce projet de réformation eſt ſigné A. Perrenot. L'Empereur l'adreſſa par des Lettres-Patentes aux Electeurs Princes Eccléſiaſtiques, & autres Prélats d'Allemagne, perſuadé qu'il pourroit ſatisfaire leur piété. Tous ces Prélats s'étoient plaints hautement de l'*Interim*, ils reçurent le plan de réformation avec reconnoiſſance, & ils en remerciérent l'Empereur. Robert de Croy, Evêque de Cambray, l'inſéra dans les Statuts Synodaux qu'il fit en 1550; c'eſt un monument du zéle que Granvelle avoit pour la Religion, & des égards qu'il inſpiroit à l'Empereur en faveur de la Puiſſance ſpirituelle.

Pendant la même Diète d'Auſbourg, Charles-Quint le chargea d'une affaire temporelle, extrêmement intéreſſante pour la Maiſon d'Autriche, & qui demandoit beaucoup de ſageſſe. Il s'agiſſoit de profiter de la terreur que la victoire de Mulberg avoit répandu parmi les Proteſtans de l'Empire, pour rendre à l'Empereur l'autorité ſouveraine, dont il prétendoit que ſes Ancêtres avoient joui ſur la ville de Conſtance. Cette *Ville* aſpiroit, non-ſeulement à ſecouer le joug de la Maiſon d'Autriche, mais encore à ſe rendre indépendante de l'Empire : elle vouloit s'unir au Corps Helvétique, pour avoir la liberté & les prérogatives que les Suiſſes ont dans l'Empire.

Granvelle chargé de [r]éduire la vi[lle] de Conſtan[ce] ſous la dom[i]nation de [la] Maiſon d'A[u]triche.

Granvelle négocia avec les Magiſtrats de Conſtance ; il ne leur propoſa d'abord que de rétablir dans leur Ville la Religion Catholique, & de lui rendre les biens qu'on lui avoit enlevés, lors de la révolution encore toute récente que les nouvelles erreurs y avoient faite. Les Magiſtrats, allarmés de la propoſition de Granvelle, députérent à la Diète ; ils n'avoient aucun motif pour refuſer de

souffrir dans leur Patrie la Religion de leurs Péres; ils avoient encore moins de titres, pour ne pas rendre les biens d'Eglise qu'ils avoient usurpés; toute leur défense se réduisit à citer des exemples, qui étoient autant d'abus. Ils prétendirent, qu'ils ne devoient pas être traités plus rigoureusement que tant d'autres Villes Protestantes d'Allemagne, qui jouissoient tranquillement de leurs erreurs, & des biens qui avoient appartenu à l'Eglise.

L'Evêque d'Arras répondit aux Députés de Constance, qu'ils ne devoient pas se comparer aux Villes libres de l'Empire; il leur rappella les temps où ils avoient été sous la domination de la Maison d'Autriche, & il ne parut pas douter, que leur dépendance ne subsistât encore dans toute son étendue. Les Députés évitérent de discuter les droits de cette Maison, ils ne parlérent que des services que leur Ville lui avoit rendus, & pour abréger la négociation, ils offrirent à l'Empereur huit mille écus, sous la condition qu'ils auroient la liberté de conscience, & qu'ils demeureroient dans l'état d'indépendance, où ils étoient alors. Granvelle leur

annonça que l'Empereur vouloit qu'ils rentrassent dans leur devoir, & qu'il sçauroit les y contraindre.

En effet l'Empereur résolut d'envoyer le plus secrettement qu'il seroit possible des troupes, pour s'emparer de la Ville de Constance. Il avoit dans son Armée un Officier Espagnol nommée Vivès, homme de tête & de main, qui avoit réussi dans de pareilles entreprises. Granvelle lui proposa le projet de surprendre Constance. Vivès jugea que le projet pouvoit être exécuté facilement ; il osa même répondre du succès, pourvû qu'on lui donnât deux mille hommes d'infanterie, & trois mille chevaux. Granvelle vouloit assurer son entreprise, il offrit des troupes plus considérables, Vivès les refusa, ou par vanité, ou comme on le présuma, pour n'avoir pas à partager avec tant de troupes les dépouilles de Constance, qu'il espéroit emporter d'assaut, & saccager entiérement.

La Ville étoit partagée entre deux partis. Le plus nombreux étoit pour la liberté, & pour les nouvelles erreurs ; les autres Citoyens étoient attachés sincérement à l'ancienne Reli-

gion, & à la maiſon d'Autriche, qui pouvoit ſeule les protéger dans l'état violent où ils étoient. Granvelle avoit des intelligences dans la Ville. Il fit avertir les Catholiques du ſecours qu'on leur envoyoit; mais la marche de Vivès ne put être aſſez ſecrette, pour être ignorée des Défenſeurs de la liberté, & aſſez prompte pour ne pas leur donner le temps de ſe préparer. Ils enfermérent dans un quartier de la Ville tous les Citoyens dont ils ſe défioient; pour eux, ils réſolurent de ſe défendre juſqu'à l'extrémité.

Vivès comptoit ſur un parti qui avoit les mains liées, & qui ne pouvoit plus lui être utile. Il s'approcha avec confiance des portes de la Ville, & quoiqu'il ne vît aucun mouvement en ſa faveur, ſes troupes attaquérent avec beaucoup d'impétuoſité. Les Habitans ſe défendirent en braves gens; déja le combat avoit duré trois heures, & Vivès avoit perdu une grande partie de ſon monde, ſans appercevoir la moindre méſintelligence parmi les Aſſiégés. Il fit ſonner la retraite, qu'il ne put faire tranquillement; on fit une ſortie, & on l'attaqua avec tant de vivacité, que lui &

son fils aîné furent tués, leurs troupes se dispersérent, on ne put en rassembler que de foibles débris.

Il faut juger de la douleur que cet événement causa à Granvelle, par celle que Charles-Quint fit paroître. Il regretta Vivès qui étoit son homme de confiance pour les entreprises hardies; il avoit même une affection particulière pour cet Officier, frere de Louis Vivès qui avoit été son Précepteur, & qui avoit acquis une grande réputation par des ouvrages de Littérature, & par ses écrits sur la Religion. L'Empereur avoit reçu un affront en présence de la Diète de l'Empire, & devant une petite Ville, que ses troupes auroient dû emporter facilement. Son projet étoit démasqué. Tout le Corps Helvétique étoit en rumeur. Il se plaignoit hautement à la Diète de ce que l'Empereur avoit enfraint l'article d'un traité, par lequel il s'étoit obligé de ne faire approcher ses troupes des frontières de la Suisse, pas plus près que de vingt milles d'Italie: & pour marquer encore mieux leur ressentiment, les Cantons ordonnérent à leurs Députés de se retirer de la Diète de l'Em-

pire, de protester qu'il n'y avoit plus de traité entre l'Empereur & eux, & de travailler à consommer leur union avec la ville de Constance.

Granvelle avoit jugé juste de l'entreprise de Vivès; mais il avoit eu la foiblesse de s'en rapporter à l'avidité de cet Officier, pour le nombre des troupes destinées à surprendre Constance. Le mauvais succès ne retomboit plus que sur lui, il ne désespéra pas de réparer sa faute, & il l'entreprit avec ce courage qu'il a toujours marqué dans les affaires. L'alliance du Corps Helvétique avec la ville de Constance souffroit de grandes difficultés, sur-tout par la division de ses Citoyens. Granvelle y envoya un Officier, qui y avoit des parens, & qui, sous prétexte de les voir, devoit sonder le Parti Autrichien, & l'animer à une nouvelle entreprise. L'Officier conféra avec Vandermit, son Beau-frere; ils arrêterent le plan de l'attaque, & ils fixérent le jour où l'on devoit ouvrir la porte du Lac aux troupes de l'Empereur.

Tout fut exécuté suivant le projet qu'ils avoient formé. Granvelle fit marcher des troupes plus nombreu-

ivec plus de secret & de diligence
a premiere fois : la porte du Lac
uverte au temps marqué, & le
de la liberté n'osa faire aucune
ance. Charles Quint voulut voir
uvelle conquête, il crut que sa
nce y affermiroit son autorité :
ivelle l'accompagna, la révolu-
n'opéra que le changement des
istrats anciens, qui étoient suf-
s à l'Empereur; il n'y eut aucune
ition, l'équité ne permettoit pas
ffet d'y soumettre un Peuple, qui
t défendu sa liberté avec bravou-
On doit présumer, que les biens
glise furent restitués, quoique les
oriens ne le disent pas, & pour
rer la tranquillité de la Ville, l'Em-
ur y laissa une garnison nom-
use.

revint à la Diète, dont il avoit à
rer peu de docilité pour son *Inte-*
, & peu de générosité pour les
ides qu'il demandoit. L'*Interim*
présenté à tous les Ordres de l'Em-
, pour obtenir leur approbation.
même temps l'Empereur l'en-
a à Rome, pour prouver qu'il
it ménagé, autant qu'il lui avoit
possible, les intérêts de la Reli-

gion Catholique. Le Pape ne laiſſa pas de le cenſurer & de le proſcrire. Les Electeurs Eccléſiaſtiques demandérent la reſtitution des biens d'Egliſe envahis par les Proteſtans. L'Empereur l'avoit ordonnée ; mais les Electeurs ſéculiers, excepté celui de Bavière, s'y oppoſoient : ils étoient eux-mêmes du nombre des Uſurpateurs, il auroit fallu une exécution militaire qui paſſoit les forces de l'Empereur, & de tous les Catholiques de l'Empire. Bucer & d'autres Théologiens Proteſtans ne voulurent rien céder, pour le dogme, & pour la diſcipline ; il leur fut facile d'animer les Luthériens contre l'*Interim*, la Diète fut remplie de troubles & de confuſion, par la loi même que l'Empereur deſtinoit à rétablir la paix. Il n'eut aucun ſubſide ; Ferdinand ſon frère, Roi de Hongrie, ne put même en obtenir, pour rétablir les Places de ſon Royaume, qui faiſoient toute la ſûreté de l'Empire contre la puiſſance du Turc ; le 30 Juin l'Empereur congédia la Diète.

548. Il paſſa en Flandre, où ſa préſence devenoit néceſſaire. Les Granvelles l'y ſuivirent. Toujours attentifs à ne

:t échapper aucune occasion
tenir des graces, ils demandé-
une distinction, passagére à la
:é, mais qui ne laissa pas d'inspi-
le l'envie contr'eux, ou plûtôt
ire éclater celle que leur fortune
t déjà fait naître. L'Archiduc
imilien, fils aîné du Roi des Ro-
ıs, devoit aller en Espagne, pour
ıser Marie, fille de l'Empereur.
nt son départ, la cérémonie du
iage devoit se faire par Procureur
anjuez. La procuration de l'Ar-
uc fut donnée à Thomas Perre-
, Baron de Chantonnay, fils du
ncelier de Granvelle, & frère de
êque d'Arras. Les Princes d'Em-
& les Grands d'Espagne en mur-
érent; ils se plaignirent de ce
pour une fonction très-honora-
qui n'exigeoit que de la naissance
:s dignités, l'Empereur eut choisi
:tit-fils d'un Châtelain d'Ornan;
ımeur qui s'éleva à cette occa-
, humilia plus les Granvelles,
la procuration pour épouser l'In-
e ne pouvoit les honorer.
'Empereur prévoyoit que son sé-
en Flandre pouvoit être long. Il
venir Philippe son fils, âgé seule-

ment de douze ans, pour veiller à son éducation, & pour le former de bonne heure aux affaires du Gouvernement. Lorsque ce Prince fut arrivé à Namur, l'Evêque d'Arras reçut ordre d'aller au-devant de lui jusqu'à Vabra, & de le complimenter au nom de l'Empereur. De-là l'Evêque le conduisit à Bruxelles, où le Corps de Ville fit un réception & un présent magnifique au Prince. L'Evêque fut encore son Orateur, il ne dit que peu de mots, pour demander au nom du Prince les cœurs des Citoyens.

Le séjour de l'Empereur en Flandre avoit un grand objet; c'étoit de veiller à la fidélité des Peuples, qui devenoit suspecte, d'affermir l'autorité & la Religion, & d'éclairer de près la conduite des Religionnaires étrangers, qui passoient en foule d'Allemagne, de France & d'Angleterre dans les Pays-Bas, où ils espéroient de trouver un azile assuré. L'Empereur connut par lui-même toute la grandeur du mal, il entreprit d'y remédier, persuadé qu'on n'oseroit lui résister, depuis qu'il avoit abattu les Chefs des Protestans d'Allemagne, qu'il faisoit marcher à sa suite, &

qu'il tenoit toujours dans les fers. Plein de cette pensée, il donna un Edit très-sévére contre les Sectateurs des nouvelles opinions; il défendit de vendre, ou d'acheter aucuns livres de Luther, de Calvin, de Zuingle, d'Oecolampade & de Bucer; les Assemblées secrettes, les disputes mêmes sur la Religion étoient interdites: on ne pouvoit garder aucune de ces images, que le fanatisme d'alors avoit gravées, pour rendre ridicule le culte très-légitime que les Catholiques rendent à la Mere de Dieu & aux Saints; toutes ces défenses, sans exception, étoient sous peine de la vie.

29 Avril 1550.

Cet Edit donnoit aux Juges laïcs un pouvoir très-ample, pour le faire observer. On ne manqua pas de comparer leur pouvoir à celui de l'Inquisition, que les Peuples des Pays Bas avoient en horreur; tout ce que cette loi avoit de terrible fut imputé à l'Evêque d'Arras: il y eut un cri si général & si fort, que la Reine Marie, sœur de Charles-Quint, & Gouvernante des Dix-sept Provinces, crut devoir demander un adoucissement; l'Empereur modéra sa sévérité, seule-

ment en faveur des Etrangers que le Commerce attiroit aux Pays-Bas; pour les Naturels du Pays, l'Edit ſubſiſta dans toute ſa rigueur, & l'exécution en fut ordonnée avec autant d'aſſurance, que ſi la Gouvernante avoit eu aſſez de troupes pour tenir en reſpect des Peuples, dont le plus grand nombre étoit déjà ſéduit. Cependant elle n'avoit que ſix mille hommes, lorſque l'Empereur étoit abſent des Pays-Bas, & ils ſuffiſoient à peine pour garder les Places frontiéres.

De nouveaux ſoins rappellérent l'Empereur en Allemagne, plutôt qu'il n'auroit voulu. La Hongrie étoit ménacée par Soliman, il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on vouloit réparer ſes fortifications preſqu'entiérement ruinées, & y envoyer une Armée capable de la defendre. L'Empereur indiqua une nouvelle Diète à Ausbourg, pour le mois de Juin, & il s'y rendit avec Philippe ſon fils, qu'on appelloit alors le Prince d'Eſpagne. L'Evêque d'Arras les accompagna; pour le Chancelier de Granvelle, il étoit depuis quelque

Franche-Comté, pour eſ-

ſayer de rétablir par l'air natal ſa ſanté, que les travaux & les peines d'eſprit avoient extrêmement altérée,

D'abord que l'Empereur fut arrivé à Ausbourg, il put prévoir que la Diète ſeroit auſſi tumultueuſe, que celles qui l'avoient précédée. Tous les Princes d'Allemagne ſe réunirent pour demander la liberté de l'ancien Electeur de Saxe, & du Landgrave de Heſſe. L'Empereur & l'Evêque d'Arras ne parloient que de la guerre d'*Hongrie*; on ne leur répondoit qu'en ſollicitant la liberté des Princes, & on leur faiſoit entendre, que c'étoit un préliminaire indiſpenſable; on eut de part & d'autre une inflexibilité toujours condamnable, lorſqu'on peut ſauver l'Etat en cédant à propos.

Le Chancelier de Granvelle apprit dans ſa retraite, que la Diète d'Auſbourg étoit aſſemblée; il voulut s'y rendre malgré ſa mauvaiſe ſanté, dans l'eſpérance de pouvoir encore être utile: mais il ne s'y rendit que pour mourir; une fièvre violente l'emporta en cinq jours. Miniſtre comparable à l'illuſtre Boéce, Chancelier de Théodoric, par ſon amour

conſtant pour la Religion, par ſa fermeté à la défendre, par ſa probité, ſon humanité, ſa douceur dans le Gouvernement, par ſes lumières & ſon travail infatigable, par ſon attachement inviolable pour ſon Maître, & le déſir ſincére qu'il avoit de répondre à la confiance d'un ſi grand Prince.

L'Empereur donna à l'Evêque d'Arras, âgé ſeulement de trente-deux ans, la place que le Chancelier de Granvelle avoit dans ſon Conſeil, il lui donna même les Sceaux; c'eſt une grace qui eſt au-deſſus de tous les éloges, lorſqu'elle vient d'un Prince qui a autant d'expérience & de diſcernement, qu'en avoit Charles-Quint.

Mais quels ſont les Sceaux qu'il donna à l'Evêque d'Arras? C'eſt ce que les Hiſtoriens n'expliquent pas, & ce qui mérite quelque éclairciſſement. Charles-Quint avoit autant de Sceaux différens, qu'il poſſédoit de Souverainetés indépendantes les unes des autres. Il avoit un Sceau pour les ſeules affaires de l'Empire, il en avoit un autre pour l'Eſpagne, d'autres pour le Royaume des deux Siciles, pour le Duché de Milan,

pour

pour le Comté de Bourgogne, pour les Pays-Bas. Il est certain, que Granvelle eut le Sceau destiné aux affaires de l'Empire; il seroit facile d'en donner plusieurs preuves, une seule peut suffire. Lorsque l'Electeur de Brandebourg déclara la guerre à Charles-Quint, il dit dans son manifeste, qu'on voyoit avec étonnement le Sceau de l'Empereur dans des mains étrangéres; il parloit de Granvelle, dont l'autorité & la faveur étoient odieuses à tous les Protestans de l'Empire.

D'un autre côté, il n'est pas moins certain, que Granvelle n'eut jamais les autres Sceaux de Charles-Quint. Il demanda ceux du Royaume de Naples, sous prétexte que le Sceau principal devoit attirer les autres, qu'il étoit naturel, que tous les Sceaux fussent dans la même main, & que c'étoit une récompense due à ses services. L'Empereur lui répondit en ces termes: *Quant à la premiere raison qu'alléguez des Gardes des Sceaux, vous sçavez que votre pére n'eut jamais que ceux qu'avez, & si par ce bout vouliez prendre ceux de Naples, pourriez prétendre aussi ceux de Castille & de tous mes autres Royau-*

mes. Cette Lettre fut écrite quelque temps après la Diète d'Ausbourg ; je la rapporte ici pour prouver, que Granvelle n'eut que le Sceau qui concernoit l'Empire.

On voit dans la même Lettre de Charles-Quint, qu'il prétendoit avoir fait une faveur singulière à Granvelle en lui confiant ce même Sceau : *votre Pere*, lui dit-il, *étoit Séculier, non Ecclésiastique, cet Office se donnant toujours à Séculiers* ; c'est sans doute ce qui détermina l'Empereur à supprimer le titre de Chancelier, que l'Evêque d'Arras n'a jamais pris, qu'aucun Historien ne lui donne, & qu'on ne voit pas dans les Epîtres dédicatoires, qu'une multitude d'Auteurs lui a adressées. Il ne prenoit que le titre de Garde des Sceaux ; mais à l'exemple de son pere, il sçut profiter de sa place & de la confiance de l'Empereur.

Il est étonnant que l'Empereur ne fût pas touché de l'empressement que tout l'Empire avoit pour la liberté des Princes prisonniers. Il aima mieux renoncer à l'espérance d'obtenir des subsides pour la guerre d'Hongrie, & dissoudre la Diète, que d'être exposé

plus long-temps à des ſollicitations ſi vives, mais ſi juſtes & ſi propres à lui gagner les cœurs des Proteſtans ; il prit le parti de ſe retirer à Inſpruk, pour veiller également ſur ce qui ſe paſſoit en Hongrie, & en Italie, où tout étoit dans la plus grande agitation.

Déjà la Hongrie étoit attaquée par Soliman, qui ne vouloit en apparence que ſoutenir le Vaivode de Tranſylvanie ſon Vaſſal & ſon Tributaire, mais qui aſpiroit en effet à conquérir tout le Royaume. Cette guerre à la vérité paroiſſoit perſonnelle à Ferdinand, Roi des Romains & d'Hongrie. Charles-Quint avoit pour lui au moins beaucoup d'indifférence, depuis qu'il avoit refuſé de renoncer à l'expectative de la Couronne Impériale en faveur du Prince d'Eſpagne ; cependant il ne voulut pas qu'on pût lui reprocher d'avoir abandonné ſon Frère dans un beſoin ſi preſſant, & d'avoir laiſſé tomber ſous les efforts du Turc, un Royaume Chrétien, qui couvroit l'Empire. Il paroît par ſa conduite, qu'il voulut meſurer exactement ſes ſecours, ſur la néceſſité la plus indiſpenſable, & en mê-

me temps laiſſer ſon Frère dans toutes les horreurs d'une révolution prochaine, pour lui apprendre, qu'on ne réſiſtoit pas impunément à ſes volontés.

A l'égard de l'Italie, l'Empereur étoit extrêmement attentif à tout ce qui ſe paſſoit au Concile de Trente. Il craignoit que le Concile ne condamnât ſon *Interim*, par les mêmes raiſons qui avoient déterminé le Pape à le cenſurer; il en étoit auſſi jaloux, que ſi cette loi bizarre avoit pû pacifier l'Empire, où perſonne ne la reſpectoit.

Il y avoit d'autres intérêts, qui attiroient encore plus ſon attention ſur l'Italie. Henry II. avoit hérité de tous les ſentimens de François I. dès le temps où il étoit en ôtage en Eſpagne, il avoit vu Charles-Quint profiter avec dureté des droits de ſa victoire, & enſuite manquer à la parole qu'il avoit donnée de rendre le Milanez. Henry bruloit du deſir de le reprendre: il étoit même naturel que ce deſir qui lui avoit été commun avec François I, eût pris une nouvelle force dans la jeuneſſe d'Henry, & qu'en montant ſur le Thrône, il ſou-

ât avec paſſion de ſignaler le com-
ıcement de ſon régne, & de ré-
:r par quelques exploits les mal-
rs du régne précédent.
'ttavio Farnèſe lui en donna l'oc-
on, & Henry la ſaiſit avec plus de
rage, que de ſageſſe. Farnèſe, tout
dre qu'il étoit de l'Empereur,
t il avoit épouſé la fille naturelle,
t au moment de perdre le Duché
'arme, que l'Empereur vouloit lui
:ver, après l'avoir déjà dépouillé
)uché de Plaiſance. Jules III. avoit
t ſes troupes à celles de l'Empe-
, pour l'exécution de ce projet.
:un Prince d'Italie n'oſoit prendre
ırti de Farnèſe, quoique le même
ger les menaçât tous, & il falloit
Farnèſe périt, ſi la France ne lui
noit du ſecours. Il l'obtint con-
'avis de ce qu'il y avoit de Miniſ-
plus expérimentés dans le Con-
ſu Roi. On faiſoit donc une guer-
:ès-vive en Italie; dans la crainte
l'embraſement ne ſe communi-
t au Milanez, Charles-Quint s'éta-
à Inſpruk, pour pouvoir donner
ırdres plus promptement, & al-
ui-même prendre le commande-
ıt de ſes troupes, s'il étoit néceſſai-

Une Cour nombreuſe ſuivit l'Empereur, ſans ſoupçonner qu'il ſe formât en Allemagne un orage, qui devoit bientôt fondre ſur Inſpruk. L'ancien Electeur de Saxe avoit été mis en liberté; mais l'Empereur traînoit toujours à ſa ſuite le Landgrave de Heſſe, ſa priſon lui devenoit intolérable par la longueur, & par l'ignominie qui y étoit attachée. Maurice, nouvel Electeur de Saxe, avoit été long-temps incertain ſur le parti qu'il avoit à prendre, dans une conjoncture ſi délicate. D'un côté, il étoit très-ſenſible à l'affront que le Landgrave ſon Beau-pere éprouvoit. Il lui avoit garanti ſa liberté, & il craignoit qu'on ne l'accusât d'avoir tendu lui-même le piége, où le Landgrave avoit été pris; lui qui s'étoit déclaré contre le Chef de ſa Maiſon, qui avoit contribué à le dépouiller de ſon Electorat, & qui avoit profité de ſa dépouille.

D'un autre côté, il devoit tout à l'Empereur, & pour obtenir l'Electorat, il avoit fait les promeſſes les plus ſolemnelles de demeurer inviolablement attaché à la Maiſon d'Autriche. Il ſembloit qu'avec ſon Bienfaiteur il ne lui reſtât

re moyen, pour obtenir la li-
: du Landgrave, que celui des
:fentations, & des sollicitations
lus vives; mais les représenta-
, il les faisoit depuis long-temps,
aucun succès. D'abord l'Empe-
:es avoit rejettées avec hauteur;
te il avoit paru les écouter, il
donné des espérances, des pa-
mêmes, selon que les circons-
:s étoient plus ou moins pres-
s; puis il avoit échappé par des
urs, qui ne lui manquoient ja-
L'Electeur flottoit entre la crain-
:tre accusé d'avoir sacrifié son
père, & celle de paroître ingrat
s l'Empereur. Il se décida enfin;
croit affranchi de toute recon-
nce, lorsqu'on a mérité les bien-
il avoit rendu des services im-
ns à l'Empereur, dans la guerre
:e; il crut pouvoir rentrer dans
érêts de sa Maison, pourvû qu'il
pérer de faire une guerre heu-

Fils du Landgrave, ses Beaux-
, lui promirent tout ce qui dé-
it d'eux. Henry, Electeur Pa-
l'Electeur de Brandebourg, &
: de Mekelbourg se joignirent
H iv

à eux, & tous ensemble firent un traité secret avec Henry II, pour déclarer la guerre à l'Empereur; dans les manifestes que ces Princes d'Allemagne publiérent, ils dirent, que dans cette guerre ils n'avoient d'autres motifs, que de délivrer les Protestans de l'oppression où ils gémissoient, de rendre la liberté au Landgrave, & de faire sortir de l'Empire les troupes Italiennes & Espagnoles, que l'Empereur y avoit appellées, disoient-ils, pour subjuguer le Corps Germanique.

Granvelle étoit attaqué personnellement & très-vivement dans les manifestes. L'Electeur de Brandebourg se plaignoit de ce que toute l'autorité étoit confiée à un homme de basse naissance, qui n'étoit ni Allemand, ni même d'une Nation alliée de l'Empire. L'Electeur pouvoit-il donc ignorer, que la Franche-Comté, dont Granvelle étoit originaire, faisoit alors partie du Cercle de Bourgogne, que l'Archevêque de Besançon étoit Prince d'Empire, & que toute la Province étoit soumise à la domination de Charles-Quint? L'Electeur de Saxe ne ménagea pas davantage

ıvelle. Lorſque le Roi des Ro-
ıs lui demanda, par quel motif
déclaroit contre l'Empereur, &
ıment il oſoit faire la guerre à
Bienfaiteur? L'Electeur répondit,
. n'avoit pas pris les armes con-
'Empereur qu'il reſpectoit, mais
:ment contre le Duc d'Albe, l'E-
ıe d'Arras, & les autres Miniſtres
; ſes ennemis perſonnels. Dans
ſemblée de Paſſaw, où l'on tint
Conférences pendant cette guer-
pour préparer la paix, Jean de
ſe, Evêque de Bayone, Ambaſſa-
r d'Henry II, dit dans ſa haran-
, que le Sceau de l'Empereur, la
ımbre de Spire, les priviléges &
libertés des Diètes Germaniques
endoient du caprice du ſeul Evê-
d'Arras. Tous les Alliés de Smal-
le tenoient le même langage; ils
éroient à force de plaintes, de fai-
envoyer ce Miniſtre. Leur réunion
oit ſon éloge; du moins elle n'af-
olit pas la confiance que l'Empe-
r avoit en lui.
.es manifeſtes ne parurent qu'au ment où l'Armée des Alliés ſe mit *Mars 1552.*
marche. De la Thuringe où elle
oit aſſemblée, elle alla à Rottem-

bourg, Dunkeſpiel, Nordlingue, & Donawert, laiſſa des garniſons dans toutes ces Villes, exigeant des contributions très-fortes, & prenant toute l'artillerie des Places fortifiées. On fit quelques propoſitions de paix, que les Alliés écoutérent, ſans rallentir leur marche, ils prirent Ausbourg, ils donnérent l'allarme à Ulm & à Nuremberg; toute la Franconie & la Souabe alloient être réduites, lorſque le Roi des Romains ſe rendit à Lintz, pour conférer avec l'Electeur de Saxe: ils décidérent qu'on aſſembleroit un Congrès à Paſſaw le 26 Mai, & qu'il y auroit un trêve juſqu'au 8 du mois de Juin.

Le Congrès & la ſuſpenſion d'armes ne furent d'aucune utilité pour la paix; on en profita ſeulement, pour ſe mieux préparer à la guerre. Les troupes de l'Empereur trop foibles pour tenir la campagne, étoient retranchées à Reutte ſur le Lech; au moment où la trêve expira, l'Armée des Alliés les attaqua, & les défit, le Château d'Erenberg fut emporté, & ſans s'amuſer à prendre d'autres poſtes, l'Electeur de Saxe réſolut d'aller droit à Inſpruk. Il s'avança en effet

jusqu'à Zierte, qui n'en est éloigné que de deux milles ; cette nouvelle remplit d'effroi l'Empereur & toute sa Cour ; il avoit la goutte, cependant il voulut partir sans différer. Le départ fut si précipité, qu'on laissa à Insprук tous les gros bagages, un grand nombre de Seigneurs, des Ambassadeurs étrangers mêmes furent obligés de suivre à pied la litière de l'Empereur, dans une nuit fort obscure, & par des chemins très mauvais ; on marcha toute la nuit dans la plus grande frayeur, & dans le plus grand désordre. L'Evêque d'Arras étoit du cortége. Il étoit plus intéressé à fuir qu'aucune personne de la Cour, & il ne pouvoit ignorer le sort que les Protestans lui réservoient, s'il avoit le malheur de tomber entre leurs mains. On a dit, qu'il étoit à cheval à côté de la litière de l'Empereur, armé de toutes piéces, & la lance en arrêt ; ce fait n'est pas hors de vraisemblance ; il ambitionnoit même la réputation de bravoure ; un Historien * a dit, *qu'il ne faisoit pas scrupule de quitter pour un temps le rochet & la crosse, pour prendre la cuirasse & l'épée*. On lui demanda s'il ne crai-

* A. Hist. des Cardinaux.

gnoit pas d'encourir les censures prononcées par les saints Décrets, contre les Ecclésiastiques qui portent les armes, & qui répandent le sang humain, même dans la guerre la plus juste; il répondit, que le droit naturel oblige tout sujet à défendre son Souverain, & qu'aucune loi positive ne peut détruire le droit naturel. C'est peut-être un conte inventé par ses ennemis, qui lui épargnoient encore moins le ridicule, que les accusations les plus graves; si le fait est vrai, on pourroit répliquer à l'Evêque, qu'un Ecclésiastique doit prendre les armes, pour défendre la personne de son Maître, si son secours est absolument nécessaire; mais sans une nécessité indispensable, un Ecclésiastique guerrier sort de son état, & il est toujours soumis aux censures prononcées par les Canons.

L'Empereur s'enfuit jusqu'à Wilsach situé sur les frontières du Tirol & de la Souabe, pour se rapprocher des troupes qu'André Doria lui amenoit d'Espagne par l'Italie. Les Alliés, au lieu de le suivre, retournérent dans la Franconie, où ils ne firent d'autres exploits, que de réta-

blir quelques Miniſtres, & quelques Profeſſeurs Proteſtans, que l'Empereur avoit chaſſés, & de ravager les terres du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Il eſt vrai qu'ils aſſiégérent Francfort ſur le Mein, mais ils levérent le ſiége, lorſqu'ils apprirent que la paix avoit été concluë avec l'Empereur.

Traité de paix entre l'Empereur & les Proteſtans.

Ce traité de paix ſurprit toute l'Allemagne, il parut juſtifier la confiance que l'Empereur avoit en ſon bonheur, & en ſon habileté dans les négociations; il fut glorieux à ſes Miniſtres. Les Alliés avoient fait fuir l'Empereur; avec un peu plus d'activité & de conſtance, ils auroient pû lui ravir la liberté, & la rendre au Landgrave de Heſſe, ce qui étoit le motif le plus apparent de la guerre. Ils étoient maîtres de pluſieurs Provinces de l'Empire; cependant ils n'obtinrent aucune de leurs demandes. On renvoya à la prochaine Diéte tout ce qui intéreſſoit la Religion & les droits de l'Empire; le Landgrave fut obligé de demeurer priſonnier dans le Château de Rhinfels, juſqu'à ce qu'il eût donné des ſûretés, pour l'obſervation de l'ancien traité qu'il

avoit fait avec l'Empereur ; on ne parla de l'alliance que les Confédérés avoient faite avec le Roi de France, que pour dire, que l'Electeur de Saxe expliqueroit à l'Empereur les motifs & les conditions de cette alliance.

Un traité si lâche, signé par des Princes qui étoient à la tête d'une Armée nombreuse & aguerrie, parut inconcevable. Ceux qui ont voulu le justifier, ont dit, que l'Empereur, humilié par sa fuite d'Inspruk, & irrité de ce que les Confédérés avoient demandé des secours à la France, avoit menacé de traiter le Landgrave avec la derniére rigueur ; les Fils du Landgrave, dit-on, furent les premiers à subir les conditions ignominieuses qu'on leur proposa, dans la crainte que l'Empereur ne fît perdre la vie à son prisonnier. Ce qui est certain, c'est qu'il y avoit peu d'union parmi les Alliés ; il est probable que l'Electeur de Saxe crut en avoir assez fait, pour éviter le reproche d'avoir abandonné son Beau-pére, & qu'il ne voulut pas irriter un Empereur, qui dans ses momens de supériorité, ne ménageoit personne. Le seul Electeur de Brandebourg ne voulut avoir

aucune part au traité. Il avoit entre-pris la guerre par [illegible] armé, pour ravager les Etats [illegible] liques, & pour faire [illegible] le, sur-tout aux Ecclésiastiques & aux Religieux.

Le Roi Henry [illegible] pris la [illegible] il ne s'en [illegible] attendre [illegible] vous [illegible] avoient [illegible] [illegible]

avec les Princes d'Allemagne qui s'étoient ligués contre lui, fut le chef-d'œuvre de sa dissimulation, & de l'art de manier les esprits, qu'il possédoit au suprême degré. Il n'exigea rien des Princes de Hesse, dont le pére étoit encore en captivité; mais il gagna entiérement les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui passérent sur le champ à son service. L'Electeur de Saxe conduisit lui-même ses troupes en Hongrie, pour secourir le Roi des Romains contre le Turc. L'Electeur de Brandebourg fut destiné à servir contre la France, non en lui faisant la guerre ouvertement, mais en la trahissant, & en surprenant la ville de Metz, qu'Henry II. avoit nouvellement conquise. Il y auroit réussi, si le Roi n'avoit eu la sagesse de se défier d'un Prince, qui étoit toujours à celui qui l'achetoit le plus cher, qui ne faisoit la guerre que pour piller, & qui n'eut jamais de sentimens d'honneur & de probité. On prétendit, que Granvelle fut chargé de cette négociation, & qu'on l'avoit vu dans le camp de l'Electeur déguisé en habit de Cavalier; cette intrigue est d'une espéce, qu'aucun

Miniſtre ne voudroit avoüer, & dont il ne doit reſter aucune trace ; la trahiſon eſt certaine ; il s'en faut beaucoup que le Négociateur ſoit auſſi certain.

Tout le reſſentiment que Charles-Quint paroiſſoit avoir conſervé de cette guerre, étoit contre Henri II, qui ſeul en avoit profité. Les hoſtilités furent ſuſpendues pendant quelque temps ſur les frontières de la France & de l'Empire ; mais la guerre continuoit en Italie, où il n'y avoit de trêve qu'entre le Pape & le Roi ; cependant les Armées de France & d'Eſpagne étoient ſi foibles, qu'elles ne pouvoient faire aucune entrepriſe. Les François n'oſérent attaquer le Milanez ; l'Empereur auroit pû y envoyer les tronpes qu'il avoit raſſemblées du côté du Tirol, elles n'étoient plus occupées en Allemagne depuis la paix des Proteſtans. Les Généraux François déliberérent s'ils attaqueroient le Royaume de Naples. Le Prince de Salerne, qui y avoit des intelligences, avoit quitté le parti de Charles-Quint, pour quelques mécontentemens. Il avoit fait un traité ſecret avec Henry II, & il répondoit

d'une révolution à Naples, si les François vouloient l'attaquer. Leur Armée étoit assez forte, pour en faire la conquête, mais ils ne pouvoient espérer de la conserver. L'expérience leur avoit appris, que si les révolutions naissent facilement dans ce Royaume, il est très-rare & très-difficile de les soutenir; les Peuples y sont trop inconstans & trop inquiets, & lorsqu'on ne posséde pas le Milanez, on ne peut y envoyer de France que par mer des secours toujours couteux & incertains.

Enfin on proposa un dernier projet, qui parut facile, & qui pouvoit rendre aux armes de la France la supériorité en Italie. L'Empereur avoit subjugué la République de Sienne, sans autre raison que sa volonté, & sans autre titre, que les droits surannés que l'Empire d'Occident avoit sur l'Italie, & qui n'avoient pas passé à beaucoup près à l'Empire Germanique. La République de Sienne cherchoit à secoüer le joug que l'Empereur lui avoit imposé; sa servitude paroissoit d'autant plus assurée, que le Grand Duc de Toscane son voisin, étoit tout dévoué à l'Empereur, &

qu'il desiroit acquérir pour lui-même le territoire de la République de Sienne. Henry II. promit aux Siennois de les aider à recouvrer leur liberté. Le Peuple de Sienne courut aux armes ; les soldats Espagnols furent chassés de la Ville, ils se retirérent dans la Citadelle, où ils espéroient de se défendre, jusqu'à l'arrivée du secours que Mendoza, Ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siége, & le Grand-Duc de Toscane leur envoyoient ; mais le secours vint trop lentement, les Espagnols rendirent la citadelle aux François, & Lanssac la remit au pouvoir de la République, en l'assurant, que le Roi n'avoit d'autre dessein, que de lui rendre sa liberté.

La République reçut ce bienfait avec de grandes marques de respect & de reconnoissance, elle ordonna une Ambassade solemnelle, pour remercier le Roi, & sans perdre un instant, elle fit démolir la citadelle, dont les Espagnols avoient profité, pour la tenir en servitude. Il fallut que le Grand-Duc rendît quelques Places, qu'il avoit déja enlevées aux Siennois, on se contenta de la pro-

messe qu'ils firent de demeurer fidéles à l'Empire, pourvû que l'Empereur n'attentât plus à leur liberté. Si cet événement fut glorieux à Henry II, il lui fut d'une utilité très-médiocre; Sienne ne pouvoit le conduire à aucune conquête importante, & pour un si petit objet, Charles-Quint ne se laissa pas distraire des grands projets qu'il avoit formés.

Pour effacer la haine que son inflexibilité avoit inspirée aux Princes Protestans d'Allemagne, il rendit enfin la liberté au Landgrave de Hesse, & il travailla à obtenir leurs troupes, qui lui étoient nécessaires dans la guerre qu'il alloit commencer. Son dessein étoit de reprendre les Trois-Evêchés, il le cachoit sous des prétextes plausibles. Les troupes nombreuses qu'on lui amenoit d'Espagne & d'Italie, paroissoient destinées à secourir le Roi d'Hongrie, & lorsqu'elles prirent une route toute opposée, l'Empereur dit, qu'il alloit sur les bords du Rhin, pour punir l'Electeur de Brandebourg des ravages qu'il avoit faits dans l'Empire; le Public ignoroit encore les engagemens que l'Electeur avoit pris avec

es-Quint, pour trahir la France.
nry II. jugea bien de la destina-
les troupes Impériales. Il étoit
el que l'Empereur desirât de ré-
son autorité affoiblie dans l'Em-
qu'il voulût réparer la réputa-
de ses armes ternie par l'affaire
oruk, qu'il tâchât de regagner la
ance du Corps Germanique, &
diminuât la puissance de son
mi, en reprenant les Trois-Evê-
; le Roi prit les mesures les plus
, pour conserver sa conquête,
remit la défense au Duc de Gui-
rince, dit un Historien *, *égale-* * Thuan.
recommandable par son grand génie, lib. xi.
son courage. A son arrivée dans
rois-Evêchés, le Duc de Guise
vut d'abord à la défense de Toul;
te il se rendit à Metz, ou Artus
ossé de Gonnor, Gouverneur de
ice, le reçut à la tête d'une No-
e nombreuse, qui étoit accou-
pour se signaler à un siége qui
it être fameux. Le Duc fit tra-
er sans délai aux fortifications,
étoient foibles & presque nul-
lui-même donna l'exemple, il
a la hotte, pour animer les Sol-
& les Pionniers. La Place fut

pourvue abondamment de vivres & de munitions. La discipline militaire, la distribution des postes, les précautions pour retarder les approches des Ennemis, tout fut réglé avec la plus grande diligence. Il ne restoit qu'un embarras, qui détermina le Duc de Guise à envoyer Strozzi au Roi, pour lui demander des ordres plus particuliers.

Depuis que l'Electeur de Brandebourg avoit traité avec le Roi, il affectoit toujours de paroître attaché à la France; il marchoit vers le Rhin, disoit-il, pour se venger de l'Empereur, & pour seconder le Duc de Guise au siége de Metz. Cependant il étoit extrêmement suspect. Sa mauvaise réputation, autant que les brigandages de ses troupes, le rendoit redoutable même à ses Alliés; Strozzi étoit chargé de demander au Roi, qu'il voulût bien prescrire la conduite qu'on devoit tenir à l'égard de ce Prince. Le Roi ordonna, qu'on lui assignât le poste le plus éloigné de la Ville, qu'il seroit possible, sous prétexte d'en retarder les approches, avec défense expresse de laisser entrer ses troupes dans Metz.

'Electeur arriva quelque temps
it les troupes Impériales. Surpris
e qu'on ne le recevoit pas dans
acé, il demanda au Duc de Guise
conférence, pour régler les opé-
ons qui devoient leur être com-
es. Le Duc répondit, qu'il ne
it pas sortir de la Place qui lui
: confiée ; mais que si l'Electeur
oit venir à Metz, il y seroit reçu
e maniére digne de lui. La pro-
tion ne fut pas acceptée. L'Elec-
demanda, que du moins on lui
rât des vivres. On lui en donna
, & on lui dit, qu'il n'étoit pas
ible de diminuer les provisions
Place, dans le moment où elle
t être assiégée. Sous différens pré-
s il fit entrer quelques soldats
Metz. Le Duc de Guise ordon-
que les soldats fussent en petit
bre, & on éclaira leur conduite
naniére qu'ils ne purent l'igno-
Alors l'Electeur connut qu'il étoit
ect, il n'attendit plus qu'une oc-
n favorable pour se déclarer.
a marche des troupes de l'Empe-
fut d'autant plus vive, que la
n étoit déjà avancée. L'Armée
ut partir d'Ausbourg que le pre-

1552. mier Septembre. Elle traversa le
temberg, pour se rendre en Al
& par-tout elle laissa de terrible
ces de son passage. Le dérange
où étoient toujours les financ
l'Empereur, ne lui permettoit p
payer ses troupes, le pillage dev
nécessaire; mais quels désordres
traîne pas le pillage fait par un
mée entiére, lorsque les Gén
l'autorisent, & que le soldat est
la nécessité! La ville de Strasbo
entre autres, avoit bien mérit
l'Empereur & de l'Empire: elle
lut porter ses plaintes à l'Emper
tous ses efforts furent inutiles;
Capitale & toute la Province fu
saccagées; le Duc d'Albe fe
porta la haine, & l'Empereur
lut paroître l'ignorer.

Siége de Metz. 1552. Il arriva à Thionville le 19 d'C
bre; de-là il détacha le Duc d'
& le Marquis de Marignan,
s'emparer des Abbayes de S. A
& de S. Clément qui étoient ho
l'enceinte de Metz. Deux jours a
il les suivit, & le siége commenç
moment de son arrivée. Il avoi
semblé auprès de lui tout ce
avoit de Généraux habiles. Son a

toit la plus nombreuſe qu'on
ncore vue à aucun ſiége; l'Ar-
étoit, ſelon M. de Thou, de
:-vingt-dix mille hommes, Al-
ıs, Italiens, Eſpagnols, & Fla-
; à la vue de tant de prépara-
Charles-Quint dit, *je prendrai*
, *ou je périrai devant Metz*.
s les premiers jours du ſiége,
teur de Brandebourg fut obligé
déclarer. On avoit des preuves
trahiſon, & de ſon intelligence
l'Empereur; le Duc de Guiſe ne
énageoit plus, il veilloit ſur ſa
uite avec autant d'attention,
ır les ennemis mêmes. Le bruit
ıt, que les troupes de l'Electeur
ɔient ſe diſperſer, leur état étoit
nt, elles ne recevoient point de
, & trop voiſines de l'Armée de
pereur, elles ne trouvoient plus
er, comme elles avoient fait en
nagne. Le Duc de Guiſe crut
e moment étoit venu de les at-
:r & de les défaire. Il confia
expédition au Duc d'Aumale
frére; mais d'Aumale éprouva
de réſiſtance, qu'il n'en atten-
L'attaque fut impétueuſe, &
:nue avec beaucoup de courage;

la ſeule Cavalerie de l'Électeur
plus nombreuſe, que les troupes
ties de la Place, elle les envelo
& les tailla en piéces. Le Duc d'
male demeura priſonnier, avec
tres Officiers de la premiere con
ration, pluſieurs autres périrent
le combat, & l'Electeur victo
n'héſita plus à ſe déclarer pour l'
pereur, qu'il ſervit bien penda
ſiége.

Les troupes Impériales av
formé différentes attaques, qu'
ſuivirent d'abord avec une grand
vacité. Bientôt il y eut des bré
conſidérables, & le Duc de Gui
fit toujours défendre par de bons
vrages; ſa tranquillité ſur le ſo
la Place étoit ſi grande, qu'il pri
moment pour envoyer au Roi u
ficier de ſa garniſon, lui dire qu'i
pondoit de Metz, & que le Roi
voit employer ailleurs les tro
qu'il avoit raſſemblées en Char
gne & en Lorraine. Le Duc de
ne ſe bornoit pas à une défenſ
goureuſe; ſouvent il ordonnoi
ſorties, les plus fréquentes éto
faites ſur le quartier de l'Electeur
avec tant de conduite & de bravo

qu'elles firent périr en détail la petite Armée de ce Prince. Charles-Quint eut plus de satisfaction, que les François mêmes à la voir périr ; ce sort étoit bien digne d'un traître.

L'Armée de l'Empereur commençoit à se rebuter des travaux du siége, dont le moindre soldat connoissoit l'inutilité. Dans une saison fort avancée, elle souffroit beaucoup des pluyes & du froid. Les convois étoient fréquemment interceptés par les troupes Françoises qui tenoient la campagne, les vivres devenoient fort rares, les maladies enlevoient, où désarmoient un grand nombre de Soldats, & l'Empereur lui-même attaqué de violens accès de goutte, étoit inquiet sur le succès de son entreprise.

Il ordonna un assaut général, persuadé que la garnison ne pourroit se défendre également par-tout où il y avoit des brèches, & que quelque heureux hazard pourroit enfin ouvrir à ses troupes l'entrée de la Place. L'Armée fut rangée en bataille, l'Empereur y parut dans sa litière, & au moment de son arrivée, il fit donner le signal de l'assaut. Ses trou-

pes reſtérent immobiles, pendant qu'il voyoit les Aſſiégés faire paroître ſur les remparts toute l'intrépidité poſſible. Après quelque temps d'un morne ſilence, Charles-Quint demanda, pourquoi on n'alloit pas à l'aſſaut; un Officier lui répondit, qu'il étoit impraticable, & la conſternation générale prouvoit, que c'étoit le ſentiment de toute l'Armée; alors Charles-Quint ſe plaignit d'être abandonné de ſes troupes, & il dit dans ſa colére, *qu'il voyoit une Armée nombreuſe autour de lui, & qu'il n'y voyoit pas un homme*. Il fallut s'en retourner, ſans avoir même tenté de donner l'aſſaut. Au milieu d'un appareil ſi terrible, on n'auroit pas tiré un ſeul coup de fuſil, ſi un petit nombre d'Aſſiégés n'avoient eu l'effronterie de faire une ſortie ſur l'Armée entière, qui étoit ſous les armes. Ils furent punis de leur audace, & ils perdirent des Officiers de diſtinction.

L'Armée Impériale ne reſta plus devant Metz, que pour faire quelques bravades aux Aſſiégés, ils y répondirent par des ſorties plus nombreuſes, & mieux conduites. Manriquez Officier Eſpagnol, vint ſous le

rempart proposer un défi à celui des Officiers de la garnison qui voudroit se battre en duel. Le Marquis de Rendan-la-Rochefoucaut accepta le défi ; dans le combat, Manriquez blessé au bras, laissa tomber sa lance, Rendan la saisit, & il l'emporta dans la Place ; il n'avoit pas besoin de cette preuve de sa victoire ; les deux Armées en avoient été témoins. Tel fut le dernier exploit du siége. Les Impériaux transportérent leur artillerie sans aucune perte à Thionville ; pour la retraite des troupes, elle fut très-difficile & très-meurtrière.

Un détachement de Cuirassiers fut défait à la vue même de l'Empereur. Il y eut plusieurs autres combats, les chemins étoient semés de morts & de blessés ; le spectacle du camp étoit encore plus affreux. On y avoit abandonné une multitude de malades, & les cadavres restés sans sépulture, y répandoient l'infection. Il ne manquoit à la gloire du Duc de Guise, que de signaler son humanité, sa générosité même, après avoir donné les plus grandes preuves d'habileté & de courage. Tous les malades qui purent supporter la fatigue du transport,

furent conduits à Thionville par de
escortes Françoises ; les autres furen
traités dans Metz, avec autant d
soins, que les blessés de la garnison
Action généreuse, que les Ennemi
mêmes comblérent d'éloges ; mai
action alors fort rare, on faisoit en
core la guerre avec une sorte de ba
barie, & l'Armée Impériale oubli
bientôt un si grand exemple.

* *Histor. l. xi.*

De Thou * assure, que Charle
Quint perdit trente mille hommes
ce siége ; du moins il est certain qu
la perte fut immense, sur-tout parn
les troupes de l'Electeur de Brand
bourg, que le Duc de Guise fit att
quer plus fréquemment, & qui sou
frirent davantage des maladies & d
la faim. Les foibles restes de ces b
gands se retirérent en Allemagne, c
l'année suivante Maurice, Electe
de Saxe, & Henry de Brunswik les d
truisirent entièrement. Alors l'Ele
teur de Brandebourg fut proscrit av
justice par la Chambre Impériale d
Spire ; il ne lui seroit resté aucun a
le, si Henry II, touché de son sor
ne lui avoit permis de se retirer e
France. Les Etats de l'Empire se pl
gnirent de ce qu'il avoit reçu u

homme si justement condamné; Henry II. répondit, *je ne le désavoue pas, & si j'étois vain & ami de l'ostentation, j'aurois même lieu de m'en glorifier; qu'y a-t-il en effet de plus grand, que de se laisser toucher par les malheurs d'un Souverain?* Oui, il est très-grand de pardonner à son ennemi, & de lui donner un azile contre la mauvaise fortune; mais il faut en excepter les traîtres; il faut, à l'exemple des Romains, leur interdire le feu & l'eau, lorsqu'ils ne sont pas d'une condition à subir de plus grands supplices.

Après la levée du siége de Metz, Charles-Quint se retira à Bruxelles accablé de chagrins & d'infirmités. Il ne pensa qu'à la vengeance, & il forma le projet de faire des conquêtes aux Pays-Bas, dans un temps où l'on le croyoit hors d'état de faire la moindre entreprise. La Cour de France étoit dans la plus grande sécurité. Henry II. maria Diane sa fille naturelle à Horace Farnèse; il s'occupoit à donner des fêtes à l'occasion de cette noce, lorsqu'il apprit que les troupes de l'Empereur assiégeoient Thérouane. Henry y envoya 1553.

promptement des ſecours d'hommes & de vivres; ces ſecours entrérent heureuſement, quoique la circonvallation fût déja faite; mais les fortifications étoient trop foibles, & les munitions de guerre en trop petite quantité. François de Montmorency, fils du Connétable, défendit la Place en grand Capitaine; réduit enfin à l'extrémité, il demanda à capituler. Pendant qu'on rédigeoit les articles de la capitulation, les troupes Impériales ſurprirent la Ville, ſous prétexte que les Aſſiégés n'avoient point demandé de trève, juſqu'à ce que la capitulation fût ſignée. Thérouane fut traitée en Ville priſe d'aſſaut; la garniſon & les habitans éprouverent toutes les cruautés, que la fureur du ſoldat peut inventer. Charles-Quint ne fut pas encore ſatisfait, il donna des ordres pour détruire la Ville de fond en comble, & ſes ordres furent exécutés avec la dernière rigueur. Le Duc de Guiſe n'avoit pas donné l'exemple d'une guerre ſi inhumaine.

Le reſte de la campagne ne produiſit que des événemens médiocres. De Thérouane, les Impériaux mar-

chérent à Hédin, qu'ils emportérent facilement. Le Connétable les battit près de Dourlens; il sembloit qu'on commençât une seconde campagne, plus vive que la premiére. Henry II. vint prendre le commandement de son Armée; mais il ne put ni engager l'ennemi au combat, ni le forcer dans les retranchemens impénétrables, où il s'étoit enveloppé près de Valenciennes. Ce détail étoit nécessaire, pour connoître les sentimens de l'Empereur & du Roi, & pour sçavoir combien Granvelle eut de difficultés à vaincre, lorsqu'il voulut rétablir la paix, qu'il désiroit sincérement; alors commencérent les temps de son Ministére les plus orageux, mais les plus glorieux pour lui.

Granvelle avoit formé un projet très-propre à étendre la domination de son Maître, & à porter au plus haut degré la puissance de la branche aînée de la Maison d'Autriche; du moins il a toujours assuré qu'il en étoit l'Auteur; c'étoit de toutes ses négociations celle qu'il affectionnoit davantage, & il souffrit impatiemment qu'un Ministre subalterne voulût lui en dérober la gloire; il s'agis-

ſoit du mariage de Dom Philippe, fils unique de l'Empereur, avec Marie, Reine d'Angleterre.

Mariage de Dom Philippe avec Marie, Reine d'Angleterre. 1553.

Dom Philippe étoit alors âgé de vingt-ſept ans. Il étoit veuf de Marie de Portugal, dont il avoit eu Dom Carlos, qui étoit encore au berceau. Un ſeul héritier ne ſuffiſoit pas à un Prince deſtiné à poſſéder des Etats ſi vaſtes, & l'Empereur deſiroit avec paſſion d'avoir une poſtérité plus nombreuſe. Granvelle avoit déjà propoſé le mariage de Philippe avec Marie d'Angleterre, dans le temps où Edouard VI, frére de Marie, vivoit encore. Alors ce mariage étoit convenable pour la naiſſance; mais il ne donnoit que des eſpérances de ſuccéder à la Couronne d'Angleterre, ces eſpérances mêmes étoient remplies de difficultés, quoique très-injuſtes, & Charles-Quint ne ſe hâta pas de conclure le mariage de ſon fils. Peut-être que les troubles qui agitérent le regne malheureux & très-court d'Edouard, y formérent encore des obſtacles qui parurent invincibles. La plus grande partie du Royaume avoit renoncé à l'ancienne Religion. Les Anglois craignoient l'attachement

constant de la Maison d'Autriche à la Catholicité. Ils ne redoutoient pas moins un Roi étranger, Espagnol, & élevé dans les maximes d'une domination purement monarchique. Jean Dudley, Duc de Northumberland, maître absolu du Roi & du Royaume, avoit de grands motifs d'ambition & d'intérêt, pour éloigner Marie de la Couronne; il se proposoit même de l'empêcher de se marier; du moins il n'auroit pas souffert qu'elle épousât un Prince, qui eût assez de troupes & de richesses, pour faire respecter les droits incontestables de Marie, & pour obliger les Anglois à les reconoître.

Pendant le regne d'Edourd VI, le Duc de Northumberland parut avoir assuré l'exécution de ses grands projets. Marie vivoit dans une espéce d'exil à Hunsdon à vingt milles de Londres; quoiqu'Henry VIII. l'eût appellée expressément à la Couronne, si Edouard mouroit sans enfans; quoique sa naissance fût sans tache, & que les Loix du Royaume lui fussent évidemment favorables, le Ministre infidéle persuada au foible Edouard d'exclure sa sœur de la Cou-

ronne. Ce premier pas étoit le plus difficile. Northumberland eut moins de peine ensuite à obtenir l'exclusion d'Elizabeth, dont la naissance ne pouvoit paroître légitime, qu'aux yeux de ceux qui approuvoient le divorce qu'Henry VIII. avoit essayé de faire avec Catherine d'Arragon.

Pour comble d'injustices, le testament d'Edouard avoit exclu de la succession à la Couronne les enfans de Jacques IV. Roi d'Ecosse, dont la mére étoit sœur aînée d'Henry VIII, & qui seuls auroient dû monter sur le thrône d'Angleterre, si la naissance de Marie avoit pû être équivoque. Tant de contraventions aux Loix n'avoient été accumulées dans le testament d'Edouard, que pour appeller à la Couronne d'Angleterre les filles d'Henry Grey, Duc de Suffolk. L'aînée avoit épousé le fils du Duc de Northumberland; il espéroit partager la Royauté avec sa femme, & pour les porter sur le thrône, Northumberland osa proposer à la Nation la plus jalouse de sa liberté, ce qu'un Desposte d'Asie n'oseroit proposer à ses esclaves. Tel fut le motif qui fit échouer le premier projet de

Granvelle. Charles-Quint n'insista pas sur un mariage, qui n'auroit rien donné à son fils, ou qui l'auroit engagé dans une guerre inévitable.

Granvelle n'étoit pas d'un caractére à se désister facilement d'un projet si flatteur. Il sonda les esprits, & il fut persuadé, que la Nation Angloise ne souffriroit pas tranquillement l'injustice qu'on préparoit à Marie; on voyoit même avec mépris la vanité des Northumberlands & des Suffolks; les vrais Citoyens attendoient l'événement pour éclater. D'ailleurs Marie étoit cousine germaine de l'Empereur, il ne pouvoit décemment lui refuser son secours, si Edouard mouroit sans enfans: & puisqu'on ne pouvoit éviter la guerre dans aucune circonstance, Granvelle souhaitoit que son Maître en profitât, plutôt que d'autres Princes de l'Europe, qui ambitionnoient d'épouser Marie, & qui la demandoient en mariage.

Ce n'étoit pas une spéculation politique sur un événement éloigné & incertain; la santé d'Edouard avoit toujours été très-languissante, elle s'affoiblissoit sensiblement, & il mou-

rut le 6 Juillet 1553. A la nouvelle de sa mort, Marie quitta son séjour d'Hunsdon, sans avoir d'abord d'autre dessein, que de se rapprocher des côtes, pour passer en Flandre ou en France, si Northumberland entreprenoit d'attenter à sa liberté. Cependant elle n'hésita pas à prendre le titre de Reine, & par-tout elle eut la satisfaction d'être reçue avec les plus grandes marques de joye & de respect. Ces sentimens de probité dans une Nation dont elle s'étoit défiée, lui inspirérent d'autres desseins. Elle résolut de rester en Angleterre, & de se défendre contre ses ennemis. Jeanne de Suffolk se fit aussi proclamer Reine par un parti, dont la foiblesse annonçoit son extinction prochaine. Elle joua pendant dix jours seulement le personnage qu'elle avoit usurpé; après une scène si courte, elle crut devoir abdiquer la Couronne, & elle s'y détermina de l'avis même de son Beau-pére.

Lorsque Marie eût été reconnue généralement Reine d'Angleterre, Granvelle reprit son projet, avec cette ardeur que devoit lui inspirer une couronne à ajouter à tous les

Etats de ſon Maître. On perſuada facilement à la Reine, qu'il étoit de ſa gloire d'épouſer un grand Prince, & de ſon intérêt d'épouſer un Prince capable de la ſoutenir ſur ſon thrône encore chancelant. C'étoit décider ſon mariage avec le Prince d'Eſpagne ; aucun autre de ceux qui la demandoient ; ne réuniſſoit à une naiſſance illuſtre, aſſez de pouvoir pour en impoſer aux cabales qu'on formoit contre elle.

Dom Philippe avoit pluſieurs concurrens ; il en avoit même dans la branche de la Maiſon d'Autriche établie en Allemagne. Ceux qui pouvoient être plus agréables à la Nation Angloiſe étoient, le Cardinal Renaud Poole, Prince du ſang d'Angleterre, qui n'étoit pas encore engagé dans les Ordres ſacrés, & que les Catholiques Anglois déſiroient, plus encore pour ſon mérite, que pour ſa naiſſance ; & Mylord Courtenay, que les Anglois oppoſés à la Catholicité, favoriſoient ſecrettement : mais Poole & Courtenay pouvoient-ils ſe flatter d'être comparés au Prince d'Eſpagne ? Dans une guerre civile qui paroiſſoit imminente, ils ne pou-

voient aider la Reine, que de le
conseils; le Prince d'Espagne lui
froit des troupes, & des vaisseau
héritier de deux Royaumes, de p
sieurs Provinces, & des Indes Es
gnoles, proche parent de la Rei
Catholique très-zélé, il eut le suf
ge de la Reine, qui s'étoit décla
hautement pour la Religion de
Ancêtres, & qui avoit aboli la
prématie inventée par Henry V
La difficulté étoit d'obtenir enc
les suffrages de la Nation Anglo
qui redoutoit le Prince d'Espagne
les mêmes motifs qui détermino
la Reine à lui donner la préféren
tel fut l'objet de la négociation
Granvelle.

Le Chancelier son pére avoit
senté à l'Empereur, Simon Regn
Franc-Comtois, Magistrat capabl
servir dans les affaires les plus
portantes. Granvelle le choisit p
l'Ambassade d'Angleterre, dans c
occasion qui demandoit beauc
de lumières, de prudence & de c
rage. La négociation fut longu
pénible; enfin Regnard prit to
les précautions possibles, pour
franchir l'Angleterre du joug des

pagnols, & pour assûrer la Couronne Britannique à la seule postérité d'Henry VIII, c'est-à-dire aux enfans qui naîtroient de ce mariage, & à la faveur de ces précautions, il eut la grande pluralité des voix du Parlement.

L'Empereur donnoit à son fils en faveur de ce mariage, le Royaume des deux Siciles; mais Philippe vouloit réunir à ce titre, celui de Roi d'Angleterre & d'Irlande; ce fut la première difficulté, que Granvelle eut à vaincre. Les Anglois paroissoient persuadés, que le titre de Roi d'Angleterre étoit incommunicable à un Étranger; ils craignoient qu'un Prince puissant & ambitieux n'en abusât, pour les asservir; ils ne se rendirent, qu'à condition que Dom Philippe promettroit d'observer inviolablement les coutumes d'Angleterre, qu'il conserveroit tous les priviléges de la Nation, que la Reine seule nommeroit aux Bénéfices, qu'elle conféreroit toutes les Charges, & qu'elle disposeroit de toutes les graces. On donna une exclusion formelle, pour la succession à la Couronne d'Angleterre, à Dom Carlos né du premier

mariage de Philippe ; cette exclusion étoit juste ; en récompense l'Empereur lui assura tous les Etats qu'il possédoit en Espagne, en Italie, en Bourgogne, & aux Indes.

Ce qui flattoit les Anglois, & ce qui avoit déterminé leur Parlement à approuver ce mariage, étoit l'espérance de réunir à leur Couronne les dix-sept Provinces des Pays-Bas. S'il naissoit des enfans de ce mariage, l'aîné devoit avoir les Royaumes d'Angleterre & d'Irlande, & la Souveraineté des Pays-Bas ; condition séduisante en effet pour une Nation, qui a toujours ambitionné de posséder quelques Provinces dans le Continent. On lui présenta un appas encore plus fort, mais plus éloigné. Si Dom Carlos mouroit sans enfans, ceux de Philippe & de la Reine d'Angleterre devoient succéder au Royaume d'Espagne, à celui des deux Siciles, au Duché de Milan, au Comté de Bourgogne, à la Souveraineté des Pays-Bas, aux possessions des Indes orientales & occidentales ; tant d'Etats réunis aux Royaumes d'Angleterre & d'Irlande, pouvoient former une Puissance énorme, capable de

subjuguer l'Europe; il sembloit qu'aucun Anglois ne dût s'opposer à un mariage si avantageux.

Tout paroissoit en effet tranquille en Angleterre, quoique les Anglicans & les prétendus Réformés ne voulussent point d'un Roi Catholique. Ils ne le disoient pas ouvertement, ils ne se plaignoient que de ce qu'on leur donnoit un Roi étranger, sans penser; que telle est la constitution des Royaumes qui tombent en quenouille, & qu'on y est presque toujours soumis à des Nations étrangéres; l'Angleterre elle-même en est un exemple des plus frappans.

Quoique le prétexte fût très-foible, des esprits inquiets & de mauvais Citoyens en profitérent, pour exciter une guerre civile: Pierre Carrew, & Thomas Wiat formérent un parti considérable, qui se proposa d'empêcher le mariage de leur Reine; ils tinrent le langage commun à tous les Révoltés; sujets fidéles à la Reine, ils ne prenoient les armes, disoient-ils, que contre l'Etranger qu'on vouloit leur donner pour Roi, & ils tâchérent de grossir leur parti de tout ce qu'il y avoit de mécon-

tens en Angleterre. La Reine avoit traité avec trop de bonté le Duc de Suffolk & Jeanne ſa fille, elle leur avoit fait grace, quoiqu'ils fuſſent évidemment coupables de haute trahiſon. Le Duc de Suffolk avoit même obtenu la liberté ; retiré dans ſa maiſon, il paroiſſoit avoir abandonné la chimére de la Royauté de ſa fille, peut-être même y avoit-il rénoncé ſincérement. Carrew & Wiat vinrent le tenter dans ſa ſolitude, ils lui firent craindre la ſévérité du Prince Eſpagnol, ils le flattérent de faire proclamer encore ſa fille Reine d'Angleterre : l'ambition & la crainte le rendirent rebelle une ſeconde fois. Les ſéditieux ſe promirent mutuellement de prendre les armes ; mais ils ne voulurent éclater qu'au moment où Philippe deſcendroit en Angleterre, pour perſuader aux Peuples, qu'ils attaquoient ſeulement le Prince étranger, & que tout auroit été tranquille, ſi la Reine ne s'étoit déterminée à l'épouſer.

Carrew ſe retira dans le pays de Cornouaille, en attendant le temps marqué pour ſe déclarer. Les préparatifs qu'il croyoit faire ſecrettement,

& les mouvemens qu'il fut obligé de se donner, pour lever des troupes, le trahirent, la frayeur le prit, il sortit d'Angleterre, dans la crainte d'être puni comme il le méritoit. Wiat eut plus de courage, ou plutôt de témérité & d'adresse. Il souleva toute la Province de Kent, mais il fut forcé à lever l'étendart de la révolte, sans attendre l'arrivée de Philippe.

La Reine envoya promptement des troupes, pour étouffer cette révolte dans sa naissance. Elle étoit si persuadée que Suffolk étoit rentré sincérement dans son devoir, qu'elle le nomma pour commander les troupes qu'elle envoyoit contre les Révoltés. L'occasion auroit été belle pour lui, s'il avoit pû séduire les troupes de la Reine; il n'osa s'en flatter, il aima mieux renoncer au Commandement, où il étoit éclairé de trop près, & se retirer à Varwik, pour travailler à fortifier son parti. Il ne put y rassembler qu'un petit nombre de Conjurés, qui le laissérent exposé à la juste colére de la Reine; on le saisit, & on lui fit son Procès.

La Reine lui substitua le Comte de Norfolk dans le Commandement

des troupes de la Couronn troupes étoient déjà gagnées Rébelles, elles abandonnérer Général que Wiat fit prisonnier il lui rendit bientôt sa liberté l'espérance de le gagner, & far dre de temps Wiat s'avança ver dres, qu'il trouva consterné défection des troupes de la Cc ne. Sa présence & son Armée dirent les Partisans secrets qu'il dans la Capitale; la sédition en peu de temps si violente, q Ambassadeurs de l'Empereur Prince d'Espagne se retirérent ne pas être exposés aux fureurs populace mutinée, qui ne con & qui ne respecte point de ca res.

Alors la Reine prit une résol courageuse; malgré la sédition se rendit à Londres, & elle har le Peuple, pour justifier sa con Son mariage avoit été résolu c vis même du Parlement, dan pérance de faire l'acquisition ir tante des Pays-Bas, peut-être e de plusieurs Royaumes, & di vinces très-riches, tant dans l'ar que dans le nouveau Monde. S

croyoit que ce mariage ne fût pas utile à l'État, s'il devoit exciter une guerre civile, la Reine offroit d'y renoncer, elle n'en dit pas davantage, & son discours fut extrêmement applaudi.

L'impression qu'elle avoit faite sur le Peuple, ne lui laissoit plus rien à desirer, que de rendre Wiat odieux. Elle fit lire publiquement les propositions qu'il avoit eu l'insolence de lui envoyer par écrit. Il prétendoit, que la Reine fût mise en son pouvoir, qu'il fût autorisé à décider seul du mariage de cette Princesse, & à punir les Ministres qui avoient osé conclure le mariage du Prince d'Espagne avec elle. Des demandes si téméraires eurent tout l'effet que la Reine en avoit attendu. Le Peuple parut fort animé contre Wiat, il s'en rapporta entiérement à ce que la Reine en ordonneroit; alors elle accorda une amnistie générale, à condition que les Rebelles mettroient bas les armes; le seul Wiat en fut excepté, sa tête fut mise à prix, & les applaudissemens du Peuple de Londres furent unanimes.

Wiat, bien loin d'être intimidé par sa condamnation, parut à la tête de

ſes troupes ſous les murs de la V
On lui refuſa la porte où il ſe
ſenta, il paſſa à celle où comn
doit Courtenay, & il ne douta
que ce Seigneur ne ſe laiſsât ſédu
s'il pouvoit lui perſuader, qu'il
giſſoit que pour obliger la Rei
l'épouſer. D'ailleurs Courtenay
ſoupçonné d'être intérieurement
teſtant, & il avoit les ſuffrages de
ceux qui vouloient abolir la Reli
Catholique. Wiat laiſſa ſes tro
aſſez loin de lui, il s'avança ſeul, p
avoir avec Courtenay une confére
qui ne demandoit point de témo
Pendant le pourparler, le Comt
Pembrok ſurprit & défit les tro
de Wiat. Courtenay pris ſur le f
craignit qu'on ne le ſoupçonnâ
négocier avec Wiat, & d'être de
parti. Il l'arrêta, & il le fit cond
à la Tour de Londres; ſon Pr
fut bientôt fait, lui & pluſieurs d
complices furent punis de mort

La Reine connut par les dép
tions des Accuſés, tout le dan
qu'elle avoit couru. Elle n'eut
de ménagement pour le Duc de
folk, pour Jeanne ſa fille, & p
Gilfort de Northumberland leur

t

an déclaré. Tous trois souffrirent mort avec beaucoup de constance. 'iat avoit nommé parmi ses comices Elizabeth fille d'Henry VIII. le fut emprisonnée à cette occaon, & elle ne recouvra la liberté 'à la mort de la Reine.

L'émeute étoit appaisée ; il restoit donner la derniere forme au conat de mariage. La Reine vouloit icore le soumettre à l'examen du irlement. On y ajouta quelques inditions nouvelles, & on décida, ie les Dignités & les Charges ne ourroient être confiées à des Etraners, que le nouveau Roi auroit pluurs Anglois dans sa Maison, qu'il pourroit emmener hors du Royaue la Reine & leurs enfans, & que ils n'avoient pas de postérité, il ne steroit à Philippe aucune trace d'auorité & de droits sur le Royaume Angleterre. Les autres conditions oient des précautions sages, pour révenir l'aliénation des Domaines, celle des diamans de la Couronne, our assurer les priviléges de la Naon, pour veiller à la défense du oyaume, & pour entretenir la paix ie la France avoit faite avec l'Angleerre.

Toutes les conditions preſcrites à Londres furent acceptées à Bruxelles. Philippe étoit alors en Eſpagne. Sur la nouvelle de la ſignature de ſon contrat de mariage, il partit de la Corogne le 16 Juillet 1553, en trois jours il arriva à Southampton, eſcorté par une flotte de cent vingt Vaiſſeaux, Eſpagnols, Flamans & Anglois. A la deſcente du Vaiſſeau, il prit le titre de Roi des deux Siciles, & il fit ſon entrée dans Londres avec la plus grande magnificence. La Reine l'attendoit à Vinceſter, où l'Evêque de Londres leur donna la bénédiction nuptiale.

Ce mariage fut célébré ſous les auſpices les plus triſtes. Le Peuple ſembloit avoir oublié les preuves qu'il avoit données de ſon attachement pour la Reine; il parut même voir avec chagrin les Eſpagnols établis dans Londres. Les Sectateurs du Schiſme d'Henry VIII. craignoient tout pour leur prétendue Religion; le Parlement ſe préparoit à veiller avec ſévérité à la conſervation de la liberté & des priviléges de la Nation. Le Roi ne pouvoit s'accommoder de la dureté & de l'indocilité des An-

glois ; il leur déplaisoit également, & la Reine obligée d'exécuter à la rigueur les clauses de son contrat de mariage, acheva de l'indisposer, en refusant de le consulter sur l'administration & sur la distribution des graces ; après un séjour assez court en Angleterre, le Roi passa aux Pays-Bas, pour calmer, disoit-il, la jalousie des Anglois, & pour laisser à la Reine son autorité toute entière.

Elle l'employa avec zéle en faveur de la Religion Catholique, qu'Henry VIII. & Edouard VI. avoient attaquée avec fureur, sans avoir pû la détruire ; mais le regne de Marie fut trop court, pour la rétablir. A peine quatre années s'étoient écoulées depuis son mariage, qu'elle mourut sans enfans ; ainsi s'évanouit le projet dont Granvelle s'est tant glorifié, & qu'il avoit suivi avec la plus grande ardeur. L'Angleterre & l'Irlande échappérent à la Maison d'Autriche ; les Anglois perdirent toute espérance d'acquérir les Pays-Bas ; la France fut délivrée de la crainte que ce mariage lui avoit donnée : il est remarquable, que dans le même temps Henry II. inspiroit beaucoup de ja-

louſie aux Anglois, par le mariage du Dauphin avec Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe; ſon acquiſition ne fut pas plus ſolide, que celle de Philippe; la Providence ne permit pas, que des événemens qui avoient attiré l'attention de toute l'Europe, fuſſent d'aucune utilité aux Maiſons de France & d'Autriche.

Négociations Granvelle ur la paix re la France l'Eſpagne. 1553.

Granvelle avoit un deſir ſincére de rétablir la paix entre la France & l'Eſpagne. La ſanté de l'Empereur s'affoibliſſoit tous les jours. Ce Prince ne cachoit pas le deſſein qu'il avoit d'abdiquer, & de ſe retirer dans une ſolitude. Il étoit important au commencement d'un nouveau regne de n'avoir pas une guerre auſſi vive, & auſſi dangereuſe que celle que Charles-Quint & Henry II. ſe faiſoient depuis long-temps, moins encore par ambition, que par la haine qui leur étoit perſonnelle. Des motifs ſi preſſans déterminérent l'Empereur à la paix, il autoriſa Granvelle à y travailler, & il sembloit que les vues de l'Empereur duſſent applanir tous les obſtacles.

Cependant la paix étoit extrêmement difficile, dans un temps où l'on

venoit d'ajouter aux anciens sujets de querelles une source intarissable de nouvelles dissensions. L'Empereur & le Roi espéroient que leur postérité regneroit en Angleterre & en Ecosse. Indépendamment de l'ancienne antipathie des Anglois & des Ecossois, il étoit impossible que des Royaumes renfermés dans la même Isle, n'eussent de fréquens intérêts à démêler. Granvelle vit ces difficultés sans se décourager. Il engagea le Pape Paul IV. à se porter pour médiateur, & à faire les premières propositions. Le Pape envoya des Légats en France & aux Pays-Bas; mais ils n'eurent que de ces réponses vagues, où l'on ne manque pas d'affecter un grand amour pour la paix, lors même qu'on laisse entrevoir un dessein formé de continuer la guerre, ou du moins d'obtenir des conditions trop avantageuses.

Granvelle prit une autre route, qui ne le conduisit pas plus heureusement au terme qu'il désiroit. La Reine d'Angleterre étoit en paix avec la France, il la détermina à offrir sa médiation. Henry II. ne dissimula pas que cette médiation lui seroit suf-

pecte. Il étoit trop naturel, que la Reine eût les mêmes sentimens que son mari, qu'elle s'intéressât pour l'Empereur, & qu'elle désirât d'affoiblir la France devenue redoutable pour elle, par l'acquisition de la Couronne d'Ecosse. Ce fut en vain que Marie promit l'impartialité la plus parfaite, Henry n'en parut pas persuadé, & la Reine n'osa se plaindre d'une défiance si juste. L'Ambassadeur d'Angleterre eut ordre de ne plus insister sur un traité de paix, il proposa seulement une trève de plusieurs années.

La trève convenoit également à l'état de lassitude où étoient alors la France & l'Espagne. Rien ne s'y opposoit pour les Pays-Bas; chacun pouvoit garder ce qu'il y possédoit, sans donner de jalousie à son ennemi. Il n'en étoit pas de même de l'Italie. Charles-Quint auroit voul établir pendant la trève une barrière qui éloignât les troupes Françoise du Milanez. Henry II. espéroit d faire des conquêtes; il avoit pris tou récemment des engagemens secre avec le Pape, qui paroissoient l promettre de grands avantages; d

moins ces grands engagemens ne permettoient pas qu'il y eût aucune suspension d'armes, & Henry ne voulut pas que la négociation interrompît un seul moment les opérations de la guerre.

Il entra le premier en campagne. Son Armée étoit nombreuse, il la dispersa dans la Champagne, dans l'Artois qui appartenoit à l'Empereur, & en Flandre, afin que l'ennemi ne pût pénétrer son véritable projet. Le Prince de la Roche-sur-Yon ravagea l'Artois. Le Connétable feignit de vouloir assiéger Avennes. Les Ennemis abandonnérent plusieurs Châteaux, pour renforcer la garnison de cette Place. Le Connétable les fit raser; ensuite il rabbattit sur Mariembourg qu'il prit en trois jours de tranchée ouverte. D'autres troupes commandées par le Duc de Nevers, passerent la forêt d'Ardennes, elles s'emparérent de différens postes du pays de Liége, & elles campérent sur la rive droite de la Meuse; telle étoit la disposition des troupes Françoises, lorsque le Roi en vint prendre le commandement, sur la fin du mois de Juin. 1555.

Son premier soin fut de faire
tifier Rocroy, de rassembler son
mée, & d'établir son camp prè
Givet, sur la Meuse. De-là il ma
à Bouvines, où les troupes Fran
ses firent un grand carnage; quel
habitans même furent pendus,
avoir osé attendre le canon, dan
poste qui n'étoit pas en état de
tenir un siége. Ceux de Dinant fi
une réponse insolente à la som
tion qu'on leur fit de se rendre
Ville fut prise en peu de jours
Allemans qui étoient dans l'Ar
du Roi, refuserent d'observer la
pitulation, ils pillérent la Ville
ils y commirent de grandes cruau
La citadelle de Dinant, & la tou
Bouvines furent détruites, par re
sailles du saccagement & de la
truction de Terouane.

Le projet du Roi étoit de fai
siége de Namur. Le Duc de Sav
Général des troupes de l'Emper
le prévint, il y envoya un ren
considérable; cette précaution
pêcha le siége; mais l'Armée F
çoise étoit trop près de Bruxe
pour ne pas donner de grande
quiétudes à l'Empereur qui y rési

Il voulut se retirer à Anvers, Gonzague lui représenta, que cette espéce de fuite terniroit sa gloire, & qu'elle allarmeroit tous les Pays-Bas : il demeura à Bruxelles, jusqu'à ce que de nouveaux événemens l'obligérent d'en sortir, pour paroître à la tête de ses troupes.

Tous les mouvemens qu'il leur fit faire, prouvoient qu'il vouloit éviter une affaire générale, & Henry II. ne cherchoit qu'à l'engager. L'Armée Françoise s'approcha de la Sambre, dont les Impériaux devoient probablement lui disputer le passage, elle n'y trouva point d'ennemis; le passage se fit sans obstacle; Henry fit attaquer Mariemont, & il fit bruler le Château magnifique que la Reine d'Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, y avoit fait bâtir. Dans une guerre si cruelle, on avoit toujours quelques prétextes pour justifier les exécutions militaires. La Reine d'Hongrie avoit fait bruler, par les troupes du Comte de Rœux le Château de Follembray, ancienne maison royale. Pour se venger de cet embrasement, & pour punir ses auteurs, Henry fit bruler Mariemont & le Château de Rœux.

L'Armée Françoiſe avançoit continuant toujours ſes ravages ; elle emporta facilement Binche, Bavais & Crevecœur ; enfin elle ſe rendit dans le Comté de S. Pol, dont la conſervation importoit davantage à l'Empereur. Henry II. fut perſuadé que l'Armée Impériale s'y porteroit pour le défendre, & il ne ſe trompa pas dans ſa conjecture. Renti étoit alors une place bien fortifiée, dans le voiſinage des ruines de Térouane. Le Roi la fit aſſiéger par le Connétable; lui-même commandoit l'Armée d'obſervation, ayant ſous ſes ordres le célébre Duc de Guiſe. Cette Armée étoit couverte par un bois, où le Roi plaça ſeulement trois cens Arquebuſiers avec quelque Cavalerie ; il leur ordonna, ſi le bois étoit attaqué, de ſe battre, & de ſe replier ſur l'Armée, pour attirer les Impériaux dans la plaine de Renti. L'exécution de ces ordres étoit importante ; le Duc de Guiſe s'en chargea ; il conduiſit ſa petite troupe avec cette prudence & ce courage qui fait le caractére des Héros.

L'Empereur marcha à la tête de ſon Armée, pour ſecourir la Place

Il fit attaquer le bois par des troupes nombreuſes ; Guiſe ſe retira lentement, & au moment où il déboucha dans la plaine, le Connétable ſortit de ſes retranchemens pour voler à ſon ſecours. Les troupes Impériales croyoient avoir forcé le bois, & marcher à une victoire certaine ; on avertit l'Empereur qu'elles tenoient l'Armée Françoiſe enfermée dans la vallée marécageuſe de Renti ; en effet leur première attaque ſe fit avec toutes les apparences d'un grand ſuccès, tant qu'elles n'eurent à combattre que la troupe du Duc de Guiſe, & celles que le Connétable avoit tirées des retranchemens ; mais la fortune changea : lorſque Henry eut marché avec ſon Armée, les Impériaux furent mis en déroute, ils regagnerent le bois avec précipitation, la nuit leur donna la facilité de s'y former, autant que des chemins embarraſſés pouvoient le permettre, & le lendemain ils ſe retrancherent dans un poſte très-avantageux.

Les Ducs de Guiſe, d'Aumale & de Nevers avoient environné le bois pendant la nuit ; ils y entrérent à la poin-

te du jour, & ils le trouvérent a
donné. Les Impériaux n'y avo
laissé que leur artillerie, qui fu
proie des Vainqueurs; ils n'avo
perdu que quinze cens hommes
le combat; mais jusqu'au jou
avoient été dans la plus grand
quiétude sur le sort de l'Emper
qui ne paroissoit plus. Lorsqu
Prince avoit appris que le bois é
évacué par les François, il y a
couru, suivi de Granvelle, & du N
ce qui résidoit à sa Cour. Que
diligence qu'ils eussent faite, p
être témoins du triomphe des t
pes Impériales, ils n'arrivérent q
moment où ces troupes fuyoi
La nuit les surprit dans le bois
la passérent dans les allarmes les
vives, ne sçachant s'ils étoient e
ronnés d'amis, ou d'ennemis.
jour ils eurent le bonheur d'éch
per; dans cette occasion la brave
dont se piquoit Granvelle, avoit
mise à une épreuve un peu forte.

Le Roi avoit passé la nuit su

noître les retranchemens des Impériaux, jugérent qu'ils étoient inattaquables. Le Roi envoya un Trompette à l'Empereur, pour lui dire, qu'il l'attendoit. La bravade ne réussit pas, l'Empereur resta dans ses retranchemens; on se contenta de se canoner, sans se faire beaucoup de mal.

Les François étoient sans vivres. Leur Armée étoit remplie de maladies, le camp voisin du champ de bataille étoit infecté par l'odeur des cadavres, il fallut lever le siége de Renti, & finir la campagne, quoiqu'il y eût encore deux mois propres à faire la guerre; il n'y eut plus d'actions remarquables. Charles-Quint en se retirant, ravagea les frontières de France. Le Duc de Vendôme, qui avoit pris le commandement de l'Armée Françoise après la retraite du Roi, se vengea par d'autres ravages.

On s'étoit fait une guerre barbare, & on n'avoit rien fait, qui fût décisif pour la paix.

Les Pays-Bas n'étoient pas la seule victime de l'animosité de Charles-Quint & d'Henry II. L'Italie étoit en-

core remplie de troupes Fran
& Espagnoles, & malheureus
le même esprit y dominoit. P
& Charles-Quint étoient enne
puis long-temps: leur inimiti
née à l'occasion de l'élection d
Le Cardinal de Santafioré,
des intérêts de l'Empereur au
clave, avoit reçu des ordres
de lui donner l'exclusion; cep
il le laissa élire. L'Empereur lu
des reproches très-vifs, & il l
sa confiance. La disgrace de
fioré fut si marquée, que le Pa
me ne put en ignorer les m
pour se venger du projet d'
sion, quoiqu'il n'eût pas été ex
Paul IV. résolut d'enlever à l'
reur le Royaume de Naples &
ché de Milan. Tout chimériq
fût ce dessein, le Cardinal Ca
proposa sous des apparences
cieuses, qu'il plut à Henry II; le
nétable & le Cardinal de To
s'y opposérent avec force, per
que cette entreprise ne réussiro
qu'elle acheveroit d'épuiser la
d'hommes & d'argent, & que
même on réussiroit à conqu

aume de Naples & le Duché de
n, il ſeroit impoſſible de les gar-

: Cardinal de Lorraine vouloit
e au Roi, & avancer les grands
ins de ſa Maiſon. Elle deſiroit de
er, & ſur tout ce qui ſe préſen-
elle avoit des prétentions qu'elle
oit rendre plauſibles. Le Cardinal
oit que le Duc de Guiſe ſon frere
it le commandement de l'Ar-
d'Italie, qu'il ne manqueroit
'y former de grands établiſſe-
s, & peut-être même qu'il au-
occaſion de ſe faire Roi de Na-
& de Sicile. Il fut d'avis d'accep-
es propoſitions du Pape. Hen-
aimoit la guerre, il écouta plus
onſeils flateurs & perfides des
ains, que les avis ſages du Con-
ble & du Cardinal de Tournon;
ierre fut réſolue. Le Roi envoya
me les Cardinaux de Tournon
: Lorraine, pour ſigner le traité
gue offenſive avec le Pape con-
Empereur.
: départ de ces Miniſtres donna à
ivelle de grands ſoupçons ſur
et de leur négociation. Il n'en

ſut que plus animé à ſuivre les
poſitions de la trève, pour déco
ſi le Roi avoit pris avec la Co
Rome quelques engagemens
traires. L'Ambaſſadeur d'Angle
demanda une réponſe déciſive
Roi lui dit, qu'il accepteroit la tr
pourvû qu'il reſtât en poſſeſſio
toutes ſes conquêtes : c'étoit
Trois-Evêchés, l'Iſle de Corſe,
partie du Piedmont, quelques
ces du côté de la Toſcane, &
riembourg aux Pays-Bas. Vrai
blablement il croyoit que l'En
reur ne voudroit pas accepter
conditions, qu'il craindroit de
donner le temps d'aſſurer ſes con
tes, & de ſe préparer même à en
de plus grandes.

A Bruxelles les conditions d
trève ne parurent pas trop fo
Les Trois-Evêchés, l'Iſle de Co
& la partie du Piedmont qui
occupée par les François, n'app
noient pas à l'Empereur; les Pl
de Toſcane dont il s'agiſſoit, &
riembourg étoient un objet mé
cre; qu'on ne devoit abandonn
la France que pour un temps; l'

ır étoit impatient de faire ceſ-
es hoſtilités, & de ſe retirer en
gne, il propoſa des conféren-
on choiſit de concert le Cou-
de Vaucelles près de Cambray,
les tenir, & quelque répugnan-
l'Henry II. pût avoir pour la trè-
à parole l'engageoit à ne pas la
er à des conditions avantageu-

envoya à Vaucelles l'Amiral de
gni & de Laubepine Maître des
ıêtes. Granvelle ne voulut pas
er l'Empereur; il fit nommer le
ıte de Lallain chef de l'Ambaſ-
Impériale, & il lui aſſocia plu-
; Juriſconſultes, parmi leſquels
Simon Regnard, qui avoit né-
: le mariage du Roi de Sicile
la Reine d'Angleterre: il paroît
lans ces Conférences, Regnard
la direction principale des inté-
lé l'Empereur.

Trève conclue à Vaucelles.

anvelle avoit preſcrit aux Pléni-
ntiaires de l'Empereur de ne pas
piter la négociation, & d'eſſayer
enir quelques adouciſſemens
premières propoſitions que le
avoit faites. Il fut inflexible, &

il avoit de grandes raiſons pour l'être. Lallain & Regnard n'ayant aucune eſpérance de le fléchir, ſignérent une trève pour cinq ans, ſous la condition que chacun garderoit pendant la trève ce qu'il poſſédoit alors. Granvelle en parut irrité. Il ſe plaignit de ce que les Plénipotentiaires avoient précipité la ſignature d'un traité, qui étoit humiliant pour l'Empereur; Lallain & Regnard n'eurent plus de part aux affaires du Gouvernement; on verra dans la ſuite tout ce qu'ils firent pour ſe venger de Granvelle, qu'ils accuſoient d'être le ſeul auteur de leur diſgrace.

La trève de Vaucelles avoit été concluë avec trop de répugnance par Henry II, pour être ſolide, elle dura peu, mais elle eut un grand effet, elle acheva de déterminer Charles-Quint à abdiquer. Ce Prince étoit accablé d'infirmités. Dans les dernieres années de ſon regne, il n'avoit éprouvé que des revers, après avoir été le Prince le plus puiſſant, & le plus heureux de ſon ſiécle. Il ne pouvoit ſe conſoler de la perte des Trois-Evêchés, de ſa fuite d'Inſpruk, de la

levée du siége de Metz, & de la déroute de l'Armée qu'il avoit commandée en personne à la bataille de Renti. Ses Alliés étoient foibles ou infidéles. Les Protestans d'Allemagne l'inquiétoient. Les Peuples des Pays-Bas n'attendoient que le moment favorable pour se soulever. Des dettes immenses, des finances épuisées par des guerres continuelles, & des sujets surchargés d'impôts; l'Empire transmis irrévocablement à la branche cadette de sa Maison; les regrets inutiles que Philippe en avoit, l'impatience de regner, que ce Fils ne prenoit pas la peine de dissimuler; tout sembloit concourir a dégoûter Charles-Quint de l'autorité suprême. Il croyoit que son Fils auroit assez de lumières & d'activité, pour un Gouvernement si difficile; souvent même il avoit la foiblesse de dire, que la fortune s'étoit lassée de le suivre, qu'elle l'abandonnoit dans sa vieillesse, & que son Fils seroit plus heureux, parce qu'il étoit plus jeune. Grotius ajoute, que Charles-Quint comptoit beaucoup sur Granvelle, pour la prospérité du regne de Philippe.

Abdication de l'Empereur Charles-Quint 1555.

L'Empereur résolut de renoncer à toutes ses dignités, & à tous ses Etats, sans aucune exception; il semble cependant qu'il hésita, lorsqu'il fallut franchir ce pas terrible pour un Prince possesseur de tant de Couronnes, & que la nature frémit autant pour cette espéce de mort civile, qu'elle auroit pû frémir pour la mort naturelle; du moins il ne se dépouilla que peu à peu, & par intervalles. En 1553 il avoit cédé à son Fils le Royaume des deux Siciles, en faveur de son mariage avec la Reine d'Angleterre. Au commencement de cette année 1555, il lui avoit fait une donation particulière du Milanez, pour ôter à Henry II. toute espérance de le recouvrer, que par la voie des armes; enfin il convoqua à Bruxelles une assemblée des Chevaliers de la Toison d'or, & des Etats des dix-sept Provinces, pour le 24 Novembre. Son abdication n'étoit plus un mystére; on sçut qu'elle étoit l'unique motif de cette convocation; on s'y rendit en foule de tous les Pays de la domination de l'Empereur; jamais assemblée ne fut plus nombreuse & plus auguste.

jour marqué l'Empereur mon-
un thrône élevé dans la grande
du Palais de Bruxelles. Il avoit
droite Philippe son Fils, alors
le Sicile & d'Angleterre, Maxi-
n, Roi de Bohéme, & Philibert
nuel Duc de Savoye. A sa gau-
étoient Eléonore Reine douai-
de France, Marie Reine douai-
de Hongrie, ses sœurs Marie
e de Bohéme, & Christine de
nemark sa nièce, Duchesse de
aine; le reste de l'assemblée étoit
é des Chevaliers de la Toison
, & de tous ceux qui avoient
te aux Etats des Pays-Bas.
Empereur commença par créer
Fils Chef de l'Ordre de la Toison
; puis il ordonna à Brusselli,
seiller au Conseil privé de Flan-
d'exécuter les ordres qu'il lui
: donnés. Brusselli lut les Let-
Patentes par lesquelles l'Empe-
remettoit aux Sujets des Pays-
& du Comté de Bourgogne le
ment qu'ils lui avoient prêté, &
onnoit ces Provinces à son Fils.
ès la lecture de cet acte, il dit,
l'Empereur accablé & abbatu par

ses infirmités, & ne pouvan
soutenir les fatigues du comm
ment, se hâtoit de le transfére
Fils, que son âge & sa sag
avoient rendu digne. Puis l'E
reur se levant & appuyé sur G
me Prince d'Orange, lut le di
qu'il avoit écrit pour soulager l
moire.

Ce discours étoit en Langue
çoise, il rappelloit les actions le
mémorables de l'Empereur, su
un détail singulier de tous ses
ges, & de ses expéditions, ne
Allemagne, six en Espagne, se
Italie, quatre en France, dix en
dre, deux en Angleterre, aut
Afrique, onze voyages par Me
guerres qu'il avoit soutenues
traités de paix qu'il avoit fait
alliances qu'il avoit contracté
victoires qu'il avoit rempor
étoient exposés selon Strada*,
plus de dignité, que d'orguei
dans tous ces travaux, l'Emp
assuroit, qu'il ne s'étoit proposé
tres motifs, que de défendre la
ligion, & les États que la Provi
lui avoit confiés. Ces grands

* *De bell. Belg. lib. 1.*

voient été remplis, tant que sa santé
voit pû y suffire, en sorte qu'il n'y
eût que ses ennemis qui pussent re-
gretter, que Charles eût vécu & re-
gné si long-temps ; alors ses forces
l'abandonnoient, la vie même lui
échappoit presqu'entiérement, il ne
vouloit pas préférer aux avantages
de ses Sujets, la satisfaction de domi-
ner plus long-temps, il confioit l'au-
torité suprême à un Prince d'un cou-
rage éprouvé. L'Empereur invitoit
les Peuples à rendre à leur nouveau
Souverain l'obéissance qu'ils lui de-
voient, à conserver entr'eux une
union parfaite, à signaler leur per-
sévérance dans la Religion orthodo-
xe. S'il avoit commis quelque faute
dans le Commandement, il prioit
ses Peuples de les lui pardonner, &
de s'assurer qu'il n'oublieroit jamais
les preuves qu'ils lui avoient données
de leur fidélité, qu'il les porteroit
devant Dieu, à qui seul il consacroit
le reste de ses jours.

Après avoir harangué les Etats, Charles-Quint parla à son Fils. *Si ces Provinces*, lui dit-il, *vous étoient échues par ma mort, je pourrois encore attendre*

de vous quelque reconnoissance, pour vous avoir laissé un patrimoine si opulent, & augmenté par mes soins *; à présent que je vous transmets librement une succession si brillante, & que je préviens ma mort pour vous combler de biens, je vous demande pour toute reconnoissance, d'aimer ces Peuples, & de faire leur félicité. Les autres Monarques se contentent d'avoir donné à leurs enfans la vie & l'espérance de regner; je n'ai pas voulu que mon bienfait fût posthume, & que le destin seul en décidât; j'ai plus de satisfaction de vous voir regner, que de vous voir vivre par moi. Peu de Souverains suivront mon exemple, & à peine en ai-je trouvé quelque modèle dans l'Antiquité; tous applaudiront à ma résolution, si vous vous montrez digne d'une faveur si rare. Vous la mériterez par la sagesse qui a fait jusqu'à présent votre caractère, par la crainte de celui qui est le vrai Maître de tous les hommes, par la protection que vous accorderez à la Religion Catholique, par le soin que vous aurez à faire observer les Loix, & à maintenir les droits des Peuples; tels sont les plus fermes appuys des Empires. L'amour paternel ne me suggére plus qu'un souhait; c'est que vous ayiez, mon Fils, une postérité digne que vous

* Du Brabant que le Duc de Clèves lui avoit cedé.

vous lui remettiez vos Royaumes, plus par choix, que par néceſſité.

Alors Philippe ſe jetta aux genoux de l'Empereur, il lui baiſa la main, & il lui dit quelques paroles qui ne purent être entendues de l'aſſemblée, par ſa timidité naturelle, peut-être par le ſaiſiſſement où il étoit. L'Empereur l'embraſſa en verſant des larmes, il pria le Seigneur de le combler de proſpérités, & Philippe ordonna à Granvelle de parler pour lui, s'excuſant ſur le peu d'uſage qu'il avoit de la Langue Françoiſe.

Ce Miniſtre fit l'éloge du gouvernement de l'Empereur; il ſeroit difficile qu'un Orateur pût avoir un ſujet plus vaſte & plus fécond. Il donna de grandes eſpérances pour le regne qui commençoit; c'étoit encore une carrière, où il pouvoit donner l'eſſor à ſon imagination, & plûtôt préſenter à Philippe même les grandes maximes du Gouvernement, que de donner aux Peuples des Pays-Bas des aſſurances d'une domination tranquille & modérée. Granvelle rejetta ſur la France ſeule le malheur qu'on avoit eu, de ne pouvoir con-

clure une paix ſolide; il dit que les Etats ne devoient l'attendre que de leur union, de leur vigueur à ſe préparer à la guerre, de leur courage dans les expéditions, de leur conſtance dans la variation des événemens. Il demanda de la ſoumiſſion pour le nouveau Souverain, & ſurtout de la fidélité à la Religion la plus ancienne & la plus ſainte qui ſoit dans le Monde; quelle carrière pour un Miniſtre, & pour un Evêque! Auſſi les Hiſtoriens diſent, que ſa harangue fut très-diſerte, & qu'il en reçut de grands applaudiſſemens.

Maës, Penſionnaire de Gand, répondit pour les Etats; il jura ſolemnellement en leur nom une fidélité inviolable à leur nouveau Souverain, & à la Religion, dans un temps où les cœurs de la multitude le déſavouoient, & où une foule de Rebelles ſe promettoit de la retraite de l'Empereur, de grandes facilités à exciter des troubles. La cérémonie finit par une ſeconde ſorte d'abdication. La Reine d'Hongrie remit à Philippe le Gouvernement des Pays-Bas, qu'elle avoit adminiſtrés au nom de

l'Empereur son Frère, pendant vingt-cinq ans. Philippe nomma Philibert Emanuel Duc de Savoye, pour la remplacer; c'étoit pour ce Prince un dédommagement bien médiocre de la perte de ses Etats, qu'il avoit sacrifiés à son attachement constant aux intérêts de la Maison d'Autriche; encore n'en eut-il que le vain titre: Philippe résida plusieurs années aux Pays-Bas; un Gouverneur étoit effacé en sa présence.

Deux mois après cette première assemblée, Charles-Quint en convoqua une nouvelle, pour disposer des Royaumes d'Espagne & de Sardaigne, des Isles de Majorque & de Minorque, & de tout ce qu'il possédoit dans le nouveau Monde. Il abandonna tout à son Fils, & il ne se réserva qu'une pension de cent mille écus d'or, pour vivre dans sa retraite. A l'égard de l'Empire, il crut devoir en différer l'abdication, pour essayer encore s'il pourroit obtenir de Ferdinand le Vicariat sur toute l'Italie en faveur de Philippe. Ferdinand ne voulut pas à ce prix avancer la possession du titre d'Empereur, dont

il avoit depuis long-temps toute l'autorité. Il refusa constamment de la diviser, & Charles-Quint emporta dans sa solitude le regret le plus vif d'en avoir dépouillé sa postérité.

Il resta encore quelque temps aux Pays-Bas, persuadé que ses conseils étoient nécessaires à son Fils. Alors toute l'Europe étoit infatuée des folies de l'Astrologie judiciaire; on vouloit bien croire, que la Providence a écrit notre destinée dans les astres. Des Sçavans de temps-là, des hommes d'ailleurs d'une grande réputation en paroissoient persuadés; il n'est pas étonnant que Charles-Quint eût une foiblesse si commune alors, & si propre à flatter la curiosité. Il parut cette année une cométe, & l'on ne manqua pas de lui faire prédire quelque événement funeste. Charles-Quint prit pour lui la prédiction: son imagination étoit déja frappée de la mort récente de sa mére, il croyoit l'entendre à chaque instant, & qu'elle l'appelloit dans le tombeau; il se détermina à consommer son abdication. Le Prince d'Orange, à la tête d'une Ambassade solemnel-

le, porta aux Electeurs sa démission de l'Empire, & les ornemens Impériaux.

Au mois d'Août l'Empereur s'embarqua à Zuitbourg en Zélande, avec ses sœurs les Reines douairières de France & d'Hongrie, pour se retirer en Espagne. Il aborda à Laredo sur les côtes de Biscaye. On dit qu'au moment où il descendit de son vaisseau, il s'éleva une tempête si furieuse, qu'elle engloutit le vaisseau même qui l'avoit porté & une partie de sa flotte. Touché de ce spectacle, il se jetta à genoux, & il dit, qu'il étoit prêt à rentrer dans le sein de la mére commune de tous les hommes, dépouillé de tout ce qu'il avoit possédé. On a ajouté qu'il fut étonné de la solitude où il se trouva sur sa route, & qu'arrivé à Burgos il fut indigné de n'y pas recevoir le premier terme de sa pension, qu'il vouloit employer à récompenser & à congédier ses anciens domestiques; de-là on a présumé qu'il se repentoit déjà de son abdication. Ce qui est certain, c'est qu'il a vécu environ deux ans dans sa retraite de S. Just, avec la plus 1556.

grande édification, ſans richeſſes ſans cortége, ſans aucun retour au affaires du Monde. Il mourut le 2 Septembre 1558, âgé de cinquant huit ans.

Fin du premier Livre.





HISTOIRE
DU CARDINAL
DE
GRANVELLE,
MINISTRE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT, ET DE PHILIPPE SECOND, ROY D'ESPAGNE.

LIVRE SECOND.


E Roi d'Eſpagne demeura aux Pays-Bas, dans l'eſpérance d'y affermir ſon autorité, & de faire un traité de paix définitif avec la France. Charles-Quint lui avoit conſeillé d'employer Granvelle dans le Miniſtère:

Miniſt. Granvell Pays-Ba. 155

c'étoit un titre bien foible pour le conserver; on jugea même que Granvelle avoit beaucoup de bonheur, ou d'adresse, ou de mérite, lorsqu'on vit que le suffrage de Charles-Quint ne lui nuisoit pas, & que Philippe l'honoroit de toute sa confiance.

Ils donnérent toute leur attention à la paix; mais il étoit survenu des événemens, qui la rendoient presqu'impossible. Le Pape IV. avoit été consterné de la trève de Vaucelles, sans perdre de vue son premier projet. L'appât qu'il avoit présenté, étoit trop flatteur: Henry II. l'avoit saisi avec trop d'empressement, pour craindre qu'il y renonçât, & qu'il ne voulût pas du moins essayer de faire des conquêtes en Italie. Le Pape prit un détour, qui devoit nécessairement renouveller la guerre entre la France & l'Espagne. Il haïssoit les Colonnes chefs du parti que la Maison d'Autriche avoit en Italie; le Pape les proscrivit, & sans leur donner le temps d'appeller du secours, il leur enleva les Places fortes, qu'ils avoient dans la Campagne de Rome; ce fut le signal d'une nouvelle guerre, qui porta la désolation dans l'Italie même, & aux Pays-Bas.

Il avoit été facile de prévoir, que le Roi d'Espagne donneroit infailliblement du secours aux Colonnes ; il ne s'agissoit plus que de déterminer Henry II. à rompre la trève, & à faire marcher les troupes qu'il avoit en Italie, pour défendre le Pape son allié. Le Cardinal Caraffe neveu du Pape, ne voulut pas confier à d'autres une négociation qui pressoit, & qui étoit susceptible de grandes difficultés. Il se fit nommer Légat auprès des Rois de France & d'Espagne, en apparence pour travailler à un traité de paix entre ces deux Couronnes, sur la médiation du Saint Siége, mais réellement pour engager Henry II. à entrer dans la guerre que le Pape & les Colonnes se faisoient en Italie. Le Légat obtint en France ce qu'il voulut ; ses désirs étoient remplis, il se hâta de retourner à Rome, sans passer à Bruxelles, & sans s'embarrasser des ombrages que le Roi d'Espagne devoit prendre naturellement d'un départ si précipité.

Rupt… la trêv… Vaucell…

Le Duc d'Albe étoit Viceroi de Naples. Il n'attendit pas que son Maître envoya de nouvelles troupes en Italie, pour venger les Colonnes.

Avec les ſeules troupes du Royaume de Naples, il ravagea les Etats du Pape; Rome même étoit ménacée, ſi elle n'étoit ſecourue promptement. Henry II. ordonna au Duc de Guiſe de ſecourir Rome, & de paſſer à Naples; la ſeule nouvelle de la marche de l'Armée Françoiſe ſuſpendit les hoſtilités du Duc d'Albe: il fit une trève avec le Pape, pour avoir le temps de ſe préparer à une guerre plus importante.

La trève étoit rompue, les François firent les premières hoſtilités aux Pays-Bas. L'Amiral de Coligni tenta inutilement de ſurprendre Douai, il ſaccagea l'Artois qui appartenoit au Roi d'Eſpagne, & il abandonna la ville de Lens au pillage. Alors les François & les Eſpagnols s'accuſérent mutuellement de l'infraction de la trève. La Reine d'Angleterre n'héſita pas à prendre le parti du Roi d'Eſpagne ſon mari; elle reprocha à la France d'avoir manqué au traité, qui avoit été fait par ſa médiation, & elle lui déclara la guerre. La Régente d'Ecoſſe promit à Henry II. de faire la diverſion la plus forte qu'elle pourroit faire. Tout cet appareil ſe rédui-

ſit à des événemens peu importans. La Reine d'Angleterre, & la Reine d'Ecoſſe firent dans cette guerre des perſonnages très-médiocres ; les ſeules forces de la France & de l'Eſpagne en décidérent.

Granvelle avoit toujours été mécontent de la trève de Vaucelles, il s'en étoit défié, & il avoit profité de l'intervalle de repos qu'elle lui donnoit, pour ſe préparer à la guerre avec beaucoup d'activité. Il propoſa d'ouvrir la campagne par le ſiége de S. Quentin, dont les fortifications étoient en mauvais état. Avant que la Place fût inveſtie, Coligni y entra à la tête de quelques troupes, & le Connétable lui promit de le ſecourir. En effet, il fit avancer ſon Armée juſqu'à la Fére, d'où il détacha d'Andelot, pour porter des vivres & des munitions aux Aſſiégés. Ce détachement fut taillé en piéces ; d'Andelot lui-même eut bien de la peine à échapper avec une poignée de ſoldats, & ſa défaite jetta la conſternation dans la Place.

Bata S. Que 155

Le Connétable eſpéra qu'un ſecond détachement ſeroit plus heureux. Il partit de la Fére avec ſon ar-

tillerie & toute ſon Armée. Arrivé à la vue des ennemis le jour de S. Laurent, il reconnut lui-même un chemin qu'on lui avoit indiqué, pour faire paſſer des ſecours dans la Ville. Ce chemin étoit marécageux, & preſqu'impraticable. D'Andelot eut l'audace de s'y engager ; la plus grande partie de ſa troupe périt dans le marais ; cependant il pénétra ſuivi de quelques ſoldats, portant un ſecours trop foible pour ſauver la Place, & acheté trop chérement. En même temps le Connétable attaqua le camp du Duc de Savoye, qui commandoit les troupes Eſpagnoles : l'attaque réuſſit, le Duc de Savoye fut obligé de ſe replier en déſordre ſur le camp du Comte d'Egmont, le Connétable le ſuivit de près, avec la confiance d'un Général qui va à une victoire certaine. Les Eſpagnols réunis eurent une grande ſupériorité de troupes, & aſſez pour envelopper le Connétable. La Cavalerie Françoiſe fut défaite entièrement ; l'Infanterie fit plus de réſiſtance, mais enfin elle eut le même ſort. Journée funeſte où la France perdit ſes meilleures troupes, & toutes les eſpérances de la cam-

gne. Le Connétable fut fait prison-
:r. Jean de Bourbon, frère du Prin-
de Condé, y perdit la vie; il n'y
: point de grande Maison qui n'eût
éplorer la mort, ou la captivité de
elque Officier de distinction. Cette
:aille fut suivie de la perte de Saint
ıentin, du Catelet, & de Ham.
Pour surcroît de malheurs, les
ınçois furent obligés d'abandon-
: les grands projets qu'ils avoient
més sur l'Italie. Les Princes Lor-
ns, oncles de la Dauphine, Reine
:cosse, osérent tout, lorsqu'ils vi-
.t les Montmorency & les Coligni
miliés & prisonniers chez les Es-
;nols. Le Duc de Guise, après avoir
s Valence en Italie, marcha vers
Royaume de Naples, dont la con-
ête le flattoit personnellement. Il
tarda pas à reconnoître que la
ur de Rome ne lui avoit donné
: des espérances vaines. Le Duc
.lbe étoit en état de le recevoir,
le rendre inutiles tous ses efforts.
ise demanda de nouvelles troupes
le l'argent, qu'on ne put lui en-
'er. Il revint à Rome faire de jus-
plaintes, & sous prétexte que sa
sence devenoit nécessaire en Fran-

ce, il abandonna le Pape à te
ressentiment du Roi d'Espagne
On peut juger de l'embarr
Paul IV. Il étoit le seul auteur
guerre. Son dessein avoit été d
ver au Roi d'Espagne le Roy
des deux Siciles, & le Duch
Milan. Dans les premiers m
mens de sa colere, il avoit fa
fermer au Château S. Ange le C
nal de Santafioré, qui avoi
l'homme de confiance de l'E
reur, & il avoit refusé toute aud
à l'Ambassadeur d'Espagne. A
occasion, Granvelle parla au N
qui résidoit à Bruxelles, avec une
teur extrême. Le Nonce lui rep
d'avoir conseillé à l'Empereur
Roi d'Espagne de dépouiller le
de tout son domaine tempor
écrivit à Rome, que Granvelle
parlé avec mépris du Pape & c
Neveux, & que sans égard pou
caractére de Nonce, il l'avoit
traité personnellement. Ces en
temens mutuels s'évaporérent
tôt. Le Pape abandonné à lui-m
devint plus souple: il offrit de
fier l'alliance qu'il avoit faite
Henry II; à cette condition le

d'Espagne lui accorda la paix, pour se délivrer d'une guerre importune & coûteuse. En France on auroit prévenu cette catastrophe, si l'on avoit plus écouté les avis sages du Connétable & du Cardinal de Tournon, que les conseils intéressés des Guises.

Henry II. se releva promptement de ses malheurs. Il forma une Armée plus nombreuse que la première, & bien loin de se borner à la défensive, il entreprit de faire aux Pays-Bas des conquêtes capables de rendre à ses armes toute la réputation qu'elles avoient eue. Depuis deux cens ans les Anglois s'étoient emparés de Calais. Les guerres continuelles que la France avoit été obligée de soutenir, ne lui avoient pas permis de reprendre une Place si importante; le Duc de Guise en forma le dessein, lorsqu'il prit le commandement de l'Armée des Pays-Bas. En plein hyver, il fit différentes marches, pour donner le change aux Ennemis; enfin il investit Calais le premier de Janvier. Le siége fut poussé avec tant de vigueur, que la garnison capitula le 8. Mylord Dumfort, Gouverneur de la Place, & cinquante Anglois demeu-

Siége de Calais. 1558

rérent prisonniers ; on donna aux habitans & au reste de la garnison la liberté de se retirer en Flandre, ou en Angleterre. Sans perdre un moment, Guise marcha à Guines, dont les Anglois étoient les maîtres. La Ville fut insultée & emportée d'emblée. La Citadelle seule résista pendant quelques jours; Mylord Grey la rendit sous des conditions encore plus dures; il demeura prisonnier de guerre avec tous ses Officiers, & toute la Noblesse qui étoit dans la Ville.

Des succès si imprévus étonnérent la Cour de Bruxelles, ils déterminérent Granvelle à travailler sincérement à la paix, & à chercher les occasions d'en conférer avec le Cardinal de Lorraine. Il saisit la premiére qui se présenta. Henry II. faisoit élever à sa Cour le jeune Duc de Lorraine, afin qu'il servît d'ôtage pour la neutralité que la Lorraine avoit promise, & pour prévenir les liaisons que la Duchesse douairiére de Lorraine n'auroit pas manqué de prendre avec les Espagnols, si elle avoit pû suivre son inclination. Elle étoit cousine germaine du Roi d'Espagne, & quoiqu'elle eût marié sa fille au

uc d'Anjou, fils d'Henry II, elle ne
›uvoit dissimuler son attachement
la Maison d'Autriche. Cette Prin-
sse demanda à voir son fils. Péron-
: fut marqué pour le lieu de l'en-
:vue. La Duchesse y amena Gran-
lle, & le jeune Duc fut accompa-
ié du Duc de Guise & du Cardinal
: Lorraine, qu'on lui donna bien
oins pour lui faire cortége, que
›ur éclairer la conduite de sa mére;
: fut dans cette entrevue, que le
ardinal de Lorraine & Granvelle
tterent les premiers fondemens de
paix.

Granvelle n'hésita pas à en faire la
oposition. Il représenta combien
guerre étoit fatale aux Rois de
ance & d'Espagne, combien elle
›nnoit d'avantages aux hérétiques,
ii profitoient des troubles, pour
mer leurs erreurs, qui animoient
s Peuples à la révolte, & qui ne
›uvoient être domptés, pendant
l'on étoit occupé d'une guerre, qui
›uisoit les finances de la France &
: l'Espagne. Il avoua, que l'Espagne
'oit besoin de la paix pour se réta-
ir, pour défendre les côtes d'Italie
›ntre le Turc, & pour tenir en res-

pect les Peuples des Pays-Bas ; mais il prétendit que la paix étoit également nécessaire à la France, qu l'hérésie y préparoit une révolution prochaine, & que le mal étoit plus grand, que le Roi & ses Ministres ne paroissoient le croire. Pour le prouver, il dit au Cardinal de Lorraine que l'Amiral de Coligni & d'Andelot son frére étoient Calvinistes décidés. Les Espagnols avoient intercepté des livres favorables au Calvinisme que Coligni & d'Andelot avoient fait venir de Genève ; ils ne cachoient pas même leurs sentimens, ils tâchoient de séduire les Officiers & les Soldats qui les gardoient dans leur prison ; d'Andelot sur-tout parloit sans aucun ménagement, il traitoit d'idolatrie le Sacrifice de la Messe, & le culte que les Catholiques rendent à l'Eucharistie.

C'étoit flatter le Cardinal de Lorraine, que de lui donner des armes pour perdre les Colignis, & pour affoiblir au moins indirectement le crédit du Connétable leur oncle, qu'on ne manqueroit pas de rendre responsable des fautes de ses neveux, quoiqu'il fût Catholique très-sincére

très zélé. Eux seuls en France
oient résister à la Maison de Guise.
ranvelle conseilla au Cardinal de
ofiter du moment de leur captivi-
, pour achever de les abbattre, &
our former les plus grands projets
ı faveur des Princes Lorrains éta-
is en France. De Thou prétend,
ıe ce fut dans cette Conférence,
ıe les Guises prirent des liaisons
op étroites avec l'Espagne; elles
éclatérent pas d'abord; mais elles
:latérent enfin, pour le malheur
:s Guises mêmes, & pour celui du
oyaume.

Quoique le Cardinal de Lorraine
l'Evêque d'Arras desirassent sincé-
ment la paix, ils ne purent éta-
ir, même des préliminaires. Les
pagnols étoient encore trop fiers
la victoire de S. Quentin, & Hen-
II. vouloit attendre un moment
supériorité, pour traiter avec plus
ıvantages. La guerre continua. Le
uc de Guise prit Thionville, après
ı siége très long & très-difficile; il
it encore le Château d'Arlon, &
ıutres postes qui couvroient la Pla-
de Luxembourg, qu'il se propo-
it d'assiéger. Du côté de la Mer,

de Thermes, nouveau Gouverneur de Calais, emporta Dunkerque d'assaut; il s'empara de Bergues-S.-Vinox, & tout le pays jusqu'à Nieuport fut ravagé; mais de Thermes avoit eu plus de courage que de prudence, il s'étoit avancé dans le pays ennemi, sans assurer sa retraite. Le Comte d'Egmont le battit à Graveline, & le fit prisonnier; cet événement étoit nécessaire pour rassurer la Cour de Bruxelles, qui étoit déjà dans la plus grande consternation.

La Reine d'Angleterre s'étoit bornée d'abord à donner quelques troupes, & des subsides au Roi son mari; elle voulut employer aussi ses forces navales, pour se venger de la prise de Calais, & pour s'emparer du port de Brest, qui étoit encore plus important. Sa Flotte étoit de cent vingt voiles chargées de troupes de débarquement; elles descendirent au port du Conquet, sans trouver de résistance, & elles y commirent de grandes cruautés; mais au premier mouvement des troupes qui étoient dans la Province, les Anglois se rembarquérent avec précipitation, toute leur arrière-garde demeura prisonniére de

;uerre, & l'on n'entendit plus par-
ér de la Flotte Angloiſe. Quant aux
Armées de France & d'Eſpagne, elles
s'étoient retranchées, pour s'obſer-
ver mutuellement, il n'y eut en cam-
pagne que des partis, qui firent quel-
ques ravages, ſans livrer aucun com-
bat.

Le moment étoit venu d'écouter la raiſon, & de penſer ſérieuſement à la paix. Le Connétable & le Maréchal de Saint André priſonniers chez les Eſpagnols depuis la bataille de S. Quentin, n'avoient ceſſé d'y travailler, & par le même motif, Granvelle avoit entretenu une correſpondance avec le Cardinal de Lorraine. Ils obtinrent enfin de leurs Maîtres, qu'on établiroit des Conférences à Lille, enſuite elles furent transférées à l'Abbaye de Sercamp. L'Aſſemblée fut nombreuſe, & compoſée des Négociateurs les plus habiles. Henry II. nomma pour ſes Plénipotentiaires le Connétable, le Cardinal de Lorraine, le Maréchal de Saint André, Morvilliers, Evêque d'Orléans, & Laubeſpine, Sécrétaire d'Etat. Le Roi d'Eſpagne y envoya le Duc d'Albe, le Prince d'Orange,

Conférence pour la paix Sercamp. 1558.

glois ambitionnoient d'avoir des Places fortes dans le Continent, plus il importoit aux Souverains leurs voisins de les renfermer dans leur Isle; ils n'avoient aucun équivalent à offrir à Henry II, pour demander Calais; les Ministres de France déclarérent, que la Reine d'Angleterre n'avoit que la voie des armes, pour recouvrer cette Place. Philippe II. devoit craindre, que les Anglois en fussent les Maîtres, & qu'ils eussent la facilité d'entrer par Calais dans les Pays-Bas; cependant il jugea qu'il étoit de sa gloire de soutenir les intérêts de la Reine sa femme, & de ne pas abandonner la Nation Angloise, qui ne s'étoit exposée à perdre Calais, que pour le secourir lui-même. Les Ministres de Philippe II. ne furent pas plus heureux à cet égard, que les Ministres Anglois; & les Conférences cesserent pour quelque temps.

Les intérêts des Princes engagés dans cette guerre, changérent bientôt de face, par un de ces événemens que la prudence humaine ne peut prévoir, & que la Providence réserve pour fixer le sort des Empires. Marie, Reine

Reine d'Angleterre, mourut le 15 1558.
Novembre, sans laisser de postérité. Les liens de l'Espagne & de l'Angleterre étoient rompus par cette mort. On espéra en France, que Philippe se rendroit moins difficile sur les conditions de la paix, & que l'Angleterre ne demeureroit pas armée en faveur d'un Prince qui lui étoit devenu au moins indifférent.

Granvelle se vantoit d'avoir porté la Couronne Britannique dans la Maison d'Autriche, il ne se détermina pas facilement à renoncer à une acquisition si flatteuse. Il proposa à Philippe d'épouser Elisabeth, qui avoit été proclamée Reine, après la mort de Marie sa sœur, ou du moins de négocier le mariage de cette Reine avec Dom Carlos fils unique de Philippe. Le projet de Granvelle ne put s'exécuter, soit qu'Elizabeth eût déjà résolu de ne pas se marier, soit qu'elle voulût observer la promesse qu'elle avoit faite aux Anglois, lorsqu'elle étoit montée sur le thrône, de ne pas épouser un Prince étranger, ou enfin qu'elle fût déterminée à ressusciter le schisme d'Henry VIII, que le Roi d'Espagne, ou le Prince

ſon fils n'auroit jamais toléré, & & qu'elle eût une haine perſonnelle contre Philippe, pour les mauvais traitemens qu'elle avoit reçus pendant le regne de Marie.

Le mauvais ſuccès de cette négociation débarraſſa Granvelle du ſoin d'appuyer la demande de la reſtitution de Calais ; il penſa à renoüer les Conférences, ne voyant plus rien qui pût empêcher la paix entre la France & l'Eſpagne, & il y réuſſit. Le nouveau Congrès s'aſſembla à Câteau-Cambreſis. Le Cardinal de Lorraine voulut profiter du reſſentiment que le Roi d'Eſpagne avoit contre Elizabeth, pour engager ce Prince à reconnoître les droits inconteſtables que la Dauphine, Reine d'Ecoſſe, avoit ſur la Couronne d'Angleterre. Granvelle en rejetta abſolument la propoſition. Le Roi d'Eſpagne voyoit déjà avec jalouſie la réunion de l'Ecoſſe à la Couronne de France ; il étoit bien éloigné de ſouffrir que la France y ajoutât encore l'Angleterre. A la vérité la reconnoiſſance que le Roi d'Eſpagne auroit faite des droits de la Reine Dauphine, étoit aſſez indifférente. Le Cardinal de Lorraine n'inſiſta pas,

& la négociation n'eut d'autre objet, que de finir la guerre.

On pensa d'abord aux intérêts de la Religion. Les Rois de France & d'Espagne se proposérent d'arrêter les désordres que le Calvinisme faisoit en France, & aux Pays-Bas. Ils se promirent mutuellement de prendre les moyens les plus capables de rendre la paix à l'Eglise, sur-tout de procurer un nouveau Concile œcuménique, qui pût éteindre enfin les nouvelles erreurs.

Traité de paix de Cateau-Cambresis, entre la France & l'Espagne. 1558.

A l'égard des conquêtes qu'on avoit faites pendant cette guerre, Henry II. se rendit facile, pour celles qu'il avoit faites sur l'Espagne. Il conservoit les Trois-Evêchés & Calais ; leur possession fortifioit plus ses frontières, que toutes les Places que la France & l'Espagne se disputoient depuis longtemps. Les Pays-Bas restérent dans leur ancien état, sauf la restitution de Bouillon & de Bovines, qu'on rendit à l'Evêque de Liège. En Italie, Henry II. rendit Montalcin, & tout ce qu'il avoit pris dans la Toscane. Le Duc de Mantoue rentra dans le Montferrat, que les François occupoient encore, & la République de

Gènes recouvra ce qu'elle avoit
du dans l'Isle de Corse. Le seul
de Savoye ne put réparer tous
malheurs qu'il avoit éprouvés
dant la guerre. Quoiqu'il dût ép
ser la sœur d'Henry II, & que ce
riage parût être garant d'une réc
ciliation parfaite, Henry garda T
rin, Pignerol, Quiers, Chivas
Villeneuve d'Asti, jusqu'à ce qu
droits de Louise de Savoie, mer
François I, eussent été fixés & re
nus. Ces droits furent du moi
prétexte dont Henry II. se servit
garder des Places dans le Piedm
mais il pensoit moins à exerce
droits, qu'à s'ouvrir une route
la conquête du Milanez, dont
flattoit toujours. Par la même rai
Philippe II. se réserva la liberté
voir des garnisons dans Asti &
Verceil, pour couvrir le Mila
C'étoit se préparer à une nou
guerre; cependant les Rois de Fr
& d'Espagne contractérent une
velle alliance, par le mariage de Ph
pe avec Elizabeth fille d'Henry,
cesse qui fut la vraie victime de
guerre. Les autres articles du t
ne concernoient que des intérêts
culiers,

La paix entre la France [illegible]
gleterre étoit plus [illegible]
roissoit même impossi[illegible]
mort de Marie [illegible]
la Reine Dauphine [illegible]
& les armes [illegible]
un parti [illegible]
Bretagne [illegible]
les Anglois [illegible]
connoître [illegible]
de la Maison [illegible]
ces pré[illegible]
a point [illegible]
de con[illegible]
D'ailleurs [illegible]
des Cal[illegible]
zabeth [illegible]
son regne [illegible]
portante [illegible]
avoient [illegible]
donner [illegible]
peut être [illegible]
rance [illegible]
s'appla[illegible]
la paix. [illegible]
zabeth [illegible]
nouvelle [illegible]
autant par [illegible]
que par [illegible]
laquelle elle [illegible]

devoir diſſimuler les prétentions de la Reine Dauphine, pour avoir le temps de les détruire, elle prit le parti de faire une ceſſion véritable de Calais, en laiſſant aux Anglois une lueur d'eſpérance de pouvoir un jour rentrer dans cette Place.

Traité de [p]aix entre la [Fr]ance & Angleterre.

Par le traité, où l'Eſpagne n'eut aucune part, il fut décidé, qu'Henry II. demeureroit en poſſeſſion de Calais pendant huit ans; après ce délai, il devoit rendre la Place, ou payer cinq cent mille écus, pour leſquels il donneroit caution hors du Royaume. Si pendant cet intervalle Elizabeth faiſoit la guerre à la France, ou à l'Ecoſſe, le Roi étoit quitte des cinq cent mille écus. Si lui-même faiſoit la guerre à Elizabeth, il s'obligeoit à rendre Calais ſans aucun dédommagement. Par ce traité bizarre, Henry II. s'aſſuroit la propriété de Calais, au moins en payant cinq cent mille écus, & Elizabeth ſe débarraſſoit d'une guerre qui pouvoit la perdre.

L'ombre de tranquilité que cette paix donna à la France, s'évanouit bientôt. Henry II. fut bleſſé dans un tournois qu'il donna à l'occaſion des

ariages de sa Fille & de sa Sœur ; il
ourut de sa blessure. La France per-
t un Roi aimé de ses Sujets, & re-
outé de ses ennemis ; la minorité
ui suivit son regne, devint funeste
la Religion & à l'Etat, dont les in-
érêts sont toujours inséparables.

Ce fut dans ce temps-là que le Car-
dinal de Granvelle sacra à Bruxelles
Barthelemy de Carranza, Archevê-
que de Tolède ; l'exemple mémora-
ble de ce Prélat dut apprendre à Gran-
velle, combien étoit fragile la faveur
de Philippe II, & que ce Prince pas-
soit en un moment de la plus grande
confiance à la haine, & à la sévérité
la plus terrible.

Carranza étoit Religieux
dre de S. Dominique. Sa
sa vertu déterminérent Char
à lui offrir l'Evêché de Cusco
Pérou, & celui des Canarie
refusa par modestie. Philippe
choisit pour son Prédicat
que ce Prince passa e
pour épouser la Rein
mena Carranza, qu'il
ble de rétablir la Religi
que persécutée & presque
par Henry VIII, & par Edou

M iv

Carranza travailla en Angleterre avec beaucoup de réputation & de succès; lorſqu'il vint aux Pays-Bas rendre compte à Philippe de l'état de ſa miſſion, ce Prince le nomma à l'Archevêché de Tolède, & il l'obligea à accepter ſa nomination. Carranza paſſa en Eſpagne, pour réſider dans ſon Diocèſe; la première fonction qui ſe préſenta à ſon zéle fut d'aſſiſter à la mort l'Empereur Charles-Quint, & de lui donner les ſecours ſpirituels. On ne ſçait par quelle bizarrerie quelques Eſpagnols rendirent ſuſpecte la foi de cet Empereur, qui avoit donné tant de preuves de ſa Catholicité, & par quels motifs Philippe II. eut la foibleſſe de ſouffrir qu'on attaquât & qu'on flêtrît la mémoire de ſon pére. Carranza qui avoit reçu les derniers ſoupirs de l'Empereur, fut enveloppé dans la même accuſation; ſous prétexte de quelques propoſitions qui étoient ſuſceptibles de différens ſens, l'Inquiſiteur d'Eſpagne obtint du Roi la permiſſion de faire enfermer l'Archevêque de Tolède ſon Primat, dans les priſons de l'Inquiſition; ſa captivité dura ſeize ans & ſept mois: toute la grace que Phi-

lippe II. lui fit, fut de permettre qu'il fût transféré à Rome, & jugé par le Pape même. Il ne survécut que dix-sept jours à sa liberté ; mais dans son adversité il ne donna que des marques de patience & de respect pour un Maître qui l'avoit livré à ses ennemis.

Après la paix, Granvelle s'appliqua entièrement à rétablir la Religion aux Pays-Bas. On doit lui rendre cette justice, qu'il l'aima, & qu'il la soutint de toutes ses forces ; mais son zéle fut pour lui une occasion de persécutions continuelles, qu'il supporta avec un courage vraiment digne de la cause qu'il avoit embrassée. Le Roi d'Espagne se livrant à son humeur austére, & suivant ses principes de domination absolue, vouloit établir l'inquisition aux Pays-Bas. Granvelle souhaitoit qu'on prît des moyens plus doux, & peut-être plus efficaces en matière de Religion. La seule crainte de l'Inquisition soulevoit les Religionnaires, le plus grand nombre des Catholiques mêmes n'y pensoit qu'avec terreur, la fermentation devint si forte, que Philippe fut obligé de désavouer son project, &

d'assurer que jamais il ne l'avoit formé.

Granvelle profita du moment pour persuader au Roi de reprendre le dessein qu'avoient eu les Ducs de Bourgogne, lorsqu'ils étoient Souverains des Pays-Bas, que Charles-Quint avoit renouvellé, & qu'il avoit conseillé à son Fils d'exécuter ; c'étoit de créer de nouveaux Evêchés, afin que les Peuples fussent mieux instruits, & que l'hérésie fût combattue avec plus d'attention. Ce dessein avoit d'ailleurs un avantage temporel, qui avoit flatté Charles-Quint, & qui pouvoit encore déterminer Philippe à le suivre. Les nouveaux Evêchés devoient être dotés des biens de plusieurs Abbayes electives & régulières. Jusques-là les Abbés avoient eu séance aux Etats de leurs Provinces, & aux Etats généraux. Uniquement redevables de leur dignité aux suffrages de leurs Religieux, ils se croyoient dispensés de toute complaisance pour la Cour, & ils étoient toujours les plus difficiles à accorder des subsides au Souverain. Par leur suppression, le Roi devoit acquérir la nomination à plusieurs Evêchés, il

plaçoit dans les Etats des Pays-Bas des Evêques qui lui devroient toute leur fortune, & il avoit lieu d'en attendre de la reconnoissance.

D'abord que ce dessein eut transpiré, les Religionnaires s'élevérent aussi vivement contre la création des nouveaux Evêchés, que conrre l'établissement de l'Inquisition; ils disoient, que c'étoit toujours le même projet sous des noms différens, que les Evêques auroient sous le regne de Philippe les mêmes pouvoirs que les Inquisiteurs, & qu'ils ne manqueroient pas d'affecter la même sévérité. Quoique ce projet fût très-ancien, les Religionnaires l'attribuérent à Granvelle, même sans lui faire honneur des vues de Religion qu'il avoit; ils ne lui prêtérent d'autre motif, que celui de changer son Evêché d'Arras contre un Archevêché de nouvelle création, & d'avoir dans les Pays-Bas plus d'autorité & plus de richesses.

Ces discours répandus hautement & avec malignité n'étoient pas la seule peine de Granvelle; son entreprise devoit souffrir de grandes difficultés, non-seulement de la part des

Réguliers, qui paroiſſoient réſolus à défendre leurs biens, & leur prérogative la plus eſſentielle, mais encore de la part d'un grand nombre d'anciens Evêques, dont on vouloit diminuer les Diocèſes. Dans les dix-ſept Provinces, il y avoit des Pays ſoumis à la domination temporelle du Roi d'Eſpagne, & à l'autorité ſpirituelle des Archevêques de Cologne, & de Rheims, des Evêques de Munſter, de Paderbon, & d'Oſnabruk. Il étoit néceſſaire de diſtraire ces Pays de leurs anciens Diocèſes, pour former les nouveaux, & pour ne laiſſer aux Sujets du Roi d'Eſpagne aucune relation avec les Evêques François & Allemands. Le Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, acquieſça ſans peine à la diſtraction qu'on lui demandoit. Il vouloit plaire au Roi d'Eſpagne, & mériter ſa protection, pour la branche de la Maiſon de Lorraine qui étoit établie en France; quant aux Evêques Allemands, on ne put obtenir leur conſentement, & Paul IV. ſoutenu de toute l'autorité de la Maiſon d'Autriche, crut pouvoir négliger leurs oppoſitions.

Ainsi furent créés dans les Pays-Bas trois Archevêchés, & douze Evêchés. Les Archevêchés furent placés à Malines, à Cambray, & à Utrecht. Les Evêchés furent destinés à Anvers, à Gand, Bruges, Ypres, S. Omer, Namur, Bosleduc, Harlem, Deventer, Lewarde, Groningue & Midelbourg; mais toutes ces destinations ne furent pas remplies.

Créati plusieurs veaux chés dan Pays-Ba

En attendant que les Abbayes dont on devoit doter les nouveaux Evêchés, fussent vacantes, le Roi nomma les Evêques, & il leur assigna des pensions sur les plus riches Evêchés d'Espagne, pour terminer cette affaire d'une manière irrévocable. Granvelle parut refuser l'Archevêché de Malines, il craignoit de justifier les discours injurieux qu'on avoit répandus contre lui à cette occasion. Philippe lui ordonna de l'accepter; il n'en fut pas moins chargé de tout ce que cette création avoit d'odieux parmi les Religionnaires; bien loin d'être persuadés que Granvelle eût refusé sincérement l'Archevêché de Malines, ils publiérent que son ambition étoit allée jusqu'à demander pour son Siége la Primatie des Pays-

Bas, & que le Pape l'avoit refusée; ce qu'il y a de certain, c'est que l'Archevêque de Malines n'eut que le droit de préséance, sans avoir le titre de Primat, & sans les droits de Jurisdiction qui sont attachés à la Primatie.

Les Réguliers qu'on dépouilloit de leurs élections & de leur biens, se plaignirent encore plus amèrement, que les Religionnaires. Ils disoient hautement, que la création des nouveaux Evêchés étoit contraire à l'équité & aux Loix Canoniques, qu'elle changeoit la destination des biens donnés aux Abbayes par leurs Fondateurs, & qu'on pouvoit pourvoir à la sûreté de la Religion, sans introduire dans les Pays-Bas cette multitude d'Evêques. Ils animérent les Peuples, ils soulevérent les Etats de chaque Province, ils prodiguérent la dépense, ils remplirent les Provinces de leurs plaintes, & la commotion fut si grande, que Philippe dégoûté de ce séjour, résolut de le quitter, pour n'y retourner jamais.

Il est vrai qu'il n'avoit pas sçû se concilier l'amour & le respect des Peuples des Pays-Bas. Son caractére étoit

ſévére & fier, ſon extérieur étoit trop grave, pour plaire à une Nation qui aime la franchiſe, & qui avoit vécu avec Charles-Quint dans une ſorte de familiarité; un gouvernement deſpotique, du zéle pour la Religion, mais qui ne connoiſſoit point les voies de la perſuaſion, de la douceur, de la charité; une vie rétirée & preſque ſauvage, une affectation de ſtile ſententieux, une taciturnité qui paroiſſoit marquer du mépris, une obſtination invincible dans ſes ſentimens, des dons gratuits trop ſouvent réitérés & accablans, des dépenſes exceſſives, jamais d'arrangement dans les finances, jamais de clémence dans l'adminiſtration de la juſtice, tout avoit indiſpoſé les Flamans, tout ſembloit nourrir l'antipathie du Souverain & des Sujets.

Philippe réſolut de paſſer en Eſpagne, où il n'avoit plus à craindre la cenſure de Charles-Quint, qui étoit mort l'année précédente dans ſa retraite de S. Juſt. La difficulté étoit d'établir une bonne adminiſtration aux Pays-Bas; tout ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour de Philippe en demandoit le Gouvernement; c'é-

toit une ſorte de Viceroyauté, où éloigné du Souverain, le Gouverneur devoit commander avec un empire abſolu. Il eſt vrai que les difficultés étoient extrêmes, mais les difficultés n'arrêtent jamais l'ambition; on ſe perſuade que l'autorité doit triompher de tout, & l'on croit trop facilement avoir aſſez de lumières pour gouverner.

Il ne s'agiſſoit plus de donner le Gouvernement des Pays-Bas au Duc de Savoye; ce Prince étoit rentré dans ſes Etats, il ne deſiroit que d'en jouir paiſiblement, & de recouvrer ce que la France & l'Eſpagne lui retenoient encore. Les Prétendans étoient la Ducheſſe douairière de Lorraine, le Prince d'Orange, & le Comte d'Egmont.

Chriſtine de Dannemark, Ducheſſe douairière de Lorraine, niéce de l'Empereur Charles-Quint & couſine germaine du Roi d'Eſpagne, paroiſſoit avoir les plus grandes eſpérances d'obtenir ce Gouvernement; dans toutes les occaſions elle avoit marqué ſon attachement à la Maiſon d'Autriche, & elle en attendoit la récompenſe; mais elle étoit devenue

ſuſpecte à Philippe, pour avoir ſouffert que ſon Fils fût élevé en France; & pour l'avoir marié à Claude de France, fille d'Henry II. D'ailleurs elle avoit promis de marier ſa fille au Prince d'Orange; Philippe craignoit leurs liaiſons & leurs intrigues: le voiſinage même des Etats de Lorraine lui donnoit de l'ombrage, & il refuſa de confier les Pays-Bas à la Ducheſſe.

Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, étoit déjà comblé des bienfaits de Charles-Quint. Il avoit les Gouvernemens des Provinces de Franche-Comté, d'Hollande & de Zélande, & le Gouvernement particulier de la ville d'Utrecht. Son ambition n'en étoit pas ſatisfaite, il vouloit avoir encore le Gouvernement général des Pays-Bas, pour ſe frayer le chemin au rang ſuprême, & pour avoir plus de facilités d'enlever ces Provinces à l'Eſpagne. Sa fidélité & ſa religion étoient au moins ſuſpectes. Proteſtant dans l'ame, mauvais Catholique à l'extérieur, ou plutôt également indifférent pour toutes les Religions, qu'il faiſoit ſervir tour à tour à ſa politique, il étoit uni de parenté & d'in-

térêt avec plusieurs Princes Protestans d'Allemagne. Le Gouvernement général des Pays-Bas l'auroit rendu trop redoutable ; Philippe n'hésita pas à le lui refuser.

Lamoral, Prince de Gaure & Comte d'Egmont, pouvoit y prétendre par sa naissance & par ses services. Il s'étoit distingué à la bataille de Saint Quentin, & à la journée de Graveline, où il avoit battu & fait prisonnier le Maréchal de Thermes. Sa religion n'étoit pas suspecte, il s'étoit déclaré hautement pour la Catholicité. Il avoit les vœux des Peuples, & toute la confiance du soldat. Sa fidélité ne s'étoit pas encore démentie, peut-être même y auroit-il persévéré, si dans cette occasion il n'avoit éprouvé un refus, qui lui parut injurieux, & qu'il n'eut pas le courage de pardonner. Philippe ne vouloit pas confier son autorité à un Flamand ; l'attachement même que les Peuples & les Troupes avoient pour le Comte d'Egmont, étoit un motif d'exclusion, suivant les maximes d'un Prince aussi ombrageux que Philippe ; il craignit la rivalité du Comte d'Egmont & du Prince d'Orange. Tous

Les Concurrens exclus du Gouvernement des Pays-Bas, se réunirent contre Granvelle, ils s'accordérent à lui imputer uniquement leur exclusion, & tous ensemble cherchérent l'occasion de s'en venger.

On étoit dans l'attente du choix que le Roi d'Espagne devoit faire, lorsqu'on apprit que Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, venoit aux Pays-Bas. Elle étoit fille naturelle de Charles-Quint & de Marguerite Vangest Demoiselle Flamande. En premières noces elle avoit épousé Alexandre de Médicis, Grand Duc de Toscane; alors elle étoit mariée en secondes noces à Octave Farnèse Duc de Parme, dont elle avoit eu Alexandre Farnèse, qui devint fameux dans la suite par ses talens & par ses exploits. La Duchesse de Parme venoit aux Pays-Bas, sous prétexte de saluer le Roi son frére, & de le voir avant qu'il passât en Espagne; mais le mystére fut bientôt dévoilé. Le Roi la reçut à Bruxelles avec la plus grande magnificence, il la déclara dépositaire de son autorité, & il exigea que les Peuples lui rendissent des respects & des hommages, au-

La Duche de Parme nommée Gouvernante des Pays-Bas. Granvelle nommé Ministre. 1559.

delà de ce qu'elle pouvoit espérer.

Philippe ne douta pas qu'elle ne fût agréable aux Flamans. Elle avoit été élevée parmi eux par la Reine d'Hongrie sa tante, alors Gouvernante des Pays-Bas; tous les Historiens disent, qu'elle avoit beaucoup d'esprit, de la douceur dans le caractére, du zéle pour la Religion, des mœurs, de la décence dans toute sa conduite, une grande application aux affaires, un desir extrême de plaire au Roi son frére, & la noble ambition d'avoir l'approbation des Peuples. On ne lui reprocha que de l'avarice & de la timidité, dans des temps où le salut de l'Etat demandoit le sacrifice de tout intérêt personnel, & de la fermeté pour soutenir l'autorité royale.

Ce n'étoit pas l'intention du Roi de la laisser seule chargée d'un Gouvernement si difficile, que lui-même en abandonnoit les rênes par dégoût, & par le peu d'espérance qu'il avoit d'y réussir. Il déclara que Granvelle seroit Ministre de la Gouvernante. Ses services passés lui répondoient de ceux qu'il en attendoit encore, & il le combla de si grands éloges, qu'on

fut persuadé, que la Gouvernante auroit des ordres secrets de ne rien décider, que par les conseils de ce Ministre. Il ne faut pas dissimuler, que ce choix déplut presqu'universellement. On n'avoit rien à reprocher à Granvelle, on s'attacha à sa qualité d'Etranger dans les Pays-Bas. Ceux qui avoient été exclus du Gouvernement, & une partie de la haute Noblesse, redoutoient les lumières & le courage de Granvelle, ils se plaignoient d'être subordonnés à un homme d'une naissance obscure. Les Peuples malheureusement avides de nouveautés en matière de Religion, craignoient son zéle & sa sévérité; tous prétendoient que les emplois, & à plus forte raison l'autorité supérieure, ne devoient être confiés qu'aux Naturels du Pays. Philippe fut témoin du mécontentement général; ce qu'il voyoit, l'affermit dans la résolution de quitter les Pays-Bas & de n'y jamais retourner.

Il assembla à Gand les Etats Généraux des dix-sept Provinces, pour installer la Gouvernante & son Ministre, & pour donner ses derniers ordres dans l'Assemblée la plus solem- *Etats Généraux des Pays-Bas assemblés à Gand. 1559*

nelle des Pays-Bas. Granvelle fut chargé de haranguer les Etats. Il expliqua les motifs qui déterminoient le Roi à retourner en Eſpagne, d'où Charles-Quint & lui avoient été abſens très-long-temps, & où le bien de l'Etat l'appelloit néceſſairement. Il aſſura que le Roi reviendroit bientôt aux Pays-Bas, pour y apporter l'abondance & la tranquillité, ou qu'il y enverroit Dom Carlos ſon fils, afin qu'il prît de bonne heure les ſentimens d'affection, qui étoient dûs à des Peuples ſi fidéles. Charles-Quint les avoit aimés, il appelloit ces Provinces ſon pays natal & la baſe de toute ſa grandeur. Granvelle dit, que Philippe avoit hérité de cette prédilection, & qu'il la tranſmettroit à ſa poſtérité. Il fit l'éloge de la Gouvernante, que le Roi avoit choiſie, moins encore pour la tendre amitié qu'il avoit pour elle, que par l'eſpérance de voir les Flamans fidéles & attachés à une Princeſſe élevée parmi eux, & formée à la vertu par la Reine d'Hongrie leur ancienne Gouvernante. Il exhorta tous les Ordres des Etats à conſerver un attachement conſtant à l'ancienne Religion, à

s'oppoſer fortement aux nouveautés, à obſerver exactement les Edits de Charles-Quint, à éviter toute diſcorde, & à rendre à la Gouvernante le reſpect & l'obéiſſance qui lui étoient dûs.

Juſques-là le diſcours de Granvelle ne pouvoit qu'être applaudi ; mais les murmures éclatérent de toute part, lorſqu'il demanda un don gratuit conſidérable, qu'il déclara que les troupes Allemandes qui étoient aux Pays-Bas, ne pouvoient être renvoyées, qu'après que les Etats leur auroient payé tout ce qui leur étoit dû, & que l'intention du Roi étoit d'y laiſſer les troupes Eſpagnoles, dont il n'y avoit qu'un terce, ou régiment néceſſaire à la défenſe des Pays-Bas, & dont la ſolde ſeroit à la charge des Etats.

Ces Etats prirent du temps pour déliberer. Ils offrirent au Roi un don gratuit annuel de neuf cent mille florins, pendant neuf ans, à condition que toutes les troupes étrangéres, Allemandes & Eſpagnoles ſeroient renvoyées, qu'il n'y auroit aux Pays-Bas que des troupes Nationales, & qu'elles ſeroient payées par les Dé-

putés des Etats ſur le don gratuit qui avoit été accordé. Borluce, Penſionnaire de Gand, fut chargé de cette propoſition. Il fit au nom des Etats, les proteſtations en apparence les plus ſincéres de fidélité envers le Roi, & de ſoumiſſion aux ordres de la Gouvernante; mais il ſupplia le Roi de n'admettre aucun Etranger dans les Conſeils; cette demande ne pouvoit intéreſſer que Granvelle; le Roi en fut irrité, ſans y répondre un ſeul mot il promit peut-être trop légérement de rappeller dans quatre mois les troupes Eſpagnoles, & de laiſſer enſuite aux Flamans le ſoin de ſe garder.

Pendant les Etats, le Roi tint un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or. Il rendit cet Ordre au Duc de Parme, mari de la Gouvernante, qui avoit eu de grands intérêts à ſe reconcilier de bonne foi avec l'Eſpagne, & qui dans le temps de ſes démêlés avec Charles-Quint, avoit eu la fierté de lui renvoyer la Toiſon. Les Ducs de Mantoue & d'Urbin la reçurent dans le même Chapitre; alors c'étoit l'uſage qu'on fit une eſpéce d'élection de ceux qu'on admettoit dans l'Ordre.

dre. Le Prince d'Orange se servit de cet usage, pour faire donner la Toison d'or à deux de ses amis, Montmorency de Montigny, & Lalain, Comte de Hocstrate. Ils étoient suspects avec raison au Roi d'Espagne : cependant ils eurent la pluralité des suffrages, par les intrigues du Prince d'Orange, & le Roi ne crut pas pouvoir leur refuser la Toison.

Il nomma en même temps ceux qui devoient entrer dans les différens Conseils des Pays-Bas. Charles-Quint en avoit établi trois; le Conseil d'Etat, le Conseil privé pour les affaires contentieuses, & le Conseil des Finances. Le Roi ne changea rien à cette forme d'administration. Le Conseil d'Etat fut composé du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, du Comte de Horn, Amiral des Pays-Bas, du Comte de Barlaymont, de Granvelle, & de Viglius de Zuichem. Barlaymont fut encore nommé chef du Conseil des Finances, & Viglius fut Président du Conseil privé. Quelques-uns de ceux qui furent admis dans le Conseil d'Etat, crurent que le Roi avoit rendu justice à leur mérite, & qu'il avoit accordé cette dis-

tinction à leur naissance, ou plutôt qu'il n'avoit osé la leur refuser : tels étoient le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont, & le Comte de Horn; d'autres qui y aspiroient, & qui en furent exclus, jurérent une haine éternelle à Granvelle, à qui seul ils attribuoient leur exclusion. C'est ainsi que les promotions ne font le plus souvent que des ingrats & des ennemis.

On prétendit que le Roi avoit ordonné en secret à la Gouvernante de ne porter au Conseil d'Etat assemblé, que les affaires moins importantes, & que pour les affaires qui demandoient du secret & une prompte expédition, il avoit formé un Conseil restraint, où la Gouvernante ne devoit admettre que Granvelle, Barlaymont, & Viglius. Il est certain du moins que le Prince d'Orange & ses amis se plaignirent de ce que la Gouvernante se conduisoit ainsi; ils présumoient qu'elle ne le faisoit pas, sans en avoir reçu l'ordre; ce Conseil fut nommé *la Consulte* : on tâcha de rendre odieuses toutes ses délibérations, on affecta de dire que Granvelle y dominoit, & on lui reprocha

de s'être réservé à lui seul les dépêches & les chiffres, pour se rendre maître absolu des affaires d'Etat. Philippe II. vit l'orage qui se formoit contre son Ministre, & il lui laissa le soin de se défendre.

Il y avoit encore un objet essentiel à régler, pour l'administration des Pays-Bas. Non-seulement le Gouvernement général des Pays-Bas avoit toujours été amovible, mais encore le Souverain changeoit les Gouverneurs particuliers de chaque Province & des Villes, lorsqu'il le jugeoit à propos, & il étoit plus essentiel que jamais de conserver cet usage, dans un temps où la religion & la fidélité de plusieurs Gouverneurs étoient suspectes, & où il falloit les tenir en respect par la crainte qu'ils auroient d'être révoqués. Philippe II. fit une nouvelle distribution des Gouvernemens : mais il n'osa la faire telle que le bien de son service le demandoit.

Le Prince d'Orange étoit Gouverneur de Franche-Comté, d'Hollande, de Zélande, & de la Province d'Utrecht. Ces Gouvernemens lui donnoient plus d'autorité & de ri-

cheſſes qu'il ne convenoit ; mais il étoit trop redoutable pour être deſtitué. Il conſerva tout, & il ſe plaignit encore de la médiocrité de ſon partage. Le Comte d'Egmont eut le Gouvernement de la Province de Flandre, & de celle d'Artois. Le Comte Pierre Erneſt de Mansfeldt fut nommé Gouverneur de Luxembourg. Brimeu, Comte de Megue, eut la Gueldre & Zutphen. De Glimes, Marquis de Bergopzoom, eut le Hainaut ; le Comte d'Aremberg eut la Friſe ; Barlaymont eut Namur ; le Comte de Friſe eut Limbourg & le Pays d'au-delà de la Meuſe. Pour le Brabant, & le Marquiſat de Malines, ou du Saint Empire, on étoit dans l'uſage de ne point leur donner de Gouverneurs particuliers : ils reſtérent ſoumis immédiatement à la Gouvernante. Cette nomination fit naitre bien des plaintes ; entr'autres Philippe de Montmorency, Comte de Horn, ne pardonna jamais au Roi & à Granvelle de l'en avoir exclus, il avoit été Gouverneur de Gueldre & de Zutphen, il ne lui reſtoit rien, l'eſpoir de la vengeance le rendit rebelle, & dès ce moment il courut à grands pas à ſa perte.

Parmi tant de précautions que Philippe II. prit pour établir l'ordre dans les Pays-Bas, il fit une faute inexcusable, qui fut la premiere cause de la perte de ces Provinces. L'état malheureux où elles étoient, exigeoit qu'il y laissât assez de troupes, pour appuyer l'autorité, & des troupes bien disciplinées & bien payées, afin qu'elles n'augmentassent pas le désordre par leurs exactions & par leurs insolences. Philippe ne laissa qu'environ trois mille cinq cens Espagnols, pour garder les dix-sept Provinces, encore les laissa-t-il sans solde, & sans espérance d'en obtenir. Les Etats qui vouloient s'en débarrasser, étoient bien éloignés de les payer. Borluce représenta au Roi, que les Peuples des Pays-Bas avoient le privilége, & qu'ils étoient en possession de se garder eux-mêmes; il dit, que l'Empereur Charles-Quint n'avoit pas voulu enfraindre cet usage, que les Garnisons Espagnoles étoient inutiles pour le service du Roi, & humiliantes pour les Flamans; Mariembourg & Thionville étoient devenues désertes, & leurs Citoyens les avoient abandonnées, pour se soustraire à la tyrannie

& aux désordres que ces Garnisons exerçoient impunément ; le don gratuit n'étoit destiné qu'à la solde des troupes nationales, & les Etats étoient résolus de n'en rien détourner, pour payer des troupes étrangéres.

Philippe II. persista dans son premier dessein. Il étoit évident que c'étoit trop peu de trois mille cinq cens hommes, pour tenir en respect des Peuples indociles & mécontens ; c'en étoit trop, si le Roi vouloit conserver leur privilége, & regagner leur confiance. Il crut faire un coup d'Etat, en donnant le commandement de ces troupes au Prince d'Orange & au Comte d'Egmont. L'un & l'autre le refusa, pour ne pas se rendre odieux aux Peuples, & pour ne pas contribuer à l'infraction du privilége de la Nation. Ce fut à la Gouvernante & à Granvelle à se tirer de cet embarras ; ils n'avoient aucune ressource dans des finances qui étoient épuisées & en désordre depuis long-temps ; le Roi refusa même d'y suppléer sur le principe, que chaque pays de sa domination devoit supporter ses charges. Principe qui auroit été juste dans

des temps tranquilles ; mais qui devenoit pernicieux, lorſqu'il s'agiſſoit de relever la Religion & l'autorité preſqu'entièrement abbatues. Granvelle demanda qu'il lui fût permis du moins d'emprunter des Négocians d'Anvers la ſomme qui étoit néceſſaire pour la ſolde des troupes. Le Roi le permit, ſous la condition que cette ſomme ſeroit rembourſée ſur les revenus des Pays-Bas, qui étoient déjà beaucoup au-deſſous des autres charges de l'État ; dans la ſuite Philippe refuſa abſolument de ſe charger de cet emprunt, & ſon refus cauſa le ſoulevement d'Anvers.

Philippe ne reſta plus à Gand, que pour être préſent au ſervice ſolemnel qu'il fit faire pour Henry II. Témoin de la haine que les Flamans avoient pour lui, & du peu de reſpect que les Etats avoient pour ſes ordres, il précipita ſon départ, il ſembla même fuir devant ſes Sujets. Sa flotte l'attendoit à Fleſſingue capitale de la Zélande, il s'y embarqua, & il arriva en Eſpagne au mois d'Août de l'année 1559.

D'abord après ſon départ, le Prince d'Orange s'éleva hautement contre 1559.

Granvelle. Il paroiſſoit avoir pour la Gouvernante tout le reſpect qu'elle avoit droit d'attendre, il louoit ſes qualités perſonnelles, il la plaignoit d'être, pour ainſi-dire, dans la dépendance d'un Miniſtre dur & impérieux; mais il oſa prédire qu'il le feroit ſortir des Pays-Bas. Ce deſſein étoit en effet un préliminaire indiſpenſable, pour ceux qu'il avoit formés contre la Religion, & contre l'autorité Royale. Il les couvroit encore ſous une diſſimulation profonde. Le temps d'éclater n'étoit pas venu: c'etoit beaucoup de porter au Miniſtre des coups, qui devoient retomber néceſſairement ſur l'autorité dont il étoit dépoſitaire.

Souvent le Prince d'Orange parloit avec mépris de la naiſſance de Granvelle, & de la préférence que le Roi d'Eſpagne lui avoit donnée ſur tant d'hommes de qualité & de mérite qu'on voyoit aux Pays-Bas; quoique lui-même fût originaire d'Allemagne, quoique ſa Maiſon eût été tranſplantée en Flandre, il diſoit, que Granvelle étoit étranger dans les Etats du Roi d'Eſpagne, qu'il étoit né à Beſançon, ville impériale alors,

& qu'il falloit le renvoyer dans l'Empire, auquel ſon ſerment de fidélité l'attachoit. Ce prétexte n'avoit pas même de vraiſemblance; mais un homme du caractére du Prince d'Orange ſaiſit tout, pour perdre celui qui lui porte ombrage. Granvelle étoit né à Ornans, ville de la domination du Roi d'Eſpagne : il ne pouvoit donc être étranger dans les États de ce Monarque. Le Prince d'Orange & Granvelle avoient le même ſerment de fidélité; ils n'étoient incompatibles que par la différence des ſentimens.

C'étoit encore trop peu pour le Prince d'Orange que de répandre des diſcours injurieux contre Granvelle : il falloit former un parti conſidérable, raſſembler & aigrir davantage tous les ennemis de ce Miniſtre, exciter un cri général qui s'élevât de toutes les Provinces, & qui ſe fît entendre juſqu'à Madrid. Le Comte d'Egmont étoit de tous les Seigneurs Flamans celui dont l'exemple pouvoit être d'un plus grand poids. Avec de la probité, de l'amour pour la Religion, un caractére peu entreprenant, de la jalouſie, de la haine même con-

tre le Prince d'Orange, il ſe laiſſa ſéduire par les conſeils artificieux de celui qu'il haïſſoit, & par l'eſpérance qu'il lui donnoit de le venger du Miniſtre. Malheureuſement pour le Comte d'Egmont, on lui donna de nouveaux ſujets de mécontentement. Il étoit Gouverneur des Provinces de Flandre & d'Artois: il demanda encore le Gouvernement particulier d'Heſdin, on le lui refuſa. Il demanda l'Abbaye de Trulles pour ſon fils, Granvelle la prit pour lui même : la reconciliation devint impoſſible; le Comte d'Egmont ſe ſignala parmi les ennemis de Granvelle, & il porta ſon reſſentiment à un excès qui le perdit.

La cabale du Prince d'Orange s'accrut bientôt des noms les plus illuſtres, & les plus reſpectés aux Pays-Bas. Le Comte de Lalain avoit encouru la diſgrace du Roi, par ſa négociation de Vaucelles, il ne s'en prenoit qu'à Granvelle, & il embraſſa volontiers le parti du Prince d'Orange. Lalain avoit épouſé la ſœur de Philippe de Montmorency, Comte de Horn: il entraîna ſon beau-frere avec d'autant plus de facilité, que le

Comte de Horn avoit été dépouillé de son Gouvernement, & qu'il n'en avoit pas été dédommagé. Le Comte de Hochstrate avoit embrassé le Luthéranisme, il ne cherchoit que l'occasion d'éclater contre le Ministre. Robert de Brederode ne pardonna pas le refus qu'on lui fit de l'Archevêché de Cambray, qui fut donné à Maximilien de Berghes. Lazare Quevendi, Officier d'une grande distinction, avoit commandé en Hongrie : il avoit eu beaucoup de part à la victoire de Saint Quentin ; pour récompense de ses services, il demandoit d'entrer dans le Conseil des Pays-Bas, & il ne put l'obtenir. Hochstrate, Brederode & Quevendi devinrent plutôt les ennemis de Granvelle, que les amis du Prince d'Orange, dont ils ne vouloient pas servir l'ambition.

Une infinité d'autres mécontens se joignirent à eux, par vengeance, par intérêt, par amour pour les nouveautés de Religion, par la haine qu'ils avoient pour les Espagnols, par le desir de devenir libres, & de secouer le joug d'une domination étrangére, & plus encore par les intrigues & la souplesse du Prince d'O-

range. Regnard même qui avoit été dans les plus grandes Ambaſſades, & qui devoit toute ſa fortune aux Granvelles, ſe jetta dans ce parti, avec tant d'ardeur, qu'il eſt néceſſaire de le faire connoître.

Simon Regnard étoit Lieutenant Général au Bailliage de Veſoul en Franche-Comté. Ambitieux, habile, intriguant, il eſpéra de s'avancer à la Cour de l'Empereur Charles-Quint; l'exemple du Chancelier de Granvelle étoit pour lui un grand objet d'émulation, & ce fut ce Miniſtre même qu'il choiſit pour ſon protecteur: le Chancelier lui donna toute ſa confiance; mais la Chanceliere de Granvelle crut avoir démêlé le caractére de Regnard, & ſouvent elle répéta, qu'il étoit capable d'établir ſa fortune ſur les ruines de celle de ſon protecteur. En peu de temps il devint Maître des Requêtes de l'Empereur, & Ambaſſadeur en France. Strada a dit, que Granvelle & Regnard avoient été ennemis dès leur enfance: il a été mal informé. Après la mort du Chancelier de Granvelle : ſon fils continua à protéger Regnard; on voit même dans les manuſcrits de Gran-

velle des preuves de leur intimité. Il n'y en a point de plus forte, que la préférence que Granvelle lui donna pour l'Ambaſſade d'Angleterre, & pour lui confier la négociation du mariage de Philippe avec la Reine d'Angleterre. Cette confiance continua juſqu'aux Conférences de Vaucelles, où Regnard étoit Plénipotentiaire de l'Empereur. Granvelle accuſa Regnard d'avoir précipité la ſignature de la trève de Vaucelles, trop favorable, diſoit-il, à la France. Regnard n'eut plus de part aux affaires: il tomba dans la diſgrace, qui lui fut commune avec le Comte de Lalain, & il ne fut pas aſſez maître de lui-même, pour plier devant ſon bienfaiteur. Fier du ſuccès de ſa négociation d'Angleterre, perſuadé que la place de Conſeiller d'Etat qu'il avoit obtenue pour récompenſe, le mettroit à l'abri de la colére du Miniſtre, il oſa prendre ouvertement des liaiſons avec le Prince d'Orange, lutter contre Granvelle, & travailler même à le perdre.

Malgré cette multitude d'ennemis qui ſe déclarérent après le départ du Roi d'Eſpagne, il fut glorieux à Gran-

velle d'avoir conſervé un grand nombre d'amis illuſtres ; c'eſt faire ſon éloge que de dire, que tous ceux qui furent fidéles à la Religion & à leur Souverain, demeurérent conſtamment attachés à ce Miniſtre. Dans une partie de chaſſe, le Comte d'Egmont propoſa au Duc d'Arſchot de ſe joindre aux ennemis de Granvelle, & de ſigner l'aſſociation dont le Prince d'Orange étoit l'auteur & le chef. Le Duc d'Arſchot répondit, *qu'il n'avoit pas à ſe plaindre de Granvelle, qu'il ne vouloit pas preſcrire à ſon Maître de quels Miniſtres il devoit ſe ſervir, & qu'il n'entreroit jamais dans une ligue où d'Orange & d'Egmont dominoient, ne leur connoiſſant aucune ſorte de ſupériorité ſur lui.* Le Comte d'Aremberg étoit un des Seigneurs Flamans que le Prince d'Orange ſouhaitoit davantage de gagner à ſon parti : il l'enyvra, & dans l'yvreſſe il lui fit ſigner l'aſſociation contre Granvelle. D'Aremberg, revenu à lui, reprocha au Prince d'Orange de l'avoir ſurpris ; il parla avec mépris d'une cabale qui ſe ſervoit de moyens ſi odieux, pour augmenter le nombre de ſes partiſans, & il n'en fut que plus inviolablement

attaché à ſon devoir. Le Comte de Boſſu, le Marquis de Renti, le Comte de Barlaymont, Ferdinand, Comte de Lanoy, fils de Charles de Lanoy, Viceroi de Sicile, furent toujours les amis déclarés de Granvelle; dans la ſuite Lanoy fut nommé Général de l'Artillerie aux Pays-Bas, & il épouſa Marguerite Perrenot, ſœur de Granvelle, veuve d'Antoine de Laubeſpin.

Ainſi la Cour de Bruxelles étoit dans le trouble & dans la confuſion. Tout ce qu'il y avoit à cette Cour de gens diſtingués par leur naiſſance, ou par leurs emplois, paroiſſoit réuni en faveur de la Gouvernante. Le parti du Prince d'Orange la flattoit, il lui applaudiſſoit pour la tromper, & en apparence il avoit pour elle tout le reſpect & toute la ſoumiſſi[illegible]lle pouvoit deſirer; à l'égard [illegible] tre, il falloit être déclaré [illegible] contre, & la diviſion étoit [illegible] plus funeſte, qu'il s'agiſſoit [illegible] des intérêts de Granvelle, que de [illegible] tenir, ou d'abattre l'ancienne Re[illegible] gion & l'autorité royale.

En partant pour l'Eſpagne, le [illegible] avoit laiſſé des ordres qui ache[illegible]

d'aigrir les Proteſtans, & qui indiſpoſérent même un grand nombre de Catholiques. Il vouloit qu'on obſervât à la rigueur les Edits que Charles-Quint avoit donnés contre les Religionnaires, & ces Edits portoient la peine de mort, pour des fautes qui étoient trop communes aux Pays-Bas, telles que de tenir des diſcours, & d'avoir des Livres contre la Religion, & pour exécuter ces ordres, il auroit fallu inonder de ſang les Pays-Bas. Granvelle en jugea mieux, il réſerva la peine capitale pour les Prédicans, & pour une multitude de Moines apoſtats, qui parcouroient ces Provinces déguiſés en Marchands, pour ſemer leurs erreurs, & pour ſéduire les Peuples. Preſque ſans troupes, & toujours ſans argent, il ſçut faire reſpecter l'autorité par les autres Religionnaires : il ne vouloit pour eux, diſoit-il, que des inſtructions, de la douceur, & de la fermeté. Auſſi le regrettérent-ils ſous le Gouvernement du Duc d'Albe, & ils lui rendirent juſtice, lorſqu'ils furent accablés par un Miniſtre impérieux & cruel.

création des nouveaux Evêchés
oit déja suscité beaucoup d'en-
s parmi les Catholiques, sur-
parmi les Réguliers. Le Roi
agne lui envoya encore un or-
ui en augmenta le nombre;
ces occasions on excusoit tou-
la Gouvernante, & toute la
retomboit sur Granvelle. On
combien Philippe II. avoit de
t & d'attachement pour la Re-
Catholique. Non-seulement il
les Decrets dogmatiques du
ile de Trente, qu'aucun Chré-
e pouvoit se dispenser de rece-
mais il voulut que dans tous
ats, on se soumît purement &
ment aux Decrets de ce Con-
qui concernoient la discipline.
vrai que, lorsqu'un Concile
iénique a porté de semblables
ts, on ne peut les refuser sans
isons très-fortes; mais l'Eglise
posant ce qu'il y a de plus par-
ur la discipline, ne désapprou-
qu'on maintienne ses privilé-
ses anciens usages, s'ils n'ont
contraire aux mœurs & à la
é de la Religion.

Gran fait rece Concile Trente a Pays-Ba.

Granvelle proposa la réception du Concile de Trente, sans aucune modification, pour les Decrets dogmatiques, & même pour ceux de discipline, suivant les ordres qu'il avoit reçus. On peut juger facilement quelles furent les clameurs de ceux qui avoient adopté les erreurs de Calvin & de Luther, foudroyées avec justice par le Concile; parmi les Catholiques mêmes, il y eut des oppositions très-vives pour quelques Decrets de discipline. Les uns paroissoient craindre que l'autorité royale n'en fût affoiblie; d'autres vouloient conserver des priviléges, que le Concile désiroit de supprimer. Granvelle négocia si heureusement, qu'il obtint une acceptation pure & simple selon les desirs de son Maître; en même temps il prit des mesures propres à affermir l'autorité royale qui lui étoit confiée, & à conserver les prérogatives, dont les Ecclésiastiques des Pays-Bas étoient extrêmement jaloux.

Il survint alors aux Pays-Bas un nouvel orage contre la Religion, que tout le zéle & toute la prudence de Granvelle ne purent dissiper entièrement. Les événemens que je vais rap-

rter, se sont passés en plusieurs années. Je les expliquerai tout de suite, pour ne pas en interrompre trop souvent la narration, & pour ne pas mêler cette affaire ecclésiastique aux affaires temporelles, dont Granvelle étoit chargé.

L'Université de Louvain, quoiqu'elle fût alors très-recente, avoit donné à l'Eglise dans le cours de peu d'années, un Pape *, plusieurs Evêques célébres, & une multitude de sçavans Théologiens. Elle avoit encore tout son premier éclat. Beaucoup de Professeurs s'y distinguoient par leur piété & par leur science, & sa réputation attiroit des Etudians de tous les Pays Catholiques. Deux Docteurs, de ceux-mêmes qui avoient paru avoir plus de zéle contre les nouveautés de Luther & de Calvin, se laissérent surprendre : ils embrassérent des opinions qui approchoient fort du Luthéranisme & du Calvinisme, sur la grace, & sur le libre arbitre; c'étoient Jean Hessels appellé communément Jean de Louvain, & Michel Lebay, plus connu sous le nom de Baïus. Les Historiens du temps rendent justice à leurs talens

Affaire de Baïus.

* *Adrien VI. qui avoit été Précepteur de Charles V.*

& à leur érudition ; mais ils ne rendent pas des témoignages également favorables à leur droiture & à leur ſincérité. Aux yeux de la raiſon, leurs opinions parurent ſingulières & abſurdes, même avant qu'elles fuſſent condamnées par l'Egliſe ; au jugement des gens de probité, leurs variations & toute leur conduite parurent inſoutenables.

Heſſels & Baïus prétendoient que la grace eſt toujours efficace ; que Dieu la refuſe ſouvent même aux Juſtes, quoique leur chûte ſoit inévitable ſans ſon ſecours ; qu'ils ſont punis avec juſtice, pour avoir violé des préceptes qui leur étoient impoſſibles, la grace ne leur ayant pas donné le pouvoir de les obſerver. Ils propoſérent une diſtinction monſtrueuſe entre la néceſſité & la contrainte. L'homme, diſoient-ils, demeure libre, quoiqu'il ſoit néceſſité à pécher par le défaut de la grace, & pour juſtifier la ſévérité qui le punit, il ſuffit qu'il ne ſoit pas contraint. Dieu, quoiqu'infiniment juſte, lui impoſe des obligations impraticables à ſa foibleſſe, qu'il abandonne à elle-même, & quoiqu'infiniment bon, il le

ıne à des peines éternelles,
'avoir pas accompli des pré-
qui surpassoient ses forces na-
, après lui avoir refusé le se-
ıns lequel il ne pouvoit rien.
et état de privation de la gra-
ıtes les actions de l'homme
es péchés, selon Hessels &
l'Ecriture ne reconnoit de foi
le, que celle qui opére par la
; une bonne œuvre mérite la
nelle, même avant la rémis-
s péchés; un homme coupa-
péché mortel, peut avoir la
. Ils enseignoient encore d'au-
eurs, sur le péché originel,
ndulgences, sur le sacrifice de

Tapper, Chancelier de l'U-
e Louvain, s'éleva avec
o e des dogmes si extraor-
s, eux qui aimoient la Reli-
qui vouloient conserver in-
ient le dépôt de la foi, s'u-
lui, & l'on prit des précau-
qui devoient naturellement
r ces erreurs dans leur ber-
D'abord on les dénonça à la
de Théologie de Paris, qui
plus grande réputation, &

qui n'avoit à prendre que le parti de la vérité, ſur des diſputes nées dans une Univerſité étrangére. Elle cenſura dix-huit propoſitions, qui lui avoient été dénoncées; mais Heſſels & Baïus ne jugérent pas que la déciſion de cette Faculté célébre fût d'un aſſez grand poids, pour les obliger à ſe ſoumettre; Baïus écrivit même contre la cenſure, & il continua à ſoutenir les propoſitions cenſurées.

On eut recours à Granvelle, qui avoit l'autorité néceſſaire, pour prononcer ſur ces queſtions. Il aimoit l'Univerſité de Louvain, où il avoit étudié en Théologie, & où il faiſoit élever ſes neveux. Il étoit Archevêque de Malines. Louvain étoit de ſon Diocèſe, & il lui appartenoit de décider en cette matiére. Il avoit l'avantage de réunir l'autorité temporelle à la juriſdiction ſpirituelle; Miniſtre du Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, honoré de toute la confiance de la Gouvernante, maitre des graces & des punitions, il ſemble qu'il pouvoit facilement impoſer ſilence à deux hommes timides, mais vains & ambitieux, qui n'avoient encore de ſectateurs que parmi les Etudians

le l'Université, & dans quelques Monastéres de Flandre, où leurs partisans dogmatisoient en secret.

Certainement Granvelle avoit du zéle pour la Religion, du courage dans les affaires, & toute la fermeté nécessaire à un Ministre, pour soutenir l'autorité qui lui étoit confiée; il en a donné des preuves dans tous les différens ministères qu'il a exercés; cependant on l'a accusé d'avoir eu trop de ménagemens pour Hessels & pour Baïus, & de n'avoir pû réduire au silence deux Ecclésiastiques qui devoient tout craindre & tout attendre de lui. On en jugera plus équitablement, si l'on réfléchit à la situation pénible où il étoit.

La France, l'Allemagne, la Suéde, le Dannemark, la Hongrie, la Bohême, la Suisse, les Pays-Bas, l'Europe presqu'entière étoit en armes, & la Religion étoit le prétexte des guerres qui la désoloient. Luther, Calvin, Zuingle, Œcolampade, & tant d'autres déserteurs de la Religion de leurs péres, n'avoient eu qu'à paroître, pour entraîner dans leurs erreurs les Peuples toujours avides de nouveautés, & toujours impatiens

du joug d'une morale ſainte & auſtére. Henry VIII. d'un ſeul mot avoit précipité l'Angleterre dans le ſchiſme : il n'avoit trouvé que trop de lâches qui s'étoient ſoumis aveuglément à ſa prétendue ſuprématie. Il ſembloit que l'eſprit d'irréligion & de vertige eût ſaiſi toutes les Nations ; la vraie Religion auroit été anéantie, ſi elle pouvoit l'être.

Les Pays-Bas étoient l'azile & la ſentine de toutes les Sectes. L'autorité royale y étoit peu reſpectée. Philippe II. vouloit être abſolu, il croyoit être ferme, & il ne ſçavoit ſe faire obéir que par les châtimens les plus rigoureux. La Gouvernante perdoit courage. La Nobleſſe ne ſe contentoit pas de conſerver ſes anciens priviléges ; elle vouloit plutôt commander abſolument, que partager l'autorité avec ſon Maître. Les Peuples refuſoient l'obéiſſance, & les ſubſides les plus néceſſaires. Les Réguliers défendoient encore avec vivacité leur temporel. Les Proteſtans avoient rendu l'autorité Epiſcopale auſſi odieuſe, que l'Inquiſition. Point de reſſource du côté de l'Eſpagne, point d'ordre dans les finances, peu de troupes pour

pour garder les frontières, & pour intimider les séditieux. Hessels, Baïus, & leur parti naissant paroissoient résolus à profiter des désordres de l'Etat, pour porter le trouble & la confusion dans l'Eglise; il étoit de la prudence du Ministre d'éviter le scandale de leur réunion avec les Protestans, de prévenir de nouveaux embarras, & d'employer les voyes de la douceur, avant que d'avoir recours à la force & à l'autorité.

L'extérieur de piété, & la régularité des mœurs d'Hessels & de Baïus, avoient séduit bien du monde, ils en avoient imposé à Granvelle même. Persuadé qu'ils avoient de la sincérité & de l'amour pour la Religion, il se flatta de les ramener en leur faisant du bien, & en leur laissant entrevoir les peines canoniques qu'il pouvoit leur imposer. Hessels & Baïus furent mandés à Bruxelles. Le Ministre leur reprocha de s'être éloignés des sentimens & du langage reçus dans les Ecoles Catholiques, & d'avoir soutenu des opinions, au moins très-dangereuses; il les exhorta à demeurer constamment attachés à l'autorité & à la foi de l'Eglise. Hessels &

Baïus promirent tout ce que le Ministre exigea d'eux; il falloit même qu'ils eussent affecté la sincérité avec beaucoup d'artifice, puisque Granvelle crut que l'affaire étoit finie; ce ne fut qu'après plusieurs rechûtes, qu'il revint de la prévention favorable qu'il avoit eue pour eux.

Granvelle prit le parti d'imposer un silence absolu à l'Université de Louvain, sur toutes ces disputes, & il le fit observer avec la plus grande rigueur. C'est toujours un expédient bien délicat dans les disputes sur la foi, que d'imposer silence, sans aucune exception; on est sûr de fermer la bouche à la vérité, & pendant que les plus hardis profitent de cette espéce de trève, pour établir leurs opinions, les plus modestes & les plus vertueux gardent un silence souvent funeste à la Religion. Granvelle espéroit que le silence calmeroit les esprits, & il doit produire cet heureux effet, lorsqu'on cherche la vérité de bonne foi, & qu'on veut la paix sincérement; mais il ne se borna pas à cette précaution : il fit obsèrver de près Hessels & Baïus, & ses recherches le persuadérent de leur obstina-

tion. Ils avoient entrepris ſecrettement une édition des œuvres de Saint Proſper, où ils croyoient voir leur juſtification; l'édition devoit être accompagnée d'une préface injurieuſe aux Docteurs de Louvain, & pour la ſouſtraire à l'autorité du Miniſtre des Pays-Bas, l'édition ſe faiſoit à Paris, avec les meſures les plus propres à en dérober la connoiſſance. Granvelle en fut informé; il en écrivit à ſon frére le Baron de Chantonnay, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à la Cour de France; toute l'édition fut ſupprimée: elle ne ſervit qu'à convaincre Heſſels & Baïus de leur mauvaiſe foi.

Il étoit temps de prendre d'autres meſures pour les réduire. Ils paroiſſoient encore reſpecter l'autorité du S. Siége. Granvelle envoya leurs écrits à Rome, & il pria le Pape Pie IV. d'en décider. Le Pape leur défendit, ſous peine d'excommunication, de ſoutenir les propoſitions dénoncées, & il chargea Granvelle de l'exécution de ſon Bref. Heſſels & Baïus feignirent encore de ſe rendre abſolument & ſans retour; Granvelle aſſigna à chacun d'eux une penſion ſur ſes propres

revenus ; il publia leur ſoumiſſion avec de grands éloges ; il ne craignit pas même d'en répondre, lorſqu'il rendit compte de cette affaire au Roi d'Eſpagne, & l'Univerſité de Louvain jouit pendant quelque temps d'un calme qui n'étoit qu'apparent.

Granvelle avoit alors toute la confiance de ſon Maître. La Gouvernante effrayée des malheurs de la Religion, & menacée d'une guerre civile, n'ordonnoit rien que par ſes conſeils ; elle crut qu'elle le rendroit plus redoutable à ſes ennemis, ſi elle lui procuroit la dignité de Cardinal. Sans doute elle ne forma ce projet, qu'après s'être aſſurée qu'il ne déplairoit pas au Roi d'Eſpagne ; cependant elle voulut paroître l'avoir formé & exécuté à l'inſçû du Roi & de Granvelle même. Elle en écrivit au Pape de la manière la plus preſſante ; la grace qu'elle demandoit, étoit d'autant plus grande, qu'elle ne vouloit pas la demander au nom du Roi d'Eſpagne, & qu'elle prioit le Pape de nommer Granvelle hors de la nomination des Couronnes. Le Pape l'accorda, il envoya la barrette en Flandre, ſans conſulter le Roi d'Eſpagne, dont la

Gouvernante répondit. Granvelle parut surpris d'une grace qu'il assuroit n'avoir pas sollicitée ; mais il refusa de se décorer de la pourpre Romaine, sans en avoir obtenu la permission du Roi. La Gouvernante le pressa inutilement de ne pas différer, jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du Roi ; il résista, & il donna cette marque de soumission que tout Ecclésiastique doit à son Souverain. Aussi Strada lui fait dire, qu'il n'avoit pas accepté le Cardinalat comme un ambitieux, mais en homme prudent, qui prévoit l'avenir. Il voyoit la tempête qui s'élevoit contre lui ; s'il étoit obligé de quitter les Pays-Bas, il étoit heureux pour lui d'avoir un azile à Rome, où il pût se retirer avec dignité. La faveur des Princes vieillit rarement ; les Ministres doivent attendre avec une certitude presqu'égale la disgrace & la mort ; ce sont les sentimens philosophiques que Strada lui attribue dans les momens, où il devoit être encore ébloui de sa nouvelle dignité.

Il en étoit à peine revêtu, lorsque Commendon arriva aux Pays-Bas, pour preparer, suivant les ordres du

Pape, les députations que les Provinces devoient faire aux dernieres sessions du Concile de Trente. L'Université de Louvain proposoit quatre Docteurs pour y assister ; Lindanus, Titelman, Hessels & Baïus. Commendon se défioit d'Hessels & de Baïus, il marqua beaucoup de répugnance à les laisser députer au Concile ; on lui répondit de leur soumission, eux-mêmes protestérent qu'ils acquiesçoient de bonne foi à leur condamnation, & Commendon donna son consentement à la nomination de l'Université ; cependant leur tranquillité ne dura pas long-tems. Quelques Réguliers, surtout de l'Ordre de S. François, renouvellérent les disputes dans leurs Cloîtres. Leurs divisions éclatérent au-dehors, les partis de l'Université de Louvain se réveillérent, les troubles devinrent si scandaleux & si vifs, que le Concile en fut informé, & qu'il résolut de n'admettre à ses séances aucun Docteur de cette Université.

Baïus s'applaudissoit des ménagemens qu'on avoit eus pour lui. Le moment lui parut favorable, il réso-

lut d'en profiter, pour mieux expliquer ſes dogmes, & pour tâcher de leur donner une nouvelle force. Ce n'étoit pas ſans craindre l'indignation du Cardinal de Granvelle ; pour l'éviter il ſe ſervit d'un moyen qui lui réuſſit d'abord : il parut ne vouloir attaquer que les Proteſtans, qu'on le ſoupçonnoit de favoriſer. Sous ce prétexte ſpécieux, il avoit préparé différens traités ſur le libre arbitre, ſur la juſtice Chrétienne, ſur la juſtification, & ſur le ſacrifice. Ces traités étoient compoſés avec aſſez d'adreſſe, pour ſurprendre quelques approbations : ils ſe ſoutinrent à la faveur du ſilence que le Cardinal de Granvelle faiſoit obſerver rigoureuſement, & le déſir de conſerver la paix les déroba pendant quelque tems aux coups que le zéle auroit dû leur porter. Granvelle avoit réſolu d'éloigner de Louvain Heſſels & Baïus : en attendant qu'il pût leur procurer des Bénéfices à Malines, ou dans d'autres Diocèſes, il reprit le deſſein de les envoyer au Concile de Trente, afin que leur éloignement eût un prétexte honorable. D'ailleurs c'étoit les placer à la ſource des

lumieres : on présumoit encore assez de leur Religion, pour espérer qu'ils ne résisteroient pas à l'autorité d'un Concile œcuménique.

Hessels & Baïus allérent au Concile de Trente, avec les Evêques de Namur, d'Arras & d'Ypres. Ils y furent reçus sur les témoignages que le Cardinal de Granvelle voulut bien leur rendre. Leurs ouvrages n'avoient pas été dénoncés, le Concile ne les examina pas ; il ne s'agit dans ses dernieres sessions que des Sacremens de l'Ordre & du Mariage, du Purgatoire & des Indulgences. Il est vrai que quelques Peres du Concile, informés des erreurs d'Hessels & de Baïus, en parlérent hautement, & Salmeron Jésuite, & Théologien du Pape, les leur reprocha ; mais Rithove, Evêque d'Ypres, se rendit garant de leur docilité, & on laissa à la prudence du Cardinal de Granvelle le soin de terminer cette affaire ; ils échappérent ainsi à une condamnation définitive. Après la conclusion du Concile, ils revinrent à Louvain, où Hessels obtint une Chaire de Théologie. Il expliqua le Maître des Sentences à sa maniere, quoiqu'avec

de grandes précautions. Tant que le Cardinal de Granvelle fut Miniſtre aux Pays-Bas, Heſſels & Baïus ſe conduiſirent avec beaucoup de circonſpection : ils attendirent à la fin de ſon miniſtere, pour dogmatiſer en liberté.

Lorſque le Cardinal de Granvelle ſe fut retiré en Franche Comté, Baïus ſe hâta de ſemer ſes dogmes erronés dans quelques nouveaux Traités qu'il donna au Public ſur le péché originel, ſur la premiere juſtice de l'homme, les Indulgences & les bonnes actions des pécheurs. Ces ouvrages furent attaqués vivement par pluſieurs Docteurs Catholiques, ſurtout par Raveſtein, l'un des Profeſſeurs de l'Univerſité de Louvain ; ſes juſtes plaintes retentirent juſqu'à Rome & à Madrid. Il ne s'adreſſa pas au Gouvernement des Pays-Bas, dont il ne pouvoit eſpérer aucun ſecours. Depuis que Philippe II. avoit eu la foibleſſe de ſacrifier ſon Miniſtre, & de retirer les troupes Eſpagnoles, la Gouvernante n'avoit plus d'autorité ; elle étoit également embarraſſée des ordres ſévéres qu'elle recevoit du Roi, & de l'audace avec

laquelle on lui résistoit en Flandres, même pour ce qu'il y avoit de plus incontestable & de plus juste. Ravestein envoya en Espagne les ouvrages de Baïus ; toutes les Universités de ce Royaume les censurérent unanimement. L'erreur avoit paru à découvert, elle se répandoit insensiblement dans les Etats Catholiques, on jugea que les ménagemens étoient hors de saison, & qu'il falloit publier la censure avec éclat ; mais Hessels & Baïus la méprisérent : il fallut implorer encore l'autorité du Saint Siége.

Pie IV. étoit mort, après avoir porté le premier coup au Baïanisme: le Cardinal de Granvelle étoit au Conclave, ou Pie V. fut élu. Ravestein lui envoya les nouveaux ouvrages de Baïus, il lui rendit compte des derniers troubles de l'Université; on ne pouvoit plus se flatter d'y rétablir la paix, sans une décision définitive, qui pût enfin assurer la Foi, & vaincre l'obstination de Baïus. Granvelle en fut persuadé. Il sollicita avec tout le zéle possible le Décret du Saint Siège, sans abandonner le premier plan qu'il s'étoit for-

mé pour cette affaire, & toujours résolu à épuiser toutes les voyes de la douceur, avant que d'appliquer des remédes violens, capables de perdre celui qu'on vouloit sauver. Le Saint Pape Pie V. approuva ces sentimens de charité. Il distribua aux Théologiens les plus habiles les ouvrages qui lui avoient été dénoncés, différentes Congrégations furent formées pour les examiner; on procéda avec toute l'attention que méritoit une affaire si importante; *en sorte*, dit le Cardinal Granvelle dans l'une de ses lettres, *que si ce fût été pour gagner tout le monde, l'on n'eût sçu faire plus.*

Au mois d'Octobre 1567. Pie V. donna une Constitution, pour terminer définitivement les questions élevées dans les Pays-Bas par Baïus, & par d'autres Auteurs, qui avoient profité des malheurs du tems, pour répandre leurs erreurs. Après avoir déploré les maux qui accabloient l'Eglise: *Nous sommes saisis*, dit Pie V. *d'une douleur très-vive, lorsque nous voyons des personnes d'une probité & d'une capacité reconnues d'ailleurs, se porter à des opinions scandaleuses & dan-*

gereuses, dans leurs discours, dans leurs écrits, & dans les disputes des Ecoles. Baïus & les Auteurs condamnés ne sont point nommés, ils ne sont même désignés que sous cette qualification honorable *de personnes d'une probité & d'une capacité reconnues d'ailleurs.* Ensuite le Décret rapporte quatre-vingt propositions, qu'il condamne comme hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses & capables d'offenser la piété des Fidéles. Il est adressé au Cardinal de Granvelle, pour le faire exécuter, & il lui permet de confier le détail de l'exécution à qui il jugera à propos, l'exhortant à donner tous ses soins, pour procurer la paix de l'Eglise.

Hessels étoit mort pendant que l'on examinoit à Rome les erreurs qu'il avoit soutenues, avec plus de vivacité encore & d'obstination que Baïus. Plusieurs autres Théologiens des Pays-Bas étoient enveloppés dans la condamnation émanée du Saint Siége ; mais le Cardinal de Granvelle s'attacha plus particulierement à persuader Baïus, & à le rappeller à des sentimens Catholiques. Il ne

pouvoit retourner aux Pays-Bas, sa vie n'y auroit pas été en sûreté, & le Duc d'Albe lui avoit succédé dans ce ministere. Granvelle délégua pour l'exécution de la Bulle Maximilien Morillon, Prevôt d'Aire, son grand Vicaire dans le Diocèse de Malines, & l'homme qu'il avoit jugé le plus digne de toute sa confiance. Il lui écrivit deux lettres, l'une où il lui parloit à cœur ouvert, l'autre ostensible à Baïus, & propre à le ramener à son devoir, s'il avoit été susceptible de conseils salutaires. Dans la premiere, le Cardinal exposoit à Morillon le chagrin que lui avoit donné la rechûte de Baïus, la crainte que tous les Catholiques avoient, qu'il ne persévérât dans ses erreurs, & l'orage que cette persévérance lui préparoit : *quelquefois*, dit-il, *ces gens sçavans tiennent leurs œuvres, comme les peres leurs enfans, tant sont rassotés...... Il ne doit tant attribuer à son opinion, quelque sçavant qu'il puisse être, qu'il ne défére plus à celle que tiennent les Eccles : & sont toutes nouvelletés, comme vous sçavés, dangereuses.... Vous lui pourrez montrer ma lettre* *, *& conférer amiablement avec lui, pour voir s'il se laissera*

* *La Let* ci-après.

ranger à ce qui lui convient, qui seroit un grand bien, & je le désire sincèrement pour l'affection que je lui porte....... Bien veux vous dire, que s'il ne s'accommode réellement à la raison, à ce que je puis appercevoir, il se mettra en grand hasard. Ce dit Livre (celui de Baïus du libre arbitre) *est le pis, & faut nécessairement qu'il se défende, & que ceux de l'Université entendent, que telles propositions ne doivent se comporter.*

Dans la Lettre ostensible à Baïus, Granvelle faisoit l'éloge de la piété & de la science de cet Auteur, qui dans toutes les occasions marquoit une sensibilité extrême sur sa réputation. *J'ai ramentu,* dit il, *à Sa Sainteté la qualité dudit Docteur Lebay, & le fruit qu'il peut faire en l'Eglise de Dieu, la suppliant que tenant respect à ce, & à la vertu & bon zèle dudit Docteur, il lui plût traiter cette affaire, de sorte que ce fût avec le moins de scandale dudit sieur Lebay, que faire se pourroit; par quoi Sa Sainteté condescendit avec une piété & une charité vraiment Chrétiennes, & ayant compassion dudit Lebay, présupposant qu'il fût tombé en ceci, stimulé de la contention de ses émulateurs; & comme il est advenu souventesfois, que pour soutenir une proposition qui est*

é, quand l'on prend le chemin du , l'on tombe néceſſairement à être ì concéder & affirmer autres plus :s, & plus éloignées de la Religion; :onccéda Sa Sainteté, que l'on feroit dit Lebay tout ce que, la vérité & la uves, & ſans faire préjudice à la é & Autorité d'icelles, ſe pourroit, que ledit Docteur ſe voulſit ſoumettre e la raiſon veut, & à la cenſure de Sa :é.... & s'eſt examiné l'Œuvre (le de Baïus) *par Gens ſçavans de rs Nations, leſquels uniformement ſuré pluſieurs des Propoſitions trou- dans le Livre en la forme que vous par la Bulle de N. S. P. le Pape, vous envoye.* Au reſte, ſi le Car- demandoit à Baïus de la doci- l exhortoit ſes Adverſaires à la é & à la douceur, & il recom- oit à Morillon la prudence ſi àire, pour ne pas aigrir les eſ- toujours trop animés dans les es de Religion. 13 Novem. 1567.

tillon manda Baïus à Bruxelles, lui communiquer la Bulle de . & la Lettre du Cardinal de elle. Baïus les reçut avec mo- , avec une ſoumiſſion appa- ; il reconnut qu'il étoit néceſ-

ſaire de publier la Bulle dans l'Université de Louvain, & ils prirent enſemble les meſures les plus juſtes pour faire cette publication avec toutes ſortes d'égards pour les Auteurs condamnés. L'Univerſité ſouſcrivit à cette condamnation ſans aucune oppoſition, elle en fit expédier l'Acte conçu en ces termes. *Nous avons accepté avec toute ſorte de reſpect & avec ſoumiſſion la Bulle Apoſtolique de N. S. P. le Pape Pie V. & chacun des Articles qui y ſont contenus; n'ayant d'autre intention que de nous y conformer religieuſement en tout, comme de vrais enfans d'obéiſſance; rendant tous à Sa Sainteté de très-humbles & très-vives actions de graces du ſoin paternel qu'Elle prend de cette Univerſité, & promettant de donner toute notre attention, pour bannir de notre Ecole la diverſité des ſentimens.* Cet Acte fut expédié & ſigné par Janſénius, alors Doyen de la Faculté de Théologie de Louvain, & qui fut depuis Evêque de Gand. Il ne faut pas le confondre avec Janſénius Evêque d'Ypres, qui eut le malheur d'adopter quelque tems après les erreurs de Baïus, qui enchérit même ſur ces erreurs, & dont les ſentimens ont été proſcrits par l'Egliſe

Universelle. Pour achever son Ouvrage, Morillon notifia aussi la Bulle aux Supérieurs & aux Professeurs de l'Ordre de S. François ; lorsqu'il en rendit compte au Cardinal de Granvelle, il l'assura, *qu'ils s'etoient démontrés fort humbles & obéissans , & qu'ils avoient promis d'abstenir de ces controverses.*

Après l'Acceptation pure & simple de l'Université de Louvain, on crut que l'Affaire étoit consommée, & on ne pensa plus qu'à ménager la réputation des Auteurs condamnés, surtout de Baïus qui voyoit avec peine flétrir la gloire qu'il se flattoit d'avoir acquise par des opinions nouvelles. Ce fut dans cet esprit que l'Université demanda á Morillon , que l'on ne supprimât pas les Livres, dont les Propositions condamnées avoient été extraites, avec promesse de veiller exactement à ce que l'on ne soutînt aucune de ces Propositions. Morillon avoit des Ordres précis de supprimer ces Livres ; il représenta combien il seroit dangereux de laisser subsister des Ouvrages qui pourroient devenir funestes aux Candidats de l'Université, & il ne crut pas que la charité la plus compatissante dût aller jusqu'à cet

excès de condeſcendance ; cependant il ſurſit la prohibition des Livres, juſqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux Ordres ; les ſeuls Exemplaires qui étoient entre les mains des Libraires furent arrêtés, & Baïus parut ſe ſoumettre à tout avec l'humilité la plus édifiante.

Une année ſe paſſa dans la tranquillité & dans le ſilence. Morillon voulut voir par lui même, ſi la Bulle étoit exécutée de bonne foi, il alla à Louvain, ou ſon premier ſoin fut de s'aſſurer des diſpoſitions de Baïus. Cet homme, qui dans le tems de la réception de la Bulle avoit paru effrayé du danger où il avoit expoſé la Foi, étoit entiérement changé. Il fit des plaintes ameres, de ce qu'on l'avoit condamné ſans l'entendre ; ſi on avoit voulu l'en croire, ſes Propoſitions avoient été mal extraites, ſes Examinateurs n'avoient pas pris ſes vrais ſentimens : on pouvoit, diſoit-il, s'en aſſurer facilement, en confrontant ſes Ouvrages avec les Articles condamnés ; la Bulle, ſelon lui, avoit même cenſuré des Propoſitions, qui ne lui étoient jamais échapées, elle avoit proſcrit des opinions que les

Ecoles Catholiques avoient toujours eu la liberté de ſoutenir ; enfin il avertit Morillon, que l'on devoit s'attendre à voir bientôt paroître quelque Ecrit dogmatique, ſur des objets ſi importans. Morillon ſurpris de cette variation répondit à Baïus, que ſes Livres avoient parlé pour lui. Ils avoient été examinés avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, leur condamnation avoit été unanime ; tous les Tribunaux du monde ont toujours été dans l'uſage de condamner des Ecrits pernicieux, ſur leur examen ſeul, & l'équité n'exige que l'on entende les Auteurs, que lorſqu'il s'agit de prononcer des condamnations, qui doivent réjaillir ſur leurs perſonnes. A la vérité, parmi les Pro[illegible]ons condamnées, il y en avoit [illegible] n'étoit point Auteur ; mai[illegible] poſitions n'étoient attribué[illegible] ſonne, elles avoient été rép[illegible] dans les Pays-Bas, leur pu[illegible] exigeoit une Cenſure, & le [illegible] Siége s'étoit propoſé de po[illegible] un ſeul Décret à tout ce q[illegible] maintenir l'unité de la F[illegible] Provinces. Morillon rapp[illegible] à Baïus les Cenſures des U[illegible]

de Paris, & d'Eſpagne, qui avoient précédé la Bulle & qui lui étoient abſolument conformes ; il le fit ſouvenir du ſcandale que ſes Ouvrages avoient donné à une multitude de ſçavans Théologiens de toutes les Nations, & des reproches que lui en avoient faits pluſieurs Prélats du Concile de Trente ; quant aux Ecrits que Baïus annonçoit, pour défendre ſes Propoſitions, Morillon lui dit, qu'on s'en prendroit à lui ſeul, & qu'il ſe perdroit.

Baïus aſſura qu'il ignoroit ſi l'on écrivoit contre la Bulle : tout ce qui dépendoit de lui, étoit de promettre qu'il n'écriroit point lui-même, qu'il arrêteroit de plus tous les Ecrits qui viendroient à ſa connoiſſance ; & il le promit. Au reſte prévenu avantageuſement de la ſupériorité qu'il avoit ſur Morillon, pour la ſcience, il voulut entrer en diſpute, & juſtifier ſes opinions. Morillon dit, *qu'il lui coupa la buchette*, & qu'il refuſa d'entrer en diſpute ; il ne parla que du concours des deux Puiſſances diſpoſées à éteindre, à quelque prix que ce fût, le feu que Baïus avoit allumé ; puis il lui demanda, s'il n'étoit donc plus dans

ces ſentimens de modeſtie & de ſoumiſſion, dont il avoit donné des preuves, lorſque l'Univerſité avoit reçu la Bulle, ſans aucune contradiction. Baïus répliqua, *que tant qu'il vivroit, il ſe montreroit fils d'obéiſſance & qu'il perſévereroit dans cette réſolution*. Morillon ne voulut pas porter plus loin la conférence, quoiqu'il fût chargé de demander à Baïus une abjuration de ſes erreurs. Il le vit ſi émû, qu'il craignit de l'aigrir, & il écrivit au Cardinal de Granvelle, qu'il n'avoir pas jugé à propos de lui offrir alors l'Abſolution des Cenſures qu'il avoit encourues par ſes rechûtes, *encore*, dit Morillon, *qu'il me ſemble qu'il en ait bon beſoin*.

La ſuite des événemens prouva, que tous les ménagemens étoient inutiles, & que Baïus ne vouloit pas renoncer à ſes ſentimens. Il parla même & il écrivit avec plus d'audace qu'auparavant; le ſignal de la nouvelle guerre qu'il déclara, fut une des Propoſitions condamnées, qui avoit pour objet le Sacrifice de la Meſſe: il la ſoutint publiquement, ſous le prétexte ſpécieux des raiſons nouvelles dont il ſe flattoit de l'appuyer; plu-

ſieurs Théologiens le combattirent, & l'Univerſité entière vit ſa rechûte avec indignation. Le tems lui parut propre à donner au Public une Apologie qu'il avoit eu tout le loiſir de méditer ; il ne la répandit point avec myſtere, ſa hardieſſe alla juſqu'à l'envoyer au Cardinal Simonetta, qu'il avoit connu au Concile de Trente, & à le prier de la préſenter au Pape Pie V. dont il avoit déja éprouvé la patience & la charité ; mais il n'oſa l'adreſſer au Cardinal de Granvelle, qu'il avoit juſtement irrité, & que tant de récidives avoient entiérement déſabuſé. Dans la Lettre que Baïus écrivit au Pape, il dit de la Bulle qui avoit condamné ſes opinions, *qu'il étoit à craindre que cette condamnation ne fit tort à Sa Sainteté, non-ſeulement à cauſe des calomnies manifeſtes, que cette Cenſure paroît renfermer ; mais encore, parce que les termes, & comme il ſemble, les ſentimens des Saints Peres y ſont condamnés.. C'eſt pourquoi*, ajoute-t-il, *nous avons cru néceſſaire d'envoyer à Votre Sainteté, au Jugement de laquelle nous ſoumettons tout, ces Propoſitions, avec ce qui fait le ſujet de nos allarmes, afin que les ayant mûrement peſées, elle prononce ſi elle*

veut que nous regardions ces Propositions comme légitimement condamnées, & dûment examinées, ou leur condamnation comme subreptice, & obtenue plutôt par artifice, & par les importunités de ceux qui sont jaloux de la vertu des gens de bien, que par de bonnes raisons.

L'apologie étoit aussi captieuse, que la lettre étoit orgueilleuse & téméraire. Baïus s'attachoit à prouver, que quelques-unes de ses propositions condamnées pouvoient avoir un sens Catholique, sans eraindre le sens hétérodoxe, qu'elles présentoient naturellement, & qui seul avoit donné lieu à leur prescription. Le saint Pape Pie V. voulut bien dissimuler l'injure que Baïus lui faisoit. Granvelle sollicita la révision du jugement qui avoit été prononcé, le nouvel examen ne produisit que la même condamnation, dont les motifs furent expliqués dans un Bref, que le Pape confia à Granvelle pour le faire notifier à Baïus. Le Bref portoit que, quoique les Ecrits de cet Auteur eussent été examinés la premiere fois avec la plus grande attention, cependant ils avoient été soumis à un nouvel examen, avec l'Apo-

logie que Baïus avoit envoyée. *Tout considéré*, dit le Pape, *nous avons jugé que le Décret que nous avons donné, s'il n'étoit pas déjà rendu, seroit le même à tous égards, & nous le confirmons présentement.* Il impose à Baïus un silence absolu, sur les propositions condamnées, & il l'exhorte à se soumettre *à ce que la sainte Eglise sa Mere & sa Maîtresse lui ordonne.*

Le Cardinal de Granvelle envoya le Bref à Morillon, pour le rendre à Baïus; Morillon le rendit, sans ménager davantage la fausse délicatesse du coupable; il l'avertit qu'il avoit encouru les censures ecclésiastiques, pour avoir soutenu ses erreurs, malgré la défense que son Archevêque lui en avoit faite, sous peine d'excommunication, & malgré les injonctions portées expressément par la Bulle de Pie V. Baïus répondit, qu'il ne pouvoit avoir encouru les censures, pour avoir fait ses représentations au Saint Siége, & pour avoir eu recours au Juge naturel de toutes les questions dogmatiques; aussi Morillon ne lui disoit pas qu'il eût encouru les censures pour avoir fait des représentations, mais pour

avoir

avoir ſoutenu en différentes occaſions les propoſitions condamnées, & pour y avoir perſévéré. Baïus parut le reconnoître de bonne foi, il en demanda l'abſolution, & il ſe mit à genoux pour la recevoir. Morillon répliqua, qu'il falloit préalablement abjurer. Baïus feignit de douter ſur quoi tomberoit ſon abjuration; Morillon le lui expliqua, & il dit, qu'elle auroit pour objet toutes les propoſitions réprouvées par le Saint Siége, & par les Univerſités de Paris & d'Eſpagne. Baïus ſe releva fort émû; il ſoutint que la Bulle même déclaroit, que quelques-unes des propoſitions condamnées pouvoient être ſoutenues à la rigueur, & dans le ſens qui leur étoit propre; il demanda comme un préliminaire indiſpenſable qu'on lui donnât copie de la Bulle, & qu'on lui laiſſât le temps d'y réfléchir. Etoit-elle donc nouvelle & inconnue à Baïus, qui l'avoit reçue de concert avec ſon Univerſité, qui l'avoit réfutée dans ſon apologie, & qui avoit expliqué fort en détail tous les motifs qu'il croyoit avoir de s'en plaindre? Morillon ſe borna à lui rappeller, qu'après la

publication de la Bulle, on avoit pris le parti de n'en point laiſſer de copie, pour éviter l'éclat, pour étouffer cette affaire dans ſa naiſſance, & pour ne pas laiſſer dans l'Univerſité de Louvain des traces ignominieuſes aux Auteurs qui avoient été condamnés. Baïus l'avoua ; il donna même des éloges à une conduite ſi charitable, & il demanda, que l'on donnât des ordres ſévéres, pour anéantir toutes ces diſputes ; puis revenant ſur ſes pas, & craignant de s'être trop avancé, il proteſta que l'on ſe ſeroit concilié facilement, ſi le Pape avoit pris la précaution de cenſurer, & de qualifier chaque propoſition en particulier : il s'en prit au Cardinal de Granvelle ſeul, & de la Bulle & du Bref que Pie V. avoit donnés. Morillon lui repréſenta toutes les obligations qu'il avoit au Cardinal, & l'ingratitude dont il le payoit ; enfin il lui demanda s'il ne perſiſtoit pas dans ſes anciens ſentimens d'obéiſſance envers le Chef de l'Egliſe, & s'il ne reconnoiſſoit pas encore, que le Vicaire de Jeſus-Chriſt eſt Juge de la Doctrine. Baïus ne répondit rien. Il relut le Bref, &

ensuite la lettre du Cardinal de Granvelle ; touché des bontés que le Prélat lui témoignoit, il demanda pardon des reproches qu'il lui avoit faits dans un moment de colére, il ajouta, *qu'il étoit prêt, pour obéir, de ne jamais plus rien toucher auxdites propositions, & qu'il désiroit d'être absous.* Morillon insista sur l'abjuration ; Baïus s'en défendit, sous prétexte de ne pouvoir envelopper dans une abjuration pure & simple des propositions qui méritoient des censures, & des qualifications bien différentes ; Morillon dit, qu'il ne demandoit qu'une abjuration relative à la condamnation prononcée par le Saint Siége : & c'étoit ce que Baïus vouloit éviter.

Cette scène vive & singuliere se passoit dans l'Hôtel du Cardinal de Granvelle à Bruxelles. Morillon, sans en avertir Baïus, y avoit fait venir le Curé de sainte Gudule, qui avoit la réputation d'un Théologien sçavant, & d'un homme très-vertueux ; il proposa à Baïus de s'en rapporter au sentiment de ce Casuiste, sur l'abjuration dont il s'agissoit. Baïus voulut bien le consulter. Le

Curé lui parla avec beaucoup de zèle & de force, & enfin il le détermina à une abjuration relative à la Bulle de Pie V. Baïus se mit à genoux, il fit son abjuration, & il reçut l'absolution des censures. Morillon crut devoir prendre la même précaution pour des Religieuses de l'Ordre de saint François. L'esprit de curiosité les avoit portées à s'informer du sujet des disputes, qui agitoient depuis long-temps les Diocèses & les Ecoles des Pays-Bas : leur ignorance les avoit précipitées dans le mauvais parti, & l'amour de la nouveauté les y soutenoit. Morillon exigea d'elles une abjuration semblable à celle de Baïus, sans doute, sans discuter en leur presence des questions épineuses, dont elles auroient dû ne jamais entendre parler, & qui surpassoient beaucoup leurs foibles connoissances.

On s'étoit déjà flatté souvent d'avoir terminé cette malheureuse affaire, & pour cette fois, on devoit l'espérer avec une sorte de certitude ; mais Baïus étoit ou fort inconstant, ou très-dissimulé. Il revenoit toujours à ses opinions ; ce n'étoit pas

assez pour lui de les croire vraies & d'y adhérer en secret ; il vouloit les répandre, & il travailloit avec chaleur à se faire des Disciples dans l'Université de Louvain. Ravestein avoit toujours éclairé de près sa conduite. Après la mort de Ravestein, Cunerus Petri, l'un des Professeurs de cette Université, fut pour Baïus un surveillant aussi zèlé & aussi importun. Il se plaignit hautement des rechûtes fréquentes de Baïus, & il en donna des preuves. On conseilla à Baïus de se justifier en présence de la Faculté. Il s'expliqua avec cette audace, que le Cardinal de Granvelle seul avoit pu réprimer, & qui renaissoit toutes les fois qu'il croyoit pouvoir dogmatiser impunément. Parmi les propositions condamnées par la Bulle, Baïus dit, qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été condamnées avec justice, que d'autres avoient été mal entendues, & extraites avec peu d'exactitude, & que quelques-unes enfin n'avoient rien d'odieux, que d'avoir été expliquées d'une maniere inusitée dans l'Ecole, quoique les Peres de l'Eglise se fussent servis des mêmes expres-

sions; ensuite affectant du zèle pour la paix, & de la patience dans son humiliation, il protesta qu'il n'avoit gardé le silence que pour ne pas exciter de nouveaux troubles, pour ne pas accuser de fausseté & de calomnie les Auteurs des extraits insérés dans la Bulle, pour ne pas reprocher au Saint Siége la négligence & la précipitation du jugement qu'il avoit rendu, dans un temps où il convenoit de ménager la dignité du premier Siége du Monde Chrétien, & où il falloit apprendre aux héretiques à le respecter. Baïus remarqua, que dans le nombre des propositions condamnées, il y en avoit quarante dont il n'étoit pas l'Auteur, & dont il n'entreprenoit pas l'apologie; pour les autres, il assura qu'il se seroit dispensé de les justifier, si Rithovius, Evêque d'Ypres, Sonnius de Bois-le-Duc, & Jansénius de Gand, ne lui eussent conseillé de faire cesser tous les soupçons, & de faire une profession solemnelle de sa foi. Son amour pour la paix étoit, disoit-il, si vif & si sincére, qu'il avoit été tenté de renoncer à sa Chaire de Professeur, pour termi-

ner toutes les diſputes par ſa retraite ; mais il avoit conſidéré qu'il devoit répondre à Dieu des talens que ſa Providence lui avoit confiés, qu'il lui étoit défendu de les enfouïr, & qu'il avoit appris de ſaint Auguſtin, que le juſte ne doit pas ceſſer de faire le bien, pour éviter les calomnies que l'on répand contre ſa réputation.

Après un préambule ſi fier, ſi éloigné de la ſoumiſſion & de la modeſtie qu'il avoit affectées dans les premiers momens de ſa condamnation, Baïus entra dans le détail des propoſitions condamnées par la Bulle, pour diſcerner celles qui lui étoient étrangéres de celles qu'il vouloit adopter ; ſur-tout il s'attacha aux articles de la Grace, du péché originel, du mérite des bonnes œuvres, du ſacrifice de la Meſſe, de la charité, du prix des actions de Jeſus-Chriſt, & du libre arbitre, diſſimulant ce que ſes opinions avoient de ſingulier & de dangereux, les préſentant ſous une apparence propre à ſurprendre ceux qui étoient, ou moins éclairés, ou moins attentifs, & ſe réſervant toujours quelque rou-

pas, en finissant son apologi
horter l'Université à la pa
peindre les malheurs qui naiss
divisions, & de l'inviter à s'abst
disputes que lui seul avoit f
tre, qu'il entretenoit avec c
& dont il ne sortoit jamais
confusion.

Il s'en fallut beaucoup qu
position de ses sentimens co
les Docteurs de Louvain,
moient sincérement la Religi
qui craignoient pour la Foi ;
reprochérent ses expressions
raires contre le Saint Siége
hardiesse qu'il avoit d'attribu
Peres de l'Eglise les opinions
étoient personnelles ; pour le
même dans son dernier retr
ment, appuyé sur ce que la B
Pie V. n'avoit pas été publi
lemnellement, on pria le Du
be, Gouv s Pays-Bas
faire publi formali
coutumées, penser

Docteur de Louvain d'y souscrire, spécialement Baïus, qui épuisoit tous ses artifices pour éviter cette souscription. Alors le Concile Provincial de Malines étoit assemblé. Martin Rithove, Evêque d'Ypres, y présidoit pour l'absence du Cardinal de Granvelle. Le Duc d'Albe crut que la Bulle ne pouvoit être publiée plus convenablement que dans le Concile même : il en écrivit aux Evêques assemblés, persuadé que l'autorité de ce Concile, jointe à celle du Saint Siége, & aux décisions de la Sorbonne & des Universités d'Espagne, détermineroit enfin Baïus à une soumission parfaite. Les Evêques applaudirent aux vûes du Duc d'Albe. Tous unanimement avoient accepté la Bulle ; tous marquérent du zèle pour [illegible] faire respecter. Ils députérent [illegible] uvain les E[illegible] d'Ypres & [illegible] d, dans [illegible] ce que ces [illegible] célébres [illegible] cience, & [illegible] ollégue [illegible], pour- [illegible] facilem [illegible] mettre [illegible] chemin. [illegible] r lui [illegible] re deve [illegible] nte

Plus [illegible]

comment résister en effet aux deux Puissances, qui agissoient parfaitement de concert, & qui menaçoient de sévir contre ceux qui s'obstineroient plus long-temps dans leur désobéissance ? Baïus eut recours à l'artifice qui lui avoit déjà réussi, il dissimula en présence des Evêques députés du Concile, il ne parla que de modération & de paix, il promit de se soumettre au Concile Provincial, *pourvû*, dit-il, *que la vérité ne fût point blessée*. Une soumission si captieuse ne satisfit que ceux qui ne le connoissoient pas. Morillon se rendit à Louvain ; il y fit publier la Bulle dans une assemblée générale de la Faculté, & tous sans exception s'y soumirent de la maniere la plus absolue & la plus forte ; mais il s'agissoit principalement d'avoir un acte authentique de cette acceptation, qui fût signé de Baïus, pour le réduire au silence, & pour le convaincre de duplicité, s'il retomboit dans ses erreurs. Par la même raison, Baïus étoit résolu de s'en dispenser à quelque prix que ce fût ; ses intrigues engagérent la Faculté à prier Morillon de se contenter de

l'acceptation solemnelle de la Bulle que l'on venoit de faire ; les actes du Concile de Malines, & les regis-tres de l'Université paroissoient suf-fire pour attester cette acceptation, & pour la faire passer à la postérité ; de plus grandes précautions pou-voient être injurieuses à la Faculté, elles étoient au moins inutiles ; ce-pendant il fut décidé, que si le Con-cile de Malines persistoit à exiger cet acte d'acceptation, la Faculté le fe-roit expédier, & munir de la signa-ture de tous les Docteurs, sans au-cune exception. Morillon rendit compte au Concile de ces disposi-tions ; il lui demanda de nouveaux ordres pour se conduire avec plus de lumiéres, & pour n'être pas res-ponsable des événemens.

Il devoit s'attendre à toute la haine de Baïus, & de ses Sectateurs ; mais il fut étonné des calomnies qu'on répandit contre lui, si grossierement qu'il lui fut facile de détromper l'Uni-versité, & de confondre ses Accusa-teurs. Ils lui reprocherent d'avoir pu-blié la Bulle de son propre mouve-ment, & d'avoir emprunté le nom du Concile, sans y être autorisé. Il

en porta ſes plaintes au Concile même, qui crut devoir un témoignage public à la vérité, & des éloges à la conduite de Morillon. Les Evêques d'Ypres & de Gand furent chargés d'écrire à la faculté de Louvain, & de l'aſſurer qu'il n'avoit agi que par les ordres du Concile, qui s'étoit déterminé à la publication de la Bulle, par les motifs les plus juſtes & les plus preſſans. Les erreurs de Baïus étoient répandues dans les Pays-Bas, elles commençoient même à ſe gliſſer dans les Etats voiſins. On avoit ſouhaité d'abord de lui épargner la honte de ſa condamnation; mais elle étoit devenue publique par ſa réſiſtance même, & par ſes clameurs. Il n'y avoit plus d'eſpérance de faire rentrer ſes opinions dans les ténebres. Des rechûtes ſcandaleuſes & fréquentes avoient exigé les remedes les plus forts, & les plus grandes précautions. Il s'agiſſoit d'aſſurer la Foi, & de préſerver le Monde Chrétien des erreurs que l'on s'efforçoit de répandre; la ſeule publication de la Bulle pouvoit porter la lumiere dans les eſprits, & tracer aux Fideles la conduite qu'ils devoient tenir. Quant à la ſouſcrip-

tion de l'acceptation de cette Bulle, les Evêques disoient, qu'elle ne devoit souffrir aucune difficulté. Le Jugement du Saint Siége avoit été porté aprè l'examen le plus exact, il avoit été réitéré, il avoit été accepté solemnellement par le Concile de la Province, il étoit conforme aux sentimens des Universités les plus fameuses: celle de Louvain l'avoit reçu avec un applaudissement général; le Roi étoit résolu de le protéger, le Duc d'Albe avoit l'autorité & la fermeté nécessaires pour le faire exécuter; Viglius Président du Conseil d'Etat, & Coadjuteur de la Prévôté de St. Bavon de Gand, étoit dans les mêmes sentimens; enfin, disoient les Evêques d'Ypres & de Gand au nom du Concile, *on dissipera beaucoup plus aisément tout soupçon de rechûte, en souscrivant l'acceptation que la Faculté a faite de la Bulle, si elle l'a faite de bonne-foi, puisque par là elle mettra le sceau à la sincérité de sa soumission, en confirmant par sa souscription la décision du Saint Siége, auquel l'Ecole de Louvain a coutume de s'en rapporter en toutes choses.* Le reste de la Lettre est une exhortation à signer l'acceptation, *pour assoupir une affaire très-odieuse.*

Malgré des raiſons ſi preſſantes, la ſignature de l'acceptation fut encore différée. Ce ne fut qu'en 1572, que le Duc d'Albe, indigné des intrigues & des délais de Baïus, ordonna à la Faculté d'en délibérer définitivement, & de lui rendre compte de ſa Délibération. Tous les Docteurs furent préſens à cette Aſſemblée, Baïus ſeul s'en diſpenſa, on ne ſçait ſous quel prétexte. La Faculté jugea, que toutes les Propoſitions condamnées par la Bulle, l'avoient été avec juſtice. Elle ordonna, que cette Concluſion ſeroit notifiée à tous ſes ſuppots, ſpécialement à ceux qui aſpiroient aux Grades, & qu'on lui dénonceroit tous ceux qui refuſeroient de s'y ſoumettre. Tous les Livres qui renfermoient les Propoſitions condamnées, furent ſupprimés, la lecture en fut défendue aux Etudians; on nomma des Docteurs exemts de tous ſoupçons, pour corriger les Ecrits qu'Heſſels avoit dictés, & par leſquels il avoit frayé le chemin à Baïus. La Faculté déclara qu'elle acceptoit la proteſtation que Baïus avoit faite, & qu'il avoit renouvellée tout récemment, de s'en rapporter à la Dé-

cision de la Faculté, & elle établit des Conférences pour affermir la paix & l'union. Baïus n'avoit plus de prétexte pour refuser d'obéir, il signa la Délibération, sans aucune difficulté, toujours soumis en apparence, mais toujours déterminé à échapper par les détours qu'il sçavoit se préparer.

Morillon rendit compte au Cardinal de Granvelle de tout ce qui s'étoit passé; le Cardinal approuva sa conduite, & il l'en remercia au nom de Pie V. Ce Saint Pontife mourut très-persuadé que le Baïanisme étoit anéanti; en Flandres même on eut une si grande confiance dans la prétendue soumission de Baïus, qu'il obtint le Doyenné de l'Eglise Collégiale de S. Pierre de Louvain, & que l'Université le fit son Chancelier; cependant il ne lui manquoit qu'une occasion, pour rentrer dans la carriere; elle se présenta bientôt, & il la saisit avec empressement. Philippe de Marnix de Sainte Aldegonde Calviniste des plus emportés, assez vain pour vouloir dogmatiser dans sa Secte, quoique fort ignorant, lui proposa différentes qnestions sur la pré-

ſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, ſur l'Ecriture Sainte, & ſur l'Egliſe. Baïus eut le malheur, ou la malice de répondre à ces queſtions d'une maniere ſi équivoque, & ſi foible que De Marnix s'attribua une victoire complette. Les Calviniſtes des Pays-Bas en triompherent, & ils eurent quelques raiſons de s'applaudir, de ce qu'un Militaire de leur Secte avoit confondu l'un des plus ſçavans Docteurs de Louvain. Horantius, Religieux de S. François, écrivit, non contre Marnix, qui n'avoit propoſé que des difficultés cent fois rebattues & détruites, mais contre Baïus, qui avoit paru trahir la cauſe de la Catholicité ; cet écrit eut aſſez de ſuccès pour obliger Baïus à ſe juſtifier. On vit donc encore une apologie de ſa doctrine. Il s'emporta contre ſon adverſaire, & dans l'excès de ſa colére, il oſa nier l'exiſtence de la Bulle de Pie V. bien aſſuré que Morillon n'en avoit point laiſſé de copie. L'Univerſité de Louvain, étonnée de cette impudence, en écrivit au Roi d'Eſpagne, & au Cardinal de Granvelle ; elle les pria d'obtenir de Gregoire XIII. la confirma-

tion de la Bulle de Pie V. c'étoit en effet l'unique moyen de prévenir des chicanes qui renaissoient à chaque instant ; elles devoient cesser enfin par le dépôt de la Bulle dans les registres de l'Université.

Baïus, justement allarmé de ce projet, retoucha l'écrit qu'il avoit envoyé autrefois à Pie V. Il n'osoit plus s'adresser au Cardinal de Granvelle, qui l'avoit abandonné absolument ; mais il trouva le moyen de faire présenter son apologie à Gregoire XIII. Granvelle reçut à cette occasion des ordres de Madrid; Ministre du Roi d'Espagne auprès du Saint Siége, il ne put se dispenser de solliciter un nouvel examen des écrits de Baïus, sans proposer aucun de ces ménagemens, qui avoient si mal réussi, & qui n'avoient servi qu'à rendre le coupable plus téméraire & plus entreprenant. Gregoire XIII. donna une Bulle, qui renouvelloit la condamnation des erreurs de Baïus, & qui rapportoit en son entier la Bulle de Pie V. pour assurer son existence & son authenticité ; elle fut remise à Tolet, Jésuite & Prédicateur du Pape ; il devoit la

le fujet de fon voyage ; bien lo
former quelque oppofition à
cution de la nouvelle Bulle ,
fixa au dix-neuf du même moi
femblée générale de la Facult
devoit être convoquée pour la
fication , & pour l'enregiftrem
la Bulle. Ce jour étant venu ,
préfenta à la Faculté le Bref qu
torifoit ; enfuite il fit un difcou
il rappella tout ce qui s'étoit
l'occafion de la Bulle de Pie V.
ce que quelques Théologiens
nommer perfonne, avoient fait,
fe fouftraire aux Décifions p
par ce Décret. Il préfenta la Bu
Grégoire XIII. , il demanda au
du Saint Siége qu'elle fût acc
& dépofée dans les Regiftres de

encore de se justifier, puis il se retira, sous prétexte de laisser opiner en liberté, sur une affaire qui l'intéressoit personnellement. Le Doyen de la Faculté remercia le Pape au nom de tous ses Collégues de la charité paternelle que Sa Sainteté avoit pour l'Université de Louvain ; il assura le Commissaire Apostolique, qu'elle n'avoit jamais manqué au respect & à la soumission qu'elle devoit à la Bulle de Pie V., & pour délibérer sur la réception de celle de Grégoire XIII., il indiqua une seconde Assemblée générale au ving-un. Tolet y fut conduit par Baïus même, & par deux Docteurs Députés de la Faculté. Après la lecture du Bref & de la Bulle, il demanda à Baïus s'il n'avouoit pas que plusieurs des Propositions condamnées étoient dans ses Ouvrages, dans le même sens où elles étoient condamnées, Baïus l'avoua, sans modification & sans excuse. Tolet insista, il demanda encore à Baïus, s'il condamnoit ces Propositions, & toutes celles qui étoient proscrites par la Bulle. Baïus répondit, *je les condamne selon l'intention de la Bulle, & comme la Bulle les*

condamne. Tolet pria la Faculté d
ner. Tous unanimement dir
nous condamnons les Propositions ,
recevons la Bulle avec respect , & no
promettons obéissance. Tolet fin
Séance, en exhortant la Facult
paix & à la persévérance.

Sa Commission alloit plus lo
s'agissoit de déterminer enfin Ba
donner un Acte authentique de sa
mission, & à le signer. Tolet lu
senta un modele de cet Acte
Baïus devoit reconnoître netten
que ses opinions avoient été ju
& condamnées par Pie V., &
Grégoire XIII. On lui proposoi
jouter une déclaration de ses
mens, conçue en ces termes. *J'*
tellement touché , que je suis tout-
persuadé de l'équité avec laquelle on
damné toutes ces opinions , que leu
damnation est très-juste & très-légiti
qu'elle n'a été prononcée qu'après un
délibération , & un examen très-exa
confesse de plus , que plusieurs de ce
posittions sont contenues & enseignée
le sens même auquel elles ont été co
nées , dans plusieurs Livres que j'ai c
sés & publiés , avant que le Pape eût
sa Bulle : enfin je déclare , qu'à pré

renonce à toutes ces mêmes Propoſitions, que j'acquieſce à la condamnation que le Saint Siége en a faite, & qu'à l'avenir, je ne veux, ni en enſeigner, ni en ſoutenir aucune. Baïus n'héſita pas de ſigner cet Acte, quoiqu'il prévît, qu'il pourroit le confondre, lorſqu'il renouvelleroit des erreurs abjurées d'une maniere ſi ſolemnelle & ſi préciſe. C'étoit du moins ſe tirer d'un embarras préſent : l'avenir n'incommode que ceux qui ſont vrais, droits & ſinceres.

Qu'il eſt rare que l'on abandonne de bonne foi un parti, dont on ſe fait honneur d'être le chef ! la prévention & l'amour aveugle que l'on a pour des opinions, qu'on ſe flatte d'avoir créées ; la vanité ſatisfaite d'occuper une place diſtinguée, plutôt que d'être confondu dans la multitude des Théologiens & des fideles ; l'appas de la réputation ; la honte de varier, & de reconnoître ſon erreur ; le triomphe de ſes Adverſaires que l'on hait, & que l'on mépriſe ; la prétendue lâcheté de ruiner un Ouvrage, dont on croit être le plus ferme appui ; la douleur de faire paſſer ſon nom à la Poſtérité avec une tache

Tel fut le malheur de Baius. .
il n'eut la force de renoncei
idées ; quelques précautions
prît, pour les renfermer dai
intérieur, souvent elles lui
poient, elles le trahissoient. I
& Horantius furent encore au
avec lui, & pour cette fois
rendit la justice, qu'il avoit é
l'Eucharistie d'une maniere C
doxe; mais ses sentimens sur l
voir de l'Eglise parurent sus
il fut obligé de donner enco
explications, toujours hon
à un Théologien, qui doit
avec justesse, & sans détou
des matieres qui appartiennen
Foi.

également révoltés contre l'Autorité Eccléſiaſtique, & contre la Puiſſance Royale. Ces craintes redoublérent, lorſqu'on vit, qu'il diſpenſoit ſes Diſciples de l'acceptation des Bulles de Pie V. & de Grégoire XIII., quoique l'Univerſité eût ordonné expreſſément qu'on l'exigeât de ſes Etudians; lorſqu'il combattit la croyance de l'Egliſe-Catholique ſur les Indulgences, en ce qu'elle enſeigne, que les mérites des Saints entrent dans ce tréſor ſpirituel; lorſqu'il s'attacha à affoiblir l'autorité que le Saint Siége exerce ſur l'Egliſe Univerſelle, pour ſe venger des condamnations que Rome avoit prononcées contre lui, & qu'embarraſſé de quelques Déciſions du Concile de Trente, il prétendit, qu'elles n'étoient pas définitives & irrévocables. A chaque pas qu'il fit dans ſes égaremens, il rencontra toujours des Adverſaires, dont le zèle & la ſcience auroient dû le ramener aux vrais principes; les Univerſités de Salamanque & d'Alcala cenſurérent une ſeconde fois ſes Ouvrages: on peut dire, que l'Autorité, la Charité, les lumieres s'épuiſérent pour le perſuader.

Le Cardinal de Granvelle n
pas voulu le perdre, & jai
n'avoit pu le convertir. La de
ressource que le zèle inspira à
nistre, fut d'engager le Pape à
de l'Université de Louvain,
fît un corps de Doctrine su
les objets, qui avoient fait naî
disputes. L'Université le fit
avec modération & avec préc
elle ordonna que ses Docteurs
Candidats promissent par se
de s'y conformer, & elle eut l
solation de le voir généralem
prouver. Baïus en devint pl
conspect. La Foi parut être en
par la condamnation de se
vrages; on le laissa achever tr
lement sa carriere, dans les for
de Chancelier de l'Université d
vain.

J'ai crû devoir expliquer ici
la suite de l'affaire de Baïus, p
pas interrompre trop souvent
cit de cet évenement singulie
dant que le Cardinal de Gr
avoit la plus grande attention

France pour entretenir la division dans le Royaume & pour faciliter par une guerre civile les projets chimériques que Philippe II. avoit formés sur la Couronne de France. Non-seulement il n'y a point de preuves, que ces Ministres ayent eu des liaisons secrettes avec les Calvinistes de France, & qu'ils les ayent favorisés ; mais encore il est certain, qu'ils ont eu le zèle le plus vif & le plus sincere, pour contribuer à appaiser les troubles de Religion qui s'étoient élevés en France. Personne n'ignoroit alors les relations intimes que les Calvinistes de France avoient avec les Religionaires des Pays-Bas. Si les Ministres du Roi d'Espagne avoient protégé les Calvinistes de France, ils auroient assuré de grands secours aux Séditieux des Pays-Bas, ils auroient agi contre les vues & les intérêts de leur Maître. Qu'on reproche aux Granvelles d'avoir flatté l'ambition des Guises, cela est juste ; il n'est que trop commun qu'on tâche de diviser les sujets d'une puissance qu'on veut abattre, & de les soulever contre leur Souverain légitime ; pour les troubles de la Religion, les Granvelles souhaitoient

ſincérement de les calmer, ils en donnerent alors une preuve qui ne peut pas être équivoque.

Projet de Granvelle pour finir l'affaire de la Navarre.

Antoine de Bourbon premier Prince du Sang de France avoit épouſé Jeanne d'Albret Héritiere du Royaume de Navarre. L'un & l'autre étoit imbû des nouvelles erreurs, & ils étoient encore plus ennemis de la Cour de Rome, qui avoit entrepris de dépouiller les Poſſeſſeurs légitimes de la Couronne de Navarre, pour la tranſporter à la Maiſon régnante en Eſpagne, ſous prétexte de conſerver la Religion dans la Navarre. C'étoit un projet digne d'un Prélat zélé pour la Religion, & d'un Miniſtre habile, de vouloir détacher le Roi & la Reine de Navarre du parti des Calviniſtes, de les reconcilier avec la Cour de Rome, & de les faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Le Cardinal de Granvelle propoſa l'échange du Royaume de Navarre, contre le Royaume de Sardaigne. Le Baron de Chantonnay, Ambaſſadeur en France, fut chargé de diſpoſer le Roi & la Reine de Navarre à cet échange, & d'obtenir le conſentement de la Cour de France, qui y avoit un intérêt ſenſible,

Prosper de Sainte-Croix, Nonce en France sous le Pontificat de Pie IV. avoit ordre d'agir de concert avec les Granvelles; mais ce projet souffroit de grandes difficultés. Il étoit avantageux à Philippe II., & ce fut lui qui s'y opposa avec plus d'obstination. Pour l'y déterminer, on lui représenta les scrupules bien fondés que Charles-Quint avoit portés jusques dans sa retraite sur la possession de la haute Navarre. L'acquisition de la basse Navarre étendoit la Frontière d'Espagne du côté de la France, & en conservant la mouvance du Royaume de Sardaigne, Philippe auroit fait un échange également glorieux & utile à sa Couronne. Cependant il parut craindre de donner un voisin dangereux à la Sicile, & son indécision accoutumée suspendit la négociation.

Le Roi de Navarre étoit très-disposé à accepter l'échange, quoique le voisinage de la Sicile fût plus à craindre pour lui que pour l'Espagne. Il étoit sans marine & sans espérance d'en pouvoir former; il avoit à redouter toutes les forces de l'Espagne, & les prétextes dont on ne manque jamais pour dépouiller

celui qui ne peut ſe défendre. La Reine de Navarre marquoit une répugnance invincible à céder le patrimoine de ſes peres, & à embraſſer la Religion Catholique. Charles IX. Roi de France déſiroit que la baſſe Navarre reſtât entre les mains d'un Prince de ſon ſang, & pour ainſi dire dans ſa dépendance. La négociation languit, elle n'échoua abſolument qu'à la mort du Roi de Navarre.

Granvelle propoſe le Mariage de Dom Carlos avec Marie Stuart.

Un Hiſtorien a dit, qu'avant que de propoſer l'échange de la Navarre & de la Sardaigne, Granvelle avoit eu un autre deſſein. Ce Miniſtre, dit-il, connoiſſoit l'obſtination de la Reine de Navarre dans les erreurs qu'elle avoit embraſſées, il propoſa au Roi de Navarre de la répudier, de reprendre ſon ancien attachement à la Catholicité, & d'épouſer Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, alors veuve de François II. il n'eſt pas poſſible d'accuſer Granvelle d'avoir eu des vûes ſi contraires à la Religion & à la politique ; à la Religion, parce que le divorce n'eſt point admis dans l'Egliſe Catholique, & que l'héréſie même ne peut

dissoudre le lien du Mariage ; à la Politique, parce qu'il n'étoit pas de l'intérêt du Roi d'Espagne de faire rentrer la Couronne d'Ecosse dans la Maison de France. Philippe II. avoit une si grande appréhension qu'elle n'y rentrât, qu'après la mort de François II., il n'oublia rien pour empêcher le Mariage de Charles IX. avec Marie Stuart. Granvelle avoit été chargé de cette intrigue; peut-être même en étoit-il l'auteur ; auroit-il abandonné si promptement ses principes pour favoriser le Roi de Navarre ennemi irréconciliable de l'Espagne? Enfin ce prétendu projet avoit été contraire aux maximes les plus certaines du droit Public. Antoine de Bourbon étoit Roi de Navarre parce qu'il avoit épousé l'Héritiere de ce Royaume. S'il avoit répudié cette Héritiere, il auroit cessé d'être Roi, il auroit tout perdu, & la Religion n'y auroit rien gagné, puisque Jeanne d'Albret auroit conservé son Royaume, & qu'elle n'auroit pas manqué de continuer à protéger les Calvinistes.

Le vrai dessein du Cardinal de Granvelle paroît dans les Lettres que

lât à leur conduite. Il proposa de leur donner un surveillant, non sous le titre de Gouverneur, qui leur seroit odieux, mais sous le titre de Protecteur, choisi dans la plus haute Noblesse, chargé seulement en apparence de maintenir leurs Priviléges, mais occupé réellement à éclairer de près leur conduite : c'étoit se désigner clairement pour remplir la place qu'il vouloit créer. La Gouvernante n'eut pas le courage de lui résister ; la proposition fut portée au Conseil, ou les amis du Prince d'Orange le donnérent pour être l'homme le plus agréable aux Brabantins, & le plus capable de les bien conduire. Granvelle lui résista en face. Il dit que les Brabantins étoient jaloux du privilége qu'ils avoient, de n'être soumis à aucun Supérieur, qu'au Gouverneur général des Pays-Bas ; ce privilége étoit ancien, celui qui seroit leur Protecteur, pourroit se nommer leur Souverain, & se croire associé à l'autorité du Roi, sur les dix-sept Provinces. Granvelle fit sentir toutes les conséquences de ce projet audacieux, il parla avec tant de force,

que malgré les intrigues du Prince d'Orange, ſa propoſition fut rejettée à la pluralité des voix. Le Miniſtre alla plus loin, il ne communiqua plus rien au Prince d'Orange de tout ce qui pouvoit intéreſſer le Brabant, il affecta même de profiter de l'abſence du Prince, pour nommer les Magiſtrats des Villes du Brabant, & pour ne pas lui donner la facilité de s'y faire de nouvelles créatures.

Ce refus ne ſervit qu'à animer le Prince d'Orange, & à faire éclore une nouvelle intrigue. De toutes les Provinces des Pays-Bas il s'éleva un cri général, pour demander la convocation des Etats. Le prétexte en étoit juſte en apparence. On diſoit que les bons Rois ne craignent jamais de conſulter leurs Sujets, on ſe propoſoit de porter des Loix équitables pour la défenſe de la Religion, de regler les Finances, & de pourvoir à la garde du Pays, que le Prince d'Orange croyoit expoſé à être envahi par les François. Il n'ignoroit pas que le Roi d'Eſpagne avoit défendu très-expreſſément à la Gouvernante d'aſſembler les Etats Géné-

raux des dix-ſept Provinces ; mais pour l'y déterminer, il lui fit eſpérer que les Etats lui donneroient des ſubſides aſſez abondans, pour réparer les déſordres des finances, pour ſoudoyer les Troupes, pour dominer abſolument ſur les Peuples des Pays-Bas.

Le Prince d'Orange étoit bien éloigné de tenir parole. Son unique objet étoit d'obtenir la convocation des Etats, & de les engager à chaſſer les troupes Eſpagnoles, à régler l'emploi du ſubſide qui avoit été accordé par les Etats de Gand, & à uſurper la Légiſlation même pour les affaires de Religion ; cependant la préſence du Cardinal de Granvelle l'embarraſſoit, & il entreprit de l'exclure des Etats dont il demandoit la convocation. Naturellement les Etats Généraux ne devoient être préſidés que par la Gouvernante, & par ſon Miniſtre. Le Prince d'Orange propoſa de leur donner pour Préſident le Marquis de Bergue, homme d'une probité reconnue & Catholique fort zèlé, mais homme foible, & dont il ſe flattoit de diſpoſer entierement. Si le Marquis de Bergue pouvoit obtenir la

Présidence des Etats, il étoit sûr que le Cardinal de Granvelle refuseroit d'y assister, & c'étoit tout ce que le Prince d'Orange souhaitoit.

L'appas d'un subside extraordinaire & abondant tentoit la Gouvernante; mais Granvelle lui découvrit le piége caché sous de si belles apparences, & l'impossibilité même d'assembler les Etats Généraux. Le Roi l'avoit défendu expressément, & c'étoit s'exposer à toute son indignation, que de lui désobéir dans une affaire de cette importance. Les Etats assemblés devoient infailliblement s'emparer de toute l'autorité, & ne laisser à la Gouvernante & au Ministre, que le soin d'exécuter leurs volontés. Ceux qui demandoient la convocation des Etats, étoient ceux-là mêmes qui méditoient une révolution, & qui vouloient substituer le Gouvernement républicain à l'Autorité Souveraine. Ils auroient attention à remplir les Etats de Séditieux, & ils emporteroient facilement la pluralité pour la liberté de conscience. On y verroit les Abbés Réguliers encore irrités de l'établissement des nouveaux Evêchés. La Noblesse y

ſeroit conduite, trompée, & aſſervie par le Prince d'Orange. Les Députés des Villes ſeroient ſubjugués par la Nobleſſe. Ceux qui avoient embraſſé les nouvelles erreurs, demanderoient la révocation des Edits de Charles-Quint, ils s'éleveroient contre les Ordres ſéveres de Philippe II; ſi on leur impoſoit ſilence, ils ſe plaindroient de la ſervitude où l'on tiendroit les Etats. Leur accorder un autre Préſident que la Gouvernante, ce ſeroit une nouveauté, ce ſeroit un exemple pernicieux, ce ſeroit donner au peuple un Tribun qu'on oppoſeroit à l'Autorité Royale, & dont les fonctions paſſeroient bientôt des mains du Marquis de Bergue dans celles du Prince d'Orange. La Gouvernante ſe rendit à des raiſons ſi fortes, & elle refuſa abſolument la convocation des Etats; elle dit que le Roi devoit bientôt revenir en Flandres, & qu'il falloit attendre ſa préſence, pour délibérer des intérêts les plus importans de la Religion & du Gouvernement.

Tout ce qu'elle ordonnoit d'elle-même étoit marqué au coin de la timidité, elle laiſſoit trop entrevoir

la crainte que le prince d'Orange lui avoit inſpirée, & le déſir qu'elle avoit de l'appaiſer. Pour le conſoler du refus d'aſſembler les Etats, elle permit aux Chevaliers de la Toiſon d'Or de s'aſſembler en ſa préſence, pour délibérer ſur les affaires générales. On affectoit de ne parler devant elle que des intérêts des Peuples; mais on avoit toujours quelques prétextes pour achever les Délibérations chez le Prince d'Orange, & là on ne s'entretenoit que des moyens de chaſſer le Miniſtre. Il le ſçut, ou il s'en douta, il en porta ſes plaintes au Roi d'Eſpagne; le Roi déſapprouva ces aſſemblées, il voulut que la Gouvernante les fit ceſſer, & ce fut pour elle une mortification, de voir que les premiers ordres peut-être qu'elle eût donnés ſans la participation de Granvelle, fuſſent condamnés & révoqués ſans aucun ménagement. Telle fut auſſi l'époque de la méſintelligence qui ſurvint entre la Gouvernante & le Miniſtre, & qui acheva de tout perdre. Granvelle ſe plaignoit de ce que la Gouvernante autoriſoit publiquement les Conférences de ſes ennemis, & les Délibé-

rations fréquentes, où il ne s'agiſſoit que de trouver les moyens les plus sûrs pour le faire renvoyer. La Gouvernante jugea par la Lettre humiliante qu'elle avoit reçue, que Granvelle avoit à ſon inſçu une correſpondance avec le Roi, & qu'il ne l'épargnoit pas dans les avis qu'il donnoit. La défiance devint réciproque, elle éclata même; & le Prince d'Orange en profita habilement, pour ſe débarraſſer en même-temps de la Gouvernante & du Miniſtre.

Il lui étoit important de commencer par éloigner des Pays-Bas les troupes Eſpagnoles. Le Roi l'avoit promis aux Etats de Gand; le délai qu'il avoit preſcrit, étoit écoulé depuis longtems; les Grands, le Peuple, les Etats de chaque Province exigérent unanimement, que la Gouvernante accomplît la parole du Roi, & ils l'exigerent avec cette chaleur que le Prince d'Orange ſçavoit donner à tous ſes projets. Granvelle voyoit trop de diſpoſitions à la guerre civile, pour ne pas conſerver des troupes qui devoient être ſa ſeule reſſource. Il en écrivit au Roi d'Eſpagne, & bien loin de lui conſeiller de rappeller ſes trou-

pes en Eſpagne, il lui conſeilla de les laiſſer aux Pays-Bas, de les bien payer, d'y établir une grande ſubordination, & de les augmenter aſſez pour tenir en reſpect les Peuples des dix-ſept Provinces.

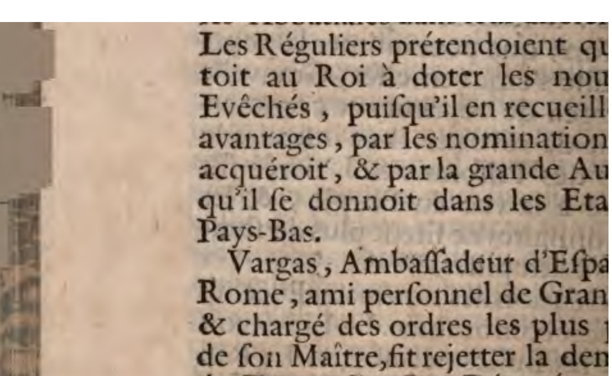
La Gouvernante devoit prudemment refuſer le renvoi des troupes Eſpagnoles, juſqu'à ce que le Roi en eût décidé ; elle mollit, & peut-être pour mortifier Granvelle à ſon tour, elle ordonna que l'affaire fût portée au Conſeil d'Etat. Le Prince d'Orange y entraîna facilement les ſuffrages pour le renvoi des troupes ; Granvelle & Viglius furent les ſeuls qui oſaſſent s'y oppoſer ; mais la grande pluralité étoit pour le départ des troupes, & la Gouvernante expédia des ordres, pour les faire marcher en Zélande, où elles devoient s'embarquer pour l'Eſpagne. Déjà elles étoient en route, lorſque les ordres du Roi arrivérent pour ſuſpendre leur départ : la Gouvernante n'oſa réſiſter, elle ſuſpendit leur embarquement, bien réſolue d'avoir ſa revanche contre le Miniſtre, & de combattre ſon avis, au riſque de s'affoiblir elle-même, & de ſe mettre dans la dépendance abſolue du Prince d'Orange.

En effet les plaintes redoublerent. La Gouvernante parut craindre une ſédition, & que les troupes Eſpagnoles mêmes, qui étoient en très-petit nombre, n'en fuſſent les premieres victimes. Dans la lettre qu'elle en écrivit au Roi, elle ſçut lui inſpirer la frayeur vraie ou fauſſe dont elle étoit pénétrée; le Roi étoit toujours au premier qui vouloit s'emparer de ſon eſprit, il permit de renvoyer les troupes en Eſpagne. Granvelle & Viglius parurent ſe rendre, les troupes partirent; & dès ce moment le Prince d'Orange ne trouva plus d'obſtacles à l'exécution de ſes projets, que dans la fermeté d'un Miniſtre qu'il avoit eu l'adreſſe de déſarmer, & qui étoit vaincu par ceux mêmes dont il ſoutenoit l'Autorité.

Dans cette triſte ſituation, les erreurs de Calvin & de Luther firent tous les jours de nouveaux progrès. Les Religionnaires ſe déclarerent hautement, ils exciterent des Séditions à Tournay, à Lille, & à Valenciennes. Montmorency de Montigni, Gouverneur de Tournay, punit du dernier Supplice les Prédicans qui avoient aſſemblé le Peuple dans

cette Ville. De Glimes, Marquis de Bergue agit plus mollement dans son Gouvernement de Valenciennes. Il fit mettre les Prédicans en prison, mais il différa l'instruction de leur Procès : il sembloit qu'il ne les tînt en prison, que pour animer la populace. Elle s'émut en effet; Granvelle se chargea de réprimer ce commencement de révolte. Il fit instruire le Procès des Prisonniers. L'Arrêt fût exécuté à la vue du Peuple, & les Religionnaires ne firent plus de semblables entreprises.

La création des nouveaux Evêchés paroissoit consommée. Le Pape avoit donné les Bulles nécessaires. Le Roi d'Espagne les avoit revêtues de son Autorité. Les nouveaux Evêques étoient nommés; il ne s'agissoit plus que de les mettre en possession de leurs Diocèses, & de les soutenir contre la violence des Protestans. Le Prince d'Orange ne désespéroit pas encore de détruire cet ouvrage : il animoit les Peuples à ne pas reconnoître les nouveaux Evêques, & il flattoit les Réguliers de l'espérance de conserver le temporel de leurs Abbayes, dont ils devoient être dépouil-



Les Réguliers prétendoient qu
toit au Roi à doter les nou
Evêchés , puiſqu'il en recueill
avantages , par les nomination
acquéroit , & par la grande Au
qu'il ſe donnoit dans les Eta
Pays-Bas.

Vargas , Ambaſſadeur d'Eſpa
Rome , ami perſonnel de Gran
& chargé des ordres les plus
de ſon Maître, fit rejetter la den
de Dumoulin. Les Députés q
Réguliers envoyerent à Madri
reçurent du Roi qu'une repon
quivoque , ſelon ſon uſage ;
ques Evêchés nouvellement c
ſubſiſtérent ; mais la réſiſtanc
ſi forte dans d'autres Villes ,
l'Archevêché d'Utrecht, & les

imparfait, que d'augmenter les troubles des Provinces maritimes les plus séditieuses & les plus redoutables de toutes celles qui formoient le Gouvernement des Pays-Bas. Les ennemis de Granvelle s'étoient flattés de lui enlever à cette occasion l'Archevêché de Malines. Fâchés de n'y avoir pas réussi, ils résolurent de faire les derniers efforts pour le chasser des Pays-Bas; mais avant que de l'attaquer directement à la Cour de Madrid, ils essayérent de l'épouvanter, & de l'engager à demander lui-même sa retraite. Souvent on lui donnoit des avis secrets, qu'il périroit par le fer, ou par le poison; les Protestans le menaçoient de tirer une vengeance éclatante de la mort des Prédicans de Valenciennes; les Grands, les Réguliers dépouillés de leurs Abbayes, le Peuple, tout sembloit conspirer contre lui; surtout on employa les armes dont se servent toujours les lâches & les calomniateurs; on répandit des Libelles diffamatoires, où on lui reprocha sa naissance, ses mœurs, sa dépense excessive, sa hauteur, sa sévérité.

Les Religionnaires se distinguerent

ſur-tout dans ce genre d'attaque. Le ſeizième ſiécle fut fécond en Libelles diffamatoires, que les Hérétiques nommerent Légendes par dériſion, & par alluſion aux Extraits des Vies des Saints, que l'Egliſe a inſérés dans ſes Breviaires. Déjà le Cardinal de Lorraine & Dom Claude de Guiſe, Abbé de Cluny, avoient eu leurs Légendes, dont un Compilateur moderne a oſé donner une Edition nouvelle, * pour immortaliſer des Ouvrages, qui devroient être enſevelis dans l'oubli. La Légende du Cardinal de Lorraine avoit accuſé ce Prélat d'avoir été d'intelligence avec le Cardinal de Granvelle pour porter la Maiſon de Guiſe au plus haut point de la grandeur. Le nouvel Editeur de cette Légende enchérit encore, & il dit que *le Cardinal de Granvelle fut en tout ſens un très-méchant Miniſtre, qui n'a pas peu contribué par ſes hauteurs & par ſa dureté à faire perdre les Pays-Bas à la Couronne d'Eſpagne, & qui d'ailleurs a deſhonoré ſa dignité par ſes mauvaiſes mœurs.* Il ajoute, à l'occaſion d'un autre Libelle, que *Granvelle étoit un homme dangereux & ennemi de toute la France.*

* *Mém. de Condé Tom. VI. page 153.*

Dire que ce Ministre fut ennemi de la Fance, qui étoit alors presque oujours en guerre avec l'Espagne, 'est dire, qu'il servoit bien son Maître, & qu'il étoit dangereux à ses nnemis. Tout le reste à été puisé ans la Légende que les Protestans es Pays-Bas firent contre le Cardinal e Granvelle. Je ne la connois que ar ce que d'Aubigné en dit dans son listoire Universelle. * *Cet Ouvrage,* it-il, *diffamoit le Cardinal en son extrac-on, en son enfance, & en tous les âges e sa vie, l'accusant de mauvaises mœurs, e toutes sortes de pollutions, & puis de erfidie aux choses publiques & particu-eres.* Un Ministre qui combattoit vec zèle pour la Religion, contre s Luthériens & les Calvinistes, & ui soutenoit presque seul l'Autorité oyale au milieu des Révoltés, pou-oit-il alors n'avoir pas sa Légende? es Protestans ne craignoient pas de lesser la vérité & la charité, pour écrier les ennemis de leur Secte nais-inte; mais les Auteurs de ces Libel-s & leur nouvel Editeur portent vec eux leur Réfutation. La Reli-ion, la vérité, la probité n'em-loyent jamais des moyens si odieux.

* *D'Aubigné Hist. Univers. Liv III. Chap. XXII.*

avoit condamné les Œuvres de
dore de Beze,& il les avoit pro
du Diocèse de Malines. Bez
vengea par une satyre violente
les Cardinaux. Il se proposa de
ver, que les Cardinaux ne p
avoir aucune Autorité dans l'E
& que malgré les distinctions
Papes leur ont accordées, *un
nal n'est pas plus un vrai Pasteur
porc, ou un singe seroit Roi, si on
soit porter un sceptre & une couronn*
joua sur le mot *Cardinales*, &
pella les Cardinaux *Carnales*. T
satyre est dans le même goût,
qu'elle pût passer à la postérité
teur l'a insérée parmi ses Ouv
dans celui qui est intitulé, *Ar
Papatûs & Christianismi.* C'es

taqué par une multitude d'ennemis acharnés à sa perte ne perdit rien de son courage & de sa présence d'esprit. Il se croyoit assuré de la confiance de son Maître. Ses conseils étoient nécessaires à la Gouvernante. Son génie, son expérience, son travail infatiguable le soutenoient dans les embarras qui naissoient de toute part. Il rejetta les conseils timides que ses amis lui donnoient, autant que ses ennemis, & il fit voir une intrépidité dont le Prince d'Orange ne l'avoit pas soupçonné, lorsqu'il lui déclara une guerre ouverte. La cabale changea de batterie; elle résolut de perdre Granvelle dans l'esprit du Roi, & de la Gouvernante même, quoique l'un & l'autre fussent intéressés à conserver un Ministre qui étoit d'une fidélité à toute épreuve.

Prince d'O-range pour faire renvoy Granvelle.

Le parti du Prince d'Orange comptoit beaucoup sur le caractere ombrageux de Philippe II., & sur la jalousie qu'il avoit naturellement contre les Ministres qui le servoient avec plus de réputation. Les Factieux tinrent des assemblées fréquentes. La Gouvernante ne les ignora pas, elle ne voulut pas les interdire, & Gran-

velle ſeul ne le pouvoit pas. Le réſultat de ces aſſemblées fut, qu'on envoyeroit en Eſpagne Montmorency de Montigni, pour repréſenter au Roi le triſte état des Pays-Bas, & pour lui donner des conſeils importans, au nom de la Nobleſſe & des Magiſtrats. Montigni devoit combler d'éloges la Gouvernante ; il devoit rejetter tout les malheurs, ſur la création des nouveaux Evêchés, ſur la crainte de l'inquiſition, ſur l'orgueil & la dureté du Miniſtre ; ce qu'il y avoit de plus eſſentiel ſelon les Factieux, étoit de perſuader au Roi, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de pacifier les pays-Bas, que de renvoyer le Cardinal de Granvelle.

La Gouvernante fut informée du détail des inſtructions données à Montigni ; ſoit qu'elle fût flattée des témoignages qu'on vouloit lui rendre, ſoit qu'elle ne fût pas encore déterminée à ſolliciter la diſgrace de Granvelle, elle ſe contenta d'avertir le Roi de la députation, & de le prévenir ſur ce qu'on devoit lui demander. Dans la lettre qu'elle écrivit au Roi, elle s'excuſa d'abord de n'avoir

n'avoir pas éloigné du Conſeil les Auteurs de ce complot ; c'étoient le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont, & Simon Regnard. Elle craignoit de les aigrir, & d'augmenter les troubles par cet exemple de ſévérité ; enſuite elle louoit beaucoup la pénétration, l'activité & la ſageſſe du Cardinal de Granvelle. Pour toucher même davantage le Roi, elle lui rappella tout ce que Charles-Quint avoit dit de flatteur en faveur du Cardinal, & le conſeil qu'il lui avoit donné en partant des Pays-Bas, de le placer à la tête de toutes les affaires de la Monarchie. La Gouvernante atteſtoit le Roi lui-même ſur l'injuſtice des plaintes que faiſoient les ennemis de Granvelle, & ſur la modération des conſeils que ce Miniſtre avoit donnés ; elle finiſſoit *en ſuppliant le Roi de rendre juſtice à Granvelle & à elle-même.*

Il eſt très-vraiſemblable que la Gouvernante défendoit encore Granvelle de bonne foi, malgré les ombrages qu'elle avoit pris des avis ſecrets qu'il envoyoit à Madrid ; elle chargea le Comte de Barlaymont, ennemi déclaré du Prince d'Orange, de porter

ſa lettre au Roi. Barlaymont arriva à Madrid preſqu'en même-temps que Montigni, il eut audience le premier, & le Roi parut recevoir favorablement l'apologie de Granvelle. Montigni fut entendu à ſon tour, il préſenta au Roi des remontrances ſignées du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, & de pluſieurs autres Seigneurs Flamans ; ces remontrances étoient peu reſpectueuſes pour le Roi, & outrageuſes pour ſon Miniſtre.

Ses ennemis ſe plaignoient de ce que le Roi avoit donné à la Gouvernante un conſeil ſecret composé ſeulement de Granvelle, de Barlaymont & de Viglius ; on y décidoit les affaires publiques, & l'on affectoit de ne porter au Conſeil d'Etat que des affaires particulieres, ou du moins peu importantes ; ce partage déshonoroit ceux qui avoient entrée au Conſeil ; le Roi paroiſſoit ſoupçonner leur capacité, ou leur fidélité, & avoir oublié leurs ſervices. On prétendoit que Granvelle ſeul avoit pu lui inſpirer des ſoupçons ſi injurieux, pour jouir de toute la confiance du Roi, & pour gouverner les Peuples

Pays-Bas avec un deſpotiſme,
:es Peuples n'avoient jamais con-

:s Seigneurs Flamans diſoient
r eu des avis certains que Gran-
avoit donné au Roi des conſeils
ares, qu'il avoit propoſé de fai-
ıattre les têtes des premiers de la
leſſe, pour rétablir la tranquilli-
ıns les Pays-Bas, qu'il avoit de-
dé une armée, pour tenir les Peu-
lans le reſpect, ou plutôt pour les
ıguer, & pour avoir un prétexte
s dépouiller de leurs anciens pri-
;es.
étoit à Granvelle ſeul qu'on at-
oit la création des nouveaux
hés. Les remontrances exagé-
ıt le danger où l'on étoit de voir
ıys-Bas révoltés à cette occaſion;
ıiſoit que cette innovation ne
'oit avoir d'autre utilité que de
férer Granvelle de l'Evêché
:as à l'Archevêché de Malines.
ɔit accuſé de vouloir établir aux
Bas l'Inquiſition, qui ſeroit in-
ɔlement le ſignal d'une ſédition
rale, que toute la prudence hu-
e ne pourroit appaiſer. Sa naiſ-
; tant de fois reprochée étoit

miſe en parallele avec l'autorité ſuprême qui lui étoit confiée, avec le faſte dans lequel il vivoit. On le traitoit d'Etranger dans les Etats du Roi d'Eſpagne. La Nobleſſe ne pouvoit plus ſupporter ſa hauteur ; les Peuples étoient réduits au déſeſpoir par ſa dureté ; on le faiſoit l'auteur de tous les maux : ſa diſgrace étoit un remède efficace, prompt & univerſel.

Philippe II. affectoit toujours de différer ſes réponſes, & de prendre beaucoup de temps pour réfléchir, même dans les affaires les plus preſſantes. Toutes les Provinces des Pays-Bas attendoient avec impatience le ſuccès des députations qui avoient été faites à Madrid ; on peut juger de l'inquiétude du Prince d'Orange & du Cardinal de Granvelle : ils riſquoient tout, & la Gouvernante elle-même n'étoit pas ſans crainte, ſoit du côté de la Cour de Madrid, ou régnoit une diſſimulation profonde, ſoit par rapport aux Seigneurs Flamans, dont elle ſe croyoit obligée de blâmer la conduite, & d'arrêter tous les efforts. Enfin le Roi, quoiqu'indigné de l'audace des re-

montrances, prit le parti de remettre à un autre temps la punition des Auteurs de la cabale. Il dit à Montigni, que Granvelle n'avoit eu aucune part à la creation des nouveaux Evêchés, que l'exécution seule de ce projet lui avoit été renvoyée, & qu'il n'avoit pû se dispenser d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus. Le Roi assura, que jamais ni lui, ni Granvelle n'avoient pensé à établir l'Inquisition aux Pays Bas; il rendit ce témoignage à son Ministre, qu'il n'avoit rendu aucun mauvais office à la Noblesse Flamande, qu'il n'avoit donné aucun conseil odieux; & s'il traitoit les Peuples avec la hauteur & la dureté dont on l'accusoit, le Roi déclara, qu'il n'auroit pas la foiblesse de le pardonner, ou au Cardinal, ou à aucun de ses Ministres. Il n'entra point en explication de ce qui se passoit au Conseil d'Etat; il dit en général, que dans toutes les plaintes qu'on lui faisoit, il voyoit beaucoup de jalousie contre le Cardinal de Granvelle. En congédiant Montigni, il promit de se rendre bientôt en Flandres, pour calmer toutes ces divisions, & de retirer des Pays-Bas

les troupes Eſpagnoles, qu'il avoit même déjà promiſes à Charles IX. ſon beau-frere, pour l'aider à terminer la guerre civile de France.

Montigni revint aux Pays-Bas avec cette réponſe, plus propre à animer les ennemis de Granvelle, qu'à leur impoſer ſilence. La Gouvernante avoit toléré ſa députation, elle voulut qu'il en rendît compte dans le Conſeil d'Etat, en préſence du Cardinal de Granvelle, du Prince d'Orange & du Comte d'Egmont : il donna la réponſe dont le Roi l'avoit chargé, & il ajouta, qu'en paſſant par la France, il avoit été témoin des reproches qu'on y faiſoit aux Seigneurs Flamans, & qu'on accuſoit ceux mêmes qui étoient Catholiques, de ſoutenir les Calviniſtes de France.

La réponſe du Roi tranſporta de colére le Prince d'Orange. Il reprocha à Montigni d'avoir affoibli les repréſentations de la Nobleſſe Flamande, & d'avoir trahi la cauſe qu'on lui avoit confiée. Il le traita de fourbe & de lâche, qui avoit redouté la vengeance du Miniſtre; d'ame baſſe, qui s'étoit laiſſé ſéduire par ſes pro-

messes. Il n'attribua qu'à la méchanceté de Granvelle les bruits qu'on répandoit en France, & pour finir cette scène, il protesta que si le Roi d'Espagne s'obstinoit à soutenir Granvelle, il ne répondoit pas de ce qui pourroit en arriver.

Le Cardinal de Granvelle écouta tout sans émotion ; il se contenta de dire, qu'il étoit très reconnoissant de ce que le Roi lui avoit rendu justice ; mais intérieurement il devoit être humilié & allarmé d'être soutenu si foiblement, & par le Roi qui n'avoit osé désapprouver la députation des Flamans, & par la Gounante qui n'avoit pas voulu l'empêcher. Il écrivit au Roi pour le remercier, pour se justifier & pour le supplier de venir en Flandres, où sa présence seule pouvoit rétablir l'ordre & la paix ; le Roi lui répondit, *vos ennemis sont trop foibles pour votre tête. Je sçais que c'est l'envie qui les fait agir. Je connois votre droiture. Aidez toujours la Gouvernante dans ce qu'elle a à faire ; je ne vous abandonnerai pas.* Si cette réponse avoit été faite à Montigni, elle auroit pû tout pacifier; pour Granvelle, il parut déterminé à for-

tir de l'état violent où il étoit, ou par une juſtification éclatante, ou par une retraite abſolue.

Le Prince d'Orange réſolut de ſuivre ſon projet, qui lui donnoit au moins occaſion de cabaler, & un prétexte plauſible pour ſoulever la Nobleſſe & les Peuples. Inſtruit par ſon expérience du caractere irréſolu de Philippe II., & de la timidité extrême de la Gouvernante, il crut que pour perdre ſon ennemi, il ſuffiroit d'augmenter les troubles & de ne preſcrire d'autre condition à la paix, que le renvoi de Granvelle. Les Comtes d'Egmont & de Horn lui parurent diſpoſés à entrer dans toutes ſes vues, il leur marqua une confiance particuliere, & il fit en ſorte, que la Nobleſſe & les Peuples ſe livraſſent aveuglément à leur protection. Le Prince d'Orange leur perſuada facilement, que la Députation qu'ils avoient faite à Madrid, n'avoit échoué que par la foibleſſe de Montigni; il leur propoſa de prendre une autre route, & de faire parvenir toutes leurs plaintes au Roi dans une Lettre, dont perſonne ne pourroit affoiblir les expreſſions & altérer les ſentimens,

Cette Lettre étoit en apparence très-respectueuse & très-désintéressée ; elle n'étoit signée que du Prince d'Orange, & des Comtes d'Egmont & de Horn. Ils disoient, que la tyrannie de Granvelle leur étoit insupportable, qu'il disposoit de tout à sa fantaisie, & que tout seroit dans le désordre, tant que les affaires seroient administrées par un homme haï généralement. Ils supplioient le Roi d'avoir égard à l'oppression de la Noblesse, qui avoit souvent répandu son sang, pour le service du Souverain & de la Patrie. Ils ne demandoient que l'éloignement d'un Ministre odieux. Ils n'osoient dire, que cette justice fût due à leurs services & à leur mérite ; du moins ils croyoient que le Roi ne pouvoit la refuser à toute la Nation, & que jamais il ne voudroit sacrifier l'honneur & les biens de tant de fideles Sujets à l'ambition & à l'avarice d'un seul. Pour prouver qu'ils n'agissoient que par zèle pour le bien public, & qu'ils sacrifioient même leurs intérêts personnels, ils prioient le Roi de leur interdire l'entrée au Conseil d'Etat, en même temps qu'il

l'interdiroit à Granvelle ; ils paroiſſoient réſolus de n'y entrer jamais avec lui, ils l'accuſoient de ſoutenir foiblement la Religion, ſon Autorité n'étoit pas aſſez grande, & ſes mœurs n'étoit pas aſſez exemplaires, pour la faire reſpecter. La Nobleſſe avoit des ſentimens qui la portoient naturellement à la vertu, & à ſon devoir ; elle rougiroit d'abandonner la Religion de ſes ancêtres. Enfin ils demandoient pardon au Roi de ne lui avoir pas expoſé plutôt tous les déſordres du Miniſtère de Granvelle, ils ne s'étoient déterminés à s'en plaindre que par néceſſité, & *par la crainte que leur ſilence ne fût criminel, s'il arrivoit quelque malheur à la Flandre.*

Le Prince d'Orange croyoit avoir déterminé les Comtes d'Egmont & de Horn à porter eux-mêmes cette Lettre au Roi, pour pouvoir expliquer tout ce qui demanderoit des éclairciſſemens. Ils héſitérent lorſqu'il fallut partir ; puis redoutant la ſévérité du Roi, & craignant de ſervir d'Otages pour la fidélité de la Nobleſſe Flamande, qui étoit plus que ſuſpecte, ils prirent le parti d'envoyer la Lettre par la poſte, & en

même-temps ils ſe retirerent avec éclat du Conſeil. La Gouvernante intercepta leur Lettre ; elle y fit des obſervations favorables à Granvelle, & dans cet état elle la fit paſſer en Eſpagne. On attendit long tems la réponſe, elle arriva enfin, pour atteſter la terreur que la conduite des Flamans avoit inſpirée à Philippe, & pour prouver qu'il ſçavoit réunir la foibleſſe du Gouvernement aux maximes les plus auſtéres en apparence.

Le Roi voulut bien paroître perſuadé de la droiture & du zèle de ceux qui lui avoient écrit, il leur dit, que *puiſqu'ils n'alléguoient aucune raiſon particuliere pour éloigner le Cardinal de Granvelle du Gouvernement de la Flandre, ils ne devoient pas être étonnés, s'il le conſervoit dans le Miniſtere, & qu'il n'étoit ni de ſon goût, ni de ſon uſage de renvoyer ſes Miniſtres ſans de puiſſans motifs.* Le Roi ſuppoſoit que les Auteurs de la Lettre n'avoient pas voulu par prudence s'expliquer d'avantage, & qu'ils avoiens craint de confier leurs vrais ſujets de plainte à une Lettre, dont le ſort eſt toujours incertain. Il les exhorta à députer un d'entre eux, pour dire ſincérement ce qu'ils n'a-

voient osé écrire, & il les assura qu'il entendroit volontiers leur Député : en même tems il écrivit une Lettre particuliere au Comte d'Egmont, pour l'engager à se charger de la députation.

Philippe II. ne marchoit que par des voies détournées, souvent il y avoit de la supercherie dans sa conduite, & il y mêloit toujours plus de finesses, qu'il ne convient à la Majesté de l'Autorité suprême. Le Comte d'Egmont se défia de la proposition que le Roi lui faisoit. Le Prince d'Orange & le Comte de Horn penserent de même. Ils étoient trop puissans en Flandre & trop aimés des Peuples, pour qu'on entreprît de les y arrêter. A Madrid ils auroient été sans ressource, toute l'Espagne auroit applaudit à leur captivité. Leur embarras étoit de trouver un prétexte, qui les autorisât à ne pas s'éloigner d'un Peuple, qui faisoit toute leur force. Ils prétendirent que la Flandre étoit menacée d'une invasion par les François, & ils répliquérent, *qu'il ne convenoit pas qu'ils abandonnassent leur patrie, dans un tems où leurs services lui étoient nécessaires, & que les plaintes qu'ils avoient à*

faire contre Granvelle, ne méritoient pas qu'ils entreprissent un si grand voyage. Doit-on s'étonner, si peu de temps après les Pays-Bas se révolterent ?

Le Roi ne décidoit rien. Les ennemis de Granvelle s'adressérent à la Gouvernante. Elle étoit dans une inquiétude continuelle sur les mouvemens de ses Provinces. Elle laissoit trop appercevoir sa frayeur, & le Prince d'Orange jugea qu'elle voudroit sortir de l'état pénible où elle étoit, à quelque prix que ce fût. Du côté de la Cour de Madrid, elle n'avoit aucun sécours à attendre. Dans les Pays-Bas elle ne voyoit qu'indocilité, irreligion, inimitiés, & tous les symptômes d'une révolte prochaine. On a vu qu'elle avoit même des mécontentemens personnels de Granvelle. Ce Ministre donnoit des ordres plus que des conseils, & le Roi trouvoit bon que la Gouvernante ne fût chargée que de la représentation. Elle avoit espéré de s'enrichir aux Pays-Bas par la vente de tous les emplois ; Granvelle vouloit qu'ils fussent donnés pour le bien du service, & pour avoir des hommes de confiance, dans tout ce qui pourroit in-

téreſſer la Religion & l'Autorité Royale ; elle vouloit ménager les Séditieux, & Granvelle vouloit les abattre; c'étoit un ſurveillant incommode, qui n'adouciſſoit peut-être pas aſſez ce que ſon empire avoit d'humiliant pour la Gouvernante. Elle vit de loin la ſatisfaction d'être en liberté, & de commander ſans contradiction. Le Parti du Prince d'Orange lui prodiguoit les flatteries les plus outrées, ſur les talens qu'elle avoit pour gouverner. Sa douceur devoit reconcilier tous les Partis. On lui fit voir la Nobleſſe & les Peuples à ſes pieds, au moment du renvoi du Cardinal; on lui répondit de la Religion, des troupes, des finances, ſans lui impoſer d'autres conditions, & on lui promit de ne la contraindre dans aucune partie de l'adminiſtration.

Le piége étoit groſſier, mais que ne peut pas l'eſpérance de jouir d'une Autorité abſolue, & d'être délivré des plus vives allarmes! La Gouvernante ne pouvoit méconnoître l'ambition du Prince d'Orange; elle ſçavoit qu'il avoit aſpiré au Gouvernement des Pays-Bas, & qu'il n'étoit

pas d'un caractere à pardonner à celle qui le lui avoit enlevé. Il étoit le protecteur le plus ardent de toutes les nouvelles erreurs ; ce n'est pas qu'il fût plus attaché à Luther, ou à Calvin, qu'à l'Eglise Catholique ; il vouloit des troubles, & jamais un Etat n'est agité plus dangereusement, que par les troubles de la Religion. Déja la Gouvernante avoit fait la faute irréparable de renvoyer les troupes Espagnoles. La haute Noblesse disposoit absolument dans ses Gouvernemens particuliers du petit nombre des troupes Flamandes qui y étoient. Les Finances ne pouvoient être rétablies qu'en accablant d'impôts des Peuples pauvres, & jaloux à l'excès du privilége qu'ils avoient de ne pouvoir être imposés que par les Etats. Les ordres qui venoient de Madrid étoient toujours durs & sévéres. Le Cardinal de Granvelle en portoit toute la haine ; il étoit chargé seul du travail & du poids du Gouvernement ; il tenoit depuis longtemps le fil de toutes les affaires, il avoit des lumiéres, de l'expérience, de la fermeté. La Gouvernante avoit les honneurs & les agrémens de la

premiere place, elle voulut encore en avoir toute l'Autorité. Pour l'acquérir, elle lui ſacrifia tous les avantages qu'elle avoit dans l'adminiſtration de Granvelle, & elle ſe détermina à ſa diſgrace.

La Gouvernante des Pays-Bas demande que Granvelle ſoit renvoyé.

Une réſolution ſi extraordinaire dut l'embarraſſer, après tout ce qu'elle avoit fait pour le ſoutenir contre ſes ennemis, & après les témoignages récens qu'elle lui avoit rendus auprès du Roi. Elle n'écouta plus que l'amour de l'indépendance; ſoit imprudence, ſoit fierté, ſoit déſir de gagner les Séditieux, elle ne voulut pas même cacher ſon changement, ou elle ne ſçut pas le diſſimuler. Le Cardinal le vit avec une tranquillité apparente. Il lui écrivit une Lettre ferme & modeſte, non pour faire des plaintes, & pour demander grace, encore moins pour étaler ſes ſervices, & pour annoncer les inconvéniens de ſon renvoi. En homme dont la conſcience ne lui reprochoit rien, il demanda ſeulement la cauſe de ſa diſgrace, pour ſe juſtifier, & pour aſſurer ſa réputation, ſans interrompre ſes travaux, & ſans plier devant une foule d'ennemis qui triomphoient.

La Gouvernante se défendit mal ; ses excuses mêmes furent la derniere preuve de son changement. Pour l'affermir dans sa résolution, la Noblesse lui fit une députation solemnelle, composée du Prince d'Orange, des Comtes de Horn, des Marquis de Bergue, de Mègues & de Mansfeldt. Le Prince d'Orange portoit la parole. Tout ce qu'il put imaginer de plus flatteur pour la Gouvernante, & de plus injurieux pour le Ministre, il l'employa avec cette éloquence que la Nature lui avoit donnée. Il protesta que lui & ses Collégues n'auroient jamais aucune relation avec un Ministre coupable de tous les désordres qu'il avoit exposés. Le Comte d'Egmont parla ensuite, pour se justifier, & ceux qui avec lui s'étoient retirés du Conseil. Il dit, que le Conseil d'Etat étoit devenu inutile, qu'ils avoient eu la douleur de ne pouvoir apporter aucun remede aux maux de la Patrie, & que s'ils avoient continué à délibérer dans le Conseil, sur des affaires entiérement déses-pérées, ils auroient perdu toute la confiance que les Peuples avoient encore en eux ; mais afin que Gran-

velle, ne pût traiter leur retraite de mutinerie, d'Egmont prétendit, qu'en cela même ils avoient ſuivi les principes & l'exemple de Granvelle, qui pendant le ſéjour de Philippe II. aux Pays-Bas, avoit refuſé d'entrer au Conſeil avec le Comte de Lalain, par ce ſeul motif, que Lalain attiroit à lui toute l'Autorité, & qu'il décidoit en Souverain de ce que le Conſeil avoit déja jugé. D'Egmont promit au nom de toutes les Provinces, qu'elles ſeroient dociles, ſi la Gouvernante avoit pour Miniſtre un homme originaire du Pays, qui connoîtroit mieux leurs intérêts, & qui ſeroit plus zèlé pour ſa Patrie.

La Gouvernante réſolut d'envoyer en Eſpagne Armentiére ſon Sécrétaire, avec des inſtructions très-amples, ſur la conduite qu'il devoit tenir. Il lui étoit ordonné de peindre avec les couleurs les plus fortes l'état affreux des Pays-Bas, qui empiroit tous les jours, quoique la Gouvernante n'eût rien fait que par les ordres du Roi, ou ſuivant les avis de Granvelle. Tous les maux devoient être attribués à la haine implacable qu'on avoit contre ce Miniſtre. Il

falloit ſurtout perſuader le Roi que d'un ſeul mot il pouvoit éteindre l'embrâſement, rendre compte de ce que les Députés de la Nobleſſe avoient demandé, & conclure avec eux, qu'il ne s'agiſſoit que de renvoyer celui qu'on ne pouvoit plus ſupporter. Ainſi ſans rétracter les éloges que la Gouvernante avoit donnés au Cardinal, mais auſſi ſans déſapprouver les reproches dont ſes ennemis l'accabloient, elle paroiſſoit ſe borner à expoſer leurs plaintes, & à attendre ce qu'il plairoit au Roi d'en ordonner.

Armentiere s'acquitta de ſa commiſſion, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il croyoit travailler pour lui-même; il ſe flattoit qu'après le renvoi du Miniſtre, la Gouvernante le chargeroit de toutes les affaires des Pays-Bas; dans cette confiance, il attaqua le Miniſtre avec la plus grande vivacité. Le Roi tenoit alors les Etats de Catalogne. Il répondit à Armentiere dans ſon ſtile laconique & ſententieux, que l'expérience lui avoit appris, que les ambitieux ſe laiſſoient toujours dominer par l'envie. La réponſe qu'il fit par écrit à la

Gouvernante ne fut pas moins fâche ; il lui dit, qu'elle & les Flamans pouvoient se tranquilliser, & qu'il sçauroit prendre les mesures les plus justes pour faire cesser toutes ces divisions. Cependant il n'en prit aucune. Armentiere ne rapporta en Flandre que ces réponses peu satisfaisantes ; le Public les devina, la Cour de la Gouvernante devint bientôt déserte, tous les Seigneurs se retirérent même de Bruxelles : il n'y resta que le Comte d'Egmont, qui vouloit ranimer la Gouvernante, & veiller de près à la conduite du Cardinal.

Elle fut fiére cette conduite. Quoique le voyage d'Armentiere en Espagne lui eût été plus que suspect, il n'avoit pas cru devoir écrire au Roi pour se défendre. Ses amis d'Espagne lui apprirent la réponse que le Roi avoit faite, il ne parut pas en triompher ; mais il ne fit aucune démarche pour se réconcilier avec la Gouvernante ; il s'en plaignit même hautement, & il l'accusa de payer ses services d'ingratitude ; alors il jugea que le temps étoit venu d'écrire au Roi, & de tâcher de

:éveiller de l'assoupissement où il
ıit sur les affaires de Flandre.

Dans sa lettre le Cardinal de Gran-
le parut oublier ses propres inté-
s, pour ne parler que de ceux de
Religion, & du Roi lui-même.
conseil qu'il avoit à lui donner
toit pas du goût de ce Prince, il
lui donna sans hésiter, parce que
toit le seul qui pût prévenir une
volte générale. Il fut d'avis que le
ɔi vînt promptement en Flandre,
ec des troupes & de l'argent. Ce
nseil étoit appuyé de l'exemple de
ıarles-Quint, qui accourut pour
paiser la révolte des Gantois, &
ii rétablit l'obéissance par le res-
ct que les Peuples ont naturelle-
ent pour la Majesté de leurs Sou-
rains; ce n'étoit pas le conseil d'un
inistre qui voulût dominer abso-
ment, ou qui pût redouter l'œil
ün Maître sévére & soupçonneux.

On avoit accusé le Cardinal de
ranvelle d'avoir demandé que le
oi envoyât des troupes étrangéres
ı Flandre pour la subjuguer, &
our avoir un prétexte de lui enle-
er ses anciens priviléges, qu'une
lation vaincue ne peut espérer de

voir revivre que par une concession nouvelle. Le Cardinal parla bien différemment dans cette lettre : il proposa de lever dans les Pays-Bas même cinq ou six Régimens, & d'en donner les emplois à la pauvre Noblesse, qui étoit encore attachée sincerement à sa Religion & à son Souverain. A l'égard de la haute Noblesse, Granvelle représenta qu'elle étoit conduite par deux Chefs, d'une naissance & d'une autorité à peu près égales, mais de caractéres bien différens, le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont. Il peignit le Prince d'Orange avec les couleurs que les Historiens les plus désintéressés ont toujours employées à son portrait. C'est, dit-il, un homme dangereux, rusé, affectant de protéger le Peuple contre les ordres émanés de l'autorité Royale, ne cherchant que la faveur de la multitude pour la faire servir à ses projets, ennemi de toute Religion, mais paroissant Catholique, Luthérien, Calviniste, suivant les différentes occasions & ses intérêts présens, insatiable d'autorité & de richesses, peu satisfait de tous les Gouvernemens qu'il possé-

oit, capable d'entreprendre & d'exé-
uter tout ce que l'ambition la plus
aste pouvoit lui inspirer. Le Car-
inal proposoit de lui donner la Vi-
eroyauté de Sicile, & plus encore
e l'appeller à Madrid, sous prétex-
e de le faire entrer dans le Conseil
es affaires de Flandres.

Pour le Comte d'Egmont, quoi-
u'il se fût déclaré ennemi du Car-
inal, & qu'il en parlât toujours avec
épris, le Cardinal dit, *c'est un bon
rviteur de Votre Majesté, droit, sincé-
, & ferme dans la Religion.* Il ne lui
prochoit que les liaisons qu'il avoit
ises avec le Prince d'Orange, & il
sura le Roi, qu'on pouvoit faci-
ment le ramener à son devoir, en
i marquant de la considération, en
distinguant du Prince d'Orange,
r lequel il méritoit d'avoir une
ande préférence, & en lui payant
s pensions plus exactement qu'on
avoit fait.

Au reste, Granvelle ne dit pas un
ul mot, ni du voyage d'Armen-
ere en Espagne, ni du changement
e la Gouvernante à son égard, &
e tout ce qu'il avoit à souffrir, de-
uis que cet orage s'étoit élevé. Le

caractére de Philippe II. n'étoit pas compatiſſant; il ſembloit même qu'il vît avec ſatisfaction les attaques qu'on livroit à ſes Miniſtres, pour être inſtruit de tout ce qu'on pouvoit leur reprocher. Granvelle aſpiroit à l'eſtime de ſon Maître, il vouloit la mériter par ſa conſtance, plutôt que d'exciter la commiſération par la foibleſſe de ſes plaintes.

Philippe, toujours ſemblable à lui-même, fut long-temps indécis : il ne prit qu'un parti, ce fut de ne point aller aux Pays-Bas, & de n'y envoyer ni troupes, ni argent ; il ne pouvoit en prendre un plus pernicieux ; l'adminiſtration des Pays-Bas devint un cahos, dont toute la prudence humaine ne pouvoit plus eſpérer de ſortir, & de tous ceux qui étoient engagés dans ces troubles, il n'y avoit perſonne dont la ſituation fût plus triſte & plus embarraſſante que celle du Cardinal de Granvelle.

Il voyoit évidemment qu'il n'avoit rien à eſpérer du caractére irréſolu de Philippe II. qui n'avoit pas le courage, ou de renvoyer ſon Miniſtre, ou de le ſoutenir avec ferme-té

té, ſelon la parole qu'il lui en avoit donnée. Le Cardinal avoit à traiter des affaires importantes avec la Gouvernante, qui vouloit le perdre, & qui ſouff.oit impatiemment le partage de l'autorité. Les héréſies croiſſoient & ſe fortifioient. Tous les iours les Rebelles faiſoient de nouvelles entrepriſes, & ils devenoient plus audacieux. Les finances étoient épuiſées, & preſque nulles. Les troupes arrachoient des Peuples la ſubſiſtance que les Etats du Pays leur refuſoient. La diviſion de la Gouvernante & du Miniſtre avoit éclaté; elle ne pouvoit produire que de l'embarras, des contradictions, du mépris pour l'autorité Royale, dont la force réſide dans l'unité. Granvelle avoit tout à craindre de la multitude, de l'union, de la mauvaiſe volonté de ſes ennemis; ils étoient puiſſans aux Pays-Bas, ils ſentoient leurs forces, ou plutôt la foibleſſe du Maître, & ils n'étoient pas d'un caractére à perdre le moindre des avantages qu'ils avoient ſur le Miniſtre. Son intrépidité parut l'abandonner quelques inſtans. Il prit des précautions contre le poiſon. On

dit que dans ſon Palais de Bruxelles il ſe fit conſtruire un azile impénétrable, & il prononça enfin la déciſion que les Religionnaires & les Rebelles attendoient avec tant d'impatience; qu'il renonçoit à l'autorité, plutôt que de l'exercer parmi tant de tribulations.

En effet les troubles des Pays-Bas ne pouvoient plus finir que par quelque cataſtrophe, dont le Roi le rendroit reſponſable, s'il reſtoit dans le Miniſtére. Plein de cette penſée, & peut-être ayant encore quelque lueur d'eſpérance dans ſa fidélité, & dans la promeſſe que le Roi lui avoit faite, il le ſupplia de prendre un parti déciſif; pour rendre même la déciſion plus facile, il demanda la permiſſion de ſe retirer. Le Conſeil d'Eſpagne repréſenta au Roi, que s'il renvoyoit ſon Miniſtre, les Rebelles deviendroient encore plus entreprenans, ils s'applaudiroient d'une victoire remportée, plus ſur l'autorité Royale, que ſur le Miniſtre diſgracié. Philippe II. parut être de cet avis; cependant il différa de répondre, ſe flattant toujours que rien ne preſſoit, & que quand il le

oudroit, il pourroit abattre d'un :ul mot, ou Granvelle, ou ſes ennemis.

Il eut alors des preuves du mépris ue ſon inaction lui attiroit. Les ſéitieux eurent la témérité de répanre des libelles également injurieux our lui & pour ſon Miniſtre. Il oronna qu'on en fît des recherches ès-exactes, & qu'on en punît ſéèrement les Auteurs. On commen- ı les informations ; mais ſoit que . Gouvernante ne voulût pas arrêter : cours de ces libelles, qui mortioient le Miniſtre, ſoit qu'elle reonnût des coupables, tels qu'un iouvernement foible n'oſoit les puir, l'affaire fut abandonnée.

L'impunité donna plus de hardieſſe ux ennemis du Cardinal de Gran elle. Dans un repas où ils étoient ous raſſemblés, ils formérent le rojet de donner à leurs Domeſtiues des livrées uniformes, qui anonçaſſent leur ligue contre Granelle & contre le Duc d'Arſchot, Barıymont, Viglius, & tous ceux qu'on ppelloit alors les Cardinaliſtes : on ra au ſort le nom de celui qui oronneroit de la livrée. Le ſort tom-

ba sur le Comte d'Egmont. Sous prétexte d'économie il donna un habit & une mandille de serge noire. Sur ce qu'on appelloit les aîles de l'habit, il fit broder des têtes couvertes de capuchons rouges & d'autres couleurs, pour représenter Granvelle & les Cardinalistes. La Gouvernante elle-même s'en amusa, & il fallut un ordre du Roi pour supprimer ces livrées ridicules. On les changea seulement, & aux têtes couvertes de capuchons, on substitua des faisceaux de fléches, pour désigner la ligue des ennemis de Granvelle, & pour les avertir qu'ils n'auroient de force, qu'autant qu'ils seroient bien unis.

Simon Regnard le plus emporté, quoique le plus foible des ennemis du Ministre, se distinguoit parmi eux. Il avoit écrit avec vivacité contre la création des nouveaux Evêchés, & ses intrigues étoient allées si loin, que dans le temps ou la Gouvernante agissoit encore de concert avec le Cardinal, elle avoit prié le Roi de faire sortir Regnard des Pays-Bas, & le Roi n'avoit pas répondu à cette demande. On peut

juger que Regnard devint plus hardi, lorsque la Gouvernante se fut déclarée contre le Cardinal. Il étoit l'orateur & l'écrivain de la cabale. Les carrefours de Bruxelles furent remplis de placards outrageans pour Granvelle. Dans une mascarade on représenta des diables qui chassoient un Cardinal, & qui le frappoient avec des queues de renards. Chaque jour produisoit quelque nouvelle insulte, & la Gouvernante ne voyoit pas que ce jeu alloit devenir trop sérieux pour elle-même.

Impatiente d'obtenir le congé de Granvelle, elle envoya une seconde fois Armentiere en Espagne, avec ordre de n'avoir aucun ménagement pour ce Ministre, & de l'attaquer à découvert, non plus au nom des Seigneurs Flamans, mais au nom de la Gouvernante même. Elle sçavoit combien Philippe II. étoit jaloux de sa réputation, & qu'il punissoit l'ombre seule du mépris qu'on avoit pour sa manière de gouverner. Armentiere dit au Roi, que Granvelle avoit la vanité de se croire nécessaire, que sa sécurité venoit de la haute idée qu'il avoit de ses talens

& de ſes ſervices, qu'il croyoit qu'aucun Eſpagnol, aucun Flamand n'oſeroit ſe charger du Miniſtére dans un Pays qui étoit tout en feu, & qu'il diſoit ſans détour, que le Roi lui-même ne ſçavoit pas gouverner les Flamans.

Il eſt difficile de croire que Granvelle eût parlé ſi imprudemment, lui qui avoit eu tant d'occaſions de connoître Philippe, & qui avoit tant d'intérêt à ménager ſa délicateſſe. Quoi qu'il en ſoit, ce mot ſeul ſembla effacer, & la promeſſe que le Roi avoit faite à Granvelle de le ſoutenir contre ſes ennemis, & tout ce qu'il ſçavoit des mauvaiſes intentions des Seigneurs Flamans. Il avoit ſouffert qu'on l'importunât de cette querelle, & il ſacrifia ſon Miniſtre au déſir de faire ceſſer cette importunité.

Fin du ſecond Livre.



HISTOIRE DU CARDINAL DE GRANVELLE, MINISTRE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT, ET DE PHILIPPE SECOND, ROI D'ESPAGNE.

LIVRE TROISIEME.

ARmentière eut donc la satisfaction de rapporter le congé de Granvelle. Le Roi lui désignoit la Franche-Comté pour le lieu de sa retraite. Il supposoit que Granvelle y avoit des affaires qu'il n'avoit pas, & il lui ordonnoit *Disgrace du Cardinal de Granvelle. 1565.*

d'y demeurer, jusqu'à ce que les troubles des Pays-Bas fussent appaisés; c'étoit donner aux Séditieux le motif le plus fort qu'ils pussent avoir pour éterniser ces troubles, & pour faire naître de nouveaux désordres: ils n'y manquérent pas.

Quelques plaintes qu'on eût faites contre Granvelle, il a paru par toute la conduite de Philippe II., que ces plaintes ne l'avoient pas persuadé, & qu'elles n'avoient point diminué l'estime qu'il avoit pour lui. Il lui écrivit de sa propre main, pour l'assurer que sa retraite ne seroit pas longue; supposant même que les troubles des Pays-Bas seroient bientôt calmés, il lui promit de le rappeller avec toutes les preuves de la plus grande confiance. Le Roi vouloit paroître persuadé que le Cardinal reverroit avec plaisir sa Patrie, sa mere accablée de vieillesse & d'infirmités, & Chantonnay son frere, qui devoit passer à Besançon à son retour de l'Ambassade d'Allemagne; toute la Lettre étoit remplie des assurances les plus fortes des bontés du Roi, il n'y avoit rien qui sentît la disgrace. Granvelle ne demanda à la Gouvernante qu'un congé

le quelques mois. Il fit faire à Bruxelles des provisions de toute espece pour sa maison, il ordonna des embellissemens dans son Palais, & dans sa Maison de campagne, & il se retira* en laissant à ses amis l'espérance de le revoir bientôt. Il n'avoit alors que quarante-huit ans.

* Mars, 1565.

Tous ses ennemis avoient promis à la Gouvernante, que le seul départ de ce Ministre changeroit entiérement la scène aux Pays-Bas, & qu'après son éloignement, la paix, la Religion, le bon ordre y régneroient. D'abord les Seigneurs qui s'étoient retirés de la Cour, y revinrent en triomphe. Le Prince d'Orange se distingua par une soumission apparente, & par son assiduité auprès de la Gouvernante; il s'applaudissoit d'avoir chassé un Ministre qui lui étoit odieux, & sans vouloir partager avec qui que ce fût le succès de cette intrigue, il prétendoit que la Gouvernante n'avoit été qu'un ressort qu'il avoit fait jouer à propos. Il amusa les Peuples des espérances les plus flatteuses, & pendant quelques jours, on vit l'union la plus parfaite entre tous ceux qui espéroient avoir quelque part à l'Autorité.

Il étoit néceſſaire de donner à la Gouvernante un homme qui portât tout le poids du travail, & qui conduisît les affaires ſous ſes ordres, ſans avoir le titre de Miniſtre, que le Roi d'Eſpagne vouloit ſupprimer. Armentière ſe préſenta avec confiance, il diſoit publiquement qu'il ſeroit en état de ſervir ſes amis, & il ne doutoit pas que la Gouvernante ne le choisît, par reconnoiſſance pour le ſervice qu'il venoit de lui rendre. Les Hiſtoriens du temps ne parlent ni de ſa naiſſance ni de ſes talens. Strada ne lui donne que la qualité de vieux Courtiſan, dont tout le mérite conſiſte ordinairement à ſçavoir conduire une intrigue. Il eſt certain du moins, que c'étoit un homme d'une conſidération très-médiocre, ſon parti même lui donna l'excluſion, & le Prince d'Orange étoit bien éloigné de le laiſſer placer à la tête des affaires.

La Gouvernante donna la préférence à Moron, que le Duc de Savoye avoit donné au Roi d'Eſpagne, pour un homme digne de toute ſa confiance. Le Roi l'avoit envoyé aux Pays-Bas, & il avoit recommandé

à la Gouvernante de l'employer ; elle lui donna la principale direction des affaires ; mais il parut bientôt, qu'il n'avoit pas la tête assez forte pour manoeuvrer dans une tempête si violente. D'ailleurs il fut soupçonné de Calvinisme : la Gouvernante le laissa retomber dans sa premiere obscurité. Il eut l'imprudence de se retirer en Espagne, ou l'Inquisition lui fit son Procès. Phillippe II. l'abandonna & il fut brûlé en 1567.

La Gouvernante étoit inquiéte de ce que le Cardinal de Granvelle lui avoit caché ia lettre du Roi, dont il paroissoit extrêmement content, & de ce qu'il annonçoit un prompt retour. Le Prince d'Orange avoit les mêmes inquiétudes, il connoissoit la dissimulation & l'inconstance de Philippe II. & il eut la hardiesse de demander des assurances, que Granvelle ne reviendroit jamais aux Pays-Bas ; puis pour attirer à lui toute l'autorité, il laissa entrevoir les plus grands projets, pour le bonheur des Peuples, & il menaça de les supprimer, si on ne lui donnoit la liberté entière de faire le bien. Les Comtes d'Egmont & de Horn se

conduisirent avec plus de prudence: satisfaits d'être délivrés d'un Ministre qui les tenoit en respect, & qui s'opposoit à tous leurs desseins, ils ne donnérent que des conseils modérés, & ils attendirent du temps un dénouement plus favorable.

Simon Regnard crut voir sa fortune dans la disgrace du Ministre; son ambition & sa haîne en furent également satisfaites, & par le crédit d'Armentiere, il se flatta de rentrer dans le Conseil d'Etat, dont le Cardinal de Granvelle l'avoit exclus. Ses espérances furent vaines. Armentiere étoit un protecteur trop foible, & la Gouvernante fatiguée des intrigues de Regnard lui fit ordonner enfin par le Roi d'Espagne de se rendre à Madrid. Il craignoit d'éprouver la sévérité du Roi, son départ fut différé pendant deux ans, sous prétexte de maladie; ensuite par un prétendu motif de probité, & par la nécessité de payer les dettes qu'il avoit contractées dans ses Ambassades de France & d'Angleterre. Après bien des délais, il fallut obéir; ce ne fut pas sans inquiétudes qu'il se rendit à Madrid. Ses

liaisons avec les Séditieux de Flandres étoient notoires. Le Parlement de Dole avoit fait le procès au nommé Etienne Quillet son parent & son Maître d'Hôtel, pendant ses Ambassades. Quillet fut convaincu de trahison, & d'avoir reçu des pensions de la France : il subit le supplice des traîtres, & quoiqu'il n'y eût aucune preuve de trahison contre Regnard, la condamnation de son domestique laissa de fâcheux soupçons contre lui-même. Cependant le Roi ne le punit que par le mépris. Toute audience lui fut refusée : il mourut à Madrid sans pensions & sans emploi, & ses enfans ne purent avoir aucun débris de son ancienne fortune.

Les Protestans des Pays-Bas profitérent seuls de la disgrace du Cardinal de Granvelle. L'autorité n'avoit plus de force entre les mains d'une femme timide, qui n'avoit personne à qui elle pût donner sa confiance. Chacun se la disputoit, & celui qui l'auroit obtenue pouvoit s'assurer qu'il éprouveroit toute la jalousie & toute l'inimitié que Granvelle avoit éprouvée. La divi-

ſion, ſes intrigues, les déſordres de la Cour augmentoient à chaque inſtant; Meteren * dit, que le Conſeil Secret, le Conſeil d'Etat & le Conſeil des Finances ſe diſputoient mutuellement l'autorité, & qu'aucun de ces Conſeils ne vouloit la céder. Le Prince d'Orange protégeoit & animoit en ſecret toutes les Religions, excepté la Religion Catholique; ſous ſa protection les Sectaires ne gardérent plus de meſures. A Anvers, à Valenciennes, & dans pluſieurs autres Villes les images furent briſées, les Egliſes pillées, les Miniſtres des Autels maltraités & perſécutés: on commit tous les attentats dont l'héréſie en fureur peut être capable, lorſqu'elle n'a plus de frein.

Meteren, Hiſt. des Pays Bas. Liv. I.

En France même on ne fut pas inſenſible à la diſgrace du Cardinal de Granvelle. Le haſard voulut que dans le moment de ſa retraite, Chantonnay ſon frere revînt de ſon Ambaſſade d'Allemagne. Catherine de Médicis l'avoit accuſé d'entretenir les troubles du Royaume, elle l'avoit fait rappeller, & elle ne diſſimula pas la joye qu'elle avoit d'une

disgrace qui paroissoit commune aux deux freres. Granvelle dit à cette occasion, que la Reine leur faisoit honneur, & qu'elle donnoit la preuve la plus forte des services importans qu'ils avoient rendus à leur Maître. Après cela, on ne peut croire ce que quelques Historiens ont dit, que Granvelle retiré à Besançon pria le Roi d'Espagne de l'envoyer Ambassadeur en France ; on n'aspire pas à une Ambassade, où l'on est sûr qu'on sera mal reçu.

La Gouvernante ne conservoit plus aucune des espérances que les Seigneurs Flamans lui avoient données de leur soumission, & de leur respect. Sans argent, sans troupes, sans conseil, elle étoit environnée de gens qui ne pensoient qu'à leurs intérêts personnels, & qui allumoient l'incendie pour profiter du trouble qui en est inséparable. Le Prince d'Orange plus mécontent que tous les Flamans de n'être pas le maître ne ménageoit plus rien. Les Gouverneurs particuliers des Places des Pays-Bas vouloient vendre leur obéissance. Le petit nombre de troupes nationales menaçoit

pour se faire payer. Le Présdent Viglius, Chef du Conseil d'Etat, consterné de la disgrace de Granvelle son ami, & de l'audace des Rebelles, demanda la permission de se retirer, & il l'obtint. Le Comte de Barlaymont, qui avoit administré les Finances avec intelligence & avec probité, donna sa démission. Le Duc d'Aremberg & le Duc d'Arschot n'écoutoient pas l'indigne politique trop ordinaire aux Courtisans, qui abandonnent leurs amis disgraciés ; ils parlerent avec fermeté à la Gouvernante, & ils osérent demander le rappel du Ministre ; on ne vit plus à la Cour que ceux qui désiroient, qui préparoient même avec de grands efforts une révolution dans la Religion & dans l'Etat ; tous les Flamans fidéles au Roi s'en retirerent comme on se retire d'une maison qui s'écroule.

La Gouvernante sentit son humiliation. Allarmée du Jugement qu'on en porteroit à Madrid, elle voulut employer son Autorité, pour rappeller dans le Conseil le Président Viglius qui jouissoit de la plus grande réputation de lumiéres & de pro-

bité, Ce Magiſtrat ſe crut trop heureux d'être éloigné des affaires dans un temps d'anarchie ; il refuſa de quitter ſa ſolitude, & de conduire des affaires déſeſpérées. En vain la Gouvernante viſita toutes les Provinces, pour gagner les Peuples par ſon affabilité, & pour y répandre les plus grandes eſpérances. Elle donna des paroles, & on lui en rendit. Le déſordre s'accrut à un tel excès, qu'il fallut préparer les remedes les plus violens.

Le Roi d'Eſpagne n'avoit pas tardé à reconnoître, qu'il avoit eu trop de foibleſſe, & que la Gouvernante avoit donné dans tous les piéges que le Prince d'Orange lui avoit tendus. Elle même l'avoit effrayé par les plaintes qu'elle lui avoit portées à ſon retour de la viſite des Provinces. On propoſa au Roi de renvoyer Granvelle aux Pays-Bas ; il le refuſa dans la crainte qu'on ne l'accuſât de légéreté, dont il ne vouloit pas même être ſoupçonné. Le Conſeil de Madrid jugea qu'il étoit temps d'employer la force pour ſoumettre les Rebelles ; la difficulté étoit d'envoyer des troupes aux Pays-Bas. Elles ne

pouvoient y aller que par mer, & le Roi ne vouloit pas en faire la dépense ; on prit le parti de lever des troupes en Allemagne, où l'Empereur donnoit toutes les facilités que la Cour d'Espagne pouvoit désirer pour les enrollemens. Ils commencérent avec quelque succès. Les Flamans ne doutoient pas de la destination de ces troupes ; mais ils se rassuroient sur la résolution que le Roi avoit prise d'obliger les Provinces à les soudoyer, & sur la certitude qu'on avoit que les Etats le refuseroient.

En effet la Gouvernante demanda un don gratuit extraordinaire. Elle exposa que les revenus de l'Etat étoient absorbés par des dépenses indispensables ; on avoit contracté des dettes immenses, qu'elle paroissoit vouloir acquitter : les Créanciers de l'Etat y étoient intéressés, ils ne pouvoient manquer d'appuyer la demande du don gratuit, & la Gouvernante se flattoit qu'on ne le lui refuseroit pas. Cependant il fut refusé, & la réponse des Provinces fut si vive, qu'il étoit à craindre que les dons gratuits ordinaires ne cessassent même absolument. Dans son désespoir

la Gouvernante écrivit au Roi, pour lui avouer tout le regret qu'elle avoit, d'avoir demandé & obtenu le renvoi de Granvelle : elle le pria d'ordonner à ce Ministre de venir reprendre ses fonctions. Le Roi ne voulut pas user d'autorité, il sonda les dispositions de Granvelle, & ayant reconnu qu'il étoit déterminé à ne pas se charger d'un fardeau si accablant, il répondit à la Gouvernante, qu'elle avoit fait la faute de demander le renvoi de Granvelle, que c'étoit à elle à la réparer, & à tâcher de le rappeller aux Pays-Bas.

La Lettre que la Gouvernante écrivit au Cardinal dans cette occasion, ressembloit plus à [illegible] amende honorable, qu'à la pro[illegible] fait à un Sujet par la sœur [illegible] rain. Elle n'hésita pas d[illegible] *Roi auroit dû lui faire tra[illegible] pour avoir renvoyé un Mini[illegible]* elle le conjura d'oublier le [illegible] de venir promptement repren[illegible] ancienne autorité. Granvelle rép[illegible] dit respectueusement, qu'il ne [illegible] roit plus rien, puisqu'il étoit [illegible] par les témoignages qu[illegible] bien lui rendre. Il n[illegible]

vœux pour la tranquilité des Pays-Bas, & il ne laiſſa aucune eſpérance de le voir reprendre des fonctions, qui étoient au-deſſus de toute la prudence humaine. Le Roi nomma le Duc d'Albe pour lui ſuccéder.

La Ducheſſe de Parme donne ſa démiſſion du Gouvernement des Pays-Bas.

Ce choix déplut autant à la Gouvernante, qu'aux Rebelles mêmes. Les pouvoirs du Duc d'Albe n'étoient en apparence que pour commander les troupes des Pays-Bas avec ſubordination à l'Autorité de la Gouvernante ; mais elle fut perſuadée, que ce n'étoit qu'un vain compliment, & que le Roi vouloit lui montrer la voie de la retraite, ſans la lui preſcrire. La hauteur & la ſévérité du Duc d'Albe étoient connues ; avec le titre faſtueux de Gouvernante, la Ducheſſe de Parme vit qu'elle alloit être dans une dépendance abſolue ; naturellement bonne & compatiſſante, il ne lui reſtoit qu'à être ſimple ſpectatrice de la tragédie qu'on préparoit, ou plutôt de la voir autoriſée par les ordres qu'on lui arracheroit ; ſans délibérer davantage, elle demanda ſon rappel : le Roi le lui accorda trop facilement, pour ne pas croire qu'il déſiroit qu'elle ſe retirât.

La douleur de la Duchesse de Parme fut au comble, lorsqu'on lui défendit par ordre du Roi de paroître en Espagne. Il fallut qu'elle fixât son séjour á Parme, où elle n'emporta, ni la réputation de prudence, ni aucun bienfait d'un frere qu'elle avoit servi pendant huit ans. Il est vrai qu'on lui promit une pension ; mais elle fut long-temps sans la recevoir; toutes ses plaintes & ses sollicitations devinrent inutiles, jusqu'à ce que le Cardinal de Granvelle, devenu Vice-roi de Naples, intercéda pour elle. Il obtint que cette pension fût assignée sur le Royaume de Naples, & il la fit payer exactement ; se venger ainsi, c'est l'héroisme de la Religion; c'est du moins de la grandeur d'ame, & de la noblesse dans les sentimens.

Retraite Cardinal Granvelle Besançon.

La retraite du Cardinal de Granvelle fut celle d'un homme de Lettres, occupé de ses Livres, de Collections sçavantes & curieuses, d'Editions importantes, de secours répandus sur les sciences & sur les beaux Arts. Ses ennemis lui ont reproché la multiplicité de ses Bénéfices, & le faste dans lequel il vivoit. Plusieurs Sçavans l'ont loué de sa générosité,

& du discernement qu'il avoit dans la distribution de ses bienfaits. Charles-Quint & Philippe II. l'avoient comblé de richesses. Il possédoit l'Archevêché de Malines, les Abbayes de S. Amand & de Trulles en Flandres, celles de S. Vincent de Besançon, de Montbenoit, & de Faverny, le Prieuré de Morteau, celui de Moutier-Haute-Pierre en Franche-Comté. Il avoit conservé une Prébende du Chapitre de Cambray, & peut-être encore celle qu'il avoit obtenue dans le Chapitre de Liége; c'étoit alors un abus très-commun, qu'avec des Evêchés, & le Cardinalat même, on gardât des Prébendes dans les Cathédrales, où elles donnoient voix active & passive pour les élections des Evêques. Le Cardinal de Granvelle ne résigna sa Prébende de Cambray qu'en 1568, trois ans après sa retraite des Pays-Bas. Il eut encore la Prévôté de S. Gudule de Malines, qui fut érigée en Archevêché.

Il avoit toujours protégé, & soutenu par ses libéralités l'Imprimerie dé Plantin, Artiste célébre originaire de Tours & établi à Anvers, qui a

donné plusieurs chef-d'œuvres d'impression. Granvelle l'engagea dans une entreprise utile à la Religion. Les Exemplaires de la Bible que le Cardinal Ximenès avoit donnée, étoient devenus extrêmement rares. On inspira à philippe II. le dessein de faire imprimer une nouvelle Polyglotte ; si Granvelle ne fut pas l'Auteur de ce projet, il en partagea du moins les soins & la dépense. Benoît Arias, surnommé Montanus du lieu de sa naissance, en fut l'Editeur ; Granvelle obtint que l'exécution Typographique, en fût confiée à Plantin, il fit faire à ses frais les copies des Exemplaires Grecs de la Bible, qui étoient dans la Bibliothéque du Vatican, & il les donna aux Editeurs. * La Religion & les Lettres lui doivent cette Edition admirable qui sortit de l'Imprimerie de Plantin en 1568, en huit Volumes *in-folio*. On y voit le Texte Hébreu, la Paraphrase Chaldaïque, la Version Grecque des Septante, avec la Vulgate, & deux autres Traductions Latines du Texte Hébreu & de la Paraphrase Chaldaïque.

* *Præfat. Biblior. Polyglott. Antuerp*

La Théologie Scholastique étoit devenue plus nécessaire que jamais,

dans un temps où il s'élevoit des Novateurs de tout côté, où il falloit soutenir des disputes continuelles, & où l'on ne pouvoit trop répandre cette méthode pressante que les Scholastiques ont introduite, pour réduire les erreurs au silence; dans cette vue le Cardinal de Granvelle fit faire une Edition de la Somme de S. Thomas, & il en distribua généreusement les Exemplaires. Il fit imprimer encore les Œuvres de Théophraste, qui avoient eté découvertes tout récemment, & l'occupation la plus agréable de sa Solitude fut le commerce de Lettres qu'il entretenoit avec les Sçavans de l'Europe.

Le Palais de Granvelle à Besançon étoit un azile ouvert à tous les hommes de Lettres, sur tout à ceux qui, par une fatalité trop commune aux Sçavans, étoient dans l'indigence, & qui négligeoient leur fortune, pour être utiles au Public, & pour acquérir de la réputation. Juste Lipse étoit Sécretaire du Cardinal de Granvelle pour les Lettres Latines. Il n'avoit que dix-neuf ans, lorsqu'il entra dans la maison du Cardinal, & il lui dédia son premier Ouvrage intitulé *Va-*

riarum

iarum Lectionum. On l'accusa en Franche-Comté de s'être approprié les Ouvrages du Sçavant Chiflet, Professeur en Droit dans l'Université de Dole; cette accusation lui fit tort; mais bientôt après il devint avec Joseph Scaliger & Casaubon un de ceux qu'on honora du nom de Triumvirs de la République Littéraire. Il suivit le Cardinal au premier voyage que le Prélat fit à Rome; puis entêté des nouvelles opinions, il se retira à Jéne dans la Thuringe, où il fit profession du Lutheranisme; mais il rentra dans le sein de l'Eglise âgé de quarante-cinq ans, & il donna des preuves si fortes de la sincérité de son retour, qu'il fut accablé de reproches & de railleries par plusieurs Auteurs Protestans. Teissier dans ses Additions à l'histoire de M. de Thou a dit, que Juste Lipse étoit domestique du Cardinal de Granvelle, qu'il le servoit à table, & qu'à cette occasion il avoit fait connoissance avec Fulvio Orsino, sçavant dans les Antiquités Romaines, & protégé par le Cardinal. Teissier s'est trompé. Juste Lipse étoit d'une famille noble; originaire d'Essen près

de Bruxelles ; il n'avoit d'autre titre chez le Cardinal, que celui de Sécretaire pour les Lettres Latines : sa naissance & son mérite y étoient connus & respectés.

Dans le même temps Suffride Petri étoit Bibliothécaire du Cardinal. Cet homme né à Lewarde dans la Frise possédoit parfaitement le Grec, le Latin, l'Histoire, & la Jurisprudence. Déjà il avoit enseigné avec distinction à Erford dans la Thuringe, lorsque Viglius de Zuichem le presenta au Cardinal de Granvelle, qui le prit à son service. Petri profita de la Bibliothéque nombreuse & choisie dont il avoit la disposition pour donner des Ouvrages utiles & remplis d'érudition. Il traduisit les Œuvres de Plutarque, qui n'étoient connues alors que d'un petit nombre de Sçavans. Il donna encore la traduction de l'Apologie qu'Athénagore avoit présentée à l'Empereur Aurélien pour la Religion Chrétienne. Il écrivit sur les Histoires Ecclésiastiques d'Eusébe & de Sozoméne ; tous ses Ouvrages sont des monumens de son sçavoir, & du goût que le Cardinal de Granvelle inspi-

roit pour le progrès des Belles-Lettres, & plus encore pour l'avantage de la Religion.

Après Suffride Petri, Granvelle eut pour Bibliothécaire Etienne Vinandus Pighius, dont Aubert Lemire, Doyen de la Cathedrale d'Anvers, parle avec de grands éloges *. Pighius avoit acquis des connoissances rares, sur-tout dans les Antiquités Romaines, en sorte, dit Aubert Lemire, que dans cette partie de Littérature, peu de Sçavans furent ses égaux, aucun certainement ne lui fut supérieur. Pighius, dit encore Lemire, se cacha dans la Bibliothéque du Cardinal de Granvelle; là il composa les Fastes des Magistrats Romains, & il donna une Edition exacte de Valere Maxime. Puis le Duc de Clèves le demanda pour conduire à Rome le Prince son fils. Pighius composa la Relation de ce Voyage, sous le titre d'*Hercules Prodicius*, moins pour raconter ce qu'il avoit vû en Italie, que pour donner à son Elève des leçons de vertu, en lui représentant, d'après le Philosophe Prodicus, Hercules retiré dans la solitude, sollicité vivement par la vertu & par la volupté,

* *Aub. Bibliot. Ec. part. secu.*

& enfin décidé par ses lumieres, autant que par son courage, à suivre constamment le parti de la vertu.

Le Cardinal de Granvelle s'étoit aussi attaché Pierre Nannius par des bienfaits ; on peut juger par les Œuvres de cet homme de Lettres des vues que Granvelle avoit, lorsqu'il répandoit ses libéralités sur les Sçavans. Nannius donna les Traductions de Démosthéne, de Plutarque, de Synesius, des Œuvres de S. Athanase, de S. Chrysostôme, de S. Basile, & d'Athénagore. Il fit un Commentaire sur les Livres de la Sagesse, & des Notes sur l'Ouvrage de S. Ambroise contre Symmaque. Il traduisit en vers plusieurs Pseaumes de David *assez heureusement*, dit Aubert Lemire, & il donna encore dix Volumes de mélanges, avec d'autres Ouvrages de Littérature. Le Cardinal de Granvelle fit Chanoine d'Arras. Il mourut en 1557 à Louvain, où l'Université l'avoit appellé pour professer.

Je pourrois nommer plusieurs autres Sçavans, que Granvelle anima & qu'il soutint dans leurs travaux, tels que Nicolas Ellebodius, Médecin célébre de la Faculté de Padoue, qui

lui dédia la traduction du Livre de Memesius, intitulé *De l'Homme*.

Mais il me suffit de rappeler le témoignage qu'Aubert Lemire lui a rendu. *Granvelle*, dit-il, *étoit le Protecteur le plus ardent des hommes de génie*; après les premiers soins qu'un Ministre doit à la Religion, il ne peut faire un plus bel usage de son Autorité.

Dans cet esprit Granvelle s'appliqua plus particuliérement pendant sa retraite à Besançon à perfectionner la fondation que le Chancelier son pere y avoit faite, pour y établir les études de toutes les Sciences. Cette Académie fut d'abord nommé le Collége de S. Maurice. Le Cardinal y appella des Professeurs de la plus grande réputation; Alciat y fit des leçons de Jurisprudence, & le fameux Dumoulin, avant sa retraite à Montbéliard, y enseigna pendant quelque temps le Droit Canonique; mais sa Doctrine sur l'usure parut équivoque, on le pria de se retirer, & il choisit son azile chez le Prince de Wirtemberg-Montbéliard. Ce ne fut pas assez dans les vues du Cardinal de Granvelle d'établir les Sciences dans sa patrie, il voulut encore que son Collége,

qu'il appella les Ecoles de Granvelle, fut destiné à instruire & à former ceux qui embrassoient l'état Ecclésiastique. Ce secours étoit nécessaire, dans un temps où l'on n'avoit pu rassembler des fonds suffisans, pour doter un Séminaire, suivant le Décret du Concile de Trente ; les Ecoles de Granvelle subsisterent jusqu'en 1618, temps auquel les Magistrats de Besançon leur donnérent une forme nouvelle.

On juge avec raison d'un homme, par les amis qu'il se fait, & d'un Ministre par les personnes qu'il employe. Le seul choix que Granvelle fit de François Richardot, pour son ami, pour son Grand Vicaire, pour son Successeur à l'Evêché d'Arras, décideroit de ses sentimens, si l'on n'avoit déjà vû, qu'en Flandre il eut pour amis tous les Seigneurs qui demeurérent fidéles à leur Religion & à leur Roi ; & ces amis lui furent constamment attachés pendant sa disgrace.

François Richardot étoit d'une honnête famille de Franche-Comté, *honesto loco natus*, dit Aubert Lemire. Il se fit Religieux chez les Augustins

de Champlite, & dans ſa jeuneſſe il eut une ſi grande réputation d'eſprit & de ſcience, que ſes Supérieurs l'envoyerent à Paris pour y enſeigner, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-cinq ans. Il y expliqua les Epitres de S. Paul avec un grand concours d'auditeurs; puis il voyagea en Italie, où les Sçavans lui firent un accueil favorable, & où il prit des liaiſons particulieres avec Paul Manuce. Il étoit fils de la ſœur de Jean Richardot Préſident du Conſeil des Pays-Bas: le Préſident touché du mérite de ſon neveu l'appella en Flandre, il l'adopta, & il lui donna ſon nom. Ce fut alors qu'il fut préſenté au Cardinal de Granvelle, qui l'envoya à Beſançon pour expliquer l'Ecriture Sainte. Richardot eut le bonheur d'être Prophéte dans ſa patrie; mais Granvelle l'en tira bientôt, pour le faire ſon Grand Vicaire à Arras, & pour lui confier le ſoin d'un Diocèſe, où les affaires du Miniſtére l'empêchoient de réſider. Lorſque Granvelle fut transféré à l'Archevêché de Malines, il demanda au Roi d'Eſpagne l'Evêché d'Arras pour Richardot, & il l'obtint.

Dans cette fonction nouvelle, Richardot s'appliqua à combattre les nouvelles erreurs qui s'étoient glissées dans Arras ; il prêcha souvent, & avec succès ; il fit en présence de la Cour de Bruxelles l'Oraison funébre de Charles-Quint, & celle d'Isabelle de Portugal, premiere femme de Philippe II. Sa réputation d'éloquence le suivit, elle s'accrut même au Concile de Trente, où il assista pendant les derniéres Séances, & lorsqu'il fut de retour dans son Diocèse, il fit l'ouverture solemnelle de l'Université de Douay, que philippe II. venoit de fonder. Richardot jugea qu'il étoitdigne d'un Evêque d'y commencer les leçons de l'Ecriture Sainte, & de les établir d'une maniere qui fût édifiante & solide; il mourut en 1574; le choix d'un tel ami, & d'un tel Successeur prouve à quel prix Granvelle accordoit son amitié & sa recommandation pour les Evêchés.

A Malines il eut pour Grand Vicaire Maximilien Morillon, dont plusieurs Historiens louent la probité, les mœurs, & le zèle pour la Religion, & qu'il fit nommer dans

la ſuite à l'Evêché de Tournay. Lorſque Granvelle fut renvoyé des Pays-Bas, les ordres de Philippe II, & les troubles qui agitoient les Provinces, ne lui permirent pas de ſe retirer dans ſon Diocèſe. Du moins il redoubla d'attention, pour en écarter les erreurs de Luther & de Calvin. Il y eut ſuceſſivement deux Evêques Suffragans, Pipinus Roſa, de l'Ordre de S. Dominique, & Gisbert Vréede, qui de concert avec Morillon ſoutinrent la Foi & la Diſcipline attaquées auſſi vivement dans les Pays-Bas, que dans les autres Pays du Nord. L'attention du Cardinal de Granvelle alla juſqu'à aſſembler à Malines deux Conciles de ſa Province, en 1570, & 1571, pour prendre les meſures les plus propres à ſauver la Religion.

La premiere année de la retraite du Cardinal de Granvelle n'étoit pas encore révolue, lorſqu'il fut obligé de ſe rendre à Rome pour le Conclave. Pie IV. étoit mort le 8 Décembre 1565. Dabord que le Cardinal en fut informé, il ſe mit en chemin, & malgré la rigueur de la ſaiſon, il fit aſſez de diligence pour arriver avant la fin du Conclave,

qui finit le 7 Janvier 1566. On élut le Cardinal Alexandrin, qui se nommoit Michel Ghisléri, & qui prit le nom de Pie V. Sa naissance étoit pauvre & obscure; sa vie avoit été laborieuse & sainte. La premiere Dignité de l'Eglise couronna sa vieillesse, & après sa mort l'éclat de ses vertus le plaça au rang des Saints. Il avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique.

Un Historien a dit, que le Cardinal de Granvelle eut beaucoup de part à cette élection. Il paroît difficile à croire qu'il fut arrivé assez-tôt pour former, & pour suivre une négociation dans le Conclave. Il ne dura qu'un mois. Si l'on en retranche le temps nécessaire pour apprendre à Besançon la mort du Pape, & pour faire le chemin de Franche-Comté à Rome dans la saison la plus fâcheuse, Granvelle n'aura eu que des instans pour négocier. Il est plus probable qu'il trouva l'élection très-avancée, & qu'il n'y eut d'autre mérite, que celui d'approuver le choix du plus sçavant des Cardinaux, & de donner son suffrage, pour placer la vertu même sur le premier Siége de l'Eglise.

Lorſque Granvelle fut nommé Cardinal, il parut s'applaudir d'avoir une retraite honorable à Rome, s'il étoit obligé de ſortir des Pays-Bas. Après l'élection de Pie V, le moment étoit venu de jouir de cette retraite; cependant il prit le parti de retourner en Franche-Comté, ſoit qu'il eût goûté véritablement le repos littéraire, ſoit qu'il craignît de marquer trop ſon mécontentement, & de faire naître des ſoupçons, s'il ſortoit de la réſidence que le Roi d'Eſpagne lui avoit preſcrite. On voit même au travers de ſon indifférence apparente, qu'il déſiroit de ſe rapprocher de la Cour de Madrid. L'Archevêché de Seville vaqua pendant ſon ſéjour à Beſançon, il le demanda, & il ne put l'obtenir; les Miniſtres Eſpagnols redoutoient ſa préſence. Le Duc d'Albe faiſoit profeſſion d'être ſon ami; il parut déſirer que Granvelle fût admis dans le Conſeil ſuprême; mais il étoit ſon rival & l'on peut juger des ſervices qu'il lui rendit. Quatre années s'écoulerent ſans que Granvelle reçût la moindre marque de confiance de ſon Maître.

Enfin le moment arriva où il de- Granv

égocie à Rome une Ligue contre le Turc.

vint nécessaire, & où Philippe II. ne consulta que ses véritables intérêts. Sélim étoit monté sur le Trône de Constantinople. Ce Prince ambitieux, cruel, intéressé ne respiroit que la guerre ; il avoit la haine la plus forte contre tous les Princes Chrétiens, & pour faciliter les Conquêtes qu'il vouloit faire sur eux, il crut devoir attaquer d'abord celui de tous les Etats Chrétiens, qui paroissoit le plus foible, & qui offroit une proye plus utile à son Empire. Les Vénitiens possédoient alors l'Isle de Chypre. Cette Isle fameuse, peu éloignée de Constantinople, est située avantageusement, pour dominer sur toutes les Isles de l'Archipel ; elle est trop voisine de la Caramanie, de la Syrie, & de l'Egypte, pour ne pas donner de la jalousie aux Empereurs Turcs ; on peut dire même qu'un Souverain qui posséde l'Isle de Chypre, avec une Marine guerrière & marchande, est le maître de tout le commerce que l'Europe peut faire dans l'Archipel, & dans le Levant. Selim prétendoit que cette Isle avoit appartenu aux Mammelus d'Egypte, que l'Empire Ottoman avoit tous leurs droits, &

qu'il lui importoit d'autant plus de l'enlever aux Vénitiens, qu'elle servoit de retraite aux Corsaires Chrétiens qui étoient en grand nombre dans ces parages.

La République de Venise n'oublia rien, pour détourner l'orage qui la menaçoit. Elle représenta à Selim, qu'après la mort de Soliman son pere, il avoit renouvellé en pleine liberté le traité d'alliance qui subsistoit entre la Porte & Venise. Elle prouva, que jamais les Mammelus n'avoient possédé le Royaume de Chypre, & que la République ne permettoit pas aux Corsaires Chrétiens d'y amener les prises qu'ils faisoient sur les Turcs. Selim fut inexorable. Il envoya à Venise un Chiaou nommé Cubath, pour demander que la République lui cédât le Royaume de Chipre, ou pour lui déclarer la guerre, si elle le refusoit. Le Sénat reçut cette demande avec indignation; mais quelle proportion entre la Marine, les richesses, & les troupes de l'une & de l'autre Puissance! La République sentit sa foiblesse, elle pensa à se fortifier par des alliances.

On craignoit avec raison pour l'Ita-

lie, ſi Selim faiſoit la conquête de l'Iſle de Chypre. Il avoit une Flotte formidable, & beaucoup de troupes de débarquement. On devoit s'attendre à la voir bientôt dans le Golphe de Veniſe, où ſur les Côtes de Naples & de Sicile. Auſſi la République ordonna à ſes Ambaſſadeurs qui réſidoient à Rome & à Madrid de ſolliciter des ſecours prompts & abondans. Pie V. touché du danger qui lui étoit commun avec tous les Etats d'Italie forma le projet d'engager les Princes Chrétiens à faire une Ligue contre le Turc. Tout ce que la piété, le zéle, le déſintéreſſement le plus noble peuvent inſpirer, il l'employa pour réuſſir ; mais il trouva en France une impoſſibilité abſolue de ſe mêler des guerres étrangeres ; dans d'autres Etats, il ne vit que de la froideur, un vil intérêt, une fauſſe politique ; en ſorte qu'il étoit à craindre qu'il ne fût réduit à joindre ſes galéres à la Flotte des Vénitiens.

Philippe II. étoit trop intéreſſé dans cette guerre, pour refuſer la demande du Pape & des Vénitiens ; il donna des paroles, mais il ne parut

pas ſincére dans leur exécution. D'abord il ordonna au Cardinal de Granvelle de ſe rendre à Rome, pour négocier cette grande affaire. On étoit perſuadé que ce Miniſtre apportoit toutes les facilités poſſibles, pour une alliance qui étoit utile, ou même néceſſaire au Royaume des deux Siciles; cependant on jugea par ſa conduite, qu'il avoit des ordres ſecrets pour faire échoüer le traité, & pour épargner les frais immenſes de l'armement qu'on demandoit à l'Eſpagne.

Malheureuſement pour les Vénitiens, ils donnérent à Granvelle un prétexte ſpécieux, peut-être même un motif indiſpenſable de leur refuſer des ſecours. Ils avoient gâgné Mahomet, Grand Vizir de Selim. Mahomet n'ôſa contredire le Sultan, & entreprendre de perſuader à un Prince jeune & ambitieux de conſerver la paix avec tous les Chrétiens. Il propoſa une diverſion qui devoit être favorable aux Vénitiens; c'étoit de ſecourir les Maures de Grenade, & de rétablir ces Muſulmans infortunés dans le Pays dont les Eſpagnols les avoient chaſſés; il ſuffiſoit d'oc-

cuper les forces de l'Eſpagne du côté de Naples & de Sicile, & de donner aux Maures d'Afrique des ſubſides qui les miſſent en état de faire une deſcente en Eſpagne. Le Muphti appuya cette propoſition avec tout le zèle que ſa loi lui inſpiroit pour des Mahométans perſécutés. Le Divan approuva le nouveau projet, & on fut au moment de voir le Théâtre de la guerre tranſporté en Italie & en Eſpagne; on ne diſſimuloit pas même ce changement à Conſtantinople.

En attendant les ſecours que le Pape offroit de lui-même, & ceux qu'il ſollicitoit, les Vénitiens lui demandérent la permiſſion de lever des Décimes conſidérables ſur le Clergé de leur domination. Leur demande fut propoſée dans un Conſiſtoire où le Cardinal de Granvelle aſſiſtoit. Il ne s'oppoſa pas à l'impoſition des Décimes, il opina même pour qu'elle fût accordée dans toute l'étendue qu'on propoſoit, teconnoiſſant tout ce qu'on devoit à une République Chrétienne, prête à ſuccomber ſous les armes des infidéles; mais après avoir donné à la Religion, à l'hu-

manité, & à la justice ce qu'elles exigeoient dans une conjoncture si pressante, il crut qu'il étoit de son devoir & de l'intérêt de son Maître de dévoiler l'intrigue affreuse qu'on avoit formée à Constantinople, pour porter la guerre en Espagne, & il n'hésita pas de l'atttibuer aux Vénitiens, qui pouvoient seuls en profiter. Son discours fut vehément, il leur reprocha d'avoir toujours été spectateurs tranquilles des malheurs des autres Souverains, & il finit en disant, que si l'intérêt de la Religion n'étoit pas mêlé avec leurs intérêts temporels, ils ne mériteroient pas la compassion qu'on avoit pour eux.

Le Cardinal Commendon, né Sujet de la République, répondit avec vivacité, & il n'oublia rien pour effacer l'impression que le discours de Granvelle avoit faite. Tous les services que sa Patrie avoit rendus au Saint Siége furent rappellés. Si la République avoit souvent ménagé le Turc, si elle avoit fait avec lui des traités de neutralité, Commendon prétendoit, qu'elle y avoit toujours été forcée par les perfidies des Espagnols. C'est du moins ce que d'Aubigné *

* D'Aubig

Hist. Univers. Liv. V. Chap. XXVII.

lui fait dire; mais c'est un reproche vague, qui ne détruisoit pas ce que l'intrigue de Constantinople avoit d'odieux.

On est étonné de voir que M. de Thou * qualifie le discours du Cardinal Granvelle *d'invective insolente*. Que devoit donc faire le Ministre du Roi d'Espagne; pouvoit-il dissimuler une négociation qui tendoit à attirer toutes les forces de Selim sur les Côtes de Naples & de Siciles, & à rappeller en Espagne les Maures d'Afrique, pour la subjuguer une seconde fois! La sagesse du Pape calma toutes ces vivacités; elles n'eurent d'autre effet, que de l'engager à redoubler ses efforts pour toucher le cœur de Philippe II, pour exciter sa lenteur accoutumée, & pour le déterminer par le grand intérêt qu'il avoit dans cette guerre.

* *De Thou Hist. Lib.* XLIX.

Pie V. envoya en Espagne Louis de Torrès qui étoit Espagnol, & qui pouvoit être plus agréable au Roi qu'un Négociateur étranger. Il le chargea d'exposer les préparatifs redoutables que Selim faisoit pour la guerre, & le danger où étoit toute l'Italie, sur-tout le Royaume de Na-

les & de Sicile, dont on avoit ab-
olument négligé les troupes & la
Marine. Philippe reçut l'Envoyé du
Pape avec autant de froideur, que si
on lui eût demandé un bienfait pure-
ment gratuit. Il dit à Torrès, que
dans les temps où il avoit été plus
embarrassé par des guerres de Reli-
gion, contre les Maures d'Espagne,
& contre les Hérétiques des Pays-Bas,
le Pape, bien loin de lui donner du
secours, lui avoit suscité de nouveaux
embarras à Naples & dans le Duché
de Milan. Il s'en plaignit; mais il
ajouta, que le zèle qu'il avoit pour
la Religion le déterminoit à entrer
dans cette guerre, & qu'il donneroit
ses ordres pour conclure l'alliance
que le Saint Siége & les Vénitiens
lui proposoient.

En effet il envoya de pleins pou-
voirs aux Cardinaux Pacheco & de
Granvelle, & à Dom Jean de Zuniga
son Ambassadeur à Rome pour ré-
gler les conditions de l'alliance. Le
Pape nomma le Cardinal Alexandrin
son neveu, & les Cardinaux Moron,
Grassi, & Aldobrandi; dans la suite
il subrogea le Cardinal de la Chiesa
au Cardinal Grassi. Les Vénitiens

nommérent pour leurs Ambaſſadeurs Soriano & Soranzo. Ils prirent pour modéle de leur traité celui que Paul III. avoit fait autrefois avec l'Empereur Charles-Quint.

Il étoit naturel qu'on nommât un Commandant Général, qui eût toute Autorité ſur les Flottes combinées; mais les Républiques voient toujours avec peine la ſuperiorité des Couronnes, & ſouvent cette jalouſie leur fait prendre des précautions embarraſſantes dans la guerre. Les Vénitiens voulurent abſolument, que chaque Flotte eût ſon Général indépendant des autres, & il fallut leur accorder, que les opérations de la guerre ſeroient réſolues à la pluralité des voix, ſauf le titre purement honorifique de Commandant de la Flotte combinée qu'on donneroit au Général nommé par le Pape; précaution impraticable, particuliérement ſur mer. On en reconnut les inconvéniens, & l'année ſuivante on fut obligé de la ſupprimer.

Les Miniſtres fixerent la totalité de la Flotte a deux cents galéres, & à cent vaiſſeaux de tranſport. Le Pape s'obligea à donner douze galéres

ien armées, dont Antoine Colon-
e devoit avoir le commandement.
e Roi d'Espagne promit quatre-
ngt galéres que Jean-André Doria
evoit commander. La Flotte Véni-
enne étoit déja de cent trente-cinq
iléres commandées par Zanne,
ii se retira peu de temps après, &
ii eut pour Successeur Sébastien
énier ; les vaisseaux de transport
evoient être en proportion du
ombre de galéres que chacun
onnoit. On ne fixa point de
mps, pour la durée de cette allian-
e : elle fut même annoncée com-
ne une alliance perpétuelle, pour
ter à l'ennemi toute espérance de
iviser les Alliés. En effet rien n'au-
oit été plus glorieux & plus utile à
a Chrétienté ; mais toute Alliance
orte en elle-même le principe de
a dissolution, par la diversité des
pinions & des intérêts ; on en fit
ientôt la malheureuse expérience
ans cette guerre.

Les Flottes furent prêtes au temps
ui avoit été prescrit. Elles se réuni- 1570.
ent même sur les Côtes d'Italie ; les
ommandans se diviserent dès les
remieres Délibérations. Doria se

retira en Sicile, les maladies contagieuſes ravagérent la Flotte Vénitienne, & les Alliés perdirent entiérement la premiére année.

Selim profita en homme habile de leur inaction. Sa Flotte étoit composée de deux cent-vingt galéres. Elle portoit ſoixante mille Janiſſaires, deux mille cinq cents chevaux, ſix mille pionniers & cinquante piéces de canon de batterie. Trois Généraux de réputation, Piali, Hali, & Muſtapha les commandoient ; la Flotte mit à la voile au mois de Juin. Le premier Juillet elle aborda à l'Iſle de Chypre, dans un lieu appellé les Salines ; le débarquement ſe fit ſans aucune oppoſition, & ſur le champ les troupes allérent inveſtir Nicoſie Capitale de l'Iſle. Cette Ville malheureuſe fut priſe d'aſſaut & ſaccagée entiérement après quarante-huit jours de ſiége, ſans qu'on eût aucune nouvelle de la Flotte Chrétienne. De Nicoſie les Turcs marcherent à Famagouſte, dans l'eſpérance de l'emporter encore avant l'hiver. Muſtapha fut chargé de ce ſiége, mais il reconnut bientôt que la ſaiſon étoit trop avancée ; le ſiége fut changé en

Mocus, & malgré la vigilance des Turcs, les Vénitiens eurent le bonheur d'y jetter un renfort de huit cents hommes; dans cet état on attendit le printemps de 1571.

La perte de Nicosie & le danger de l'Isle de Chypre allarmérent toute l'Italie. On ne pouvoit attribuer ce malheur qu'à la division des Généraux Chrétiens, & leur division ne venoit que de leur indépendance mutuelle; les Ministres des Alliés assemblés à Rome résolurent de donner un Généralissime aux Flottes combinées. Le Roi d'Espagne proposa Dom Jean d'Autriche son frere naturel, qui avoit acquis beaucoup de réputation dans la guerre des Maures de Grenade : il fut agréé unanimement. Cependant le Pape voulut que son Général eût aussi quelque supériorité, & il le fit nommer Lieutenant du Généralissime. Ces nominations ne se firent pas, sans de grandes difficultés de la part de la République de Venise, qui en qualité de République Couronnée souffroit impatiemment toute subordination; mais les momens pressoient : elle sacrifia un vain honneur au salut de la Patrie.

Il ſurvint une difficulé encore plus grande qui penſa détruire l'Alliance, avant qu'elle eût produit aucun effet. On accuſa le Cardinal de Granvelle de l'avoir ſuſcitée par haine contre les Vénitiens : mais il n'auroit pas été aſſez téméraire pourchanger la deſtination des Flottes Chrétiennes, & tout le plan de la guerre, ſans en avoir reçu l'ordre de ſon Maître, & il avoit des Collégues qui ne ſe ſeroient pas livrés à ſa mauvaiſe humeur.

Quoique le ſecours de Famagouſte preſſât extrêmement, les Miniſtres Eſpagnols propoſérent d'envoyer la Flotte Chrétienne en Afrique, pour y faire une diverſion conſidérable, pour prendre Tunis, Alger, Tripoli, & délivrer l'Eſpagne des Corſaires Barbareſques qui ravageoient ſes Côtes. Ils croyoient juſtifier leur propoſition, en diſant, que le Roi d'Eſpagne ſupportoit le plus grand poids de l'armement naval, & qu'il étoit juſte qu'il en recueillit les premiers avantages.

Les Vénitiens s'y oppoſérent avec beaucoup plus de juſtice ; ils repréſentérent, qu'on avoit fait l'Alliance pour

pour tâcher de secourir l'Isle de Chypre, pour garantir les autres Etats de la République de l'invasion prochaine dont ils étoient menacés, & pour sauver l'Italie entière, qui seroit subjuguée facilement, lorsque la République ne seroit plus son boulevard contre les armes des Infidéles. Sélim devoit peu s'embarrasser du sort des petites Républiques Africaines, qui n'étoient que ses tributaires, & qu'il pourroit recouvrer en une campagne, s'il étoit maître de l'Isle de Chypre, ou de quelque port en Italie. Les Vénitiens déclarèrent nettement, qu'ils ne donneroient pas un seul vaisseau au Roi d'Espagne pour faire des conquêtes; pour eux, ils ne demandoient que de n'être pas opprimés, & d'arracher des mains des Infidéles un Royaume qu'il importoit à tous les Chrétiens de conserver.

Le Pape se porta pour médiateur entre les Ministres d'Espagne, & ceux de Venise. Sans doute il persuada facilement aux Ministres d'Espagne, que leur demande étoit déraisonnable, & le cri public devoit encore plus les en convaincre. Cependant

ils refusèrent de s'en désister; toute la grace qu'on fit à leur obstination, fut de l'attribuer aux ordres d'un Maître qui parloit toujours Religion, & qui pensoit toujours à son intérêt. Pie V. prit le parti de s'adresser au Roi d'Espagne même. Il lui envoya Colonne son Général, pour le prier de suspendre ses projets sur l'Afrique, & d'ordonner à Doria de secourir l'Isle de Chypre. Philippe parla avec emphase de son zèle pour la sûreté de l'Italie; mais il ne laissa à Colonne aucune espérance, qu'il révoqueroit les ordres qu'il avoit donnés. Il les avoua, & il dit qu'il se défioit des Vénitiens, qu'alors même ils négocioient avec Sélim à l'insçû de leurs Alliés, & qu'ils n'avoient désiré de former une ligue redoutable, que pour obtenir une paix plus avantageuse, & pour livrer leurs Alliés à tout le ressentiment de Sélim.

Si le courage de Pie V. avoit pû être abattu, il l'auroit été par cette réponse, & par la nouvelle difficulté que les Ministres d'Espagne firent sur les frais de la guerre. Dans la ligue qui avoit été faite entre Paul III, Charles-Quint, & la République de

Venise, l'Empereur s'étoit chargé de la moitié des frais de la guerre ; les Vénitiens payoient les deux tiers de l'autre moitié, & Paul III. ne payoit que le sixième du total. Pie V. demandoit une diminution de ce sixième; il prouvoit que la Chambre Apostolique étoit épuisée par les secours qu'il avoit déjà donnés aux Chrétiens, & on ne put lui refuser la diminution qu'il demandoit. Il agit même avec tant de zèle, qu'il toucha enfin le Roi d'Espagne, & que le nouveau traité pour le secours de l'Isle de Chypre fut signé le 7 Mars 1571, dans l'Eglise de Sainte-Marie sur la Minerve.

Il sembloit qu'il ne restât plus qu'à attendre le temps propre à mettre à la voile, pour aller secourir Famagouste. L'inquiétude & l'intérêt de Philippe II. suspendirent encore le départ. Ses Ministres avertirent le Pape, que cette année 1571 la flotte Espagnole ne seroit que de soixante & dix galères, & qu'elle ne pourroit partir qu'au mois de Juin. Les Ambassadeurs de Venise prirent cet avis pour un refus d'exécuter le traité, ils n'en parlèrent plus qu'avec in-

différence; la République envoya à Conſtantinople Jacques Ragazzoni, Evêque de Famagouſte, pour reprendre la négociation de la paix, & pour la conclure à quelque prix que ce fût.

Ragazzoni connoiſſoit bien la Cour de Conſtantinople; il pouvoit rendre un ſervice eſſentiel à ſa patrie, & en même temps ſauver ſon Diocèſe d'une ruine preſque certaine; il négocia avec ſageſſe & avec zèle: déjà même il avoit quelque lueur d'eſpérance, & l'inaction des Ambaſſadeurs Vénitiens réſidens à Rome le fit ſoupçonner. Pie V. en fut pénétré de douleur; il prévit les conſéquences dangereuſes d'une négociation, qui ne pouvoit arrêter que pendant quelques inſtans un Prince puiſſant, avide de gloire & de conquêtes; c'étoit annoncer à l'Empire Ottoman la foibleſſe & la diviſion des Chrétiens; c'étoit donner à Sélim un appât, pour former tous les jours des prétentions nouvelles, & pour obliger les Princes d'Italie à acheter une paix ruineuſe, & toujours équivoque. La négociation avec l'Eſpagne étoit à peine fi-

nie, qu'il fallut en commencer une autre avec la République de Venise.

Pie V. donna encore cette commission à Colonne ; il l'envoya à Venise pour ranimer le Sénat, & pour promettre que la flotte Chrétienne seroit composée du nombre de galères & de vaisseaux de transport qui avoit été prescrit par le traité. Le Pape voulut bien répondre du Roi d'Espagne. Si ce Prince ne pouvoit fournir les corps de galères & de vaisseaux qu'il avoit promis, les Vénitiens, dont la marine étoit nombreuse, avoient intérêt de les donner, avec cette assurance, que le Roi d'Espagne les armeroit, & qu'il en payeroit le fret.

On ne pouvoit leur faire des propositions plus avantageuses ; cependant le plus grand nombre de Sénateurs persista à demander la paix. Colonne leur représenta qu'il falloit donc céder le Royaume de Chypre ; & qu'après un si grand sacrifice, ils ne pourroient encore se fier au perfide Sélim, dont les forces étoient bien supérieures à celles de la République. Elle en avoit reçu des outrages, qu'il lui seroit honteux de dis-

ſimuler; il étoit important de donner des preuves de courage, & de ne pas ſouffrir la première uſurpation que Sélim haſardoit; il falloit l'arrêter à chaque pas, ſi l'on vouloit l'empêcher d'envahir toute l'Italie. Bien loin de diſſoudre la ligue, tous les Chrétiens étoient intéreſſés à l'accroître, & à en ſerrer les liens; l'Empereur étoit diſpoſé à y entrer pour la ſûreté de la Hongrie; la réputation de l'Ordre de Malte promettoit encore les mêmes prodiges de bravoure & de vertu, que ſes Chevaliers avoient faits au ſiège de Rhodes ſous le règne de Soliman, pere de Sélim; le Grand Duc de Toſcane & la République de Gènes préparoient des troupes & des vaiſſeaux pour le ſervice de la ligue; les Puiſſances de l'Europe les plus éloignées du danger, s'empreſſeroient d'entrer dans cette alliance, lorſqu'on y verroit regner l'union, & le zèle du bien public.

Les repréſentations de Colonne ranimèrent les plus timides; cependant le Sénat crut devoir ménager également les eſpérances qu'il avoit pour la paix, & les ſecours qu'on

lui offroit pour la guerre, si elle devenoit indispensable. Il ordonna à Ragazzoni de continuer ses négociations, & aux Ambassadeurs que la République avoit à Rome, d'entretenir la ligue avec autant de dextérité, que si l'on n'avoit aucune espérance de la paix. On reprit les conférences; & pour concilier tous les intérêts, on décida unanimement que l'armement qui étoit préparé, seroit employé sans délai à la défense de l'Isle de Chypre. Si l'on étoit assez heureux, pour que l'armée navale ne fût plus nécessaire du côté de l'Archipel, les Vénitiens promettoient de donner au Roi d'Espagne cinquante galères, qui seroient employées à la conquête de Tunis, d'Alger, & de Tripoli; si la République étoit obligée d'entreprendre quelque expédition maritime dans son golphe, ou ailleurs, pour la sûreté de ses Etats, le Roi d'Espagne devoit lui donner la même quantité de galères. On parut oublier les anciennes contestations, & les vivacités réciproques. Tous les incidens qui pouvoient survenir, étoient soumis à la décision du Pape seul, on

eut ce respect pour sa vertu, & cette reconnoissance pour les soins qu'il avoit pris de former, & de ressusciter la ligue. Les Ministres d'Espagne assurèrent que leur Maître auroit incessamment quatre-vingt galères armées dans le port d'Otrante. La flotte combinée devoit ouvrir la campagne par une bataille générale contre la flotte Turque; & afin que Vénier, Commandant de la flotte Vénitienne, ou les Provéditeurs qui l'accompagneroient, n'en fissent aucune difficulté, le Sénat leur en donna l'ordre par écrit. Cette nouvelle convention fut signée à Rome le 25 Mai 1571.

Pendant qu'on travailloit à calmer les divisions funestes des Alliés, Sélim ne se laissoit pas amuser par les propositions spécieuses de Ragazzoni. Il envoya par terre une armée de soixante & dix mille hommes, pour faire une diversion puissante du côté des Etats que la République avoit en Albanie & en Dalmatie, il ordonna qu'en même temps le siège de Famagouste fût poussé avec toute la vivacité possible. Piali étoit retourné à Constantinople, Ali étoit

Général de la flotte Turque, & Muſtapha commandoit les troupes de débarquement. La flotte Chrétienne ne put être prête aſſez-tôt pour ſecourir la Place aſſiégée ; malgré la valeur extraordinaire de ſes défenſeurs, elle fut obligée de capituler. Muſtapha viola la capitulation, on ne peut lire ſans horreur toutes les cruautés qu'il exerça contre Bragadino Commandant de la Place, contre la garniſon & tous les citoyens ; la révolution de l'Iſle de Chypre fut prompte & entière, elle tomba irrévocablement ſous la puiſſance de Sélim ; mais il l'acheta par la perte de quatre-vingt mille hommes, & d'une multitude de ſes meilleurs Officiers.

On peut juger de la conſternation que cette nouvelle répandit dans toute l'Italie. La flotte Chrétienne n'étoit pas armée entièrement ; Dom Jean d'Autriche, ſon Général, étoit encore en Eſpagne, & Pie V. redoubloit ſes négociations pour obtenir des différentes Cours de l'Europe des ſecours d'hommes, ou d'argent. Le Cardinal Alexandrin ne put rien obtenir en France. Charles IX. avoit

trop d'embarras dans son Royaume, pour entreprendre une guerre maritime, & fort éloignée de ses Etats; ses finances étoient trop épuisées, pour s'engager à donner des subsides, & il y avoit trop d'inconvéniens à combiner la flotte de France avec celle d'Espagne.

Le Cardinal Alexandrin passa en Portugal, où ses sollicitations furent également infructueuses; pour l'Empereur Maximilien II, il redoutoit trop Sélim pour l'attaquer. Le Cardinal Commendon ne put lui persuader d'entrer dans une ligue, qui n'avoit qu'un armement naval, absolument inutile à la Hongrie, & sa frayeur l'avoit engagé à rechercher Sélim, dont il avoit obtenu une tréve pour quelques années. Tout ce que l'activité de Pie V. put gagner, fut d'avoir quelques galères du Grand Duc de Toscane, & d'engager les Albanois à se révolter contre les Turcs; mais cette diversion fut extrêmement foible, & la ligue Chrétienne en recueillit peu d'avantages.

Le Cardinal de Granvelle nommé Viceroi de Naples. 1571.

Le Royaume de Naples étoit exposé à toute la fureur de Sélim; & après la révolution de l'Isle de Chy-

pre, ce Royaume devoit naturellement être attaqué le premier. Philippe II. reconnut qu'il avoit disputé trop long-tems, & qu'il couroit au moins autant de risques que les Vénitiens. Dans cette circonstance fâcheuse, le Duc d'Alcala, Viceroi de Naples, y mourut au mois d'Avril. Philippe nomma le Cardinal de Granvelle à cette Viceroyauté; il lui ordonna de s'y rendre promptement, pour presser l'armement de la flotte, & pour veiller à la sûreté des côtes; en même temps le Pape le nomma Légat Apostolique, pour conférer solemnellement le bâton de Généralissime à Dom Jean d'Autriche, & pour l'installer dans ses fonctions. Dom Jean ne partit de Barcelonne qu'au mois de Juillet, & il arriva à Naples le 8 du mois d'Août. Granvelle qui aimoit toutes les actions d'éclat, le reçut avec la plus grande magnificence. La cérémonie de l'installation se fit dans l'Eglise Métropolitaine. Granvelle harangua en Prélat zélé pour la Religion, & en homme qui se piquoit d'avoir l'ame martiale; les troupes donnèrent les plus grandes marques

de bonne volonté, & toute la ville implora le secours du Dieu des armées d'une manière édifiante.

Après la cérémonie, Granvelle ne perdit pas un moment pour faire partir l'escadre de Naples. Elle mit à la voile le 20 du mois d'Août, & le 24 elle arriva à Messine, où elle joignit les galères du Pape, celles de Sicile, & des Vénitiens. La flotte Chrétienne étoit augmentée considérablement, par les galères de Côme, Grand Duc de Toscane, du Duc de Savoye, du Grand-Maître de Malte, & de la République de Gènes. On voyoit avec des transports de joye une flotte si florissante, lorsqu'on apprit la triste nouvelle de la perte de Famagouste, & de toute l'Isle de Chypre. Sur le champ Dom Jean donna l'ordre du départ; mais avant que de monter sur son vaisseau, il eut la foiblesse de consulter un Astrologue fameux qui étoit à Messine, & de lui demander quel seroit le sort de son expédition.

Cet Astrologue étoit François Maurolyco, Abbé de Sainte Marie del Parto, homme de mœurs irréprochables, & d'une grande piété, mais

prévenu en faveur de l'Astrologie judiciaire, qui étoit la folie du temps, & plus encore celle de son pays. Sa réputation & sa crédulité venoient de ce que parmi le grand nombre d'horoscopes qu'il avoit tirés, quelques-uns avoient réussi; l'homme le plus ignorant peut l'espérer, autant que l'Astrologue le plus habile. Il fut flatté de la confiance de Dom Jean, il travailla, & il lui annonça le succès le plus éclatant. L'événement vérifia la prophétie prétendue; il la rendit célèbre dans toute l'Italie, & il augmenta l'ardeur qu'on avoit alors à chercher dans les astres l'avenir, dont Dieu s'est réservé la connoissance, pour sa gloire, & pour notre bonheur.

Quoique la saison fût avancée, & que le temps de quitter la mer Méditerranée s'approchât, la flotte partit de Messine, après avoir eu des nouvelles certaines que les Turcs avoient ravagé l'Archipel, & que leur flotte étoit dans le golphe de Lépante, nommé par les Anciens le *golphe de Corinthe*. On y alla, les flottes se rencontrèrent le 7 Octobre à l'entrée du golphe. Les Chrétiens

Bataill[e de] Lépante.

attaquèrent avec une bravoure extraordinaire. Les Turcs, maîtres des ports qui les environnoient, pouvoient refuſer la bataille, ils l'acceptèrent avec cette confiance que leur donnoient les victoires récentes qu'ils avoient remportées; l'Hiſtoire ancienne & moderne ne donne point d'idée de combat plus terrible & plus mémorable.

Ali, Amiral de la flotte Ottomane, ſortit du port de Lépante à la tête de deux cent galiotes, autant de galères, & une multitude de bâtimens de moindre grandeur commandés par des corſaires. La mer étoit calme, on n'alloit qu'à force de rames, & chaque flotte étoit maîtreſſe de ſes mouvemens. Après pluſieurs attaques qui ne décidoient de rien, Dom Jean d'Autriche attaqua l'Amiral Ottoman. Vénier y accourut pour le ſoutenir; Carocoza & le Bacha de Mételim volèrent au ſecours de leur Amiral. Un combat ſi important fut quelque temps incertain. Dom Alvare de Badſan, Marquis de Sainte-Croix, arriva pour le décider; l'Amiral Ottoman fut emporté, Dom Jean lui fit trancher la

tête, il la fit planter au bout d'une pique, pour jetter la terreur parmi les Turcs, & leur galère amirale ne porta plus que l'étendard de la Croix.

Pertau prit le commandement du centre après la mort d'Ali. Il se défendit foiblement, & il se jetta dans un brigantin pour prendre la fuite plus promptement. Caracoza soutint en brave homme les efforts des Chrétiens; il périt dans ce combat, trente de ses galères voulurent gagner les côtes. Querini, Vénitien, leur coupa le chemin: quelques Turcs se sauvèrent à la nage; mais Querini demeura maître de ces galères.

Le centre de l'armée Ottomane étoit défait; pendant qu'Uluciali étoit vainqueur à l'aîle gauche qu'il commandoit. Il avoit réduit aux plus grandes extrémités quinze galères Chrétiennes, parmi lesquelles étoit la Capitane de Malte; circonstance qui fut le salut de cette partie de l'armée Chrétienne. Les Chevaliers de Malte vinrent avec intrépidité pour dégager leur Capitane; ils la reprirent, & Doria avec ses galères Espagnoles acheva la déroute d'Uluciali. Ce vieux Rénégat, brave &

expérimenté, faisoit encore une retraite audacieuse, emmenant avec lui plusieurs galères Chrétiennes; on les lui enleva, il eut beaucoup de peine à gagner les rochers de Curzolari, pour s'y mettre en sûreté.

Le reste de la flotte Turque ne rendit plus de combats. Les Historiens disent, que de toute cette multitude de galères, de vaisseaux de transport, & de corsaires, il n'échappa que cinquante galères; tout le reste fut pris ou coulé à fond. Vingt-cinq mille Turcs y périrent, on leur fit plus de trois mille prisonniers, & on rendit la liberté à un grand nombre d'Esclaves Chrétiens, qui composoient leurs chiourmes; les Chrétiens perdirent dix mille hommes & quinze galères, dont il y en avoit dix de Vénitiennes.

On ne devoit pas attendre un si grand succès d'une flotte combinée de tant de Nations différentes, & commandée par des Généraux, dont l'antipathie étoit si grande, qu'ils avoient pensé s'attaquer mutuellement quelques jours avant la bataille. La Providence permit qu'ils fussent bien unis dans le moment dé-

cisif pour sauver l'Italie, & pour récompenser la piété de Pie V, qui étoit le chef & l'ame de la ligue; mais après avoir sçu vaincre, on ne sçut pas profiter de la victoire. La mer étoit ouverte à la flotte Chrétienne jusqu'à Constantinople, & la navigation auroit été courte & facile; on auroit trouvé cette capitale dans la consternation, on auroit pu la prendre & la ravager. Du moins on avoit encore le temps de reprendre Famagouste, dont les fortifications n'étoient pas réparées, & de préparer pour l'année suivante la conquête de Nicosie, & de toute l'Isle de Chypre. On ne s'occupa que du partage du butin, qui étoit immense. Les divisions se renouvellèrent. Dom Jean déclara qu'il lui étoit défendu de faire hiverner la flotte d'Espagne dans les mers du Levant; il se retira à Messine, son exemple fut contagieux: toute la flotte Chrétienne se dispersa, dans le temps où il étoit essentiel de prendre un poste qui la rendît maîtresse de l'Archipel.

Le premier soin de Dom Jean d'Autriche à son arrivée à Messine, fut de voir son prétendu Prophète Mauro-

lyco. Il le combla d'honneurs, sans chercher davantage dans les astres la destinée de la ligue; elle étoit évidente, les Alliés ne pensoient plus qu'à goûter le repos, & à jouir des applaudissemens qu'on devoit à leur bravoure : soit qu'ils fussent jaloux des Vénitiens, dont les Etats étoient alors très-florissans, soit qu'un vil intérêt les déterminât à épargner les frais d'un nouvel armement, Pie V. ne put les engager à faire encore quelques efforts pour recouvrer l'Isle de Chypre, & leur inaction ne put avoir qu'une cause ignominieuse.

Conduite de Granvelle dans la Viceroyauté de Naples.

Le Cardinal de Granvelle, nommé Viceroi de Naples, entroit dans une carrière aussi épineuse que celle qu'il avoit remplie aux Pays-Bas. Il est toujours redoutable de succéder à un grand homme. Quelques talens que puisse avoir un Ministre, il ne doit pas remplacer sans frayeur celui qui emporte l'estime & les regrets des Peuples. Tel avoit été le Duc d'Alcala. Dans une multitude d'affaires extraordinaires, & pendant une administration de plus de douze ans, il avoit satisfait un Maître, qui ne pardonnoit pas les fautes les plus légè-

tes, & qui recevoit les services les plus signalés comme une dette, dont les Ministres s'acquittoient. Les entreprises les plus fortes, que la Cour de Rome fit sur le Royaume de Naples, sous prétexte que cette Couronne est mouvante du S. Siège, avoient échoué, par la fermeté & par la sagesse du Duc d'Alcala. Les côtes avoient été défendues contre les attaques fréquentes des Turcs. Les impositions, quoiqu'excessives, avoient été levées sans injustice, & payées sans contrainte. Le Viceroi avoit ouvert la communication entre toutes les Provinces du Royaume, par de nouveaux grands chemins, & par des ponts jettés sur plusieurs rivières. Il avoit embelli la capitale, & quelques villes les plus considérables, par des édifices utiles & magnifiques. Des largesses immenses avoient soulagé les pauvres; surtout on admiroit les loix qu'il avoit établies, le tempérament de sévérité & de douceur qu'il avoit observé dans l'administration de la Justice, & la piété qui avoit regné dans toute sa conduite.

La difficulté extrême de soutenir

la comparaiſon avec un Miniſtre ſi célèbre, n'étoit pas le ſeul embarras de Granvelle; la place qu'il occupoit étoit plus délicate encore pour un Cardinal, que pour un Miniſtre ſéculier. Il falloit avoir des conteſtations vives & fréquentes avec la Cour de Rome. Il falloit ſoutenir également l'autorité ſpirituelle de l'Egliſe, & les droits temporels du Roi d'Eſpagne ; c'étoit alors une route preſqu'impraticable. Jamais Prince ne fut plus jaloux de ſon autorité, & jamais autorité ne fut attaquée plus vivement, que celle qu'il avoit en qualité de Roi des Deux-Siciles.

Le Pape Pie V. étoit d'une vertu auſtère & d'un zèle ardent, non ſeulement pour tout ce qui pouvoit intéreſſer la Religion, mais encore pour les droits temporels du S. Siège. Quelques-uns de ſes prédéceſſeurs avoient eſſayé d'étendre ces droits ſur le Royaume de Naples, au-delà de la mouvance féodale. Pie V. marcha ſur leurs traces. Du principe que les habitans de Naples & de Sicile étoient ſujets médiats du S. Siège, il tiroit des conſéquences,

qui pouvoient anéantir presqu'entièrement l'autorité royale. Il se proposoit de connoître des impositions, & d'empêcher que le Viceroi en établît de nouvelles sans son consentement. Il vouloit obliger les Peuples des Deux-Siciles à fournir suivant ses ordres les approvisionnemens nécessaires à Rome & à tout l'Etat Ecclésiastique; ces objets, & d'autres encore étoient la matière de la fameuse Bulle, *in Cœnâ Domini*, que Pie V. avoit publiée, & que les Vicerois étoient obligés de rejetter.

Le Pape avoit un autre project, qui n'étoit pas moins important. A Naples, on étoit dans l'usage déjà ancien de ne recevoir aucune Bulle de Rome, sans la permission du Souverain. Cette formalité y étoit connue sous le nom d'*Exequatur Regium.* Pie V. croyoit qu'elle étoit humiliante pour le Vicaire de Jesus-Christ, & que par cette précaution, les Princes séculiers s'arrogeoient une sorte de supériorité sur le S. Siège, en examinant ses Bulles & quelquefois en les refusant; cependant il est juste, il est même nécessaire qu'un Souverain connoisse les loix qu'on

introduit dans ſon Royaume, avant qu'elles ſoient publiées, & qu'elles ſoient exécutées. Cet uſage étoit preſque univerſel; on n'examinoit les Bulles, que pour ſçavoir ſi elles ne donnoient point d'atteinte aux droits de la ſouveraineté; leur exécution même ne pouvoit être bien aſſurée que par les peines temporelles, qui ſont uniquement entre les mains du Souverain; un Viceroi de Naples auroit été répréhenſible, s'il n'avoit ſoutenu l'ancien uſage.

Pie V. vouloit encore qu'on y publiât le Concile de Trente, & qu'on obſervât ſes Décrets ſans aucune exception, même pour la diſcipline. On croyoit à Naples que quelques-uns de ces Décrets étoient incompatibles avec l'autorité du Roi, & avec les privilèges dont pluſieurs Communautés étoient en poſſeſſion; c'étoit une ſource intariſſable de difficultés.

Enfin le Pape vouloit y envoyer des Commiſſaires apoſtoliques, dont le Viceroi ne pût ni examiner, ni reſtraindre les facultés. Il prétendoit que la vaſſalité de la Couronne rendoit les ſujets des Deux-Siciles juſti-

ciables des Tribunaux Romains, soit en demandant, soit en défendant, & qu'ils ne pouvoient refuser de comparoître sur les assignations qu'on leur donnoit souvent pour plaider à Rome.

Les Juges Ecclésiastiques de Naples vouloient connoître par prévention de tous les délits qu'on appelle mixtes, parce qu'ils blessent également les loix de l'Eglise & celles de l'Etat, tels que l'usure & le sacrilège; lorsqu'ils étoient les plus diligens à en prendre connoissance, ils vouloient en exclure les Juges royaux, & le Pape protégeoit hautement leurs prétentions.

A l'égard des décimes du Clergé, souvent les Papes en avoient imposé sur les Deux-Siciles. Il étoit établi par l'usage, que ces décimes fussent portées au Trésor royal, pour sçavoir si les Exacteurs n'avoient pas passé les bornes qui leur étoient prescrites, & pour partager également la somme qui avoit été imposée, entre le S. Siègé & le Roi. Pie V. demandoit qu'on produisît le titre d'une concession, qu'il jugeoit extraordinaire, ou que le Roi d'Espagne s'en désistât.

Les Evêques du Royaume de Naples prétendoient conſerver le vieil uſage, ou plutôt l'abus ſingulier & intolérable de faire des teſtamens pour ceux qui étoient morts ſans diſpoſer de leurs biens ; ſous prétexte de remplir pour eux l'obligation de l'aumône, & de faire les legs pieux, qu'ils n'avoient pas eu le temps, ou la volonté de faire.

Tant de ſujets de conteſtations, & d'autres encore moins importans, mettoient aux priſes continuellement l'autorité ſpirituelle avec l'autorité royale ; le Seigneur ſuzerain, avec ſon vaſſal. Les diſputes renaiſſoient à chaque inſtant, perſonne ne vouloit céder, & les Vicerois de Naples n'avoient, à cet égard, aucune trève avec la Cour de Rome. Le Duc d'Alcala avoit toujours pris ces tempéramens ſages, qui ſont propres à conſerver à l'Egliſe l'autorité ſpirituelle qu'elle a de droit divin, & à maintenir tout l'éclat de l'autorité royale. La Cour de Rome ſe flattoit de pouvoir en exiger davantage d'un Viceroi Cardinal. Pie V. étoit ami perſonnel de Granvelle ; il crut que le temps étoit venu de ne rien ménager

nager, & que le Cardinal plieroit pour avoir la paix avec Rome ; ses espérances ne tardèrent pas à s'évanouir.

La première attention de Granvelle fut de défendre la Religion contre les attaques des Luthériens & des Calvinistes, qui faisoient les plus grands efforts pour se glisser dans le Royaume de Naples, & pour y établir leurs nouveautés. Deux Religieux apostats, Pierre-Martyr Vermilio, & Bernardin Ochin, y avoient semé leurs erreurs, & ils avoient fait un grand nombre de prosélytes. Granvelle éclaira la conduite des sectaires avec tant d'exactitude, qu'il arrêta les progrès de l'erreur, & qu'il sauva le Royaume du danger dont il étoit menacé. Pour les difficultés qui s'étoient élevées entre le S. Siège & les Rois des Deux-Siciles, on verra qu'il suivit toujours le principe le plus capable d'établir une union parfaite entre les deux Puissances, en donnant toute l'autorité spirituelle à l'Eglise, & toute l'autorité sur le temporel au Roi.

La Cour de Rome fit une épreuve de ses sentimens, lorsqu'elle le re-

quit de faire publier à Naples la fameuse Bulle *in Cœnâ Domini*, que le Duc d'Alcala avoit refusée constamment. Dans une affaire de cette conséquence, le Cardinal de Granvelle crut devoir demander à Philippe II. des ordres précis, pour fixer la conduite qu'il devoit tenir. Il lui en écrivit *; & bien loin d'hésiter sur le parti qu'on devoit prendre, il conseilla au Roi de ne jamais adopter cette Bulle. Les ordres qu'il reçut furent conformes à l'avis qu'il avoit donné; il les rendit publics, & il ne chercha pas même à adoucir le refus qu'il faisoit. Cependant cette Bulle, sans avoir été publiée à Naples, & sans avoir été munie de l'*Exequatur Regium*, avoit presque soulevé tous les Ordres du Royaume. Les Ecclésiastiques souhaitoient dépendre entièrement du Pape pour les décimes. Les Peuples voyoient avec satisfaction que la Bulle leur faisoit espérer des soulagemens, & qu'elle défendoit de lever de nouvelles impositions, sans l'agrément du Saint Siège. Le Cardinal de Granvelle ne consulta que son devoir. Pendant quatre années qu'il fut Viceroi de

* 1 Juillet.

Naples, il exigea plusieurs fois des dons gratuits, &. il leva des impositions proportionnées aux charges immenses que Philippe lui imposoit; Naples fut docile, & Rome demeura dans le silence.

Il se présenta une occasion de partager des décimes avec le Pape; rien ne fut plus glorieux au Cardinal de Granvelle, que la fermeté & la générosité qu'il eut en cette occasion. L'Isle de Malte étoit menacée par Sélim II. d'une guerre vive & cruelle. Il s'agissoit de sauver le siège principal d'un Ordre illustre, de soutenir une portion si chère à l'Eglise, & de ne laisser aux Chevaliers de Malte, que le soin de se défendre avec intrépidité, sans les accabler sous des frais qu'ils ne pouvoient supporter. Pie V. donna l'exemple de la charité la plus vive, & de la plus grande libéralité : il acheva d'épuiser son Trésor; & pour suppléer à ce que ses revenus ne lui permettoient pas, il demanda des décimes au Clergé de Naples.

Philippe II. consulta Granvelle sur l'usage que les Rois ses prédécesseurs

ſeurs avoient introduit, de partager les décimes avec le Pape, & ſur les ſecours qu'il pouvoit donner à l'Ordre de Malte, Granvelle répondit, que l'uſage de partager les décimes étoit très-ancien, & même immémorial; qu'il étoit étonnant de voir la Cour de Rome exiger qu'on produisît une conceſſion ſpéciale pour l'autoriſer; que l'uſage ſeul étoit un titre légitime; que pluſieurs Papes l'avoient approuvé, par les partages qu'ils avoient faits des décimes, ſans aucune difficulté; & qu'il étoit juſte de ſe maintenir dans une poſſeſſion ſi conſtante. Puis il parla en faveur de l'Ordre de Malte, dont le danger étoit preſſant, & dont le zèle a toujours été digne d'admiration. Philippe en fut touché, il permit à Granvelle de fixer les ſecours que le Royaume de Naples donneroit aux Chevaliers.

Pour ſeconder les heureuſes diſpoſitions du Roi, & pour conſerver ſes droits dans toute leur étendue, Granvelle voulut que les Chevaliers levaſſent eux mêmes les décimes, & il les leur abandonna tout entières. Il exigea ſeulement du Chevalier

Martin Royes, qui avoit la direction des décimes un témoignage par écrit, qui ne laissât aucune équivoque sur le droit, & sur le bienfait du Roi. Ce Chevalier le donna dans les termes les plus reconnoissans, & les plus propres à attester à la postérité, que son Ordre étoit redevable de la moitié des décimes à la piété de Philippe II, & qu'il auroit pû légitimement la faire porter à son Trésor royal. Un Ministre qui soutient ainsi avec vigueur les droits de son Maître, remplit son devoir le plus essentiel; mais il est grand de lui inspirer un noble usage de ses richesses, & de les sacrifier à d'illustres Chrétiens prêts à succomber sous les armes des Infidèles; ce qui paroissoit nécessaire pour la sûreté du Royaume de Naples, dans un temps où l'on craignoit autant pour ce Royaume, que pour l'Isle de Malte.

Le vol dans les Eglises est un de ces crimes, dont les Juges Ecclésiastiques de Naples prétendoient connoître par prévention avec les Juges Royaux, sous prétexte que ce crime est un sacrilège, & qu'il attente à ce qui est consacré au service de Dieu.

Un séculier vola des ornemens dans l'Eglise Cathédrale de Naples. Il commit un second vol dans l'Eglise de S. Laurent. Les Religieux le saisirent, & ils l'envoyèrent dans les prisons de l'Archevêché, dont les Juges se disposoient à faire le procès au prisonnier. Granvelle le réclama, & il exigea que ces Juges le fissent transférer dans les prisons royales. L'Archevêque s'y opposa ; Granvelle fit briser les prisons de l'Archevêché, & il fit transférer le coupable dans les prisons royales. Le Grand-Vicaire lança une excommunication contre ceux qui l'avoient enlevé, & contre ceux-mêmes qui avoient ordonné, ou approuvé cet enlevement; c'étoit envelopper le Viceroi dans l'excommunication; & afin qu'il ne pût l'ignorer, elle fut affichée dans toutes les places de Naples; ainsi d'une affaire particulière on en fit une affaire d'Etat, d'autant plus grave, qu'on y mit beaucoup de vivacités de part & d'autre.

Le Cardinal de Granvelle fit arracher les affiches qui lui étoient injurieuses. Il ordonna aux Juges royaux de hâter l'instruction du procès qu'on

faisoit au coupable. Dans peu de jours elle fut achevée, & le coupable fut exécuté devant l'Eglise où il avoit fait son second vol. Ç'en étoit assez pour assurer les droits des Juges royaux; mais Granvelle voulut prévenir de semblables entreprises, & apprendre aux Juges de l'Archevêché à respecter l'autorité royale. Le Grand-Vicaire auteur de l'excommunication, eut ordre de sortir de Naples dans vingt-quatre heures, & du Royaume dans peu de jours; l'ordre fut exécuté sans délai. Le Chancelier de la Jurisdiction archiépiscopale & les autres Officiers furent enfermés dans les prisons royales, le temporel de l'Archevêque fut saisi, & Granvelle en rendit compte au Roi, en l'assurant que tout demeureroit dans le même état, jusqu'à ce qu'il eût reçu ses ordres.

La nouvelle en fut portée à Rome, long-temps avant qu'elle pût parvenir à Madrid. L'Archevêque de Naples porta ses plaintes au Pape; on peut juger de quelles couleurs il peignit le Viceroi, en demandant une justice prompte & éclatante. Pie V. l'écouta favorablement. Il or-

donna au Nonce qui résidoit à Naples d'exiger de Granvelle une réparation autentique ; & s'il la refusoit, de le menacer de le dégrader du Cardinalat. Granvelle répondit, qu'il avoit informé le Roi de tout ce qui s'étoit passé, & qu'il ne pouvoit rien changer, jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres de Madrid. Il fallut les attendre. Le Roi approuva tout ce que Granvelle avoit fait ; bien loin d'adoucir les ordres sévères qui avoient été donnés contre le Grand-Vicaire, & contre les Juges de l'Archevêché, il enjoignit à Granvelle de ne pas souffrir qu'aucun de ceux qui avoient été excommuniés, allât à Rome pour recevoir l'absolution ; cérémonie humiliante qu'on avoit exigée dans d'autres occasions, & que le Roi ne vouloit plus souffrir. Granvelle annonça lui-même cette réponse à la Cour de Rome.

C'étoit pour lui personnellement une querelle qu'il n'étoit pas facile d'appaiser. Il ne s'en émut point. Il avoit soutenu l'autorité de son Maître, c'étoit à son Maître à le défendre à son tour. En effet, Philippe II. ordonna à Dom Jean de Zuniga son

Ambaſſadeur à Rome, de faire les repréſentations les plus vives; il lui défendit d'entrer dans aucune négociation ſur les prétentions des Juges eccléſiaſtiques de Naples, & de permettre qu'on citât à Rome ceux qui avoient exécuté les ordres du Viceroi. L'Ambaſſadeur parla à Pie V. d'une manière à lui faire craindre les conſéquences de cette affaire. A Naples Jean-André De Curte, Magiſtrat d'une grande réputation d'intégrité & de ſcience, reconcilia le Viceroi avec l'Archevêque; tout ſe réduiſit à donner la main-levée du temporel de l'Archevêque, à permettre au Grand-Vicaire de revenir à Naples, & à rendre la liberté aux priſonniers. Ceux qui avoient exécuté les ordres de Granvelle reçurent l'abſolution à Naples, mais en ſecret; & les Cours de Rome & de Madrid eurent la prudence de laiſſer tomber cette querelle dans l'oubli.

Elle étoit à peine finie, qu'il en ſurvint une autre encore plus importante pour l'autorité royale. Mario Caraffe étoit accuſé d'un crime d'Etat, & il étoit détenu dans les priſons de l'Archevêché. Le Cardinal

de Granvelle prétendit avec justice qu'un crime d'Etat ne pouvoit être examiné & puni que par l'autorité royale : il fit enlever Caraffe, son procès fut instruit par les Juges royaux, & il fut exécuté même sans attendre les ordres de Madrid ; la qualité de l'accusation rendit les Juges de l'Archevêché plus circonspects que dans la première affaire.

Le plus grand embarras du Cardinal de Granvelle étoit de pourvoir à la sûreté du Royaume qui lui étoit confié. Les Turcs donnoient des allarmes continuelles sur ses côtes, les impositions étoient accablantes ; & pour comble de malheurs, les finances d'Espagne & de Naples étoient depuis long-temps dans un si grand désordre, qu'il falloit à chaque instant avoir recours à des expédiens nouveaux, pour les dépenses les plus indispensables. Il n'y a point d'Etat en Europe qui ait éprouvé autant de troubles & de vicissitudes, que le Royaume de Naples. Sans remonter aux temps de la conquête qu'en firent les Normands ; sans parler des révolutions étonnantes que l'Etat souffrit sous les règnes des Maisons

d'Anjou & de Souabe, il eſt certain que depuis le règne de Ferdinand le Catholique, ayeul de Charles-Quint, les Deux-Siciles avoient été ſouvent ravagées; & que le Peuple qui paroît le plus jaloux de ſa liberté, avoit été réduit à l'eſclavage le plus dur.

Ce n'étoit pas ſeulement pour ſoutenir les prétentions de la Monarchie d'Eſpagne, que Ferdinand & Charles-Quint avoient épuiſé le Royaume de Naples d'hommes & d'argent; c'étoit encore par un principe qui admet peu de modération, & qui entraîne même néceſſairement de l'inhumanité : on avoit voulu affoiblir les Napolitains, dont on redoutoit l'inconſtance, & dont les Rois d'Eſpagne étoient trop éloignés, pour y envoyer à propos les ſecours néceſſaires. Philippe II. avoit ſuivi la maxime de ſon pere & de ſon biſayeul; ſous la Viceroyauté du Duc d'Alcala, prédéceſſeur immédiat du Cardinal de Granvelle, il avoit impoſé des ſommes exceſſives; & après avoir tari la ſource des dons prétendus gratuits, il avoit vendu une multitude de titres purement honorifiques, de Princes, de Ducs, de Com-

tes & de Marquis. Les Domaines de la Couronne avoient été aliénés irrévocablement, on avoit vendu jusqu'au droit de gabelle, & quelques autres impositions. Les Napolitains s'étoient livrés imprudemment à cette sorte d'acquisition, sans prévoir, qu'après avoir aliéné les impositions anciennes, on seroit obligé d'en établir de nouvelles, pour supporter les charges de l'Etat.

Si le Cardinal de Granvelle n'avoit eu encore que les charges accoutumées, il n'en auroit pas été accablé; mais Philippe suivant toujours sa politique redoutable, & le dessein d'affoiblir des Peuples qu'il craignoit, l'obligea à beaucoup d'autres dépenses qui ne souffroient point de retardement. Lorsque Granvelle administroit les Pays-Bas, & qu'il demandoit de l'argent au Roi, pour prévenir la révolte, le Roi établit pour maxime, que chaque Province de sa domination devoit porter ses charges; lorsque Granvelle fut Viceroi de Naples, Philippe en ordonna autrement; il voulut qu'indépendamment des troupes de terre & des forces navales qu'il falloit entretenir

pour la sûreté des côtes, le Royaume de Naples donnât encore des troupes & de l'argent pour la défense du Milanez, pour la Catalogne, même pour le projet chimérique de conquérir Tunis, Alger & Tripoli. Sans doute Granvelle n'osa lui représenter l'inconséquence de cette conduite; il falloit louer Philippe II. & obéir : mais il étoit évident qu'il préparoit l'état de foiblesse où la Monarchie d'Espagne a été réduite sous les règnes de Philippe III. & de Philippe IV. ses successeurs immédiats.

Les Napolitains avoient obtenu de grands privilèges en différens temps. Philippe II. les avoit même renouvellés en 1570; cependant, soit qu'il eût donné des ordres secrets pour qu'on ne les observât pas, soit que ces privilèges fussent onéreux aux Vicerois, ils n'étoient pas en vigueur. Granvelle crut devoir donner satisfaction à des Peuples surchargés d'impositions; il fit observer exactement toutes les concessions renouvellées par le Roi regnant; à la faveur de cette condescendance, les Napolitains furent toujours soumis à ses ordres. L'Historien du Royaume de

Naples assure, que pendant la Vice-royauté de Granvelle, qui ne dura que quatre ans, il envoya à Madrid deux millions trois cent mille ducats, somme excessive alors, & destinée à des emplois étrangers au Royaume de Naples. Quelles devoient être les sommes qu'on levoit pour la guerre contre les Turcs, & pour les autres charges du Royaume !

Granvelle contribue beaucoup à l'élection de Grégoire XIII.

Pie V. mourut le 1er Mai 1572. Le Cardinal de Granvelle obligé de s'absenter pour aller au Conclave, nomma pour son Lieutenant Dom Jacques Simanca, Evêque de Badajos, qui étoit alors en Italie. En arrivant à Rome, il apprit que le Cardinal Farnèse, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, aspiroit au Pontificat, & qu'il avoit de grandes espérances de l'obtenir. Il y avoit d'autres Partis, dont les intrigues pouvoient prolonger le Conclave, & rendre l'élection extrêmement difficile. Granvelle représenta avec tant de force la triste situation de l'Italie, & la nécessité de veiller plus particulièrement sur les côtes de Naples, souvent attaquées par les Turcs, qu'il

détermina le ſacré Collège à précipiter l'élection. Il falloit lever les obſtacles qui s'y oppoſoient; Granvelle l'entreprit, & en peu de jours il eut tout le ſuccès qu'il pouvoit déſirer.

Le Cardinal Farnèſe étoit ſuſpect au Roi d'Eſpagne; peut-être ſans autre motif, que les anciennes querelles de Paul III. de la Maiſon de Farnèſe avec l'Empereur Charles-Quint. Pour abréger, & pour éviter une excluſion formelle, Granvelle dit à Farnèſe, que le Roi d'Eſpagne ſouhaitoit qu'il ne pensât pas au Pontificat; & que s'il perſiſtoit à le demander, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne y formeroit une oppoſition, qui ſeroit ſans doute reſpectée. Il l'aſſura d'ailleurs que le Roi d'Eſpagne n'avoit aucune vûe particulière; qu'il déſiroit ſeulement qu'on élût un Pape d'une vie ſainte, & capable de gouverner l'Egliſe dans des temps ſi difficiles.

Le Cardinal Farnèſe ſe rendit facilement, il parut diſpoſé à concourir à une élection prompte, & telle que l'Egliſe pouvoit la déſirer. Satisfait d'une réponſe ſi modeſte & ſi

désintéressée, Granvelle voulut adoucir les ordres qu'il exécutoit; & il répliqua que Farnèse tenoit le premier rang dans le sacré Collège; qu'il étoit juste que la faction d'Espagne ne fît rien sans sa participation, & qu'elle eût de grands égards pour son suffrage. Il le pria de désigner les Cardinaux qu'il croyoit les plus dignes du Pontificat, & il lui répondit de tout ce qui pouvoit dépendre de l'Ambassadeur d'Espagne. Farnèse désigna les Cardinaux de Montépulciano, Buoncompagno & Correggio; le second étoit celui que Granvelle désiroit de faire élire.

Il étoit important d'obtenir le suffrage du Cardinal Alexandrin, neveu du Pape defunt, qui pouvoit disposer des voix de tous les Cardinaux créés par son oncle. Alexandrin favorisoit le Cardinal de Plaisance, associé tout récemment au sacré Collège, & dont l'élection souffroit de grandes difficultés. Granvelle fit entendre à Alexandrin, qu'il falloit abandonner son projet, s'il ne vouloit s'exposer au ressentiment du Roi d'Espagne. Alexandrin jeune & timide, fut étonné d'une sollicitation si

fière, il en rendit compte aux Cardinaux de sa faction; & puisqu'il falloit abandonner le Cardinal de Plaisance, il leur proposa d'élire Buoncompagno, que l'Espagne souhaitoit. Tous les Cardinaux de la création de Pie V. applaudirent à ce choix, tous promirent de ne point varier; en-sorte que l'élection devenoit évidente par leur réunion avec les Cardinaux de la faction d'Espagne. Le Cardinal de Verceil se hâta d'en donner avis à Buoncompagno, qui n'osoit encore se flatter, que tant de suffrages eussent été réunis si promptement en sa faveur. Dès qu'il parut dans la chapelle où l'on s'assembloit pour le scrutin, tous les Cardinaux l'élurent unanimement; sur le champ ils lui rendirent hommage, & il prit le nom de Grégoire XIII. Il méritoit cette dignité par sa piété, par son érudition, & par ses services. Granvelle se retira à Naples avec la satisfaction d'avoir beaucoup contribué à une élection qui eut les applaudissemens du Public. Son absence ne fut que de quelques jours; il arriva à Naples le 19 Mai 1572.

Il y trouva de nouveaux embar-

ras. Quoique les Vénitiens eussent fait leur paix avec les Turcs, & que la ligue Chrétienne fût entièrement dissipée, Philippe II. demeuroit armé, & il tenoit sa flotte en état d'agir. Dom Jean d'Autriche voulut profiter de la circonstance heureuse où il étoit, après la victoire qu'il avoit remportée, & dans un moment où l'on avoit encore besoin de ses services, pour exiger des Peuples de Naples & de Sicile un présent considérable, & une marque de leur reconnoissance. Il l'avoit méritée par sa bravoure, & par toute sa conduite, il avoit sauvé l'Italie; mais c'étoit au Roi d'Espagne à le récompenser. Les Vicerois de Naples & de Sicile n'auroient osé lui décerner des récompenses, & les Peuples étoient trop excédés d'impositions, pour exiger d'eux des libéralités. Granvelle ne voulut pas permettre qu'on levât le don gratuit demandé par Dom Jean d'Autriche; ce Prince lui en marqua son ressentiment, & il devint son ennemi irréconciliable.

On proposa à Philippe II. différens projets pour occuper sa flotte. Plusieurs de ses Généraux étoient d'a-

vis d'aller chercher la flotte Ottomane, de la combattre encore, & de lui ôter toute espérance de faire des conquêtes en Italie. Cette expédition devoit flatter le desir qu'avoit Philippe d'acquérir de la gloire; elle auroit prouvé, que sans le secours des Vénitiens, il pouvoit balancer la puissance de la Porte, & elle auroit rendu leur défection inexcusable. Doria s'y opposa. La flotte Turque étoit beaucoup plus nombreuse & plus forte que celle d'Espagne. Si les Chrétiens étoient battus, l'Italie demeuroit en proye aux Infidèles, les Vénitiens seuls auroient joui du fruit de leur traité, & ils se seroient applaudis d'avoir abandonné leurs Alliés.

Le Marquis de Santa-Cruz proposa le siège d'Alger, dont les pirates continuoient à infester les côtes d'Espagne. Ulucciali faisoit fortifier cette Place; & pour peu qu'on eût attendu, il auroit été très-difficile de la prendre. Dom Jean d'Autriche souhaitoit qu'on attaquât Tunis, dans l'espérance de recueillir quelque récompense de ses travaux, & que le Roi d'Espagne lui céderoit ce petit



ment, pour abattre absolum
Révoltés. Le Cardinal de G
fut d'avis de se tenir sur la dé
il représenta à Philippe II. l'
cheux du Royaume de Naple
son attention fut à tenir la flc
armée, & à la mettre en éta
cuter les ordres que le Roi l
neroit.

Il apprit peu de temps ap
Philippe s'étoit déterminé
siège de Tunis, aussi facile à p
que difficile à conserver. L
de Sicile étoit forte de cent
galères, quarante-quatre vaiss
transport, vingt-cinq frég
vingt-deux fustes. Elle porto
mille hommes d'infanterie,
cent chevaux, & un grand r

rt de la Goulette; elle y avoit une
nifon affez nombreufe, pour em-
cher les Maures d'en approcher, &
defcente s'y fit fans aucune oppo-
on.

Dom Jean d'Autriche apprit que
inis étoit abandonné. Il y envoya
Marquis de Santa-Cruz; mais bien
n de détruire la place felon les or-
:s qu'il avoit reçus, il rappella les
oitans fugitifs, il les traita avec
até, & il y fit conftruire un Fort
able de contenir huit mille hom-
:s de garnifon. On lui découvrit
retraite de Muley Hamida, Roi de
inis, & de fes deux fils. Dom Jean
fit prifonniers, & il les envoya à
iples, où Granvelle les fit enfer-
:r dans le château S. Elme.

Biferte, fituée à vingt lieues au
ouchant de Tunis, ne fit pas plus
réfiftance que la capitale. Horrun
i y commandoit pour le Roi de
inis, fit égorger la garnifon Tur-
ie, il donna la liberté à plus de
nt Efclaves Chrétiens, & il vint fe
adre à Dom Jean, qui lui laiffa le
mmandement de cette place avec
ois cent foldats Efpagnols. Dom
dre Porto-Carrero fut nommé

Gouverneur de la Goulette, avec obligation d'y résider; & Cerbelloni, fameux Ingénieur, demeura à Tunis, pour faire construire le Fort que Dom Jean avoit ordonné. Jusques-là ses dispositions étoient sages; mais par une bisarrerie inconcevable, il nomma Viceroi de Tunis Muley-Mahamet, frere du Roi déthrôné, sans autre précaution, que celle d'obliger les anciens habitans à prêter serment de fidélité au Roi d'Espagne.

La campagne avoit été heureuse & facile. Dom Jean d'Autriche se hâta de se rembarquer, pour venir à Naples jouir de son triomphe. Granvelle suivit le goût qu'il avoit pour donner des fêtes, il y eut des carrousels, des combats de taureaux, des combats à la lance : on fit autant d'honneurs à Dom Jean, que s'il avoit été le libérateur de la patrie; sans doute Granvelle souhaitoit d'effacer le mécontentement qu'il lui avoit donné : on a dit aussi qu'il voulut masquer, par une réception magnifique, le coup qu'il étoit résolu de lui porter.

Il étoit du devoir du Viceroi de

Naples de veiller de près à la conduite de Dom Jean, qui avoit alors un commandement important, & qui réunissoit beaucoup d'ambition à des talens supérieurs pour la guerre. Il étoit de l'intérêt de Granvelle d'informer Philippe II. de tout ce qui se passoit en Italie, & que jamais un Maître si sévère ne pût lui reprocher d'avoir approuvé, ou du moins dissimulé une intrigue qu'on formoit à Rome, & qui devoit déplaire au Roi d'Espagne. Dom Jean d'Autriche travailloit à réaliser le projet de sa royauté de Tunis. Lui-même n'osoit en faire la proposition à Philippe, il tâchoit d'engager le Pape à s'en charger, sous prétexte qu'un Roi de Tunis qui seroit Chrétien, & protégé par un Monarque puissant, tiendroit les Barbaresques en respect, & qu'il les empêcheroit de ravager les côtes de la Méditerranée.

Ce projet avoit déjà transpiré avant le départ de la flotte d'Espagne. Les soupçons s'étoient fortifiés, lorsque Dom Jean rétablit les anciens habitans de Tunis, qu'il y établit un Viceroi, & qu'il en augmenta les fortifications. La négociation qu'il avoit

commencée à Rome n'étoit p
myſtère, & Granvelle crut dev
informer le Roi. En effet, Gré
XIII ordonna au Nonce qu'il av
Eſpagne, de demander en ſon n
Royaume de Tunis pour Dom
d'Autriche; il l'avoit conquis, &
eſpéroit que ſa ſeule réputati
feroit redouter des Afriquains
lippe, habile à diſſimuler, ne
pas entrevoir que la propoſiti
déplaiſoit. Il répondit, qu'il
très-diſpoſé à combler de ſes
faits Dom Jean d'Autriche,
qu'il ne falloit rien précipiter;
la flotte Turque avoit paru v
cap d'Otrante, & elle avoit ſa
la ville de Caſtro. Le Grand Sei
faiſoit un autre armement co
rable, à la ſollicitation d'Uluc
pour prendre Tunis, la Goule
Biſerte; avant que d'en diſpo
falloit ſçavoir ſi l'on pourroit le
ſerver.

1574. Au printemps de l'année ſuiv
la flotte Turque fut en état de
de Conſtantinople. Granvell
des avis certains qu'elle étoit
née à attaquer les places d'A
nouvellement conquiſes par l
pag

pagnols. Il en informa Cerbelloni, afin qu'il se pressât d'achever le Fort de Tunis, s'il croyoit pouvoir le défendre. Cerbelloni ne manqua pas de demander à Granvelle un prompt secours; Granvelle jugea qu'il seroit imprudent de dégarnir de troupes le Royaume de Naples, dans un temps où la flotte ennemie devoit passer sur ses côtes, & que cela seul pourroit déterminer les Turcs à y faire une descente. Il y avoit en Afrique trop peu de troupes Espagnoles pour défendre Tunis, la Goulette & Biserte; Granvelle fut d'avis d'abandonner Tunis & Biserte, pour jetter toutes les troupes dans le Fort de la Goulette, persuadé qu'il importoit à l'Espagne de conserver ce Fort, & que sa conservation pourroit faciliter les conquêtes que Philippe II. se proposoit de faire en Afrique. Le Duc de Terranova, Viceroi de Sicile, refusa également d'y envoyer des troupes; Dom Jean piqué de ce refus, se chargea d'aller en personne défendre ses conquêtes; il fit évacuer Biserte, & il ordonna à Cerbelloni de se préparer à soutenir le siège de Tunis.

La flotte Turque ne lui donna pas le temps de faire de grands préparatifs. Le 14 Juillet elle arriva au cap de Carthage. Les troupes y firent leur débarquement ſans être attaquées ; Sinan, Bacha, qui les commandoit, fut informé qu'il y avoit peu d'Eſpagnols dans Tunis & dans la Goulette : il réſolut de faire les deux ſièges en même temps ; il ſe chargea de celui de la Goulette qui étoit le plus difficile, & qui devoit décider du ſort de Tunis. Portocarrero s'y défendit avec bravoure & avec intelligence. Il eut le bonheur de repouſſer les Turcs aux deux premiers aſſauts ; mais il fut emporté au troiſième, ſa garniſon ne put réſiſter à la multitude, le Commandant, les Officiers & les Soldats furent réduits en eſclavage, Portocarrero mourut quelques jours après ſur le vaiſſeau qui le tranſportoit à Conſtantinople. Alors toute l'armée Turque ſe rendit devant Tunis. Les Eſpagnols en défendirent le Fort avec une valeur extraordinaire ; trois aſſauts furent inutiles ; le quatrième réuſſit ; lorſque les Turcs entrèrent

dans le Fort, ils n'y trouvèrent plus que trente hommes de la garnison, avec Cerbelloni, qui avoit eu le malheur de survivre à sa liberté: Sinan, Bacha, le traita inhumainement; il ne falloit pas attendre d'un Barbare qu'il respectât un courage & des talens supérieurs.

Dom Jean d'Autriche étoit encore à Trapani en Sicile, lorsqu'il apprit ces funestes nouvelles. Il ne pouvoit attribuer son malheur, qu'à l'inexécution des ordres que Philippe II. lui avoit donnés pour détruire Tunis, & au refus qu'il avoit fait de rassembler toutes les troupes dans le Fort de la Goulette, suivant le sentiment de Granvelle. Sa prétendue Royauté de Tunis s'étoit évanouie; il ne lui restoit d'un projet si brillant en apparence, que d'avoir prouvé son ambition à Philippe II, qui n'en revint jamais; & dont la colere étoit d'autant plus juste, qu'il y avoit tout à craindre pour Masalquivir, la seule place que l'Espagne possédât encore en Afrique. Heureusement la mort de Sélim II. arréta de plus grands desseins; mais elle ne donna aux

Chrétiens qu'un médiocre intervalle de repos.

Quoique Dom Jean d'Autriche pût prévoir qu'il seroit mal reçu en Espagne, il eut le courage d'y passer. On prétend même qu'il se forma un nouveau plan de fortune, & qu'il demanda au Roi d'être légitimé, & d'être décoré du titre d'Infant de Castille. Ferreyras dit qu'il demanda seulement le titre d'Infant, sans parler de légitimation ; & que le Roi répondit, qu'il seroit sans exemple de donner à un fils naturel le titre affecté aux héritiers de la Couronne. Dom Jean se réduisit à demander d'être Lieutenant-général du Roi en Italie, avec une autorité supérieure à celle des Vicerois de Naples & de Sicile, & du Gouverneur du Milanez. Philippe étoit trop soupçonneux pour l'accorder ; il ne refusa pas absolument les pouvoirs de Lieutenant-général, il ordonna seulement à Dom Jean de repasser promptement en Italie, où sa présence étoit nécessaire pour commander la flotte, & où il recevroit de nouveaux ordres. Le 18 Juillet 1575 il arriva à

Naples, ſans autre autorité que celle que lui donnoit le Généralat de la flotte. Le ſilence que Philippe II. garda pendant quelque temps lui donna de l'inquiétude : il eſt vraiſemblable que Granvelle ne fut pas plus tranquille : ils étoient trop aigris, pour ſe reconcilier ſérieuſement, & Granvelle n'étoit pas d'un caractère à ſouffrir la ſubordination qu'on lui préparoit. Philippe II. ne décida rien, il ne fit pas même armer ſa flotte ; en ſorte que Dom Jean d'Autriche n'eut aucune ſorte d'autorité.

Granvelle penſoit en homme d'Etat. Ses prédéceſſeurs avoient déſarmé les ſujets du Royaume de Naples, pour leur ôter la facilité de ſe révolter, & de ſe livrer à leur inconſtance naturelle. Cette précaution avoit de grands inconvéniens. Le Royaume n'étoit gardé que par des Etrangers, ils traitoient les Napolitains en Peuples ſubjugués, leurs querelles étoient vives & fréquentes ; bien loin que ces troupes contribuaſſent a la tranquillité du Royaume, elles y portoient ſouvent le déſordre par leur avidité. Lorſque les Turcs

couroient les côtes d'Italie, il falloit faire venir de nouvelles troupes d'Efpagne, d'Allemagne, ou au moins du Milanez; les frais étoient confidérables : fouvent dans les occafions preffantes, les troupes arrivoient trop tard, & elles devenoient inutiles. Le Duc d'Alcala avoit penfé à rémédier à cet abus; mais foit que la dépenfe d'un nouvel établiffement l'eût effrayé, foit qu'il n'eût pas le temps d'y pourvoir, le Royaume étoit encore à la garde des Etrangers, lorfque Granvelle en fut nommé Viceroi.

Il compta affez fur lui-même pour tenir en refpect des troupes nationales & les citoyens. Il efpéra même que les Peuples, flattés de la confiance qu'il auroit en eux, s'affectionneroient au gouvernement d'Efpagne, & qu'ils défendroient leurs foyers avec plus de zèle, que des troupes étrangères. Il leva une nouvelle milice fous le nom de *Bataillon de Naples*. Chaque Communauté fournit avec empreffement les foldats qu'on lui demanda à proportion du nombre de fes habitans, & on les forma

à la discipline militaire. En temps de paix, le bataillon de Naples n'avoit point de solde; mais pour engager les habitans à s'enroller, & à ne pas s'éloigner de leurs drapeaux, Granvelle leur donna quelques exemptions, que ceux qui étoient affranchis de la milice ne leur envioient pas. Pendant la guerre, le bataillon de Naples avoit la même solde que les autres troupes. Il étoit au moins de vingt-cinq mille hommes, & quelquefois de trente mille. On leur donna des Officiers expérimentés; souvent ils battirent les corsaires qui faisoient des descentes sur les côtes; souvent aussi leur activité & leur réputation rendirent les corsaires moins entreprenans : on respira, & le nouvel établissement fut autant applaudi en Espagne, qu'en Italie.

Les ennemis du Cardinal de Granvelle ont dit, que son gouvernement étoit dur, & que son caractère étoit même violent. Le Public désintéressé le croyoit équitable, mais sévère dans l'administration de la justice; bien différent du Chancelier de Granvelle son pere, qui préféroit

toujours les voyes de la douceur à celles de l'autorité. Peut-être que la différence de leur première fortune avoit influé ſur celle de leur conduite. Le Chancelier étoit né dans l'obſcurité, il avoit été obligé d'élever ſa fortune, pour ainſi dire, dès les fondations; il s'étoit fait un caractère ſouple, un caractère propre à s'accommoder aux temps, aux hommes, & aux affaires. Le Cardinal de Granvelle n'avoit eu qu'à ſuivre la route qui lui étoit ouverte. Tout jeune encore, il avoit eu part aux plus grandes négociations; les dignités & les richeſſes s'étoient préſentées à lui, avant même qu'il eût pû les mériter: il eſt bien rare que les dignités & les richeſſes n'altèrent pas les ſentimens; il eſt plus rare encore d'avoir de la fermeté dans le gouvernement, ſans être accuſé de hauteur & de dureté. Granvelle ſervoit un Maître ſévère, qui ne pardonnoit rien; c'étoit s'accommoder au temps que d'être ſévère lui-même; c'étoit l'unique moyen d'avoir la confiance du Roi.

Les Vicerois de Naples & ceux de

.e jouiſſoient alors d'une préro-
ve ſingulière. Ils étoient légiſla-
s dans leurs Viceroyautés; ils
ient le droit de porter des loix
.velles, qu'on appelloit *Pragmati-*
,& les Rois d'Eſpagne ne s'étoient
rvé que le pouvoir de les confir-
:. Le Cardinal donna quarante
ʒmatiques, qui furent applaudies
/erſellement. Il s'appliqua ſur-
t à défendre le port des armes
ɔn peut cacher, & qui occaſion-
ɛnt de fréquens aſſaſſinats. Le
it d'aſyle dans les Egliſes fut ex-
nement affoibli; privilège monſ-
:ux, qui aſſure l'impunité aux plus
ıds forfaits; & qui, des temples
Dieu vivant, fait la retraite des
:pables! L'avarice, ou la foibleſſe
maîtres, & l'avidité des valets,
ient introduit un uſage honteux.
domeſtiques des Vicerois, ceux
Eccléſiaſtiques & des Séculiers
avoient quelque part au gouver-
nent, faiſoient dans Naples des
ètes, dont on ne s'affranchiſſoit
impunément; elles furent défen-
:s ſous peine de l'eſtrapade.
ïranvelle donna une attention par-

ticulière à l'adminiſtration de la Juſtice ; la conduite des Juges lui parut un objet plus important encore que celle des Peuples : il défendit aux Magiſtrats de ſolliciter des bénéfices, ou des emplois, pour eux-mêmes, ou pour leurs parens, ſans ſa permiſſion expreſſe, dans la crainte que le deſir d'obtenir des graces, ou la reconnoiſſance, après les avoir obtenues, n'engageât les Juges à commettre quelques injuſtices. Les Eccléſiaſtiques & les Chevaliers de Malte furent protégés dans leurs privilèges ; mais exclus des emplois civils, pour les renfermer dans les bornes de leur état. Granvelle fut le fléau des uſuriers, des joueurs, de tous ceux qui troubloient l'ordre & le repos public ; il régla le prix des denrées, il fit regner l'abondance : toutes ſes loix furent faites, pour aſſurer, ou la fidélité, ou la félicité des Peuples.

Auſſi l'Hiſtorien moderne de Naples * comble d'éloges ſon adminiſtration. *Lorſque*, dit-il, *le gouvernement de ce Royaume eut été confié au Cardinal de Granvelle, nous lui devons la juſtice de reconnoître, qu'il mit en uſage tout*

* Giannone. *Hiſt. civ. du Royaume de Naples. Liv. XXXIV. chap. 1.*

ce que ses talens, sa fermeté, & sa prudence lui fournirent de moyens, pour maintenir les droits de la Couronne, autant que son état, & les circonstances dans lesquelles il se trouva, purent le lui permettre.... Il ajoute: *nous ne sçaurions donner trop de louanges à la fermeté & à la fidélité du Viceroi de Granvelle, qui, quoique Cardinal, défendit généreusement les droits de son Maître.... Après qu'il eut rempli si parfaitement tous les devoirs du gouvernement, dans le temps que le repos dont jouissoit le Royaume, nous faisoit espérer de recueillir les grands avantages, que l'intégrité & l'habileté de ce Viceroi nous promettoient, nous eûmes le malheur de le perdre, parce qu'il fut appellé en Espagne, pour y être élevé à de plus grands honneurs, & y exercer la charge de Conseiller d'État, Président du Conseil suprême d'Italie.*

Granvelle avoit toujours souhaité d'entrer dans le Conseil du Roi d'Espagne; il l'obtint en 1575. Ses ennemis publièrent que Dom Jean d'Autriche l'avoit fait révoquer; mais Dom Jean étoit lui-même dans une espèce de disgrace, n'ayant plus que le vain titre de Général d'une flotte

désarmée. S'il avoit pû se venger de Granvelle, il ne lui auroit pas procuré un plus grand théâtre; il ne l'auroit pas placé dans le Conseil du Roi d'Espagne, pour y avoir un adversaire redoutable; surtout il auroit évité qu'on donnât à Granvelle, pour successeur dans la Viceroyauté de Naples, le Marquis de Montdéjar, qui, selon Giannone, *n'étoit pas favorablement disposé pour Dom Jean* *.

* Ibid. pag. 43.

Fin du troisiéme Livre.





HISTOIRE
DU CARDINAL
DE
GRANVELLE,
MINISTRE DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT,
ET DE PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE QUATRIEME.



HILIPPE II. reçut le Cardinal de Granvelle à Madrid avec beaucoup de distinction, & avec toutes les reuves de confiance qu'il étoit caable de donner. Ce Prince jaloux e la réputation de gouverner par ui-même, n'eut jamais de premier

Ministère Cardinal Granvelle Espagne.
1575.

Miniſtre. Il donna à Granvelle le titre de Préſident du Conſeil ſuprême d'Italie ; bientôt après, il le fit Préſident du Conſeil de Caſtille : en ſorte que ſans avoir le titre de premier Miniſtre, il en eut tous les honneurs, & toutes les fonctions. Il n'y avoit alors dans le Conſeil du Roi d'Eſpagne que le Duc d'Albe qui pût porter ombrage à Granvelle : ſon ſort même n'étoit pas digne d'envie, & bientôt il ceſſa d'être un rival redoutable pour le crédit, & pour la confiance du Roi.

Le Duc d'Albe avoit rendu les plus grands ſervices à ſon Maître dans ſa Viceroyauté de Naples. Il ſe flattoit alors d'avoir pacifié les Pays-Bas, par les victoires qu'il avoit remportées ſur les Rebelles, par les exemples de ſévérité qu'il y avoit donnés, & par les citadelles qu'il avoit fait conſtruire, pour tenir dans la ſoumiſſion les villes principales de ces Provinces. Philippe II. n'en jugeoit pas ſi favorablement ; le feu de la révolte y étoit plus allumé que jamais, tous les ſervices du Duc d'Albe étoient oubliés, le Roi ne paroiſſoit ſe ſouvenir que de quelques ſujets

de mécontentement qu'il lui avoit donnés pendant ſon gouvernement des Pays-Bas. Surtout il ne pouvoit lui pardonner d'avoir différé pendant une année entière à publier l'amniſtie générale accordée à tous les Peuples des dix-ſept Provinces, & d'avoir continué, ſous divers prétextes, les tragédies ſanglantes que ſa cruauté lui inſpiroit.

Philippe II. lui faiſoit un autre reproche aſſez léger en apparence, mais qui devint un crime irrémiſſible aux yeux d'un Prince exceſſivement jaloux de ſon autorité & de ſa réputation. Le Duc d'Albe avoit fait ériger dans la place de Bruxelles ſa ſtatue en bronze, qui fouloit aux pieds deux autres ſtatues allégoriques repréſentant la Nobleſſe & le Peuple des Pays-Bas. Sur le piédeſtal il avoit fait graver une inſcription faſtueuſe, où il ſe donnoit à lui ſeul la fauſſe gloire d'avoir ſubjugué ces Provinces, ſans parler du Roi, qu'après avoir parlé avec orgueil de lui-même. *Ce monument*, diſoit-il, *a été élevé à la mémoire du trés-fidéle Miniſtre d'un trés-bon Prince.* A la vérité Philippe II. avoit diſſimulé pendant

quelque temps ſon reſſentiment; mais il éclata, lorſqu'il ordonna au Commandeur de Requeſens, ſucceſſeur du Duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas, de faire fondre cette ſtatue, & d'en employer la matière aux uſages de la guerre. Dès-lors il chercha l'occaſion de diſgracier le Duc d'Albe ſous d'autres prétextes; elle ne tarda pas à ſe préſenter. Le Roi vouloit marier le fils du Duc à une fille d'honneur de la Reine: le Duc refuſa ſon conſentement avec fierté; il fut rélégué au château d'Uzeda, d'où il lui fut défendu de ſortir ſans une permiſſion expreſſe.

Parmi les autres Miniſtres du Roi d'Eſpagne, il n'y en avoit aucun qui eût quelque crédit, que l'infortuné Antonio Perez. Il s'attira la colère du Roi, pour avoir oſé être ſon rival auprès de la Princeſſe d'Eboli. Il fut mis en priſon, d'où il eut le bonheur de ſe ſauver, & il ſe retira en France; ainſi la fortune du Cardinal de Granvelle lui préparoit les voyes, pour arriver à cette faveur ſuprême, qu'il ſçut conſerver pendant toute ſa vie.

Il eut d'abord la direction principale des affaires d'Italie. Toujours il avoit été opposé au projet plus brillant que solide, de faire des conquêtes en Afrique, & la dernière révolution de Tunis justifioit son sentiment; il voulut occuper la flotte d'Espagne qui étoit à Messine à un dessein plus utile. Tout annonçoit que la paix entre la France & l'Espagne ne pourroit subsister longtemps. Il étoit important à l'Espagne de fermer aux François l'entrée en Italie par Gènes, & par Turin; c'est ce que Granvelle entreprit, & ce qu'il exécuta, en formant des liens qui paroissoient indissolubles, entre son Maître, le Duc de Savoye, & la République de Gènes.

Il y avoit alors dans cette République des dispositions prochaines à une guerre civile. L'ancienne Noblesse prétendoit exercer seule l'autorité; & pour la conserver, elle menaçoit de prendre les armes contre la nouvelle Noblesse, & contre le Peuple. Granvelle profita de cette occasion, pour se mêler des affaires des Génois, pour les attacher au Roi d'Espagne par un bienfait prétendu,

& pour leur faire ſentir qu'il ne leur ſeroit pas facile de ſecouer le joug, qu'ils paroiſſoient ſubir volontairement. Déjà ils avoient pris avec l'Eſpagne des engagemens d'intérêt; Philippe II. leur avoit prêté des ſommes conſidérables: il leur avoit aſſigné ſur le Royaume de Naples le payement des arrérages, & le rembourſement du capital: il fallut que la République ſe ſoumît à la protection de ſon débiteur.

Dom Jean Idiaquès étoit Ambaſſadeur d'Eſpagne à Gènes. Le Cardinal de Granvelle lui ordonna de tâcher de concilier les différens Partis, & de ménager un traité que la République dût entierement à la protection du Roi. Idiaquès ne put réuſſir. Le Sénat envoya ſon Chancelier au Pape Grégoire XIII, pour le prier d'être médiateur entre l'ancienne & la nouvelle Nobleſſe. Le Pape nomma le Cardinal Moroné, pour exercer cette médiation: il l'envoya à Gènes, avec le titre & les pouvoirs de Légat; mais ſoit que Granvelle ſçût engager la République à changer de ſentiment, ſoit que l'un des deux Partis ne voulût point de la média-

tion du Pape, on déclara au Légat qu'on ne traiteroit pas avec lui, & qu'à Gènes on ne reconnoissoit d'autre protecteur que le Roi d'Espagne. Toutes les plaintes, tous les soins du Légat furent inutiles. Alors Idiaquès reprit la négociation, & il n'eut pas plus de succès que la premiere fois. Les anciens Nobles étoient les plus foibles, ils prirent le parti de sortir de Gènes, & de se retirer à Final & à Acqui, pour attendre le moment de rentrer dans leur patrie les armes à la main. Ils élurent pour leur Général Jean-André Doria; mais leur dépendance de l'Espagne étoit si forte, que Doria n'osa accepter le Généralat, sans l'agrément de Philippe II.

Les esprits étoient trop échauffés, pour espérer de les calmer & de les réunir par les seules voyes de conciliation. Granvelle prit d'autres mesures. François de Borgia, Duc de Candie, fut nommé Plénipotentiaire du Roi d'Espagne auprès de la République, sans révoquer Idiaquès Ambassadeur ordinaire. En même temps Dom Jean d'Autriche eut ordre d'amener devant Gènes la flotte

qui étoit à Messine, & les troupes Allemandes & Italiennes qui étoient dans le Milanez marchèrent pour bloquer Gènes par terre, & pour faire respecter les propositions des Ministres Espagnols. Philippe II. assuroit qu'il n'avoit d'autre dessein que de pacifier la République, & d'empêcher que les Puissances voisines ne profitassent d'un temps de désordre pour l'opprimer. Les Génois ne pensèrent pas si favorablement de cette protection armée, & beaucoup plus forte qu'ils ne l'avoient demandée. Ils craignirent que Dom Jean d'Autriche n'eût des ordres secrets de s'emparer de Gènes, & ils ne dissimulèrent pas leur crainte. Pour les appaiser, Dom Jean se retira à Naples avec la flotte, sous prétexte qu'il n'étoit plus temps de tenir la mer, bien résolu cependant de veiller à tout ce qui se passeroit, & de revenir au premier signal que les anciens Nobles lui donneroient.

Les nouveaux Nobles & le Peuple s'apperçurent de la partialité des Ambassadeurs d'Espagne, & de la préférence qu'ils donnoient à l'ancienne Noblesse. Ils déclarèrent nettement

u'ils ne se soumettroient pas à la écision de ces Ambassadeurs, & u'il falloit leur adjoindre des méiateurs non-suspects. Il étoit diffiile d'en trouver, ou plutôt l'Espane ne vouloit partager sa protection vec aucune autre Puissance. La méiation du Pape avoit été rejettée. 'Empereur avoit offert la sienne, il voit même nommé l'Evêque d'Acui pour l'exercer; mais on l'avoit efusée, par le motif même qui engageoit l'Empereur à se mêler de ette affaire. Sous prétexte que Gèes dépendoit de l'Empire, il vouoit prononcer en qualité de Seigneur uzerain, & les Génois ne vouloient oint reconnoître de Juges supéieurs. La France avoit également ffert sa médiation. Henri III. avoit nvoyé à Gènes Mario de Birague, & Galéas Frégose, pour négocier un raité entre l'ancienne & la nouvelle Noblesse & le Peuple, c'étoit ce que 'Espagne craignoit davantage; son arti fut assez fort pour faire refuser ncore la médiation de la France. hilippe II. demeura seul protecteur, u plutôt arbitre souverain de la Réublique.

Dans cette confusion, les anciens Nobles soutenus des forces de l'Espagne, prirent les armes. Le Cardinal de Granvelle ordonna au Gouverneur du Milanez de licencier quatre régimens Allemans, & deux terces Italiens, qu'il avoit envoyés du côté de Gènes, afin que les anciens Nobles pussent les prendre à leur solde : cette résolution fut décisive; avec ces troupes les anciens Nobles prirent Portovenere, Chiavari, Rapallo, Sestri, Novi, & Gavi : il fallut que la nouvelle Noblesse & le Peuple pliassent; ils prièrent le Légat, l'Ambassadeur de l'Empereur & ceux d'Espagne de travailler au traité. On donna des ôtages de part & d'autre; les Médiateurs & les Députés des deux Partis se retirèrent à Cazal de Montferrat, pour négocier avec plus de tranquillité, & l'on régla enfin toutes les prétentions.

Il sembloit qu'il ne restât qu'à signer le traité; un incident pensa le rompre. Granvelle avoit prescrit aux Ambassadeurs d'Espagne de donner au Roi dans ce traité le titre de Protecteur de la République de Gènes. L'Ambassadeur de l'Empereur crut

que ce titre blesseroit l'autorité que son Maître s'arrogeoit sur la République : il refusa de le passer, & l'on fut obligé d'attendre qu'il eût reçu de nouveaux ordres. Rien n'altéroit l'union intime qui étoit entre les deux branches de la Maison d'Autriche : l'Empereur céda, le Roi d'Espagne affermit son autorité dans Gènes, & Granvelle se prépara une grande facilité pour défendre l'Italie, si la guerre survenoit entre la France & l'Espagne.

Il ne lui étoit pas moins important de s'assurer du Duc de Savoye, pour fermer aux François l'autre entrée de l'Italie. Philibert Emmanuel regnoit alors. Il avoit une obligation essentielle, & encore récente, à Henri III, Roi de France, qui à son retour de Pologne passant par Turin, lui avoit rendu trop facilement les places de Pignerol, Savillan, & Lapérouse, que la France possédoit encore en Piémont. Ces places pouvoient être utiles à la conquête du Milanez, qu'on ne perdoit pas de vûe, & elles étoient le gage de l'éxécution des traités que ce Prince avoit faits avec la France. Henri III.

les rendit par une générosité très-imprudente. Il espéroit sans doute qu'un bienfait si considérable lui attacheroit irrévocablement le Duc de Savoye, & ce fut précisément ce qui l'en détacha ; dès qu'il fut en pleine liberté, il protégea les François rebelles du Dauphiné, il s'empara du Marquisat de Saluces, il augmenta les désordres du Royaume, il auroit voulu l'abattre, pour en avoir quelques débris.

Ce Prince parut plus reconnoissant pour l'Espagne que pour la France ; mais on peut juger par sa conduite, qu'il se détermina moins par reconnoissance, que par intérêt. Le traité de Câteau-Cambresis l'avoit rétabli dans une partie de ses Etats, & il en avoit l'obligation à l'Espagne ; Granvelle lui fit les promesses les plus magnifiques pour l'avenir, & il le trouva d'autant plus disposé à entrer dans toutes ses vûes, que Philippe II. étoit le Prince le plus puissant qu'il y eût en Italie, & qu'il la tenoit, pour ainsi dire, dans les fers, par les troupes qu'il avoit dans le Milanez, & dans le Royaume des Deux-Siciles. Cependant l'union de

Philippe II.

Philippe II. & de Philibert Emmanuel dura peu; l'intérêt réciproque les avoit unis, l'intérêt les divisa: je parle de l'affaire de Portugal, dont Granvelle eut la direction principale, & où il fut obligé de réduire le Duc de Savoye à l'inaction & au silence.

Dom Sébastien, Roi de Portugal, fut tué à la bataille d'Alcaçar, qu'il livra aux Maures d'Afrique, ou du moins il disparut dans le combat; quel que fût son sort, dont les Historiens ont parlé différemment, il ne remonta jamais sur le thrône. Dom Henri, son grand-oncle, Cardinal, & Archevêque d'Evora, lui succéda sans difficulté. Fils du Roi Emmanuel, ayeul de Dom Sébastien, il étoit le seul héritier mâle de la Maison royale, il exclut tous ses compétiteurs par la prérogative du sexe, & par la proximité du dégré. Les Etats de Portugal jugèrent que sa qualité de Prêtre ne pouvoit le dépouiller des droits incontestables de sa naissance; ses Sujets le reconnurent unanimement, & son regne fut tranquille pour l'obéissance qu'on lui devoit; mais il fut fort agité par les intrigues de ceux qui prétendoient à

Négociati de Granvel l'occasion d vacance de Couronne Portugal.

la Couronne après sa mort, que sa vieillesse rendoit nécessairement prochaine.

Chacun des Prétendans le pressoit de le déclarer son héritier présomptif. On a dit que, pour se délivrer de leurs importunités, il demanda au Pape la dispense qui lui auroit été nécessaire pour se marier, dans l'espérance que la naissance d'un héritier feroit cesser toutes les cabales, & qu'elle empêcheroit une guerre civile. Quoi qu'il en soit de cette circonstance, il ne se maria pas; la seule précaution qu'il prit pour se soustraire à l'avidité de ses héritiers, fut de nommer une Jonte, ou un Conseil, qu'il chargea d'examiner les droits des Aspirans, & qu'il autorisa même à nommer son successeur. La question n'étoit pas difficile, mais elle étoit d'une conséquence extrême. Le Roi Cardinal vouloit éviter la guerre à quelque prix que ce fût, & la nomination de son successeur l'auroit rendue inévitable. D'ailleurs il auroit fallu faire de grands préparatifs, pour assurer le sort du successeur, & l'humeur chagrine du Roi ne le permettoit pas. La Jonte tra-

vailla avec tant de lenteur, qu'à la mort du Roi * il n'y eut rien de décidé.

* Il mo[urut] le 30 Jan[vier] 1580.

Alors plusieurs Princes se mirent sur les rangs. Toute la question étoit réduite à sçavoir quel étoit l'héritier collatéral qui fût le plus proche du Roi défunt, qui eût le droit d'aînesse, & qui n'eût point d'exclusion de la Couronne, suivant les loix de Portugal.

La proximité & le droit d'aînesse étoient tout décidés par l'ordre de la naissance. Le Roi Emmanuel avoit laissé quatre fils, & deux filles. Jean III. son fils aîné, lui avoit succédé immédiatement; il avoit transmis la Couronne à Dom Sébastien son fils unique, mort sans enfans, & cette première branche de la Maison royale étoit entièrement éteinte.

Dom Louis, Duc de Beja, fut le second fils du Roi Emmanuel. Il avoit eu un fils de Violente de Gomez, qu'on appelloit Dom Antoine. Ce fils étoit Chevalier de Malte, & Grand-Prieur de Crato. Il est sûr qu'il n'avoit pas fait ses vœux dans l'Ordre de Malte, puisqu'il réclamoit la Couronne vacante, & que des vœux

ſolemnels l'auroient rendu inhabile à toute ſucceſſion. Dom Antoine avoit inconteſtablement la proximité du dégré, & la prérogative du ſexe; mais on lui oppoſoit l'illégitimité prétendue de ſa naiſſance. Il répondoit que le Duc de Beja ſon pere avoit épouſé Violente de Gomez, & qu'il l'avoit reconnu pour ſon fils: au reſte, il y avoit en Portugal des exemples de fils naturels, qui avoient ſuccédé à la Couronne.

Le troiſième fils du Roi Emmanuel avoit été Dom Henri, Roi & Cardinal, il avoit exclu ſans oppoſition Dom Antoine, fils de ſon frere aîné; on avoit donc jugé dès-lors, que Dom Antoine n'étoit pas fils légitime, & que ſa naiſſance l'excluoit de la Couronne.

Le cadet des fils du Roi Emmanuel avoit été Dom Edouard, Duc de Guimarains, qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. Il avoit eu deux filles; l'aînée avoit épouſé le Duc de Bragance, Portugais; elle vivoit encore. La ſeconde fut mariée au Duc de Parme. Elle étoit morte au temps de la vacance de la Couronne de Portugal. Son fils Raynuce Farnèſe, Duc

de Parme, prétendit à la Couronne vacante, même par préférence à la Ducheſſe de Bragance ſa tante, quoiqu'elle fût nièce du Roi défunt, & qu'il ne fût que ſon petit neveu. Il eſt toujours beau de ſe porter pour héritier d'une Couronne.

Des deux filles du Roi Emmanuel, Béatrix l'aînée avoit épouſé le Duc de Savoye. Son fils Philibert Emmanuel alors regnant la repréſentoit; il avoit le droit d'aîneſſe ſur tous les Princes qui deſcendoient par filles du Roi Emmanuel, & il prétendoit les exclure tous de la Couronne de Portugal. Elizabeth, fille puînée du Roi Emmanuel, avoit épouſé l'Empereur Charles-Quint; de ce mariage étoit né Philippe II. Roi d'Eſpagne, de tous les Prétendans le plus redoutable, par ſa dignité, par ſon ambition, par ſes richeſſes, par ſes forces, par le voiſinage du Portugal; mais auſſi celui de tous les Prétendans qui auroit eu le moins d'eſpérance, ſi les ſuffrages libres des Portugais avoient pû diſpoſer de leur Couronne.

Pour connoître toute la délicateſſe de la négociation que Philippe II confia au Cardinal de Granvelle, il

ne ſuffit pas de ſçavoir les différens dégrés de parenté des Prétendans, il faut encore examiner les loix & les uſages de Portugal. Il n'eſt pas ſurprenant qu'une Nation, dont les Rois deſcendent de la Maiſon de France, ait imité, à certains égards, les loix de France, pour la ſucceſſion à la Couronne. Les Nations Françoiſe & Portugaiſe ſe ſont réunies dans le point capital; c'eſt de ne vouloir pas être dominées par des Princes Etrangers, & de s'aſſurer qu'elles n'auront jamais que des Rois de leur ſang, & nés dans leur patrie. A la vérité elles ont pris des routes différentes, pour arriver au même but. En France on a exclu abſolument les filles de la ſucceſſion à la Couronne; en Portugal on y admet les filles, pourvû qu'elles ne ſoient pas mariées à des Princes Etrangers, & qu'elles ne puiſſent tranſmettre leurs droits qu'à des Naturels du pays. Ces loix ſont équitables, il eſt juſte de reſpecter leur ancienneté, de ſe rendre à la ſageſſe de leurs motifs, & de les maintenir dans toute leur force.

Lorſque le Comte Alphonſe fut proclamé Roi de Portugal par ſon

armée, après la victoire qu'il avoit remportée sur les Maures, les Etats-Généraux s'assemblèrent à Lamego, pour fixer le sort d'une Couronne, qu'on venoit, pour ainsi dire, de créer. Ils décidèrent que cette Couronne seroit héréditaire, que les mâles seroient préférés aux filles; que les filles succéderoient cependant au défaut des mâles, si elles n'étoient pas mariées hors du Portugal, *afin que les Princes Etrangers ne deviennent pas maîtres du Royaume ;* la loi est claire, un usage constant l'avoit affermie, il ne s'agissoit que d'en faire l'application, & de ménager aux Portugais la liberté de leurs suffrages.

On a vû que les Prétendans à la Couronne étoient Catherine, Duchesse de Bragance, nièce du Roi Cardinal, & qui avoit été mariée à un Seigneur Portugais, dont elle avoit des enfans; Philippe Emmanuel, Duc de Savoye, neveu du Roi Cardinal, par la Princesse Béatrix sa mere; Philippe II, Roi d'Espagne, parent au même dégré, mais issu de la fille puînée du Roi Emmanuel; Rainuce, Duc de Parme, petit neveu du Roi dé-

ſunt par Marie ſa mere; & Dom Antoine, Prieur de Crato, fils qu'on diſoit illégitime du Duc de Beja.

D'autres Prétendans parurent encore ſur les rangs. Catherine de Médicis, Reine Douairière de France, prétendoit deſcendre d'Alphonſe III, Roi de Portugal, & de Mathilde, Comteſſe de Boulogne. Elle avoit été mariée à un Prince Etranger au Portugal; mais ſon mariage ne ſubſiſtoit plus, & elle ſe croyoit habile à ſuccéder à la Couronne vacante. On a dit encore que le Pape l'avoit réclamée, ſous prétexte que les Rois de Portugal étoient vaſſaux du Saint Siège, & que l'Abbé de Clairvaux même y avoit aſpiré, par un droit égal de féodalité.

Il ne fut pas difficile d'exclure ces derniers Prétendans. Les Etats de Portugal admirent à leur audience les Ambaſſadeurs de la Reine Catherine de Médicis, par reſpect pour ſa dignité; mais ils répondirent, qu'Alphonſe III. & Mathilde de Boulogne, n'avoient point eu d'enfans, que dans ces temps d'ignorance Alphonſe avoit cru même pouvoir répudier Mathilde, pour cauſe de ſté-

rilité. D'ailleurs, Alphonſe & Mathilde étoient morts dans le treizième ſiècle; depuis un temps ſi conſidérable la Couronne de Portugal avoit été portée dans d'autres branches: il falloit les épuiſer, ſurtout la dernière qui avoit poſſédé la Couronne, avant que de revenir aux anciennes: quand même Catherine de Médicis auroit pû prouver ſa deſcendance d'Alphonſe III, ſes droits étoient ſurannés, & effacés par des droits plus récens : on n'en parla plus.

A l'égard de la mouvance du Saint Siège, & de Notre-Dame de Clairvaux, on avouoit les faits expoſés par la Cour de Rome, & par l'Abbé de Clairvaux; mais on en rejettoit les conſéquences avec juſtice. Il eſt certain qu'autrefois pluſieurs Souverains eurent la dévotion de conſacrer leurs Etats à Dieu d'une manière plus ſpéciale, & de lui rendre hommage ſolemnellement de leur autorité; ſouvent même ils s'obligeoient à payer des redevances annuelles aux Egliſes, dont ils ſe déclaroient vaſſaux; on en a eu des exemples dans le Royaume de Jéruſalem, & dans

la Principauté d'Antioche, en Hongrie, en Bohème, dans l'Arragon, en Angleterre, & en Ecosse. En France même, Louis XI avoit réuni le Comté de Boulogne à la Couronne, sous la condition expresse, que lui & ses successeurs posséderoient ce Comté à titre de vassaux de Notre-Dame de Boulogne, & de donner à chaque mutation à cette Eglise un cœur d'or du poids de vingt-cinq livres, & de la valeur de deux mille écus; ces sortes de fiefs s'appelloient *des fiefs spirituels*.

Les Portugais reconnoissoient qu'au douzième siècle Alphonse I. leur Roi s'étoit mis sous la protection spéciale du S. Siège, à l'exemple de son ayeul; pour marquer davantage sa dévotion, il s'étoit obligé pour lui-même, & pour ses successeurs, à payer annuellement au S. Siège deux marcs d'or; sa dévotion ne fut pas encore satisfaite: ce Prince frappé de l'éclat de la sainteté de S. Bernard, s'étoit fait vassal de Notre-Dame de Clairvaux: il avoit promis de payer annuellement à cette Eglise cinquante *marabitinos* d'or, & de charger ses successeurs de la même redevance: ces faits

n'étoient pas contestés; mais les Portugais dirent, que ces sortes de fiefs spirituels ne devoient tout au plus aux fiefs dominans, que la bouche & les mains, pour parler le langage des loix féodales, c'est-à-dire, un hommage simple, & la redevance qui avoit été promise. On ajoutoit que la prétendue vassalité de la Couronne de Portugal étoit éteinte depuis long-temps; que la redevance promise n'étoit qu'une franche aumône, qu'on ne peut jamais exiger à la rigueur; & que si Alphonse I. avoit voulu soumettre sa Couronne à une mouvance vraye & temporelle envers le S. Siège, & envers l'Eglise de Clairvaux, il avoit passé les bornes de son pouvoir, il n'avoit pû se constituer vassal, sans le consentement de ses Sujets. Un Roi qui se déclaroit vassal de l'Eglise, attestoit par cet acte solemnel, que sa Couronne ne relevoit que de Dieu seul; c'est toute la force qu'on pouvoit donner à sa déclaration; il ne pouvoit transférer sa Couronne à un Etranger, encore moins à un Religieux, qui est mort au monde, &

qui n'eſt pas ſuſceptible de la poſſeſſion d'une Couronne.

On ne pourroit croire que des prétentions ſi biſarres euſſent été formées en préſence des Etats de Portugal, ſi pluſieurs Hiſtoriens ne l'atteſtoient, & en particulier Caramuel Lobkowitz, Evêque de Vigevano. Il eſt vrai qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de S. Bernard, il a cru devoir examiner ſérieuſement les prétentions chimériques de l'Abbé de Clairvaux; mais en bon Eſpagnol, il a donné la préférence à ſon Maître; ſon ſentiment eſt trop ſuſpect pour s'y arrêter.

Le combat pour la ſucceſſion à la Couronne vacante, ne s'engagea véritablement qu'entre la Ducheſſe de Bragance, le Duc de Savoye, le Roi d'Eſpagne, le Duc de Parme, & Dom Antoine, Prieur de Crato. Le Cardinal de Granvelle voulut lier une négociation avec les Etats de Portugal; il commença par demander l'avis des Univerſités d'Eſpagne & des Pays-Bas. Leur avis étoit nul, ou du moins très-ſuſpect; elles n'auroient pas écrit impunément contre les prétentions de Philippe II, & le deſir

qu'avoient naturellement tous les Espagnols de voir le Portugal réuni à leur Couronne, ne leur laissoit pas assez d'impartialité, pour juger sainement de la question qui étoit proposée. Ils décidèrent tous que leur Maître devoit être préféré à ses concurrens; mais leur décision fut combattue par une foule de consultations contraires; l'intérêt national les dicta toutes. Les Portugais écrivirent pour la Duchesse de Bragance; les Jurisconsultes Italiens se partagèrent entre le Duc de Savoye, & le Duc de Parme; Dom Antoine répandit un manifeste, où il se flattoit de prouver la réalité & la légitimité du mariage du Duc de Beja son pere, avec Violente de Gomez sa mere.

Tous ceux qui aspiroient à la Couronne se réunirent contre lui. Il leur étoit également important à tous de l'éloigner; s'il pouvoit prouver ce mariage, il étoit petit-fils légitime d'Emmanuel, Roi de Portugal, & neveu du Roi défunt, il joignoit la prérogative du sexe à la proximité du dégré, & il falloit que tous les autres Prétendans lui cédassent la Couronne. Dom Antoine étoit aimé en

Portugal, il y avoit un Parti considérable; on croit même que la France le soutenoit secrettement, & qu'elle lui procura la facilité de lever quelques troupes; cependant le Public impartial n'étoit pas pour lui, il n'y avoit pas de preuves du mariage prétendu de ses pere & mere, il n'avoit eu aucune possession de l'état de légitimité; & le Duc de Beja avoit été si persuadé que Dom Antoine étoit son fils naturel, qu'il avoit prié le Pape de le légitimer. Les Historiens ne disent pas que cette légitimation eût été accordée. Il n'est pas douteux du moins que la légitimation accordée par le Pape, ne peut rendre un fils naturel habile à succéder à la Couronne; elle ne peut l'habiliter qu'à recevoir les Ordres sacrés, & à posséder des bénéfices. Au reste, en Portugal on ne pensoit plus avec cette ancienne simplicité, qui autrefois avoit laissé monter sur le thrône des fils illégitimes.

Il y avoit un obstacle commun au Roi d'Espagne, au Duc de Savoye, & au Duc de Parme. Ils étoient nés de Princesses Portugaises mariées en pays étrangers. La loi de Portugal

excluoit leurs meres de la Couronne; elle excluoit encore ſpécialement leur poſtérité. La ſeule Ducheſſe de Bragance n'avoit aucune excluſion, l'opinion des Etats, & les vœux des Peuples étoient pour elle: la ſeule jalouſie de quelques grandes Maiſons de Portugal s'oppoſoit à ſon élévation.

Le Duc de Parme étoit plus éloigné d'un dégré que le Roi d'Eſpagne, & le Duc de Savoye; auſſi les Etats délibererent peu ſur ſa demande. Leur unique embarras venoit de la puiſſance & du voiſinage de Philippe II; les repréſentations qu'ils lui firent, devoient être ſans réplique. Si les filles du Roi Emmanuel n'étoient pas excluſes de la Couronne par les loix de Portugal, & par leurs mariages avec des Princes Etrangers, Béatrix mariée en Savoye avoit eu le droit d'aîneſſe: Philibert Emmanuel, Duc de Savoye, la repréſentoit, il devoit jouir de tous les droits de ſa mere. Si le Duc de Savoye devoit être exclus par ſa qualité d'Etranger, le Roi d'Eſpagne devoit être exclus par le même motif; toute l'autorité des Univerſités, toute la ſubtilité des

Juriſconſultes Eſpagnols ne pouvoient détruire des principes ſi certains.

Philippe II. & ſon Miniſtre n'étoient pas d'un caractère à s'allarmer d'un raiſonnement, quelqu'évident qu'il pût être, dans une affaire où il s'agiſſoit d'une Couronne ; leur aſſurance venoit de la force, qui devoit faire le dénouement de cette intrigue. Ils répondirent cependant, & ils dirent que Philippe comptoit parmi ſes ayeules pluſieurs Princeſſes de Portugal ; les deux Maiſons étoient unies par tant de liens, qu'on ne pouvoit le traiter d'Etranger à la Maiſon de Portugal, qui venoit de s'éteindre. Le Portugal & les Royaumes que Philippe poſſédoit au-delà des Pyrénées, avoient été autrefois compris ſous la dénomination générale des Eſpagnes, ils étoient enfermés dans le même continent ; il étoit de leur intérêt réciproque de s'unir, ils pourroient ſe défendre mutuellement, ou plutôt leur union les mettroit à l'abri de toute entrepriſe. Le Portugal devoit acquérir par cette union toutes les forces de l'Eſpagne ; ſi le feu Roi avoit eu le temps de

prononcer sur une si grande affaire, il auroit donné la préférence au Roi d'Espagne, & il n'avoit pas dissimulé son sentiment; pour donner plus de force à tous ces discours, on annonça qu'il n'y avoit point de paix à espérer, tant que ces Royaumes obéiroient à des Maîtres différens.

Les Administrateurs nommés par le feu Roi, pour gouverner pendant l'interregne, ne vouloient que temporiser, pour avoir le temps de demander des secours en France, en Angleterre, & à Venise. Le plus grand nombre des Portugais redoutoit la domination Castillane; si leur pouvoir avoit répondu à leur volonté, ils auroient porté la Duchesse de Bragance sur le thrône; mais dans la multitude il se trouva des hommes avides & entreprenans, qui préférèrent leur intérêt particulier à celui de la Nation. Je ne dirai pas que le Cardinal de Granvelle négocia heureusement & avec adresse; il répandit l'argent, & plus encore les espérances; il gagna le Grand Inquisiteur de Portugal, il ranima la jalousie des Seigneurs Portugais, qui craignoient de devenir les sujets de la Maison de

Bragance; & il ne lui resta plus qu'à précipiter l'entrée des troupes Espagnoles en Portugal, pour ne pas donner aux Administrateurs le temps d'appeller des secours étrangers.

Granvelle osa proposer à Philippe II. de confier le commandement de ses troupes au Duc d'Albe, qui étoit encore en exil, soit qu'il fût encore son ami, malgré une disgrace si marquée, soit qu'il ne craignît pas un rival qui avoit déplu, dans une Cour où l'on ne pardonnoit rien, soit enfin qu'il le crût le plus capable de conduire l'affaire de Portugal, & de subjuguer ce Royaume avec l'activité nécessaire. Le Roi ne rejetta pas le conseil de Granvelle, mais il vouloit se réserver le peu de gloire qu'on pouvoit acquérir par une conquête si facile & si certaine. Le Duc d'Albe reçut ordre d'aller prendre le commandement de l'armée, qui étoit assemblée à Cantillana, sur les frontières de Portugal, sans passer par Madrid. Il avoit soutenu sa disgrace en Héros, il obéit en Sujet fidèle; & Philippe n'eut pas lieu de se repentir d'avoir confié ses plus grands

intérêts à un homme de mérite, qu'il avoit maltraité.

Ce Prince voulut triompher en personne des Portugais. Il déclara le Cardinal de Granvelle Régent de ses Etats pendant son absence, & il partit pour l'armée. Le Duc d'Albe avoit tout disposé, pour soumettre le Portugal, pour ainsi dire, en un clin d'œil. Philippe approuva ses dispositions, & sans parler du passé, il donna au Duc d'Albe, à la vûe de son armée, les plus grandes preuves d'estime & de confiance. Les Administrateurs de Portugal lui députèrent l'Evêque de Coïmbre, & Dom Emmanuel De Melo, pour le supplier de suspendre son entrée en Portugal, jusqu'à ce que la Jonte eût déclaré le Roi légitime. Le Roi reçut cette prière avec hauteur & avec indignation. Il parut persuadé que son droit étoit incontestable; en qualité de Souverain libre & indépendant, il ne voulut reconnoître aucun Tribunal sur la terre auquel il dût se soumettre: il déclara même que les pouvoirs des Administrateurs de Portugal étoient finis, par la mort du Roi qui les avoit nommés, &

que les Portugais n'avoient qu'à se soumettre, s'ils vouloient éviter les malheurs de la guerre.

Pendant la marche du Roi, Granvelle négocioit encore, pour faciliter cette conquête. Il fit offrir de grands dédommagemens à la Duchesse de Bragance, & à Dom Antoine, que les Portugais affectionnoient davantage; en même tems il envoya aux Etats de Portugal assemblés à Almerin, les conditions honorables & avantageuses, sous lesquelles le Roi demandoit à être reconnu. Toutes les loix du Royaume, tous les privilèges de la Nation devoient être conservés. Les Ecclésiastiques devoient être protégés, les Magistrats confirmés dans leurs charges, les emplois & les bénéfices donnés aux seuls Portugais, les troupes nationales entretenues à la manière accoutumée, les monnoies frappées aux armes du Royaume, à l'ancien titre & à l'ancien poids. On promettoit aux Etats, qu'il n'y auroit aucunes troupes étrangères en Portugal. Pendant l'absence du Roi, le Gouvernement ne seroit confié qu'à des Portugais, à moins que le Roi n'y

envoyât son fils aîné, pour s'instruire des loix du pays, & pour prendre les mœurs des habitans. Le Conseil d'Etat, & la Maison du Roi alloient être ouverts aux Naturels du pays; plus de barrières entre l'Espagne & le Portugal, plus d'impôts sur les marchandi es qu'on transporteroit d'un Royaume à l'autre. Enfin, on annonçoit une libéralité de trois cent mille écus, qui seroient distribués aux pauvres de Portugal.

Ces conditions auroient été séduisantes, si en promettant d'observer toutes les loix du Royaume, on n'avoit pas enfreint la loi importante de la succession à la Couronne; elles ne laissèrent pas d'adoucir les esprits: mais la crainte de l'armée Espagnole fit encore plus d'impression. Le Peuple presque seul s'obstina à avoir un Roi de sa Nation; sans avoir aucun moyen, sans prendre aucune précaution pour résister au Roi d'Espagne, il refusa de le reconnoître; & pour comble de malheurs, la peste ravagea le Portugal, elle pénétra dans Lisbonne; les Etats-Généraux furent obligés de se retirer d'Almerin.

Philippe II. fit la revûe de son ar- 4 Juin 15

mée à Santillane ; de-là elle marcha vers Elvas, où Granvelle avoit des intelligences avec quelques habitans, qui en ouvrirent les portes. Olivença, Portalègre, Campo-Mayor, & d'autres petites places se rendirent sans résistance. Villaviciosa, place forte du domaine du Duc de Bragance, fut emportée l'épée à la main ; une grande partie de la Noblesse, & les Administrateurs du Royaume n'osèrent se défendre dans Sétuval : ils donnèrent l'exemple pernicieux de la défection, & tout annonçoit que bientôt la révolution devoit être générale.

L'objet le plus important étoit de réduire la capitale. Le Duc d'Albe fit transporter par mer des troupes à Cascaès, place voisine de Lisbonne ; elle se rendit après quelques jours de tranchée ouverte, & la foible résistance de la garnison n'exigeoit pas un exemple de sévérité : mais le Duc d'Albe aimoit à répandre du sang, sa cruauté le faisoit encore plus redouter de ses ennemis, que ses talens militaires. Il fit trancher la tête à Dom Ménesès, qui commandoit dans la place pour Dom Antoine :

il fit pendre le Gouverneur, & une vingtaine d'Officiers; beaucoup de Soldats furent mis à la chaîne sur les galères d'Espagne; le Duc d'Albe vouloit annoncer ainsi au Royaume entier, que tous ceux qui résisteroient, seroient traités en sujets rebelles.

Dom Antoine n'épargnoit de son côté ni intrigues, ni même les violences les plus fortes pour augmenter le nombre de ses partisans. Il prit le titre de Roi de Portugal, & il se fit proclamer par la populace de Lisbonne, pendant qu'il faisoit en secret des propositions plus modérées, & qu'il tâchoit de lier une négociation avec le Duc d'Albe. Sa négociation ne réussit pas; indigné de la fierté avec laquelle le Duc d'Albe lui répondit, il leva à la hâte dans Lisbonne une milice de dix mille hommes, résolu, avec de si mauvaises troupes, de présenter la bataille à l'armée Espagnole, & de tenter au moins la fortune avant que de se retirer. Alors les Administrateurs retirés à Castelmarino, virent évidemment que Dom Antoine ne pourroit soutenir cette bravade; dénués de

troupes, d'argent, & de toute eſpérance, ils ſe déterminèrent à proclamer Philippe, Roi légitime de Portugal.

L'armée de Dom Antoine forte de ſeize mille hommes & de deux mille chevaux, étoit campée devant Lisbonne, & enfermée dans des retranchemens redoutables; mais que peut une armée ſans expérience & ſans diſcipline! Le Duc d'Albe marcha aux retranchemens, & ſes ordres furent donnés ſi à propos, que dans le même jour il y eut trois combats qui décidèrent du ſort du Portugal. A peine les retranchemens furent attaqués, que les troupes de Dom Antoine ſe retirèrent en déſordre à Lisbonne. Le Duc d'Albe les ſuivit de près, la ville fut emportée, & quoique Philippe II. eût donné des ordres très-ſévères, pour en empêcher le pillage, il y eut un fauxbourg entièrement ravagé dans la première fureur du ſoldat: le reſte fut épargné par la préſence du Général.

Pendant qu'on attaquoit les retranchemens, le Marquis de Santa-Cruz, Commandant de la flotte Eſpagnole, entra dans le Tage, où les

les Portugais avoient cent bâtimens bien armés. Les vaiſſeaux Eſpagnols n'eurent qu'à ſe préſenter ; les bâtimens Portugais arborèrent le pavillon blanc, & ils ſe rendirent ſans réſiſtance. Santa-Cruz ſortit du Tage, pour aller chercher la flotte Portugaiſe, qui étoit reſtée ſur les côtes, dans l'eſpérance de donner du ſecours aux places maritimes. Cette flotte fut battue & diſperſée ; en ſorte qu'il ne reſtoit plus aucune reſſource aux Portugais, qui tâchoient de ſecouer le joug de l'Eſpagne.

Dans l'attaque des retranchemens, Dom Antoine avoit été bleſſé d'un coup de lance : il ſe fit panſer promptement, & il s'enfuit juſqu'à Santaren, accompagné de quelques Gentilshommes, & de ſoixante & dix cavaliers Maures, qui s'étoient attachés à ſa fortune, & qui ne l'abandonnèrent pas dans un danger ſi preſſant. Il étoit ſûr que s'il tomboit entre les mains du Duc d'Albe : il ſeroit traité en ſujet rebelle, & d'autant plus cruellement, qu'il avoit encore une multitude de partiſans ſecrets en Portugal. Heureuſement pour lui il ſurvint un événement qui attira toute l'at-

tention du Duc d'Albe, & qui l'empêcha d'envoyer des troupes, pour réduire Santaren. Philippe II. étoit à Badajos, lorſqu'il reçut la nouvelle de la priſe de Lisbonne. Il l'apprit avec des tranſports de joye, & il prit ſolemnellement le titre de Roi de Portugal. Le lendemain il tomba malade dangereuſement. Dans ſa Cour on ſoupçonna qu'il y avoit du poiſon. En Portugal on crut voir un coup de la main de Dieu, qui arrêtoit un uſurpateur à l'entrée de ſa carrière. La nouvelle de ſon extrémité fut portée à Lisbonne. Le Duc d'Albe ſe hâta d'aſſembler tout ce qu'il y avoit de Grands du Royaume : il reçut leur ſerment de fidélité, & il fit proclamer le nouveau Roi dans tous les quartiers de la capitale. Le danger ne fut pas long, la ſanté du Roi ſe rétablit promptement ; tous les ſoupçons, toutes les idées de ſuperſtition s'évanouirent.

Alors le Duc d'Albe penſa à pourſuivre Dom Antoine, & à s'aſſurer du rival le plus courageux qu'eût le Roi d'Eſpagne. Dom Antoine n'avoit pas cru qu'il fût en ſûreté à Santaren. Il avoit paſſé à Coïmbre, où

il faisoit les plus grandes vexations, pour amasser de l'argent, & pour assembler des troupes. Le Duc d'Albe y envoya une partie de son armée commandée par Dom Sanche d'Avila, & par Dom Diégue de Cordoue. Ils prirent Coïmbre, Monte-Mayor, & Aveiro, sans que Dom Antoine pût donner le moindre secours à des places qui étoient son dernier asyle. Les troupes qu'il avoit levées par force, & qui étoient dépourvues de munitions de guerre, campoient sur le Douro; les Espagnols les méprisèrent; ils passèrent le fleuve à la vûe des ennemis: le passage ne fut pas même disputé; tous les Portugais prirent la fuite, & Dom Antoine s'enfuit avec eux jusqu'à Porto. Les habitans lui fermèrent les portes; il fut obligé d'aller à Viana, suivi de l'Evêque de Guarda, & d'un petit nombre de Seigneurs Portugais. Là, il fallut déposer le personnage qu'il avoit emprunté; & bien loin de travailler à acquérir une Couronne, il fut réduit à désirer seulement de pouvoir sauver sa vie. Il est certain qu'il demeura plusieurs mois caché sur les frontiè-

res de Portugal, & personne ne fut tenté de le découvrir, pour gagner quatre-vingt mille ducats, qui avoient été promis à celui qui le livreroit.

Philippe II. étoit demeuré à Badajos, d'où il voyoit des succès prompts & faciles. Sa joye fut mêlée d'une nouvelle amertume, il apprit la mort d'Anne-Marie d'Autriche sa femme; & dans sa douleur, il se retira à Elvas, dont les habitans le reçurent avec beaucoup de soumission & de respect. Après avoir donné quelques jours à la solitude, il parut en public, pour faire quelques actions d'éclat, qui pussent affermir son autorité, & gagner les cœurs des Portugais. Son premier soin fut de déclarer solemnellement Dom Antoine rebelle, & coupable du crime de lèze Majesté: il reçut les hommages de tous les Portugais qui voulurent les rendre, & il supprima les impôts qu'on levoit sur les marchandises transportées d'un Royaume à l'autre.

Il lui importoit surtout d'appaiser la Maison de Bragance, & d'obtenir sa renonciation à la Couronne. Les Portugais ne pouvoient offrir à cette Maison que des vœux stériles; elle

avoit de grands biens à conſerver, & des eſpérances à entretenir pour des temps plus favorables; la Ducheſſe de Bragance ſigna ſa renonciation pour une ſomme conſidérable, qui lui fut payée comptant. Le Duc de Bragance, ſon fils, reçut la Toiſon d'or des mains de Philippe: il fut confirmé dans ſa charge de Connétable héréditaire du Royaume de Portugal; & dans tous ſes biens; il obtint toutes les graces qu'il demanda, & ſa renonciation mit le ſceau à la révolution du Portugal. Il eſt vrai que les Açores avoient reconnu Dom Antoine pour leur Roi, & qu'elles entreprirent de ſe défendre; mais le Marquis de Santa-Cruz ſçut bientôt les réduire à l'obéiſſance de Philippe II; toutes les autres poſſeſſions que les Portugais avoient dans le Nouveau Monde, ſuivirent le ſort de leur Métropole, & Philippe II. jouit tranquillement d'une ſi belle acquiſition.

Il revint en Eſpagne, où on lui avoit préparé la réception la plus magnifique. Philippe entra à Madrid entre le Cardinal de Granvelle & le Duc d'Albe. L'un avoit toute la gloire de la négociation, l'autre avoit

celle d'une victoire entière, mais ternie par une action injuste & cruelle: pour le Roi, si l'on ne put applaudir à ses exploits guerriers, on eut du moins à le féliciter de son bonheur, & toute l'Europe vit avec jalousie cet accroissement de sa puissance.

On ne peut justifier ni l'entreprise que Philippe II. fit sur le Portugal, ni les moyens dont son Ministre se servit, pour y réussir. Granvelle avoit pris les mesures les plus justes, pour écarter tous les rivaux de son Maître, pour déterminer le plus grand nombre des Portugais à une soumission qui n'étoit sincère qu'en apparence, pour assurer cette conquête, & pour étendre la révolution jusques dans le Nouveau Monde. Il s'en applaudit sans doute, & son Maître dut en être reconnoissant; mais il n'en fut que plus exposé à toute la haine des Portugais, & à la censure même de la Nation Espagnole. On lui reprocha de n'avoir pas prévu l'avenir. Il devoit, dit-on, transporter en Espagne la Maison de Bragance, lui donner des établissemens assez grands, pour la consoler de la perte d'une Couronne, & lui enlever toute es-

pérance de la recouvrer. Ces reproches se renouvellèrent plus vivement encore après sa mort, lorsque le Portugal secoua le joug de l'Espagne, & que par une résolution courageuse, le Duc de Bragance fut porté sur le thrône de ses ancêtres. Alors le Comte Duc d'Olivarès, rejetta toute la faute sur Granvelle, & sur la foiblesse qu'il avoit eue de ne pas expatrier la Maison de Bragance. C'étoit reprocher à la mémoire de Granvelle la seule action juste qui eût été faite dans l'invasion du Portugal. Falloit-il donc dépouiller cette Maison de son patrimoine, parce qu'elle avoit des droits sur une Couronne que la force lui enlevoit ? Falloit-il, par une dernière injustice, réduire les Portugais au désespoir, & peut-être hâter la révolution qu'on redoutoit ? Granvelle se flatta de les accoutumer au joug, par un gouvernement mêlé de fermeté & de modération. Olivarès ne marcha pas sur ses traces, il méprisa une Nation subjuguée, il anéantit ses privilèges, il oublia toutes les promesses qu'on lui avoit faites. Qui, de Granvelle, ou d'Olivarès, devoit être accusé d'avoir préparé la révolution ?

Quoique le Cardinal de Granvelle n'eût pas le titre de premier Miniſtre, Philippe II. avoit aſſez marqué le rang qu'il tenoit dans ſon eſprit, & l'autorité qu'il avoit dans ſon Conſeil, lorſqu'il lui avoit confié la négociation de Portugal, & qu'il l'avoit nommé Régent d'Eſpagne pendant ſon abſence. Granvelle étoit en effet à la tête de toutes les affaires, & l'Eſpagne n'en avoit point de plus importantes que celles des Pays-Bas. Il fut obligé de reprendre le ſoin de ces Provinces, dont il connoiſſoit parfaitement le malheureux état. Les amis qu'il y avoit conſervés, les bienfaits qu'il y répandoit encore, les relations néceſſaires qu'il avoit toujours entretenues dans le Diocèſe de Malines, dont il étoit Archevêque, lui laiſſoient quelque eſpérance de réparer les fautes que ſes ſucceſſeurs avoient faites; mais il n'eut que le mérite de la bonne volonté, & de conſacrer les derniers temps de ſa vie à ranimer la Religion & l'autorité royale qui expiroient dans ces Provinces.

On a vû que la timidité de la Ducheſſe de Parme, Gouvernante des

Pays-Bas, avoit inſpiré de l'audace aux rebelles ; la cruauté du Duc d'Albe les avoit réduits au déſeſpoir ; tout le courage, toute la modération, toute l'expérience de Dom Louis de Requeſens, Grand Commandeur de Caſtille, & ſon ſucceſſeur, n'avoien fait que de vains efforts, pour retablir l'autorité de la Religion & du Roi : les travaux & le chagrin l'avoient conſumé en peu de temps ; en mourant il avoit laiſſé le gouvernement des Pays-Bas entre les mains du Conſeil d'Etat, dont il avoit trop eſtimé la fidélité & les lumières.

Joachim Hoperus, qui avoit paſſé de ce Conſeil à celui d'Eſpagne, engagea Philippe II. à eſſayer de cette manière de gouverner les Pays-Bas ; l'événement prouva qu'on ne pouvoit prendre un plus mauvais parti. Il y avoit dans le Conſeil d'Etat des hommes, ou trop prévenus en faveur des privilèges de leur patrie, ou même partiſans ſecrets de la révolte : la Nobleſſe mépriſa ſes compatriotes, quoique dépoſitaires du pouvoir ſuprême ; l'autorité trop partagée devint extrêmement foible, & les Conſeillers d'Etat s'y accoutumèrent avec

tant de facilité, qu'ils oserent résister audacieusement au Roi d'Espagne, lorsqu'il voulut nommer un Gouverneur, qui le représentât avec plus de dignité & d'empire.

Toute l'Espagne avoit les yeux fixés sur Dom Jean d'Autriche; elle lui déféroit unanimement un gouvernement si important: sa naissance & sa réputation devoient l'y porter; & la terreur que son nom seul avoit inspirée aux rebelles des Pays-Bas, étoit une raison décisive pour l'y envoyer. Il le désiroit avec passion; mais il ne pouvoit ignorer qu'il étoit suspect au Roi son frere. Il en avoit mille preuves; entr'autres, la réponse que le Roi fit à un de ses Ministres, qui disoit que le Duc d'Albe avoit été trop cruel, & qu'il n'y avoit que Dom Jean d'Autriche qui pût effacer l'impression terrible, que cette cruauté avoit laissée dans l'esprit des Flamans; je crains bien moins, répondit le Roi, les effets de la cruauté du Duc d'Albe, que l'affabilité de Dom Jean d'Autriche & d'Alexandre Farnese.

Dom Jean n'osoit se proposer lui-même. Il vouloit encore moins être redevable de cet emploi au Cardinal

de Granvelle, à qui il n'avoit pas pardonné de lui avoir refusé le don gratuit qu'il attendoit des Napolitains, après la bataille de Lépante, & d'avoir empêché sa prétendue royauté de Tunis. Il s'adressa au Pape Grégoire XIII, & il le pria de demander pour lui le gouvernement des Pays-Bas. Le Pape s'en chargea, persuadé que c'étoit l'unique moyen de rétablir la Religion, & d'abattre les rebelles; il fallut du temps & des circonstances très-pressantes, pour vaincre les soupçons de Philippe, & pour le déterminer à confier à Dom Jean une administration si délicate.

Enfin l'anarchie absolue où le Conseil d'Etat avoit réduit les Pays Bas, arracha le consentement de Philippe. Il ordonna à Dom Jean de se rendre promptement à Bruxelles. Dom Jean ne perdit pas un moment. Il traversa la France en poste, déguisé sous l'habit d'un domestique d'Octave de Gonzague, qui se disoit chargé des ordres de la Cour d'Espagne, & il porta lui-même en Flandre la nouvelle de sa nomination au Gouvernement. Il croyoit qu'il n'avoit qu'à paroître pour être reconnu: il fut

bientôt détrompé ; non ſeulement les rebelles ne vouloient point d'un Gouverneur de la Maiſon d'Autriche, & d'un guerrier capable de les ſubjuguer : le Conſeil d'Etat même s'oppoſa à ſon inſtallation ; il ne la ſouffrit, qu'après lui avoir impoſé les conditions les plus dures & les plus humiliantes ; entr'autres, celle de renvoyer le peu de troupes Eſpagnoles, que Dom Louis de Requeſens avoit laiſſées aux Pays-Bas, & de ſe mettre dans la dépendance entière du Conſeil d'Etat, & des Provinces.

Dom Jean accepta tout, eſpérant qu'avec le temps il ſe releveroit de cette humiliation. On a prétendu même qu'il avoit de plus grands projets, & qu'il ſe hâta de donner à ſon gouvernement une apparence de pacification, pour les exécuter. Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, étoit dans les fers de la Reine Elizabeth, on eſpéroit encore de l'en tirer ; & on a dit que Grégoire XIII. avoit flatté Dom Jean d'Autriche de le marier avec la Reine d'Ecoſſe, qu'il précipita ſon inſtallation, pour paſſer la mer ſur la flotte d'Eſpagne, & pour célèbrer un mariage, qui lui offroit

la plus grande fortune qu'il pût ambitionner. Sa docilité exceſſive envers le Conſeil d'Etat ne lui ſervit de rien; à chaque pas il éprouva des contradictions, des conſpirations mêmes contre ſa vie. Bruxelles lui parut un ſéjour trop dangereux; il en ſortit ſous prétexte de viſiter d'autres places; dans le cours de ſa viſite, il eut l'adreſſe de ſurprendre Namur, qui étoit extrêmement fortifié, & dont les rebelles s'étoient emparés depuis quelque temps. Parvenu à avoir une place de ſûreté, il forma ſon plan de guerre. Pour l'exécuter, il demanda au Roi d'Eſpagne de nouvelles troupes & de l'argent; il le pria de donner le commandement de ces troupes à Alexandre Farnèſe, dont le nom étoit déjà célèbre. Le Roi le lui accorda; mais les troupes étoient en ſi petit nombre, qu'elles ne pouvoient réduire les Pays-Bas, & Farnèſe ſembla n'être venu que pour être témoin du malheureux ſort de Dom Jean d'Autriche.

Ce Prince infortuné, trop ſemblable en tout à Germanicus, tomba malade à Namur; il ſentit que ſa maladie étoit mortelle, & il profita des

momens qui lui reſtoient, pour donner ſes ordres avec beaucoup de préſence d'eſprit, & pour déſigner Farnèſe ſon ſucceſſeur, ſous le bon plaiſir du Roi. Il mourut à la fleur de ſon âge, extrêmement regretté des troupes, redouté des rebelles, & au moins indifférent au Roi ſon frere; ſon corps fut tranſporté en Eſpagne, où il fut inhumé dans le tombeau de l'Empereur Charles-Quint.

Farnèſe prit le gouvernement proviſionnel des Pays-Bas, & il n'attendit pas ſans inquiétude la nomination que le Roi devoit faire d'un nouveau Gouverneur. Si le Roi refuſoit de confirmer le choix qu'avoit fait Dom J. d'Autriche, Farnèſe croyoit que ce ſeroit lui faire une injure, & une injure d'autant plus ſenſible, qu'il étoit en poſſeſſion de l'autorité, & qu'on ne pouvoit l'en dépouiller, ſans le rendre ſuſpect; ſi ſa nomination étoit confirmée, il demeuroit chargé d'affaires preſque déſeſpérées, il devoit s'attendre à ſoutenir le poids de la guerre avec peu d'argent & peu de troupes, & ſa réputation étoit compromiſe.

La Cour de Madrid étoit remplie

d'intrigues à cette occasion. Farnèse y avoit plusieurs concurrens; il y en avoit deux surtout qui avoient de grandes espérances d'obtenir le gouvernement vacant, la Duchesse de Parme sa mere, & l'Archiduc Matthias, fils de l'Empereur Maximilien second.

Le Cardinal de Granvelle connoissoit mieux que personue l'esprit défiant de Philippe II, & il ne pouvoit ignorer que ce Prince avoit des soupçons personnels contre Farnèse, dont l'ambition avoit éclaté depuis sa jeunesse, & dont on craignoit le ressentiment, pour l'exclusion que l'Espagne avoit donnée avec hauteur à la Maison de Farnèse, dans la vacance de la Couronne de Portugal. Granvelle rendit justice aux talens supérieurs que Farnèse avoit pour la guerre : il reconnut avec tout le Public, que personne n'étoit plus capable que ce Prince de subjuguer les rebelles des Pays-Bas; mais il proposa de tempérer l'autorité qu'on lui donneroit sur ces Provinces, de lui laisser le commandement des troupes, & de rendre à la Duchesse de Parme, sa mere, l'autorité de Gouvernante,

qu'elle avoit déjà exercée pendant dix ans. Le Ministre d'Espagne présumoit que la mere & le fils vivroient dans une intelligence parfaite, & que la mere sincerement attachée à la Maison d'Autriche, veilleroit avec attention à la conservation de l'autorité royale.

L'Archiduc Matthias s'étoit mis sur les rangs, pour le gouvernement des Pays Bas; il avoit pour lui sa qualité de Prince du Sang d'Autriche, mais il avoit formé son projet d'une manière si bisarre, il l'avoit exécuté avec si peu de ménagemens pour *Philippe II*, qu'il fut bientôt exclus de la grace qu'il demandoit. Lorsque Dom Jean d'Autriche vint en Flandre, le Conseil d'Etat voulut essayer de perpétuer son autorité. Il ne vouloit point de Dom Jean, qui pouvoit devenir un maître absolu; il vouloit encore moins du Prince d'Orange, qui tâchoit de détruire la Religion, & qui ne présentoit aux Peuples des Pays-Bas qu'un phantôme de liberté, pour les asservir. Dans cette perplexité, le Conseil d'Etat chercha un Prince, qui voulût bien se contenter du vain titre de Gouver-

neur, & qui lui abandonnât toute l'autorité. Il s'adressa à l'Archiduc Matthias, qui saisit avec trop d'empressement cette lueur de fortune; il se rendit aux Pays-Bas, en apparence à l'insçu de l'Empereur son pere, & il accepta les patentes de Gouverneur, que le Conseil d'Etat eut la hardiesse de lui faire expédier.

Philippe II. se plaignit avec raison de l'Archiduc. Il le traita de traître à sa Maison, & il ne voulut reconnoître en lui que la qualité de Chef des rebelles des Pays-Bas; alors l'Empereur désavoua hautement la conduite de son fils: le Conseil d'Etat ne le consultoit en rien, & il ne lui donnoit aucun secours: les sujets fidèles au Roi d'Espagne lui refusoient toute obéissance: il étoit odieux aux rebelles, par sa naissance, & par son attachement à la Religion Catholique; & le personnage qu'il jouoit aux Pays-Bas étoit tout-à-fait indigne d'un Prince de son rang. A la mort de Dom Jean d'Autriche, il se flatta de réparer sa faute, en priant le Roi d'Espagne de légitimer son titre de Gouverneur, & en assurant qu'il ne vouloit le tenir que de l'autorité roya-

porta que le regret d'avoir f
action contraire à la pruden
probité, aux intérêts de sa M

Le conseil que le Cardinal d
velle avoit donné, de partag
torité du gouvernement entr
chesse de Parme, & Alexand
nèse son fils, avoit été du g
Philippe II, & il étoit résolu
vre; mais la Duchesse de Pa
pouvoit se rendre si promp
d'Italie aux Pays-Bas: il n'é
possible de laisser sans Gou
des Provinces agitées par la
civile. Philippe II. nomma F
il lui envoya ses provisions
lettre la plus flatteuse, & il n
qua pas en doute que dans la
fils ne reçût avec respect & a
cilité l'adjonction de sa mere
vernement.

Farnèse commença son

Hainaut, & des Provinces Wallones, fut l'effet de cette première conquête; l'allarme fut répandue dans les Pays-Bas maritimes, & les rebelles craignoient une révolution entière, lorsque la Duchesse de Parme arriva pour reprendre son ancienne autorité. Farnèse ne dissimula pas son mécontentement. Il connoissoit combien il étoit nécessaire; & il menaça de tout abandonner, s'il falloit partager l'autorité suprême, même avec sa mere. Elle ne respiroit que pour la gloire & pour la fortune de son fils; plus foible encore pour lui, qu'elle l'avoit été autrefois pour les rebelles, elle céda sans résistance; on eût dit qu'elle n'étoit venue aux Pays-Bas, que pour en reconnoître le funeste état, pour rendre des témoignages à la conduite de son fils, pour faire agréer à Philippe II, qu'elle résignât un gouvernement, où il ne falloit plus que combattre, & atterrer des rebelles. Philippe, toujours jaloux de son autorité, se rendoit cependant toujours à la plus foible opposition; il trouva bon que la Duchesse de Parme se retirât en Italie, & que Farnèse fût seul chargé du

gouvernement des Pays-Bas.

Sa réputation & ses succès déterminèrent le Prince d'Orange à faire de plus grands efforts, pour enlever à l'Espagne la souveraineté de ces Provinces. Il n'osoit encore se proposer lui-même pour leur Souverain; il répandit un bruit sourd, que bientôt il leur donneroit un Prince, qui auroit assez de richesses & de troupes, pour arrêter les conquêtes de Farnèse. Le Prince d'Orange avoit été proscrit avec plusieurs rebelles sous le gouvernement du Duc d'Albe. Le Cardinal de Granvelle persuadé qu'il étoit l'ame de la révolte, & qu'il falloit l'abattre à quelque prix que ce fût, jugea qu'il falloit encore le proscrire personnellement, & d'une manière plus flétrissante. L'acte de proscription fut affiché dans toutes les places où il y avoit des garnisons Espagnoles, sa tête fut mise à prix, & on ne lui laissa aucune espérance de rentrer en grace avec son Maître. Il répondit par un manifeste; mais il ne put se justifier de son ingratitude envers Charles-Quint, qui l'avoit comblé de bienfaits, de sa révolte contre son Souverain légitime,

de ſon apoſtaſie de la Religion de ſes ancêtres, & de toutes les cruautés qu'il commettoit pour la détruire.

Le Prince qu'il avoit annoncé ſecrettement, & qu'il paroiſſoit vouloir donner pour Souverain aux Peuples des Pays-Bas, étoit le Duc d'Alençon, frere de Charles IX, Prince inquiet, ambitieux, & incapable de ſe contenter des droits que ſa naiſſance lui donnoit en France. A la ſollicitation du Prince d'Orange, les Etats lui offrirent la ſouveraineté des Pays-Bas; mais une ſouveraineté dépendante de ceux qui l'offroient, ſans qu'il pût diſpoſer d'aucun emploi, ſans lui donner aucune place de sûreté pour lui-même, & pour les François qui ſeroient à ſa ſuite, ſans lui laiſſer d'autre marque de la ſouveraineté, que l'obligation de fournir des troupes, de les commander en perſonne, de ſupporter tous les travaux & toutes les dépenſes de la guerre. Le Duc d'Alençon héſita, s'il accepteroit des offres ſi onéreuſes; il les accepta enfin, & il ſe rendit aux Pays-Bas. Granvelle apprit cet événement ſans s'allarmer; il dit qu'on pouvoit ſe repoſer ſur l'ambi-

Bas ; il voulut avoir une plac
qui lui servît d'asyle au mili
Peuple inconstant, & dans l
nemens de la guerre. Il se dét
pour Anvers. Sous prétexte
fiter du temps des glaces, po
passer son armée dans la Gue
lui ordonna de s'assembler
1580. murs d'Anvers. Elle s'y asse
17 Janvier. Le Prince, à la
deux cent Gentilshommes Fr
s'empara des deux portes, d
corps-de-gardes furent massac
citoyens coururent aux armes
que l'armée Françoise pût entr
Anvers, quinze cent Françoi
rent dans le tumulte, les po
rent reprises, le Prince échapp
bien des dangers, & le canon
place obligea l'armée de se
elle n'étoit ni assez forte,

Etats. Le Duc d'Alençon leur avoit ordonné de s'en emparer le même jour. Le complot réussit à Dunkerque & à Bergues; il fut manqué à Ostende, à Nieuport, à Alost, & à Bruges. Le Duc d'Alençon s'étoit retiré à Barchen, d'où il écrivit aux Etats, pour justifier son entreprise, sur ce qu'on n'avoit pas observé ce qui lui avoit été promis: il se plaignit aux Etats mêmes, & il leur offrit encore sa personne & ses troupes, pour les défendre contre l'Espagne.

Il n'y avoit plus, & il ne devoit plus y avoir de confiance entr'eux; cependant le Prince d'Orange, par une politique qui paroît extraordinaire, entreprit de les reconcilier. Pendant le massacre d'Anvers, il étoit resté avec ses troupes dans la citadelle, sans donner le moindre secours à aucun des deux Partis. Il les trompoit l'un & l'autre. Son dessein étoit de présenter un Souverain aux Peuples des Pays-Bas, pour les accoutumer à avoir un Maître: il vouloit que ce Souverain fût Etranger, afin qu'il fût plus foible, qu'il pût être chassé plus facilement, & que pour

éviter tant d'incertitudes & de variations, lui-même fût enfin proposé pour le remplacer.

Il falloit que le Prince d'Orange eût un empire absolu sur les esprits, dans les Etats, & parmi le Peuple, pour leur persuader de faire un nouveau traité avec le Duc d'Alençon, après ce qui s'étoit passé à Anvers. On le fit, ce traité, à des conditions plus dures encore que les premières; & le Duc d'Alençon, dans l'impossibilité de mieux faire, eut la foiblesse de le ratifier. Il étoit à Dunkerque, où les Etats l'avoient, pour ainsi *dire*, relégué. La réflexion lui représenta tout le danger de sa situation; il revint en France, où le désespoir, l'humiliation, les fatigues le conduisirent au tombeau l'année suivante. Sa mort tranquillisa la Cour d'Espagne, & peut-être encore la Cour de France, où il avoit donné de grandes preuves d'inquiétude & d'ambition.

De nouveaux événemens embarrassèrent davantage le Ministre d'Espagne, & le Gouverneur des Pays-Bas. Les séditieux se portèrent aux plus grands excès; la ville de Malines fut ravagée en haine de Granvelle, qui

en

en étoit Archevêque; quelques Provinces commencèrent à s'unir, pour secouer ouvertement le joug de l'Espagne; elles donnèrent ce fameux manifeste, où elles prirent toute l'Europe à témoin, qu'elles renonçoient à la domination de Philippe II, & où elles entreprirent de délivrer les Magistrats & les Peuples du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté. Les motifs d'une action si audacieuse étoient expliqués dans les termes les plus durs & les plus outrageans pour le Roi d'Espagne. Les cruautés du Duc d'Albe y étoient peintes avec les couleurs les plus vives; on se plaignoit de la surprise de Namur exécutée par Dom Jean d'Autriche; mais on ne reprochoit rien au Gouvernement de la Duchesse de Parme, & du Cardinal de Granvelle son Ministre; on n'attaquoit pas la mémoire de Dom Louis de Requesens, & le Gouvernement actuel d'Alexandre Farnèse. S'il étoit vrai, comme un Historien partial * l'a dit, que les Provinces-Unies dussent à Granvelle la première statue; pour avoir fait naître l'occasion de leur liberté par sa dureté & par sa hauteur, auroit-

* *Le Laboureur. Addit. aux Mém. Castelnau.*

il été ménagé dans ce manifeste, lui qui avoit tant contribué par ses négociations, & par ses amis, à la soumission récente des Provinces Wallones, & qui, dans le Conseil de Madrid, portoit tout le poids des affaires des Pays-Bas. Sa seule dignité de Cardinal & de Ministre d'Espagne le rendoit odieux aux Provinces Protestantes; leurs reproches auroient été pour lui des éloges; leur silence est du moins une éloquente apologie.

La Reine Elizabeth n'avoit encore donné aux rebelles des Pays-Bas, que des secours médiocres, & en secret; elle jugea que le temps étoit venu de lever le masque, & d'attaquer l'Espagne, plus par la force, que par l'artifice. Ses vûes étoient étendues, capables de donner de la réputation à son règne naissant, & de lui concilier l'amour & le respect de ses Sujets. La puissance de l'Espagne étoit devenue redoutable par l'acquisition du Portugal: Elizabeth ne pouvoit mieux l'affoiblir, qu'en lui enlevant les dix-sept Provinces; elle vouloit satisfaire la haine personnelle qu'elle avoit contre Philippe, qui, pendant le règne de la Reine Marie, l'avoit

réduite à mener une vie obſcure, & toujours troublée par la crainte d'une condamnation juridique ; quoique plusieurs Hiſtoriens prétendent qu'alors Elizabeth fût redevable de la vie à Philippe, & qu'après la mort de la Reine Marie, il lui propoſa de l'épouſer. Elizabeth vouloit être à la tête de tous les Princes Proteſtans, autant par ſa puiſſance, que par les entrepriſes qu'elle formeroit, & par la vigueur qu'elle auroit dans leur exécution ; elle ne pouvoit rien faire de plus agréable à ſa Nation, que d'acquérir dans le continent des places importantes, ou plutôt des Provinces entières, & d'y protéger les nouvelles erreurs. Il ne lui reſtoit plus qu'à inventer un prétexte pour attaquer l'Eſpagne, & pour cacher les motifs injuſtes qui la déterminoient.

Un Anglois, nommé Parry, avoit formé l'infâme projet d'aſſaſſiner Elizabeth. Newil ſon complice le décela ; on feignit de ſoupçonner les Eſpagnols d'être les auteurs de cet attentat. Parry, au milieu des tourmens les plus violens, nia conſtamment, qu'aucun Eſpagnol l'eût engagé à le commettre ; Elizabeth vou-

lui paroître persuadée que la Cour d'Espagne étoit coupable ; c'étoit un motif bien propre à justifier tout ce qu'elle alloit entreprendre, pour envahir les Pays-Bas.

Le Cardinal de Granvelle tâcha de suspendre au moins l'orage qui étoit prêt à éclater. D'abord il fit donner à Farnèse tout ce qui lui étoit nécessaire, pour pousser la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant. Farnèse se rendit maître d'Anvers & de Lécluse, places très-importantes aux rebelles : leur conquête parut étonner Elizabeth ; elle porta la dissimulation jusqu'à entrer en négociation avec l'Espagne, pour avoir le temps de se mieux préparer à la guerre. Farnèse fut chargé des intérêts du Roi d'Espagne, & le Comte de Leycester de ceux de la Reine d'Angleterre : on proposa aux rebelles d'envoyer des Députés aux conférences, ils répondirent qu'ils avoient renoncé à jamais à la domination du Roi d'Espagne ; & que si la Reine d'Angleterre les abandonnoit, ils auroient au moins la gloire de se défendre jusqu'au dernier soupir.

Farnèse & Leycester trop occupés

des soins de la guerre, établirent un Congrès à Bourbourg. Le Roi d'Espagne nomma pour ses Ministres le Comte d'Aremberg, Fréderic Perrenot de Champagney, frere du Cardinal, & Surintendant des finances aux Pays-Bas, & Richardot, Président du Conseil, l'homme en qui Granvelle avoit le plus de confiance. Les Ministres d'Angleterre étoient le Comte de Derbi, le Baron de Cobham, & Jérôme Croft. Le Congrès n'étoit pour la Reine d'Angleterre qu'un vain appareil; pendant qu'elle paroissoit négocier, elle prenoit les engagemens les plus forts avec les rebelles. Elle leur promit des troupes & de l'argent; ils s'obligèrent de leur côté à recevoir garnison Angloise dans Ostende, & dans le Fort de Lécluse. Ils donnoient à la Reine le pouvoir de nommer un Gouverneur général des Pays-Bas, avec tous les pouvoirs & toutes les prérogatives dont les Gouverneurs Espagnols avoient joui; elle avoit même la faculté de nommer deux personnes, pour assister aux Etats des Provinces-Unies; le Gouverneur Anglois pouvoit en nommer encore deux autres,

& la Reine prit les précautions les plus exactes, pour assurer le rembourſement de la ſolde de ſes troupes, & de toutes les autres dépenſes que la guerre pourroit occaſionner.

Ce traité ne fut pas long-temps ſecret. L'inſolence & la joye des rebelles le fit ſoupçonner, & bientôt la Cour d'Eſpagne en eut des avis certains. Philippe II. délibera s'il déclareroit la guerre à la Reine d'Angleterre : ſon Conſeil fut partagé, & Granvelle toujours attentif à n'être pas l'auteur des conſeils dont *ſon* Maître pouvoit ſe repentir, l'engagea à conſulter Farnèſe, & à lui demander, s'il ſe croyoit aſſez fort, pour réſiſter en même temps aux rebelles des Pays-Bas, & aux Anglois. Farnèſe demanda du temps pour s'y préparer, Granvelle appuya ſon ſentiment, & la déclaration de guerre fut différée.

La Reine d'Angleterre n'avoit plus rien à diſſimuler. Elle nomma le Comte de Leyceſter Gouverneur général des Pays-Bas, avec un pouvoir abſolu ſur les troupes, même celui d'en nommer tous les Officiers. Il aborda en Zélande au mois de Dé-

cembre 1585, accompagné d'une Nobleſſe nombreuſe, de-là il paſſa à la Haye, où les Provinces-Unies lui firent une entrée magnifique. Le Conſeil d'Etat lui remit ſes patentes de Gouverneur général; & bien loin de lui preſcrire des bornes auſſi étroites, que celles qui avoient été preſcrites à Dom Jean d'Autriche, & au Duc d'Alençon, on en fit preſque un Souverain abſolu, ſous la réſerve vague des droits & des privilèges de la Nation, & avec la ſeule exception, qu'il ne pourroit établir des impôts, que de concert avec le Conſeil d'Etat.

On porta la flatterie encore plus loin. Les Etats en corps promirent obéiſſance & fidélité au Gouverneur nommé par la Reine d'Angleterre: le Prince de Naſſau & tous les Officiers préſens à la Haye firent ſolemnellement la même cérémonie: il ſembloit qu'Elizabeth devoit voir avec complaiſance les ſoumiſſions exceſſives des rebelles, & qu'elle devoit prendre pour elle-même l'encens qu'on prodiguoit à Leyceſter; cependant elle affecta d'en paroître offenſée: Hénéage, ſon Chambellan, vint à la Haye pour reprocher publi-

quement à Leycester d'avoir accepté un pouvoir trop absolu. La Reine lui enjoignit de se borner exactement à ce qui étoit porté par le traité ; elle assura les Etats, qu'elle n'aspiroit point à la souveraineté de leurs Provinces, & qu'elle se contentoit de leur être utile, & d'être fidelle à son traité; sans doute elle vouloit gagner la confiance des Provinces-Unies: elle craignit peut-être que pour prix de leur basse complaisance, les Etats ne lui demandassent des secours extraordinaires, ou que les Peuples détrompés de leur enthousiasme imprudent, ne se repentissent d'en avoir trop fait, & ne fussent tentés de tout détruire.

Les Etats & Leycester écrivirent une lettre commune à la Reine, pour se justifier. Il étoit singulier de voir les Etats protester dans cette lettre, qu'il leur falloit une autorité absolue pour les gouverner, & qu'ils n'avoient pû la déposer qu'entre les mains de Leycester, déjà pourvû par la Reine d'un empire sans réserve sur les troupes. Ils ajoutèrent d'autres flatteries, pour calmer une colère qui n'étoit qu'apparente. Le dénouement

de cette comédie fut, que la Reine accepta leurs excuses; elle avertit les Etats de remettre exactement à Leycester les fonds qu'ils avoient promis, & elle les assura que, malgré les bruits publics, jamais elle ne feroit la paix avec l'Espagne, que de concert avec eux.

La guerre devenoit inévitable entre l'Espagne & l'Angleterre; mais le Cardinal de Granvelle attendit encore pour la déclarer, que les commerçans Espagnols fussent sortis des ports d'Angleterre, & qu'ils eussent retiré tous leurs effets; alors il donna des ordres sévères, pour arrêter partout les commerçans Anglois & leurs navires; il envoya des vaisseaux croiser sur la route des Indes orientales & occidentales, où ils firent des prises fréquentes & considérables; toutes les marchandises que les Anglois avoient en dépôt dans les villes de la domination Espagnole de l'ancien & du nouveau Monde, furent confisquées, & cette rigueur porta le désordre dans le commerce d'Angleterre. La vengeance fut juste & éclatante: elle fut aussi la dernière que Granvelle exerça contre la Pro-

tectrice des rebelles des Pays-Bas.

Il suivoit constamment son ancien projet, de resserrer les liens qui unissoient déjà la Maison de Savoye à celle d'Espagne, afin de rendre Philippe maître des passages des Alpes en Italie. Philippe Emmanuel, Duc de Savoye, étoit mort irrité de ce que Philippe lui avoit enlevé la Couronne de Portugal, à lui qui descendoit de la fille aînée du Roi Emmanuel : il ne fut pas difficile à Granvelle d'inspirer d'autres sentimens à Charles Emmanuel nouveau Duc de Savoye, qui cherchoit un appui, pour exécuter les grands desseins qu'il avoit formés. Ce Prince donnoit déjà dans sa jeunesse des preuves du desir ardent qu'il avoit de faire des conquêtes ; les temps lui paroissoient favorables. La France étoit agitée par des guerres civiles, & hors d'état de se faire redouter de ses voisins. L'Allemagne & les Pays-Bas n'étoient pas moins en désordre par des guerres de Religion, & par toutes les horreurs qu'elles entraînent ; il ne restoit à Charles Emmanuel qu'à prendre les engagemens les plus forts avec Philippe II, qui étoit alors le

Souverain de l'Europe le plus puissant, le plus entreprenant, le plus heureux.

Le Cardinal de Granvelle lui donna les plus grandes espérances, pour les conquêtes qu'il méditoit, surtout pour celle de la ville de Genève, qui paroissoit ne pouvoir résister aux troupes combinées du Milanez & du Piémont; & pour gage de ses promesses, le Cardinal détermina Philippe II. à marier l'Infante Catherine sa fille à Charles Emmanuel. Vingt-cinq galères commandées par Doria, Amiral d'Espagne, vinrent à Villefranche, pour passer le Duc de Savoye à Barcelone: il s'y rendit avec le cortège le plus magnifique; de-là il alla à Sarragosse, où la Cour d'Espagne l'attendoit, & où le Cardinal de Granvelle fit la cérémonie du mariage. Philippe revêtit son gendre de l'Ordre de la Toison d'or: les fêtes durèrent trois mois entiers; mais avec ces fêtes, & par la mort du Cardinal de Granvelle, s'éclipsèrent toutes les espérances que Charles Emmanuel avoit fondées sur son alliance avec l'Espagne.

Quelques Historiens ont dit, que

Granvelle étoit l'ennemi déclaré d'Alexandre Farnèſe, ſans donner aucune preuve de cette inimitié prétendue. Si elle a été réelle, Granvelle prouva du moins qu'il ſçavoit vaincre ſa haine, & rendre juſtice au mérite, même dans la perſonne de ſon ennemi. Charles-Quint s'étoit emparé de la citadelle de Plaiſance, & il avoit toujours refuſé de la rendre au Duc de Parme ſon gendre. Philippe II. l'avoit gardée : la garniſon Eſpagnole qui y étoit, cauſoit beaucoup de déſordres, & elle tenoit le Duc de Parme dans une ſorte d'eſclavage. Granvelle encouragea Farnèſe à en demander la reſtitution. Le Comte Torelli ſe rendit à Madrid, pour la négocier ; l'affaire fut renvoyée à Granvelle, au Grand Commandeur de Caſtille, & à Idiaquès, Sécretaire d'Etat. Leur avis fut favorable à Farnèſe, la citadelle fut reſtituée, & la liberté entière de l'Etat de Parme fut la première récompenſe de ſes ſervices.

En 1584 l'Archevêché de Beſançon vaqua par la mort du Cardinal Claude de la Baume. Alors Beſançon étoit ville Impériale, & ſon Chapi-

tre Métropolitain obſervoit le Concordat Germanique, qui lui donnoit le droit d'élire ſon Archevêque. Il élut le Cardinal de Granvelle, & il lui envoya à Madrid l'acte de ſon élection. Ce n'étoit plus pour ce Prélat un objet d'ambition d'être placé dans ſa patrie; ſa ſanté s'affoibliſſoit, & dans ſon élection, il ne vit qu'un moyen d'exécuter le projet de retraite qu'il méditoit. Philippe II. lui permit d'accepter ſon élection : il reçut ſa démiſſion de l'Archevêché de Malines; mais il lui refuſa la permiſſion de ſe retirer, par des motifs qui prouvoient l'eſtime & la confiance qu'il avoit pour ſon Miniſtre.

Le Cardinal de Granvelle jouit peu de ſa nouvelle dignité. Au commencement de l'annee 1586, il fut attaqué d'une phthiſie, dont il fit le prognoſtic avec courage & avec réſignation. Aubery dit que ſon mal empira par l'auſtérité du jeûne qu'il obſerva pendant le carême. S'il lui reſtoit encore quelqu'attachement pour les vanités d'un monde qui le fuyoit, il dut être flatté de la lettre affectueuſe & reconnoiſſante que Philippe II. lui écrivit pendant ſa dernière mala-

die. Il mourut le 21 Septembre 1586. Son corps fut déposé aux Augustins de Madrid, & ensuite transféré à Besançon, où il fut inhumé dans le tombeau que le Chancelier de Granvelle avoit préparé pour lui-même & pour sa famille.

On peut juger le Cardinal de Granvelle sur les faits que j'ai rapportés. Je les ai puisés dans les Auteurs contemporains, ou dans des Auteurs également dignes de foi, quoique plus récens, & dans un extrait des manuscrits de Granvelle, qu'on m'a communiqué. Ces faits sont fidèles; j'ai mieux aimé être son Historien, que son Panégyriste. Si l'Histoire est destinée, selon M. de Meaux, a exposer aux yeux de tous les hommes les portraits au naturel des Princes qui ont regné, & des portraits dépouillés de tout ce que la flatterie a inventé pendant leur vie, pour les aveugler, & pour les perdre; il n'est pas moins important de peindre au naturel les Ministres qui ont gouverné, surtout ceux qui ont paru dans des temps féconds en événemens, pour la Religion, & pour les Empires: c'est toujours un spectacle ins-

tructif, quand même les talens de l'Historien feroient médiocres.

Depuis la renaiſſance des Lettres, temps où l'Hiſtoire nous eſt plus connue, l'Europe a eu très-peu de Miniſtres célèbres. S'il s'agiſſoit de les mettre tous en parallèle, il ſeroit facile de prouver, qu'aucun n'a ſurpaſſé le Cardinal de Granvelle, ſi l'on excepte le ſeul Cardinal Ximénès, qui les a ſurpaſſés tous, par une vertu ſans tache, par une ame forte & courageuſe, par des vûes étendues & élevées, par un déſintéreſſement rare, par une libéralité vraiment royale, qu'il employa toute entière à l'avantage de la Religion, à la gloire & à la ſûreté de ſa patrie. Ximénès eſt ſeul dans le premier rang. Auſſi Granvelle lui rendit ſolemnellement cet hommage, ſans écouter la jalouſie qu'il pouvoit avoir naturellement d'un Miniſtre, qui l'avoit précédé preſqu'immédiatement dans le miniſtère d'Eſpagne. Lorſqu'on fit voir à Granvelle les établiſſemens immenſes que Ximénès avoit faits, pour inſpirer la vertu à la Jeuneſſe, pour affermir la Catholicité, pour aſſurer le progrès des ſciences, & tout ce

qu'il avoit ſacrifié, pour occuper les armes des Mores dans leur Afrique, & pour leur ôter toute eſpérance de faire de nouvelles conquêtes en Eſpagne, Granvelle dit : *que le temps a ſouvent caché ſous les voiles de l'oubli l'origine des grands Hommes, que Ximénès étoit ſans doute iſſu du Sang royal, ou que du moins, il avoit un cœur de Roi dans la perſonne d'un Particulier* *. Témoignage vrai, & glorieux à Granvelle, qui voyoit ſans peine ſa réputation obſcurcie par celle de ſon prédéceſſeur.

* *Mém. de Caſtelnau. Hiſt. de Ximénès, par Fléchier.*

Pour les autres Miniſtres qui ont eu de la renommée, on peut dire, en les comparant avec Granvelle, ce que Strada a dit de Granvelle même, lorſqu'il l'a comparé avec le Chancelier ſon pere : *Multis æquavit patrem, multis ſuperavit ; il a été égal à ſon pere à pluſieurs égards, il l'a ſurpaſſé à beaucoup d'autres.* Dans l'Empire, en Flandre, à Naples, en Eſpagne, Granvelle a eu des intérêts auſſi importans à ménager, qu'aucun autre Miniſtre ; il a réuſſi dans des négociations auſſi difficiles, ſes ſuccès ont été auſſi brillans, mais ſans cruauté, ſans fiel contre ſes ennemis, ſans détours, ſans reproche ſur l'intérêt,

dans l'adminiſtration des finances du Royaume qui lui avoit été confié.

Son zèle pour la Religion a été pour lui une ſource intariſſable de travaux & de perſécutions. Comme il étoit, dit encore Strada, d'un caractère confiant, & d'un génie élevé, il entreprit de ſoutenir les intérêts de la Religion, avec plus d'ardeur, que de précautions pour ſa ſûreté; il mépriſa toutes les menaces du fer & du poiſon, ſûr qu'il croyoit être de l'eſtime & de la protection de ſon Maître. *Hanc de Religione Provinciam ſuſceperat ardentiùs quàm cautiùs; ut erat ingenio præfidenti & elato, minas omnes, præ ſui Regis gratiâ contemnebat* *.

* Strad. bell. Belg. 1.

La fermeté fut en effet la vertu qui le diſtingua, qui le ſoutint, qui fit le déſeſpoir de ſes envieux & de ſes ennemis. On ne peut voir ſans étonnement le tableau de ſa ſituation en Flandre, dans les derniers temps de ſon adminiſtration. On ne peut refuſer de grands éloges à la tranquillité d'ame qu'il fit paroître dans l'orage le plus violent, que peut-être jamais Miniſtre ait eſſuyé. Les Luthériens d'Allemagne, & les Calviniſtes des Pays-Bas s'étoient réunis, pour

lui prodiguer les libelles, les calomnies, les conſpirations. Le Prince d'Orange, à la tête de tous les Seigneurs qui avoient changé de Religion, ou qui vouloient en changer, l'attaquoient ouvertement, ſans que perſonne osât leur impoſer ſilence; des Catholiques mêmes, tels que le Comte d'Egmont, & les Réguliers dépouillés de leurs manſes abbatiales, étoient ſes ennemis déclarés, pour des intérêts purement temporels. Granvelle n'avoit point de troupes, pour ſoutenir l'autorité; point de finances, pour acquitter les charges de l'Etat, & pour payer les dettes les plus légitimes : plus envié, plus redouté que ſoutenu par les Miniſtres qui compoſoient le Conſeil de Madrid, devenu odieux à la Gouvernante, qui vouloit regner ſeule ſur les Provinces de ſon Gouvernement; & pour comble de diſgrace, abandonné par le Roi même, quoiqu'il lui eût donné ſa parole de le ſoutenir, & qu'il eût le plus grand intérêt à le défendre, il ſupporta tout, il travailla aux affaires publiques avec une préſence d'eſprit inaltérable, juſqu'au moment où il fut

dépouillé de toute autorité, & où il sçut encore se faire craindre également de la Gouvernante & des rebelles.

Ce fut alors qu'il prit pour sa devise un vaisseau battu de la tempête; l'ame de cette devise étoit ce vers de Virgile :

Durate, & vos-met rebus servate secundis.
Soyez constant dans les temps orageux ;
Réservez-vous pour un sort plus heureux.

Elle marquoit autant sa patience dans l'adversité, qu'une noble confiance dans ses talens, & dans ses services, une espérance presque certaine, que son Maître enfin lui rendroit justice, lorsque l'envie & la haine se seroient assouvies, & que des temps plus tranquilles permettroient de juger de sa conduite sans prévention.

On a vû dans le cours de cette Histoire, que Granvelle n'avoit pas craint de se faire des ennemis redoutables, & que le service de son Roi & de sa patrie avoit toujours été la source honorable de leur inimitié. Après la bataille de Lépante, Dom Jean d'Autriche aspira à des récom-

penſes que ſa bravoure & ſa prudence avoient ſans doute méritées ; mais il voulut enlever un don gratuit trop onéreux aux Peuples de Naples, & n'en avoir pas même l'obligation au Roi ſon frere : il tâcha de ſe préparer une Couronne, que l'Eſpagne n'auroit pû aſſurer ſur ſa tête, ſans s'épuiſer d'hommes & d'argent. Granvelle ſçut lui réſiſter. Il encourut l'inimitié de ce Prince, pour épargner aux Napolitains un ſurcroît d'impôts ; il détourna les yeux de Philippe II. des côtes d'Afrique, *qui* ne pouvoient offrir que des conquêtes ruineuſes, pour l'engager à porter ſes ſoins & ſa dépenſe vers des objets plus utiles. Dans les différends inévitables qu'il eut avec la Cour de Rome, les droits temporels du Royaume de Naples lui furent plus chers, que la Pourpre romaine dont il étoit revêtu ; il la riſqua, pour ſauver l'autorité dont il étoit dépoſitaire.

Il ſuffiroit de démêler le ſeul Prince d'Orange dans la multitude des ennemis, que le zèle & la fidélité attirèrent au Cardinal de Granvelle, pour avouer qu'il eut à combattre tout ce que l'héréſie peut inſpirer

d'audace, tout ce que l'ambition la plus effrénée peut hasarder, tout ce que l'esprit d'intrigues a de ressources, tout ce que la bravoure a de redoutable dans une guerre civile. Un Chef si dangereux avoit encore à sa suite une grande partie de la haute Noblesse des Pays-Bas; presque tous ceux qui étoient Gouverneurs des villes fortes, étoient bien éloignés de soutenir la Religion & l'autorité du Roi : ils avoient, selon le témoignage de Strada, des intelligences avec les Protestans, ils leur donnoient asyle, ils en recevoient de l'argent, ils favorisoient leurs conspirations, afin que le Roi d'Espagne attribuât tous ces désordres à l'orguell de Granvelle, & qu'il se repentît de lui avoir confié l'administration des Pays-Bas. Les uns, dit encore Strada, vouloient du changement par amour pour l'indépendance; d'autres s'étoient laissés séduire par les femmes Protestantes qu'ils avoient épousées; d'autres ruinés par leurs profusions, cherchoient dans le trouble & dans l'anarchie une occasion propre à rétablir leur fortune; & tout ce monde encore, disoit lui-même Philippe II, *étoit trop*

foible pour la tête de Granvelle. Il est vraisemblable qu'il l'eût été en effet, si ce Ministre n'eût été désarmé, & livré à une foule de novateurs & de rebelles.

Rien ne dut rendre son ministère plus pénible, que le caractère de Philippe II, lent, soupçonneux, sévère à l'excès, & cependant foible & timide dans les crises qui auroient demandé de la résolution & du courage. Lorsque Granvelle travailloit sous les ordres de Charles-Quint, quoique ce Prince fût trop absolu, le Ministre avoit du moins la liberté de dire son sentiment, sans craindre de déplaire, & qu'après avoir pris son parti avec sagesse, les mauvais succès lui fussent imputés. Il fut obligé de changer de méthode en changeant de Maître. Philippe II. ne permettoit pas qu'on lui traçât la route qu'il devoit suivre; il vouloit que le Public fût persuadé, qu'il guidoit lui-même ses Ministres : il falloit lui proposer tout ce qui étoit possible, & attendre ses ordres. Granvelle s'accommoda aux temps avec dextérité; *Il avoit*, dit Strada, *un esprit facile, souple, susceptible de toutes les formes qu'il*

vouloit lui donner. Au moment où il fut soumis à Philippe, il prit l'esprit & les maximes du Prince Espagnol, il eut une pénétration singuliere pour démêler les pensées de ce Prince, prompt à discuter les affaires, & à les présenter dans tous les sens; il sembloit ne laisser à Philippe que le soin de choisir: il ne lui envioit pas la satisfaction de se croire l'auteur des ordres qu'il donnoit; il le gouvernoit, même en lui obéissant, & en le servant selon son goût (a).

Souvent dans les affaires difficiles, quelques pressantes qu'elles fussent, Philippe II. ne répondoit rien, se réservant le droit de censurer à la rigueur la conduite de ses Ministres, & de juger de leurs résolutions par l'événement. C'est ainsi que Granvelle lui ayant demandé de l'argent, pour des affaires importantes, & qui ne souffroient aucun délai, Philippe lui envoya un Jubilé pour les Pays-

(a) *Erat ingenio facili & translatitio; illicò in mores Hispani Principis immigravit, solertiâ introspiciendi sensa Principis .... adeò is animi promptus consilia in omnem partem submittebat, quò integrum esset Principi deligere, & videri sibi se esse auctorem sui consilii; specie obsequii, sic dominabatur.* Strada de bell. Belg. lib. 1.

Bas, ſans lui dire un ſeul mot de ce qu'il avoit propoſé. Granvelle fut réduit à faire une loterie de quatre millions, qui a peut-être été la première en ce genre, & le modèle des loteries qu'on a fait ſervir aux beſoins de l'Etat : c'eſt ainſi encore que Philippe ne répondit rien aux inſtances réitérées que Granvelle lui avoit faites, pour le déterminer à venir aux Pays-Bas, & à lever des troupes nationales, qui fuſſent commandées par la pauvre Nobleſſe, encore très-attachée alors à ſa Religion & à ſon Roi. Les lettres de Granvelle ſont remplies des plaintes qu'il faiſoit ſur un ſilence ſi affecté & ſi extraordinaire.

Il n'eſt pas ſurprenant que Granvelle ait été attaqué pendant ſa vie, ſans aucun ménagement, par les Proteſtans & par les rebelles, qui avoient intérêt à le diffamer & à le perdre ; mais que des Hiſtoriens eſtimables d'ailleurs ayent tâché de flétrir ſa mémoire, dans un temps où la mort avoit enlevé l'objet de leur envie, où les inimitiés devoient être calmées, & où ils pouvoient rendre juſtice, ſans être ſoupçonnés de préventions ; c'eſt ce qui ſurprend, & qui bleſſe

cette

cette équité exacte qui est l'ame de l'Histoire. Parmi ces Auteurs, j'en choisis deux qui ont de la réputation, mais qui ont écrit avec une partialité évidente; Grotius par prévention pour la Secte dont il étoit, & le Laboureur par l'esprit national qui l'a animé contre le Ministre d'une Puissance alors ennemie de la France.

Grotius, zélé avec excès pour les dogmes qu'il suivoit, & pour l'indépendance de sa patrie, a cru devoir peindre Granvelle avec les couleurs les plus noires, sans avoir eu d'autres reproches à lui faire, que d'avoir suspendu la révolte des Pays-Bas. En bon Républicain & en zélé Protestant, Grotius ne s'est pas occupé à rechercher les défauts & les fautes de Granvelle; il a voulu l'atterrer d'un seul coup, & prenant pour modèle le portrait que Salluste a fait de Catilina: *Ingentia vitia, ingentes virtutes; de grands vices, & de grandes vertus:* il en a fait l'application à Granvelle, sans respect pour la vérité (*a*). *La*

(a) *Belgicæ moderamen, vocabulo penès Margaritam, vi penes Granvellanum fuit, in quo industria, vigilantia, ambitio, luxus, avaritia, bona malaque omnia excellebant; nec ipsi tamen*

Ducheſſe de Parme, dit-il, *eut le titre de Gouvernante, Granvelle en eut toute l'autorité. Dans ce Miniſtre l'eſprit, l'activité, l'ambition, le luxe, l'avarice, toutes les bonnes, & toutes les mauvaiſes qualités étoient dans un dégré ſupérieur. Il trouva moins de reſſources dans ſa prudence, que dans la lâcheté des Grands, qui, perdus par la profuſion & par la molleſſe, laiſſerent paſſer des occaſions heureuſes d'abattre l'autorité, qu'on ne put attaquer qu'avec un péril extrême, lorſqu'on lui eut donné le temps de ſe fortifier.*

Ainſi parle le Proteſtant & le Républicain, qui n'oſe refuſer à ſon ennemi des talens & des vertus dont l'Hiſtoire dépoſe; mais qui par un mélange affreux leur adjoint tous les vices, pour en faire les honteux appuis de la Catholicité & de l'autorité royale. On peut en appeller à Grotius lui-même: il lui échappe tout de ſuite l'éloge le plus complet du Cardinal de Granvelle, lorſqu'il dit, que ce Miniſtre *ſe retira des Pays-Bas en annonçant ſon retour, que l'autorité fut*

plus in ſuâ prudentiâ præſidii, quàm in aliorum ignaviâ fuit, qui luxu marceſcentes tempora tranſmiſerant præſentis potentiæ, cui olim adultæ non ſine periculo occurreretur....

partagée entre peu de personnes, & qu'à ce moment la Religion & l'Empire furent anéantis aux Pays-Bas (a). Granvelle seul les soutenoit donc & que pouvoit-il faire qui fût plus grand, & plus glorieux pour lui?

Le Laboureur a voulu multiplier les reproches qu'il a faits à Granvelle, il est allé jusqu'à la minutie; ses accusations sont, ou puériles, ou exagérées, & quelquefois certainement fausses. Il lui reproche sérieusement d'avoir pris par vanité le titre de Cardinal de Granvelle, au lieu du titre de Cardinal de Sainte-Sabine, qui étoit son titre Romain, ou de Cardinal de Malines, dont il a possédé long-temps l'Archevêché. Il le blâme d'avoir choisi sa sépulture à Besançon, dans le tombeau du Chancelier son pere, & de n'avoir pas voulu être inhumé dans son Eglise Métropolitaine, avec les Archevêques ses prédécesseurs : c'est de l'animosité; ce sont des reproches, dont

(a) *Abiit ille metu sui reditûs sollicitos Belgas relinquens. Regimen Provinciarum penès paucos fuit; omnia Religionis & Imperii sus deque versa sunt.* Grot. Annal. lib. 1.

le ridicule retombe uniquement ſur le Laboureur.

Les accuſations plus graves ſont, que Granvelle a voulu établir l'Inquiſition aux Pays-Bas, au riſque d'en ſoulever les Peuples; qu'il a rendu le Duc d'Albe exécuteur de ſes cruautés contre les Flamans; qu'il a ſoutenu les Huguenots de France; & qu'enfin, par ſa dureté & par ſa hauteur, il a porté les rebelles au déſeſpoir; en ſorte, dit le Laboureur, que la République de Hollande lui doit la première ſtatue, pour l'avoir forcée à travailler à ſa liberté.

Le Cardinal de Granvelle a toujours été très-oppoſé à l'établiſſement de l'Inquiſition en Flandre, perſuadé que cet établiſſement auroit conſommé la rébellion des Proteſtans, & qu'il auroit ſouffert de grandes contradictions de la part des Catholiques mêmes les plus ſoumis, par l'idée qu'on avoit de la ſévérité de ce Tribunal, & par la ſingularité de ſes procédures. D'ailleurs, qui eſt-ce qui ignore, que les Evêques voyent toujours avec une juſte jalouſie cette Juriſdiction déléguée, qui renferme dans des bornes très-étroites l'auto-

rité ordinaire, & qui prétend les juger eux-mêmes ? Aubert Lemire dit, que dans les premiers temps où Granvelle fut Archevêque de Malines, Philippe II. lui adressa des Inquisiteurs, & qu'il lui recommanda de les laisser travailler dans son Diocèse; sans doute pour éprouver l'effet que l'Inquisition pourroit faire aux Pays-Bas. Granvelle leur donna son consentement par écrit, pour obéir au Roi; mais il sçut les empêcher de faire leurs fonctions. De son temps l'Inquisition ne fit aucune procédure; insensiblement il conduisit le Roi à renoncer à ce projet dangereux, & à affirmer devant le Député des Seigneurs Flamans, que jamais il n'avoit pensé à porter l'Inquisition en Flandre.

Le Duc d'Albe n'avoit pas besoin d'être échauffé par des impressions étrangères, pour devenir cruel, & pour répandre du sang; il étoit trop vain pour prendre des conseils, & trop jaloux de Granvelle pour emprunter ses lumières. Granvelle lui avoit laissé autant d'exemples de modération, que de fermeté. Quelle fut en effet sa conduite envers le Prince

d'Orange, & le Comte d'Egmont, qui étoient les chefs & l'ame, l'un des novateurs, l'autre des ennemis de l'autorité royale ? Il connoiſſoit parfaitement le caractère du Prince d'Orange, malgré la diſſimulation profonde où ce Prince s'étoit enveloppé, & ſi grande, qu'Anne d'Egmont, ſa première femme, diſoit, qu'après pluſieurs années de mariage, elle le connoiſſoit auſſi peu que le premier jour. Granvelle le peignoit au vrai dans ſes lettres à Philippe II; cependant il ne propoſa que de *l'éloigner* des Pays-Bas par quelque emploi honorable, & ſpécialement de l'appeller à Madrid, & de lui donner ſéance dans le Conſeil ſuprême, pour ſatisfaire ſon ambition, pour éclairer de près ſa conduite, & déconcerter les projets que ce Prince avoit formés ſur les Pays-Bas.

A l'égard du Comte d'Egmont, qui s'étoit déclaré ſon ennemi perſonnel, & qui avoit été l'auteur de pluſieurs outrages qu'on lui avoit faits, la conduite de Granvelle fut noble & généreuſe. Il rendit toujours témoignage à ſa catholicité; il diſoit que d'Egmont penſoit tou-

jours bien, lorſqu'il ſuivoit ſes propres lumières, & qu'il agiſſoit toujours mal, lorſqu'il étoit inſpiré par le Prince d'Orange. Granvelle ſouhaitoit qu'on flattât ce Seigneur, qu'on le gagnât par des bienfaits. Il rechercha ſon amitié, il engagea Richardot, Evêque d'Arras, à travailler à leur réconciliation; & il ne preſcrivit d'autre condition à d'Egmont, que d'être fidèle au Roi, & d'abandonner le Prince d'Orange: ce mot ſuffit, pour détruire toute eſpérance de réconciliation. Qu'on juge par cette conduite, ſi le Duc d'Albe fut l'exécuteur des volontés de Granvelle, lorſqu'il fit trancher la tête au Comte d'Egmont?

Au reſte, il eſt certain que depuis le moment de la diſgrace de Granvelle, il eut la plus grande attention à ne ſe mêler d'aucune affaire publique, pas même de celles de la Franche-Comté, où il réſidoit. Philippe II. lui fit des reproches obligeans de ce qu'il ne lui écrivoit pas. La Gouvernante lui demanda des conſeils, peut-être de bonne foi; peut-être auſſi pour réparer, par une fauſſe confiance, l'injure qu'elle lui avoit

faite. *Il fit le ſourd & l'aveugle*, c'eſt ſon expreſſion ; s'il n'avoit été ſujet zélé & fidèle, il auroit pû ſe contenter d'être vengé & juſtifié par le déſeſpoir de la Gouvernante, & par les déſordres qui déſolèrent les Pays-Bas après ſon départ.

On a déjà vû que les Huguenots n'avoient reçu aucuns ſecours du Cardinal de Granvelle, & du Baron de Chantonnai ſon frere, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France ; la prudence la plus commune ne leur permettoit pas de ſoutenir des Religionnaires, qui ſouhaitoient ardemment de s'unir à ceux des Pays-Bas, pour former leur République, autant aux dépens de la France, qu'en arrachant à l'Eſpagne des Provinces entières de ſon ancienne domination. Il faut encore, à l'occaſion des reproches faits à Granvelle par le Laboureur, appuyer cette obſervation ſur une preuve ſans réplique.

Le Maréchal de Caſtelnau rapporte dans ſes mémoires pluſieurs lettres de la Reine Catherine de Médicis, où cette Princeſſe peint ſans ménagemens la haine qu'elle avoit contre le Cardinal de Granvelle, & contre

le Baron de Chantonnai. De quoi les accuse-t-elle ? De leurs intelligences très-suspectes avec les Guises, d'avoir inspiré à ces Princes Lorrains l'audace de s'élever contre l'autorité de Charles IX, d'avoir publié avec affectation, que Charles vouloit exterminer les Huguenots de France, pour les déterminer à porter le fer & le feu dans le Royaume, d'avoir voulu empêcher le mariage de Charles avec Elizabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II, dans la crainte que la France ne prît des liaisons avec la branche d'Autriche qui regnoit en Allemagne; enfin, d'avoir écrit à l'Empereur, que la proposition de ce mariage n'étoit qu'une tromperie, & que la Reine vouloit marier Charles IX. avec Marie Stuart, Reine d'Ecosse, sa belle sœur; projet que Catherine désavoue, sans dire un seul mot des prétendus secours donnés par les Granvelles, Ministres d'Espagne, aux Huguenots de France : leur auroit-elle épargné cette accusation odieuse, si elle en avoit eu le soupçon le plus léger ?

Dans une des lettres rapportées par Castelnau, la Reine Catherine se

plaint avec juſtice d'un diſcours, au moins très-imprudent, que Chantonnay avoit tenu. Il avoit dit que Trokmorton, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, par les engagemens qu'il avoit pris avec les Calviniſtes François, & lui-même Chantonnay, par les projets qu'il avoit formés de concert avec quelques Catholiques de France, pouvoient renverſer le Royaume. Ces Catholiques étoient les Guiſes : voilà tout le myſtère éclairci. L'Angleterre ſoutenoit les Calviniſtes François. Les Granvelles animoient les Guiſes à tout oſer contre la Maiſon regnante. Politique injuſte, qu'il faut peut-être plus reprocher à Philippe II, qu'à ſes Miniſtres, qui étoient obligés de lui obéir; mais politique malheureuſement trop commune parmi les Puiſ-
ſances jalouſes, ou enne
Laboureur s'étoit born
che, il auroit eu pour
la probité, & la Religi

Il accuſe encore Gran
teur & d . Dan
tration il
ſable qu
titude

d'acclamation, que la haine & l'envie ne peuvent jamais étouffer. Je ne citerai que quelques Auteurs estimés dans la République des Lettres, Strada, Aubert Lemire, & de Thou: sous leur pinceau le portrait de Granvelle ne sera pas suspect.

Strada dit, *que ce Ministre ne céda à personne pour l'éloquence, & qu'on ne pouvoit résister au talent qu'il avoit de persuader. Son travail étoit sans relâche, aux dépens même de son sommeil & de sa nourriture. Son attachement à ses Maîtres fut constant, & bien au-dessus de la fidélité qu'on affecte communément dans les Cours. Il n'étoit point ardent à acquérir des honneurs, quoiqu'il fût digne de tous ceux qu'on pouvoit lui offrir..... les Seigneurs Flamans le méprisérent d'abord, pour l'obscurité de sa naissance; bientôt ils reconnurent que Granvelle étoit leur égal, & lorsqu'il fut revêtu de la Pourpre Romaine, ils le redouterent, par la confiance entiere que le Roi & la Gouvernante avoient en lui* (a).

(a) *Facundiâ nemini concessit.... audire eum, capi erat.... diurna nocturnaque laborum tolerantia, sine somno, sine cibo... Constans ac suprà aulicum obsequium fides... animus nec importunus honoribus accersendis, nec impar oblatis.... à principio non magnoperè ejus potentiam metuebant*

Aubert Lemire dit, que *dans le même temps on vit deux Cardinaux, qui se rendirent célèbres par les mêmes talens; le Cardinal Charles de Lorraine en France, & le Cardinal Antoine Perrenot aux Pays-Bas, & en Espagne.* Il les met en parallèle, & il leur donne également *une figure distinguée & assez majestueuse, pour être digne du commandement, un grand courage dans les adversités, un génie vif & excellent, des vertus opposées en apparence, sans se détruire mutuellement, de la douceur, de la gayeté, avec des mœurs graves & décentes, un accès facile, un desir insatiable d'apprendre, un attachement constant à l'étude, quoiqu'il leur restât à peine quelque science à acquérir, & qu'ils fussent continuellement distraits par les soins du gouvernement, une protection déclarée pour les Sçavans, une éloquence si forte, & tant de graces à parler, qu'ils se rendoient facilement maîtres des cœurs, & que le Concile de Trente les entendit l'un & l'autre avec admiration* (a).

Orangius, Egmontius, ac præcipuus quisque Belgarum; contemnebant hominis novitatem: posteà æmulum agnoverunt; deindè eum purpurâ indutum & Regi, ac Gubernatrici acceptum veriti sunt. De Bell. Belg. lib. 1.

(a) *Observarunt curiosi uno eodemque tem-*

De Thou peint ainsi le Cardinal de Granvelle. *Ce fut*, dit-il, *un homme célèbre par sa profonde érudition, par son habileté dans plusieurs langues, son éloquence mâle, & cette expérience consommée qu'il avoit acquise dans l'administration de tant d'affaires importantes qu'il eut*

pore Cardinales duos, Carolum Lotharingium, apud Gallos, & Antonium Perrenotum Granvellanum apud Belgas atque Hispanos, paribus animi corporisque dotibus effloruisse; fuit enim elegans utrique forma, corporisque dignitas Imperio digna: membrorum ità decens habitudo corpusque compactum, majestatem utrique addebat... magnus in adversis animus, ingenium acre, vividum, atque excellens, comitas & morum gravitas; virtutes specie dispares, ità in illis copulabantur, ut neutrâ quidquam de alteriùs vi detrahente, iidem & gravissimi essent, & suavissimi: mira in ore hilaritas, in congressu facilitas; legendi, discendique cupiditas expleri non poterat... sic omnis doctrinæ scriptores ambo exhauserant, ut quod discerent, penè deesse videretur, cum tamen summis Ecclesiæ ac Reipublicæ negotiis continenter interpellarentur; eloquentiâ autem dicendique gratiâ sic valebant, ut omnium animos quòcumque liberet, facillimè impellerent. Tridenti, certè in illo amplissimo omnium Nationum theatro, uterque à Patribus summâ cum admiratione auditus fuit. Aubert Miræus. Biblioth. Eccles. part. 2.

à négocier *. De Thou ne lui reproche que la prétendue tromperie faite au Landgrave de Hesse-Cassel, & la harangue impétueuse qu'il fit dans le Conclave contre les Vénitiens; mais je me flatte de l'en avoir justifié.

* De Thou Tome IX. p. 529.

N'interrogeons plus les Historiens sur ce qu'on doit penser du Cardinal de Granvelle. Sa réputation est fondée sur des faits qui parlent, sur ce que l'envie même a fait contre lui, sans pouvoir le décourager & l'abattre. Il a été vraiment Homme d'Etat; l'Espagne lui est redevable de tout ce que le regne de Philippe II. a eu de plus éclatant.

Fin du quatriéme Livre.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit, intitulé : *Histoire du Cardinal de Granvelle*, &c. ; & j'ai cru que l'impression pouvoit en être permise. A Paris, le premier Septembre 1760.

TRUBLET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé NICOLAS-BONAVENTURE DUCHESNE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Histoire du Cardinal de Granvelle*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille

imprimée

imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sr. de Lamoignon; le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraire: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le premier jour du mois de Mai l'an de grace mil sept cent soixante-un, & de notre Regne le quarante-sixieme. Par le Roi en son Conseil. *Signé*, LE BEGUE.

Régistré sur le Régistre XV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 3293 *fol.* 171, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 8 *Mai* 1761. *Signé*, VINCENT, *Adjoint.*



ERRATA.

PAGE 104, ligne 5, *aſſüeger*, liſez, aſſièger.

Page 175, ligne 4, *les repréſentations*, liſez, ces repréſentations.

Page 176, ligne 16, *dans les manifeſtes*, liſez, dans ces manifeſtes.

Page 180, ligne 14, *on pourroit*, liſez, on pouvoit.

Page 191, ligne 21, *que les Soldats*, liſez, que ces Soldats.

Page 237, ligne 10, *ſes ſœurs Marie Reine de Boheme*, liſez, ſes ſœurs; Marie Reine, &c.

Page 244, ligne 13, *des Sçavans du temps la*, liſez, de ce temps-là.

Page 249, ligne 16, *ſur la médiation*, liſez, par la médiation.

Page 321, ligne 5, *ils attendirent à la fin*, liſez, ils attendirent la fin.

Page 335, ligne 16, *à leur preſcription*, liſez, à leur proſcription.

Page 365, ligne 16, *ce prétendu projet avoit été*, liſez, auroit été.

Page 394, ligne 6, *ſes mœurs n'étoit pas aſſez exemplaires*, liſez, n'étoient pas.

Page 423, ligne 8, *quelques Hiſtoriens on dit*, liſez, ont dit.

Page 324, ligne 11, *n'écoutoient pas*, lisez, n'écoutèrent pas.

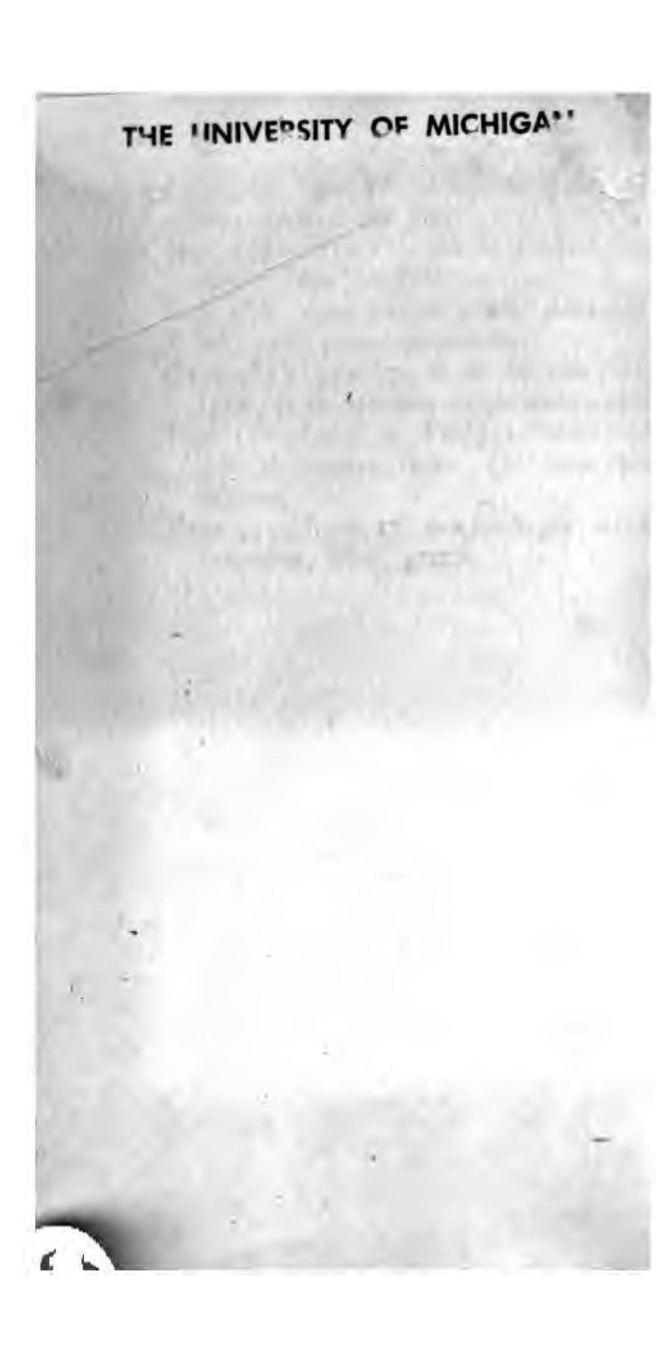
Page 433, ligne 11, *que le Prélat fit à Rome*, lisez, ce Prélat.

Page 451, ligne 21, *de pleins pouvoirs*, lisez, des pleins pouvoirs.

Page 485, ligne 17, *& de les sacrifier*, lisez, & de sacrifier ce qui paroissoit...

Page 586, ligne 7, *Philippe Emmanuel, Duc de Savoye*, lisez, Philibert Emmanuel.

Page 593, ligne 17, *præ sui Regis, à contemnebat*, lisez, gratiâ.


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN



DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD




A 415231
3 9015 06228 3752
UNIVERSITY OF MICHIGAN